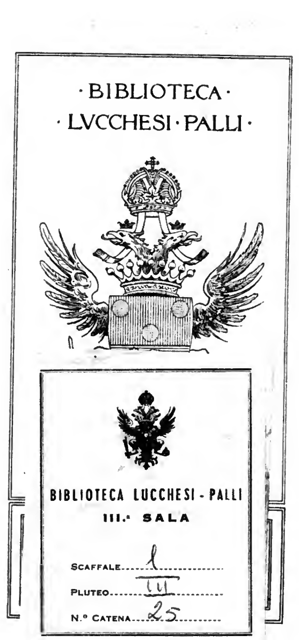

PALLI



· BIBLIOTECA ·
· LVCCHESI · PALLI ·
BIBLIOTECA LUCCHESI - PALLI
III.ª SALA
SCAFFALE 1
PLUTEO III
N.º CATENA 25



LIVRE DE POSTE,

OU

ÉTAT GÉNÉRAL

DES POSTES

AUX CHEVAUX

DU ROYAUME DE FRANCE,

SUIVI DE LA CARTE GÉOMÉTRIQUE DES ROUTES DESSERVIES EN POSTE, AVEC DÉSIGNATION DES RELAIS ET DES DISTANCES :

POUR L'AN 1831.



PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1831.

AVIS.

LE LIVRE DE POSTE se trouve chez les Maîtres de poste des principales villes du Royaume, et chez MM. *LE PRIEUR, Commissionnaire en librairie, rue des Mathurins, hôtel de Cluny; BELIN fils, Libraire, quai des Augustins, n° 55; AMYOT, Libraire, rue de la Paix, n° 6; P. A. F. TARDIEU, Graveur de l'Administration des Postes, place de l'Estrapade, n° 1; RENOUARD (Jules), Libraire, rue de Tournon, n° 6; Jean GOUJON, Marchand de cartes géographiques, rue du Bac, n° 6;* DE LA *TYNNA, rue Jean-Jacques Rousseau, n° 20,* et *MARTINET, rue du Coq-Saint-Honoré, à Paris.*

On trouve chez les mêmes et chez l'éditeur, *Jules RENOUARD,* L'ITINÉRAIRE DESCRIPTIF DE LA FRANCE, par M. *VAYSSE DEVILLIERS, ancien Inspecteur des postes.* Cet ouvrage se divise en huit parties qui correspondent aux quatre points cardinaux ainsi qu'aux quatre points intermédiaires. Chaque partie se vend séparément.

Le relais de la Poste aux chevaux est établi, à Paris, rue Pigalle, n° 2. L'entrée des bureaux est par celle de la Tour-aux-Dames.

ÉCLIPSES DE L'AN 1831.

Il y aura cette année quatre éclipses, deux de Soleil et deux de Lune.

Le 12 Février, Éclipse de Soleil invisible à Paris.
Le 26 Février, Éclipse de lune en partie visible à Paris.
Le 7 Août, Éclipse de Soleil invisible à Paris.
Le 23 Août, Éclipse de Lune invisible à Paris.

LES QUATRE SAISONS.

Le Printemps commencera le 21 Mars 1830, à 8^h 31′ du matin, le Soleil entrant dans le signe du Bélier, *équinoxe de printemps.*

L'Été commencera le 22 Juin, à 5^h 48′ du matin, le Soleil entrant dans le signe de l'Écrevisse, *solstice d'été.*

L'Automne commencera le 23 Septembre, à 7^h 57′ du soir, le Soleil entrant dans le signe de la Balance, *équinoxe d'automne.*

L'Hiver commencera le 22 Décembre, à 1^h 15′ du soir, le Soleil entrant dans le signe du Capricorne, *solstice d'hiver.*

JANVIER.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 32 m. le matin et de 32 m. le soir.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	Samedi	CIRCONCISION.	
2	DIMANCHE	S. Basile, évêque.	
3	Lundi	Ste Geneviève.	
4	Mardi	S. Rigobert.	
5	Mercredi............	S. Siméon Stylite.	D. Q. le 5, à 11 h. 4 m. du soir.
6	Jeudi...............	ÉPIPHANIE.	
7	Vendredi............	S. Théau.	
8	Samedi	S. Lucien.	
9	1er DIMANCHE	S. Furcy.	
10	Lundi	S. Paul l'ermite.	
11	Mardi	Ste Hortense.	
12	Mercredi............	S. Arcade.	
13	Jeudi...............	Baptême de N. S.	
14	Vendredi.	S. Hilaire.	N. L. le 14, à 1 h. 8 m. du matin.
15	Samedi	S. Maur, abbé.	
16	2e DIMANCHE........	S. Guillaume.	
17	Lundi	S. Antoine.	
18	Mardi	Chaire S. Pierre à Rome.	
19	Mercredi............	S. Sulpice.	
20	Jeudi...............	S. Sébastien.	
21	Vendredi............	Ste Agnès.	P. Q. le 21, à 7 h. 38 m. du matin.
22	Samedi	S. Vincent.	
23	3e DIMANCHE........	S. Ildefonse.	
24	Lundi	S. Babylas.	
25	Mardi	Conversion de S. Paul.	
26	Mercredi............	Ste Paule.	
27	Jeudi...............	S. Julien.	
28	Vendredi............	S. Charlemagne.	P. L. le 28, à 2 h. 42 m. du matin.
29	Samedi	S. François de Sales.	
30	DIM. *Septuagésime*....	Ste Bathilde.	
31	Lundi	S. Pierre Nolasque.	

JANVIER.

Jours du mois.	LEVER du Soleil. h.	m.	COUCHER du Soleil. h.	m.	Temps moy. au midi vrai. h.	m.	s.	LEVER de la Lune. h.	m.	COUCHER de la Lune. h.	m.
1	7	53	4	8	0	3	42	7	Soir. 55	9	Matin. 38
2	7	52	4	8	0	4	10	9	1	10	10
3	7	51	4	9	0	4	38	10	7	10	39
4	7	51	4	9	0	5	5	11	11	11	5
5	7	50	4	10	0	5	33			11	29
6	7	50	4	11	0	5	59	0	Matin. 13	11	53
7	7	49	4	11	0	6	26	1	14	0	Soir. 18
8	7	48	4	12	0	6	52	2	15	0	44
9	7	47	4	13	0	7	17	3	15	1	14
10	7	47	4	14	0	7	42	4	13	1	47
11	7	46	4	15	0	8	6	5	10	2	26
12	7	45	4	16	0	8	30	6	5	3	11
13	7	44	4	17	0	8	53	6	54	4	3
14	7	43	4	18	0	9	16	7	39	5	2
15	7	42	4	19	0	9	38	8	10	6	6
16	7	41	4	20	0	9	59	8	55	7	13
17	7	40	4	21	0	10	19	9	26	8	23
18	7	39	4	22	0	10	39	9	56	9	34
19	7	37	4	23	0	10	58	10	24	10	46
20	7	36	4	24	0	11	16	10	52	11	58
21	7	35	4	26	0	11	34	11	22		
22	7	34	4	27	0	11	51	11	55	1	Matin. 12
23	7	32	4	29	0	12	6	0	Soir. 33	2	26
24	7	31	4	30	0	12	22	1	17	3	37
25	7	30	4	31	0	12	36	2	9	4	44
26	7	28	4	32	0	12	49	3	8	5	45
27	7	27	4	34	0	13	2	4	13	6	37
28	7	26	4	35	0	13	14	5	21	7	21
29	7	24	4	36	0	13	25	6	30	7	57
30	7	23	4	38	0	13	35	7	38	8	29
31	7	21	4	39	0	13	44	8	45	8	57

FÉVRIER.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 46 m. le matin et de 47 m. le soir.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	Mardi	S. Ignace.	
2	Mercredi............	PURIFICATION.	
3	Jeudi...............	S. Blaise.	
4	Vendredi............	S. Philéas.	D. Q. le 4, à 8 h. 22 m. du soir.
5	Samedi	Ste Agathe.	
6	DIM. *Sexagésime*.....	S. Vaast.	
7	Lundi	S. Romuald.	
8	Mardi	S. Jean de Matha.	
9	Mercredi............	Ste Apolline.	
10	Jeudi...............	Ste Scolastique.	
11	Vendredi............	S. Séverin.	
12	Samedi	S. Mélèce.	N. L. le 12, à 5 h. 8 m. du soir.
13	DIM. *Quinquagésime*...	S. Lezin.	
14	Lundi	S. Valentin.	
15	Mardi	S. Jovite.	
16	Mercredi............	*Les Cendres*.	
17	Jeudi...............	S. Silvain.	
18	Vendredi............	S. Siméon.	
19	Samedi	S. Moïse.	P. Q. le 19, à 3 h. 8 m. du soir.
20	1er DIM. *Quadragésime*.	S. Eucher.	
21	Lundi	S. Flavien.	
22	Mardi	Ste Isabelle.	
23	Mercredi............	*Q.-temps*. S. Damien.	
24	Jeudi...............	S. Mathias.	
25	Vendredi.	S. Taraisc.	
26	Samedi	S. Porphyre.	P. L. le 26, à 4 h. 59 m. du soir.
27	2e DIM. *Reminiscere*...	Ste Honorine.	
28	Lundi	S. Romain.	

FÉVRIER.

Jours du mois.	LEVER du Soleil.		COUCHER du Soleil.		Temps moy. au midi vrai.			LEVER de la Lune.		COUCHER de la Lune.	
	h.	m.	h.	m.	h.	m.	s.	h.	m.	h.	m.
1	7	20	4	41	0	13	53	8 Soir.	49	9 Matin.	23
2	7	18	4	42	0	14	1	10	52	9	48
3	7	17	4	44	0	14	8	11	54	10	13
4	7	15	4	45	0	14	14			10	39
5	7	14	4	47	0	14	19	0 Matin.	55	11	7
6	7	12	4	49	0	14	23	1	54	11	39
7	7	10	4	50	0	14	27	2	52	0 Soir.	45
8	7	9	4	52	0	14	30	3	47	0	58
9	7	7	4	53	0	14	33	4	39	1	47
10	7	6	4	55	0	14	34	5	28	2	42
11	7	4	4	57	0	14	35	6	10	3	46
12	7	2	4	58	0	14	34	6	49	4	54
13	7	1	5	0	0	14	34	7	23	6	5
14	6	59	5	2	0	14	32	7	54	7	18
15	6	57	5	3	0	14	30	8	24	8	31
16	6	56	5	5	0	14	26	8	52	9	45
17	6	54	5	7	0	14	22	9	23	11	0
18	6	52	5	9	0	14	18	9	55		
19	6	50	5	10	0	14	12	10	32	0 Matin.	14
20	6	49	5	12	0	14	6	11	13	1	26
21	6	47	5	14	0	14	0	0 Soir.	1	2	33
22	6	45	5	16	0	13	52	0	57	3	34
23	6	44	5	17	0	13	44	1	58	4	29
24	6	42	5	19	0	13	36	3	4	5	16
25	6	40	5	21	0	13	26	4	13	5	54
26	6	38	5	23	0	13	16	5	28	6	28
27	6	37	5	24	0	13	6	6	28	6	58
28	6	35	5	26	0	12	55	7	33	7	25

MARS.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 56 m. le matin et de 56 m. le soir.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	Mardi	S. Aubin, évêque.	
2	Mercredi............	S. Simplice.	
3	Jeudi...............	Ste Cunégonde.	
4	Vendredi............	S. Théophile.	
5	Samedi	S. Drausin.	
6	3e DIMANCHE. *Oculi*...	Ste Colette.	D. Q. le 6, à 5 h. 20 m. du soir.
7	Lundi	Ste Perpétue.	
8	Mardi	S. Jean de Dieu.	
9	Mercredi............	Ste Françoise.	
10	Jeudi...............	S. Doctrovée.	
11	Vendredi............	Les 40 Martyrs.	
12	Samedi	S. Pol, évêque.	
13	4e DIMANCHE. *Lætare*..	Ste Euphrasie.	
14	Lundi	S. Lubin, évêque.	N. L. le 14, à 5 h. 59 m. du matin.
15	Mardi	S. Longin.	
16	Mercredi............	S. Cyriaque.	
17	Jeudi...............	Ste Gertrude.	
18	Vendredi............	S. Alexandre.	
19	Samedi	S. Joseph.	
20	5e DIM. *La Passion* ...	S. Joachim.	P. Q. le 20, à 10 h. 27 m. du soir.
21	Lundi	S. Benoît, abbé.	
22	Mardi	S. Épaphrodite.	
23	Mercredi............	S. Victorien.	
24	Jeudi...............	Ste Catherine de S.	
25	Vendredi	ANNONCIATION.	
26	Samedi	S. Ludger, évêque.	
27	6e DIM. *Les Rameaux*..	S. Rupert.	
28	Lundi...............	S. Gontran, roi.	P. L. le 28, à 8 h. 31 m. du matin.
29	Mardi	S. Eustase.	
30	Mercredi............	S. Rieul.	
31	Jeudi...............	Ste Balbine.	

MARS.

Jours du mois.	LEVER du Soleil.		COUCHER du Soleil.		Temps moy. au midi vrai.			LEVER de la Lune.			COUCHER de la Lune.		
	h.	m.	h.	m.	h.	m.	s.	h.		m.	h.		m.
1	6	33	5	28	0	12	43	8	Soir.	38	7	Matin.	51
2	6	31	5	30	0	12	31	9		41	8		15
3	6	29	5	31	0	12	19	10		43	8		41
4	6	28	5	33	0	12	6	11		43	9		9
5	6	26	5	35	0	11	52				9		39
6	6	24	5	37	0	11	38	0	Matin.	42	10		14
7	6	22	5	39	0	11	24	1		39	10		53
8	6	20	5	40	0	11	9	2		32	11		39
9	6	19	5	42	0	10	54	3		21	0	Soir.	31
10	6	17	5	44	0	10	39	4		6	1		31
11	6	15	5	46	0	10	23	4		47	2		37
12	6	13	5	48	0	10	7	5		23	3		47
13	6	11	5	49	0	9	57	5		56	5		0
14	6	10	5	51	0	9	34	6		27	6		16
15	6	8	5	53	0	9	17	6		57	7		33
16	6	6	5	55	0	9	0	7		28	8		50
17	6	4	5	57	0	8	43	8		2	10		7
18	6	2	5	58	0	8	25	8		37	11		22
19	6	1	6	0	0	8	7	9		18			
20	5	59	6	2	0	7	50	10		5	0	Matin.	32
21	5	57	6	4	0	7	31	10		58	1		37
22	5	55	6	6	0	7	13	11		57	2		33
23	5	53	6	8	0	6	55	1	Soir.	2	3		21
24	5	51	6	9	0	6	36	2		8	4		1
25	5	50	6	11	0	6	18	3		15	4		36
26	5	48	6	13	0	5	59	4		22	5		6
27	5	46	6	15	0	5	40	5		28	5		34
28	5	44	6	17	0	5	22	6		32	6		0
29	5	42	6	18	0	5	3	7		36	6		24
30	5	41	6	20	0	4	45	8		39	6		50
31	5	39	6	22	0	4	26	9		41	7		18

AVRIL.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 51 m. le matin et de 51 m. le soir.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	Vendredi.............	*Vendredi-Saint.*	
2	Samedi.............	S. François de Paule.	
3	DIMANCHE...........	PAQUES.	
4	Lundi..............	S. Ambroise.	
5	Mardi..............	S. Vincent.	P. Q. le 5, à 0 h. 12 m. du soir.
6	Mercredi...........	S. Guillaume.	
7	Jeudi..............	S. Hégésippe.	
8	Vendredi...........	S. Gautier.	
9	Samedi.............	S. Hugues, évêque.	
10	1er DIM. *Quasimodo*...	S. Macaire.	
11	Lundi..............	S. Léon.	
12	Mardi..............	S. Jules, pape.	N. L. le 12, à 4 h. 9 m. du soir.
13	Mercredi...........	S. Marcellin.	
14	Jeudi..............	S. Tiburce.	
15	Vendredi...........	S. Paterne.	
16	Samedi.............	S. Calixte.	
17	2e DIMANCHE........	S. Anicet, pape.	
18	Lundi..............	S. Parfait.	
19	Mardi..............	S. Garnier.	P. Q. le 19, à 6 h. 37 m. du matin.
20	Mercredi...........	Ste Ildegonde.	
21	Jeudi..............	S. Anselme.	
22	Vendredi...........	Ste Opportune.	
23	Samedi.............	S. George.	
24	3e DIMANCHE........	Ste Beuve.	
25	Lundi..............	S. Marc, *abstinence.*	
26	Mardi..............	S. Clet, pape.	
27	Mercredi...........	S. Polycarpe.	P. L. le 27, à 0 h. 28 m. du matin.
28	Jeudi..............	S. Vital.	
29	Vendredi...........	S. Robert.	
30	Samedi.............	S. Eutrope.	

AVRIL.

Jours du mois.	LEVER du Soleil. h.	m.	COUCHER du Soleil. h.	m.	Temps moy. au midi vrai. h.	m.	s.	LEVER de la Lune. h.		m.	COUCHER de la Lune. h.		m.
1	5	37	6	24	0	4	8	10	Soir.	41	7	Matin.	47
2	5	35	6	25	0	3	49	11		38	8		19
3	5	34	6	27	0	3	31				8		57
4	5	32	6	29	0	3	13	0	Matin.	33	9		40
5	5	30	6	31	0	2	55	1		23	10		29
6	5	28	6	33	0	2	38	2		9	11		24
7	5	26	6	34	0	2	20	2		50	0	Soir.	26
8	5	25	6	36	0	2	3	3		28	1		33
9	5	23	6	38	0	1	46	4		1	2		44
10	5	21	6	40	0	1	29	4		33	3		58
11	5	19	6	41	0	1	13	5		3	5		15
12	5	18	6	43	0	0	57	5		34	6		33
13	5	16	6	45	0	0	41	6		5	7		52
14	5	14	6	47	0	0	25	6		40	9		12
15	5	12	6	48	0	0	10	7		20	10		28
16	5	11	6	50	11	59	55	8		6	11		37
17	5	9	6	52	11	59	41	8		59			
18	5	7	6	54	11	59	26	9		58	0	Matin.	37
19	5	6	6	55	11	59	12	11		1	1		28
20	5	4	6	57	11	58	59	[illegible]	Soir.	8	2		11
21	5	2	6	59	11	58	46	1		15	2		47
22	5	0	7	0	11	58	33	2		21	3		18
23	4	59	7	2	11	58	21	3		26	3		46
24	4	57	7	4	11	58	9	4		30	4		12
25	4	55	7	5	11	57	58	5		34	4		36
26	4	54	7	7	11	57	47	6		37	5		1
27	4	52	7	9	11	57	37	7		39	5		27
28	4	51	7	10	11	57	27	8		39	5		55
29	4	49	7	12	11	57	17	9		38	6		26
30	4	47	7	13	11	57	9	10		33	7		1

MAI.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 40 m. le matin et de 40 m. le soir.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	4e DIMANCHE........	S. Jacques, S. Philippe.	
2	Lundi...............	S. Athanase.	
3	Mardi...............	Invent. de la Ste Croix.	
4	Mercredi............	Ste Monique.	
5	Jeudi...............	Conversion de S. Aug.	P. Q. le 5, à 3 h. 44 m. du matin.
6	Vendredi............	S. Jean-Porte-Latine.	
7	Samedi..............	S. Stanislas.	
8	5e DIMANCHE........	S. Désiré, évêque.	
9	Lundi. *Les Rogations*..	Translation de S. Nic.	
10	Mardi..............	S. Gordien.	
11	Mercredi............	S. Mamert.	
12	Jeudi...............	ASCENSION.	N. L. le 12, à 0 h. 10 m. du matin.
13	Vendredi............	S. Servais.	
14	Samedi..............	S. Pacôme.	
15	6e DIMANCHE........	S. Isidore.	
16	Lundi...............	S. Honoré.	
17	Mardi..............	S. Pascal.	
18	Mercredi............	S. Félix.	D. Q. le 18, à 4 h. 22 m. du soir.
19	Jeudi...............	S. Célestin.	
20	Vendredi............	S. Bernardin.	
21	Samedi..............	*Vig.-jeûne.* S. Hospice.	
22	DIMANCHE...........	PENTECOTE.	
23	Lundi...............	S. Didier, évêque.	
24	Mardi..............	S. Donatien.	
25	Mercredi............	*Q.-temps.* S. Maximin.	
26	Jeudi...............	S. Philippe de Néri.	P. L. le 26, à 4 h. 10 m. du soir.
27	Vendredi............	S. Hildebert.	
28	Samedi..............	S. Félix.	
29	1er DIMANCHE........	TRINITÉ.	
30	Lundi...............	S. Hubert.	
31	Mardi..............	Ste Pétronille.	

MAI.

Jours du mois.	LEVER du Soleil.		COUCHER du Soleil.		Temps moy. au midi vrai.			LEVER de la Lune.		COUCHER de la Lune.	
	h.	m.	h.	m.	h.	m.	s.	h.	m.	h.	m.
1	4	46	7	15	11	57	0	11 S.	25	7 Matin.	41
2	4	44	7	16	11	56	53			8	27
3	4	43	7	18	11	56	45	0 Matin.	12	9	20
4	4	41	7	20	11	56	39	0	54	10	20
5	4	40	7	21	11	56	33	1	32	11	23
6	4	38	7	23	11	56	27	2	6	0 Soir.	28
7	4	36	7	24	11	56	22	2	38	1	37
8	4	35	7	26	11	56	18	3	6	2	51
9	4	33	7	27	11	56	14	3	35	4	9
10	4	32	7	29	11	56	11	4	5	5	28
11	4	31	7	30	11	56	9	4	38	6	48
12	4	29	7	31	11	56	7	5	14	8	6
13	4	28	7	33	11	56	6	5	58	9	21
14	4	26	7	34	11	56	5	6	49	10	29
15	4	25	7	36	11	56	5	7	47	11	28
16	4	24	7	37	11	56	5	8	51		
17	4	22	7	38	11	56	6	9	58	0 Matin.	14
18	4	21	7	39	11	56	8	11	7	0	54
19	4	20	7	41	11	56	9	0 Soir.	14	1	26
20	4	19	7	42	11	56	12	1	21	1	54
21	4	17	7	43	11	56	15	2	26	2	20
22	4	16	7	44	11	56	18	3	29	2	44
23	4	15	7	46	11	56	22	4	31	3	8
24	4	14	7	47	11	56	27	5	32	3	33
25	4	13	7	48	11	56	32	6	33	4	0
26	4	12	7	49	11	56	38	7	33	4	28
27	4	11	7	50	11	56	44	8	38	5	2
28	4	10	7	51	11	56	50	9	22	5	40
29	4	9	7	52	11	56	57	10	11	6	23
30	4	8	7	53	11	57	5	10	55	7	13
31	4	7	7	54	11	57	13	11	33	8	10

JUIN.

Les jours cr. de 10 m. le matin et 9 m. le soir jusqu'au 21, et décr. de 2 m. jusqu'au 30.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	Mercredi..........	S. Pamphile.	
2	Jeudi..............	FÊTE-DIEU.	
3	Vendredi...........	Ste Clotilde.	D. Q. le 3, à 3 h. 29 m. du soir.
4	Samedi.............	S. Optat.	
5	2e DIMANCHE........	S. Boniface.	
6	Lundi..............	S. Norbert, évêque.	
7	Mardi..............	S. Claude.	
8	Mercredi...........	S. Médard.	
9	Jeudi..............	S. Vincent.	
10	Vendredi...........	S. Edgard.	N. L. le 10, à 7 h. 1 m. du matin.
11	Samedi.............	S. Barnabé.	
12	3e DIMANCHE........	S. Basilide.	
13	Lundi..............	S. Antoine de Padoue.	
14	Mardi..............	S. Basile.	
15	Mercredi...........	S. Guy.	
16	Jeudi..............	S. Fargeau.	
17	Vendredi...........	S. Avit.	P. Q. le 17, à 4 h. 9 m. du matin.
18	Samedi.............	S. Amand.	
19	4e DIMANCHE........	S. Gervais, S. Protais.	
20	Lundi..............	S. Silvère.	
21	Mardi..............	S. Leufroi.	
22	Mercredi...........	S. Paulin.	
23	Jeudi..............	*Vig.-jeûne.* S. Lanfranc.	
24	Vendredi...........	Nativ. S. Jean-Baptiste.	
25	Samedi.............	S. Prosper.	P. L. le 25, à 7 h. 9 m. du matin.
26	5e DIMANCHE........	S. Babolein.	
27	Lundi..............	S. Ladislas, roi.	
28	Mardi..............	*V.-jeûne.* S. Irénée.	
29	Mercredi...........	S. Pierre, S. Paul.	
30	Jeudi..............	Comm. S. Paul.	

JUIN.

Jours du mois.	LEVER du Soleil. h.	m.	COUCHER du Soleil. h.	m.	Temps moy. au midi vrai. h.	m.	s.	LEVER de la Lune. h.	m.	COUCHER de la Lune. h.	m.
1	4	6	7	54	11	57	21			9	10 Matin.
2	4	5	7	55	11	57	30	0	7 Matin.	10	13
3	4	4	7	58	11	57	39	0	38	11	21 Soir.
4	4	4	7	57	11	57	49	1	7	0	31
5	4	3	7	57	11	57	59	1	34	1	44
6	4	2	7	58	11	58	10	2	2	3	0
7	4	1	7	59	11	58	20	2	32	4	17
8	4	1	7	59	11	58	31	3	6	5	35
9	4	0	8	0	11	58	43	3	46	6	51
10	4	0	8	0	11	58	54	4	30	8	5
11	3	59	8	1	11	59	6	5	25	9	9
12	3	59	8	1	11	59	18	6	27	10	3
13	3	58	8	2	11	59	31	7	36	10	47
14	3	58	8	2	11	59	43	8	46	11	23
15	3	58	8	2	11	59	58	9	56	11	53
16	3	57	8	3	0	0	8	11	4		
17	3	57	8	3	0	0	21	0	10 Soir.	0	20 Matin.
18	3	57	8	3	0	0	34	1	15	0	45
19	3	57	8	3	0	0	47	2	18	1	9
20	3	57	8	3	0	1	0	3	20	1	33
21	3	57	8	3	0	1	13	4	20	1	59
22	3	57	8	3	0	1	26	5	20	2	27
23	3	57	8	3	0	1	38	6	19	2	58
24	3	57	8	3	0	1	51	7	13	3	34
25	3	57	8	3	0	2	4	8	4	4	15
26	3	57	8	3	0	2	17	8	50	5	4
27	3	57	8	3	0	2	29	9	30	5	58
28	3	57	8	3	0	2	41	10	5	6	57
29	3	58	8	2	0	2	54	10	37	7	59
30	3	58	8	2	0	3	6	11	6	9	5

JUILLET.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 29 m. le matin et de 30 m. le soir.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	Vendredi...............	S. Martial, évêque.	
2	Samedi..............	Visitation de N. D.	D. Q. le 2, à 11 h. 50 m. du soir.
3	6e DIMANCHE.........	S. Anatole.	
4	Lundi	Transl. de S. Martin.	
5	Mardi...............	Ste Zoé.	
6	Mercredi............	S. Tranquillin.	
7	Jeudi...............	Ste Aubierge.	
8	Vendredi............	Ste Élisabeth.	
9	Samedi..............	S. Cyrille, évêque.	N. L. le 9, à 1 h. 57 m. du soir.
10	7e DIMANCHE........	Ste Félicité.	
11	Lundi...............	Transl. de S. Benoît.	
12	Mardi...............	S. Gualbert.	
13	Mercredi............	S. Turiaf.	
14	Jeudi...............	S. Bonaventure.	
15	Vendredi............	S. Henri, empereur.	
16	Samedi	Notre-Dame du M. C.	P. Q. le 16, à 6 h. 12 m. du soir.
17	8e DIMANCHE........	S. Alexis.	
18	Lundi	S. Clair, évêque.	
19	Mardi	S. Vincent de Paul.	
20	Mercredi............	Ste Marguerite.	
21	Jeudi	S. Victor.	
22	Vendredi............	Ste Madeleine.	
23	Samedi	S. Apollinaire.	
24	9e DIMANCHE........	Ste Christine.	P. L. le 24, à 9 h. 14 m. du soir.
25	Lundi...............	S. Jacques S. Christophe.	
26	Mardi...............	Transl. de S. Marcel.	
27	Mercredi............	S. Pantaléon.	
28	Jeudi...............	Ste Anne.	
29	Vendredi............	Ste Marthe	
30	Samedi..............	S. Abdon.	
31	10e DIMANCHE.......	S. Germain d'Auxerre.	

JUILLET.

Jours du mois.	LEVER du Soleil. h.	m.	COUCHER du Soleil. h.	m.	Temps moy. au midi vrai. h.	m.	s.	LEVER de la Lune. h.	m.	COUCHER de la Lune. h.	m.
1	3	58	8	1	0	3	18	11 S.	32	10 Mat.	14
2	3	59	8	1	0	3	29			11	25
3	3	59	8	0	0	3	41	0 Matin.	0	0 Soir.	38
4	4	0	8	0	0	3	52	0	24	1	50
5	4	0	8	0	0	4	3	0	57	3	5
6	4	1	7	59	0	4	13	1	32	4	20
7	4	2	7	58	0	4	23	2	14	5	35
8	4	2	7	58	0	4	33	3	4	6	44
9	4	3	7	57	0	4	43	4	3	7	43
10	4	4	7	56	0	4	52	5	9	8	32
11	4	4	7	55	0	5	1	6	19	9	14
12	4	5	7	54	0	5	9	7	31	9	49
13	4	6	7	54	0	5	17	8	40	10	18
14	4	7	7	53	0	5	24	9	48	10	45
15	4	8	7	52	0	5	31	10	52	11	10
16	4	9	7	51	0	5	37	0 Soir	0	11	34
17	4	10	7	50	0	5	43	1	4	11	58
18	4	11	7	49	0	5	48	2	6		
19	4	12	7	48	0	5	53	3	7	0 Matin.	25
20	4	13	7	47	0	5	57	4	6	0	55
21	4	14	7	46	0	6	0	5	2	1	29
22	4	15	7	45	0	6	3	5	55	2	9
23	4	16	7	43	0	6	6	6	43	2	55
24	4	17	7	42	0	6	8	7	28	3	48
25	4	18	7	41	0	6	9	8	4	4	46
26	4	20	7	40	0	6	10	8	37	5	50
27	4	21	7	38	0	6	10	9	6	6	54
28	4	22	7	37	0	6	9	9	35	8	2
29	4	24	7	36	0	6	8	10	2	9	13
30	4	25	7	34	0	6	6	10	29	10	24
31	4	27	7	32	0	6	4	10	59	11	35

B

AOÛT.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 48 m. le matin et de 48 m. le soir.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	Lundi...............	Ste Sophie.	D. Q. le 1, à 5 h. 51 m. du matin.
2	Mardi...............	S. Étienne, pape.	
3	Mercredi............	Invent. de S. Étienne.	
4	Jeudi...............	S. Dominique.	
5	Vendredi............	S. Yon, martyr.	
6	Samedi..............	Transfigurat. de N. S.	
7	11e DIMANCHE........	Susc. de la Ste Croix.	N. L. le 7, à 10 h. 13 m. du soir.
8	Lundi...............	S. Justin, martyr.	
9	Mardi...............	S. Romain	
10	Mercredi............	S. Laurent, martyr.	
11	Jeudi...............	Susc. Sainte-Couronne.	
12	Vendredi............	Ste Claire.	
13	Samedi..............	*Vig.-jeûne.* S. Hippolyte	
14	12e DIMANCHE........	S. Eusèbe.	
15	Lundi...............	ASSOMPTION.	P. Q. le 15, à 10 h. 33 m. du matin.
16	Mardi...............	S. Roch.	
17	Mercredi............	S. Mammès.	
18	Jeudi...............	Ste Hélène.	
19	Vendredi............	S. Louis, évêque.	
20	Samedi..............	S. Bernard, abbé.	
21	13e DIMANCHE........	Ste Chantal.	
22	Lundi...............	S. Symphorien.	
23	Mardi...............	S. Sidoine.	P. L. le 23, à 10 h. 15 m. du matin.
24	Mercredi............	S. Barthélemi.	
25	Jeudi...............	S. LOUIS, roi de France.	
26	Vendredi............	S. Zéphyrin.	
27	Samedi..............	S. Césaire.	
28	14e DIMANCHE........	S. Augustin.	
29	Lundi...............	S. Méderic, abbé.	
30	Mardi...............	S. Fiacre.	D. Q. le 30, à 10 h. 57 m. du matin.
31	Mercredi............	S. Ovide.	

AOÛT.

Jours du mois.	LEVER du Soleil.		COUCHER du Soleil.		Temps moy. au midi vrai.			LEVER de la Lune.		COUCHER de la Lune.	
	h.	m.	h.	m.	h.	m.	s.	h.	m.	h.	m.
1	4	28	7	31	0	6	1	11	S. 30	0	(Soir.) 44
2	4	29	7	30	0	5	58			2	3
3	4	30	7	29	0	5	54	0	(Matin.) 8	3	18
4	4	32	7	28	0	5	49	0	53	4	27
5	4	33	7	26	0	5	44	1	46	5	29
6	4	35	7	25	0	5	39	2	47	6	23
7	4	36	7	23	0	5	32	3	55	7	7
8	4	38	7	22	0	5	25	5	6	7	45
9	4	39	7	20	0	5	18	6	19	8	17
10	4	41	7	19	0	5	10	7	29	8	45
11	4	42	7	17	0	5	1	8	39	9	11
12	4	44	7	16	0	4	52	9	47	9	37
13	4	45	7	14	0	4	42	10	52	10	1
14	4	47	7	12	0	4	32	11	54	10	28
15	4	48	7	11	0	4	21	0	(Soir.) 56	10	57
16	4	50	7	9	0	4	9	1	58	11	30
17	4	52	7	8	0	3	57	2	54		
18	4	53	7	6	0	3	45	3	48	0	(Matin.) 8
19	4	55	7	4	0	3	31	4	39	0	52
20	4	57	7	3	0	3	18	5	24	1	41
21	4	58	7	1	0	3	4	6	4	2	36
22	5	0	6	59	0	2	49	6	40	3	38
23	5	1	6	58	0	2	34	7	12	4	44
24	5	3	6	56	0	2	19	7	41	5	54
25	5	5	6	54	0	2	3	8	10	7	5
26	5	7	6	53	0	1	46	8	38	8	17
27	5	8	6	51	0	1	30	9	7	9	30
28	5	10	6	49	0	1	13	9	39	10	44
29	5	12	6	48	0	0	55	10	14	11	57
30	5	13	6	46	0	0	37	10	54	1	(Soir.) 10
31	5	15	6	44	0	0	19	11	42	2	20

SEPTEMBRE.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 53 m. le matin et de 53 m. le soir.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	Jeudi	S. Leu et S. Gilles.	
2	Vendredi	S. Lazare.	
3	Samedi	S. Grégoire.	
4	15e DIMANCHE	Ste Rosalie.	
5	Lundi	S. Bertin, abbé.	
6	Mardi	S. Éleuthère.	N. L. le 6, à 8 h. 42 m. du matin.
7	Mercredi	S. Cloud, prêtre.	
8	Jeudi	NATIVITÉ de N. D.	
9	Vendredi	S. Omer, évêque.	
10	Samedi	S. Nicolas de Tolentin.	
11	16e DIMANCHE	S. Hyacinthe.	
12	Lundi	S. Raphaël.	
13	Mardi	S. Maurille.	
14	Mercredi	Exaltation Ste-Croix.	P. Q. le 14, à 4 h. 51 m. du matin.
15	Jeudi	S. Nicomède.	
16	Vendredi	Ste Euphémie.	
17	Samedi	S. Lambert.	
18	17e DIMANCHE	S. Jean Chrysostome.	
19	Lundi	S. Janvier.	
20	Mardi	S. Eustache.	
21	Mercredi	*Q.-temps.* S. Mathieu.	P. L. le 21, à 10 h. 5 m. du soir.
22	Jeudi	S. Maurice.	
23	Vendredi	Ste Thècle.	
24	Samedi	S. Andoche.	
25	18e DIMANCHE	S. Firmin, évêque.	
26	Lundi	S. Cyprien.	
27	Mardi	S. Côme et S. Damien.	
28	Mercredi	S. Céran, évêque.	D. Q. le 28, à 4 h. 38 m. du soir.
29	Jeudi	S. Michel.	
30	Vendredi	S. Jérôme.	

SEPTEMBRE.

Jours du mois.	LEVER du Soleil. h.	m.	COUCHER du Soleil. h.	m.	Temps moy. au midi vrai. h.	m.	s.	LEVER de la Lune. h.	m.	COUCHER de la Lune. h.	m.
1	5	17	6	42	0	0	1			3 (Soir.)	24
2	5	18	6	41	11	59	43	0 (Matin.)	42	4	19
3	5	20	6	39	11	59	24	1	46	5	7
4	5	22	6	37	11	59	5	2	55	5	48
5	5	24	6	35	11	58	45	4	5	6	21
6	5	25	6	34	11	58	25	5	16	6	51
7	5	27	6	32	11	58	6	6	27	7	18
8	5	29	6	30	11	57	46	7	36	7	48
9	5	31	6	28	11	57	25	8	42	8	12
10	5	32	6	27	11	57	5	9	48	8	36
11	5	34	6	25	11	56	44	10	51	9	4
12	5	36	6	23	11	56	24	11	53	9	35
13	5	38	6	21	11	56	3	0 (Soir.)	52	10	11
14	5	40	6	20	11	55	42	1	47	10	53
15	5	41	6	18	11	55	21	2	39	11	39
16	5	43	6	16	11	54	59	3	27		
17	5	45	6	14	11	54	38	4	9	0 (Matin.)	33
18	5	47	6	12	11	54	17	4	46	1	33
19	5	48	6	11	11	53	56	5	19	2	36
20	5	50	6	8	11	53	35	5	51	3	44
21	5	52	6	7	11	53	14	6	20	4	56
22	5	54	6	5	11	52	53	6	48	6	9
23	5	56	6	4	11	52	32	7	17	7	23
24	5	57	6	2	11	52	11	7	48	8	40
25	5	59	6	0	11	51	50	8	23	9	56
26	6	1	5	58	11	51	30	9	3	11	10
27	6	3	5	56	11	51	9	9	50	0 (Soir.)	21
28	6	5	5	55	11	50	49	10	45	0	27
29	6	6	5	53	11	50	30	11	47	2	25
30	8	8	5	51	11	50	10			3	15

OCTOBRE.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 54 m. le matin et de 54 m. le soir.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	Samedi.	S. Remi, évêque.	
2	19e DIMANCHE.	Sts Anges gardiens.	
3	Lundi.	S. Denis l'Aréopagite.	
4	Mardi.	S. François d'Assise.	
5	Mercredi.	Ste Aure.	N. L. le 5, à 9 h. 53 m. du soir.
6	Jeudi.	S. Bruno.	
7	Vendredi.	Ste Julie.	
8	Samedi.	*Vigile-j.* Ste Brigitte.	
9	20e DIMANCHE.	S. Denis, évêque.	
10	Lundi.	S. Géréon.	
11	Mardi.	S. Nicaise.	
12	Mercredi.	S. Wilfrid.	
13	Jeudi.	S. Gérand.	
14	Vendredi.	S. Caliste, pape.	P. Q. le 14, à 0 h. 9 m. du matin.
15	Samedi.	Ste Thérèse.	
16	21e DIMANCHE.	S. Gal, abbé.	
17	Lundi.	S. Cerboney.	
18	Mardi.	S. Luc, évangéliste.	
19	Mercredi.	S. Savinien.	
20	Jeudi.	S. Caprais.	
21	Vendredi.	Ste Ursule.	P. L. le 21, à 8 h. 54 m. du matin.
22	Samedi.	S. Mellon.	
23	22e DIMANCHE.	S. Hilarion.	
24	Lundi.	S. Magloire.	
25	Mardi.	S. Crépin, S. Crépinien.	
26	Mercredi.	S. Evariste.	
27	Jeudi.	S. Frumence.	
28	Vendredi.	S. Simon et S. Jude.	D. Q. le 28, à 0 h. 12 m. du matin.
29	Samedi.	S. Faron, évêque.	
30	23e DIMANCHE.	S. Lucain.	
31	Lundi.	*Vigile-jeûne.* S. Quentin.	

OCTOBRE.

Jours du mois.	LEVER du Soleil. h.	m.	COUCHER du Soleil. h.	m.	Temps moy. au midi vrai. h.	m.	s.	LEVER de la Lune. h.	m.	COUCHER de la Lune. h.	m.
1	6	10	5	49	11	49	51	0 Matin.	51	3 Soir.	57
2	6	12	5	47	11	49	32	2	3	4	31
3	6	13	5	46	11	49	13	3	12	5	2
4	6	15	5	44	11	46	55	4	22	5	29
5	6	17	5	42	11	48	37	5	30	5	55
6	6	19	5	40	11	48	19	6	37	6	22
7	6	21	5	39	11	47	2	7	43	6	46
8	6	22	5	37	11	47	45	8	48	7	13
9	6	24	5	35	11	47	29	9	50	7	42
10	6	26	5	33	11	47	13	10	51	8	16
11	6	28	5	31	11	46	57	11	49	8	55
12	6	29	5	30	11	46	42	0 Soir.	41	9	40
13	6	31	5	28	11	46	27	1	30	10	31
14	6	33	5	26	11	46	13	2	14	11	27
15	6	35	5	24	11	45	59	2	52		
16	6	37	5	23	11	45	46	3	26	0 Matin.	26
17	6	38	5	21	11	45	34	3	56	1	31
16	6	40	5	19	11	45	22	4	26	2	40
19	6	42	5	17	11	45	10	4	53	3	54
20	6	43	5	16	11	44	59	5	22	5	8
21	6	45	5	14	11	44	49	5	52	6	25
22	6	47	5	12	11	44	40	6	26	7	42
23	6	49	5	11	11	44	31	7	5	8	59
24	6	50	5	9	11	44	23	7	50	10	16
25	6	52	5	7	11	44	15	8	42	11	27
26	6	54	5	5	11	44	9	9	42	0 Soir.	26
27	6	55	5	4	11	44	3	10	49	1	20
28	6	57	5	2	11	43	58	11	58	2	4
29	6	59	5	0	11	43	53			2	40
30	7	1	4	59	11	43	50	1 Mat.	9	3	12
31	7	2	4	57	11	43	47	2	15	3	39

NOVEMBRE.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 41 m. le matin et de 41 m. le soir.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	Mardi	TOUSSAINT.	
2	Mercredi	*Les Morts.*	
3	Jeudi	S. Marcel.	
4	Vendredi	S. Charles, évêque.	N. L. le 4, à 1 h. 47 m. du soir.
5	Samedi	Ste Berthile.	
6	24e DIMANCHE	S. Léonard.	
7	Lundi	S. Florent.	
8	Mardi	Stes Reliques.	
9	Mercredi	S. Mathurin.	
10	Jeudi	S. Léon-le-Grand.	
11	Vendredi	S. Martin, évêque.	
12	Samedi	S. René, évêque.	P. Q. le 12, à 6 h. 55 m. du soir.
13	25e DIMANCHE	S. Gendulfe.	
14	Lundi	S. Bertrand.	
15	Mardi	S. Maclou.	
16	Mercredi	S. Edme.	
17	Jeudi	S. Agnan, évêque.	
18	Vendredi	Ste Aude.	
19	Samedi	Ste Élisabeth.	P. L. le 19, à 7 h. 7 m. du soir.
20	26e DIMANCHE	S. Edmond.	
21	Lundi	Présentation de N. D.	
22	Mardi	Ste Cécile.	
23	Mercredi	S. Clément.	
24	Jeudi	S. Séverin, sol.	
25	Vendredi	Ste Catherine.	
26	Samedi	Ste Geneviève des Ard.	D. Q. le 26, à 10 h. 37 m. du matin.
27	1er DIMANCHE	AVENT.	
28	Lundi	S. Maximin.	
29	Mardi	S. Saturnin.	
30	Mercredi	S. André, apôtre.	

NOVEMBRE.

Jours du mois.	LEVER du Soleil. h.	m.	COUCHER du Soleil. h.	m.	Temps moy. au midi vrai. h.	m.	s.	LEVER de la Lune. h.	m.	COUCHER de la Lune. h.	m.
1	7	4	4	55	11	43	45	3 Matin.	23	4 Soir.	3
2	7	5	4	54	11	43	44	4	29	4	28
3	7	7	4	52	11	43	43	5	36	4	53
4	7	9	4	51	11	43	44	6	40	5	18
5	7	10	4	50	11	43	45	7	43	5	48
6	7	12	4	48	11	43	47	8	45	6	18
7	7	13	4	46	11	43	50	9	44	6	54
8	7	15	4	44	11	43	53	10	39	7	35
9	7	16	4	43	11	43	53	11	28	8	22
10	7	18	4	41	11	44	3	0 Soir.	13	9	15
11	7	19	4	40	11	44	10	0	53	10	13
12	7	21	4	38	11	44	17	1	27	11	15
13	7	22	4	37	11	44	24	1	57		
14	7	24	4	35	11	44	33	2	26	0 Matin.	21
15	7	25	4	34	11	44	43	2	53	1	29
16	7	27	4	33	11	44	53	3	20	2	41
17	7	28	4	31	11	45	4	3	49	3	57
18	7	29	4	30	11	45	16	4	21	5	14
19	7	31	4	29	11	45	29	4	56	6	33
20	7	32	4	27	11	45	42	5	37	7	51
21	7	33	4	26	11	45	57	6	27	9	6
22	7	35	4	25	11	46	12	7	25	10	14
23	7	36	4	24	11	46	28	8	32	11	13
24	7	37	4	22	11	46	45	9	42	0 Soir.	2
25	7	38	4	21	11	47	3	10	54	0	41
26	7	39	4	20	11	47	21			1	14
27	7	40	4	19	11	47	40	0 Matin.	4	1	41
28	7	41	4	18	11	48	0	1	12	2	6
29	7	42	4	17	11	48	21	2	17	2	31
30	7	43	4	16	11	48	43	3	21	2	53

DÉCEMBRE.

Les jours décr. de 12 m. le m. et 11 le s. jusq. 21, et croiss. de 2 m. le m. et 2 le s. du 22 jusq. 31.

Jours du mois.	JOURS DE LA SEMAINE.	NOMS DES SAINTS.	PHASES de la Lune.
1	Jeudi	S. Éloi.	
2	Vendredi	S. François-Xavier.	
3	Samedi	S. Anthème.	
4	2e DIMANCHE	Ste Barbe.	N. L. le 4, à 7 h. 57 m. du matin.
5	Lundi	S. Sabas, abbé.	
6	Mardi	S. Nicolas, évêque.	
7	Mercredi	Ste Fare.	
8	Jeudi	CONCEPTION.	
9	Vendredi	Ste Gorgonie.	
10	Samedi	Ste Valère.	
11	3e DIMANCHE	S. Fuscien.	
12	Lundi	Ste Constance.	P. Q. le 12, à 11 h. 31 m. du soir.
13	Mardi	Ste Luce.	
14	Mercredi	*Q.-temps.* S. Nicaise.	
15	Jeudi	S. Mesmin.	
16	Vendredi	Ste Adélaïde.	
17	Samedi	Ste Olympiade.	
18	4e DIMANCHE	S. Gatien, évêque.	
19	Lundi	Ste Meuris.	P. L. le 19, à 5 h. 20 m. du matin.
20	Mardi	S. Philogone.	
21	Mercredi	S. Thomas, apôtre.	
22	Jeudi	S. Chérémon.	
23	Vendredi	Ste Victoire.	
24	Samedi	*Vigile-jeûne.* S. Yves, év.	
25	DIMANCHE	NOËL.	
26	Lundi	S. Étienne.	D. Q. le 26, à 0 h. 20 m. du matin.
27	Mardi	S. Jean l'Évangéliste.	
28	Mercredi	Sts Innocens.	
29	Jeudi	S. Thomas de Cantorb.	
30	Vendredi	Ste Colombe.	
31	Samedi	S. Silvestre.	

DÉCEMBRE.

Jours du mois.	Lever du Soleil. h.	m.	Coucher du Soleil. h.	m.	Temps moy. au midi vrai. h.	m.	s.	Lever de la Lune. h.	m.	Coucher de la Lune. h.	m.
1	7	44	4	15	11	49	5	4	25 Matin.	3	16 Soir.
2	7	45	4	14	11	49	28	5	29	3	42
3	7	46	4	13	11	49	51	6	29	4	12
4	7	47	4	13	11	50	15	7	29	4	46
5	7	48	4	12	11	50	40	8	25	5	26
6	7	49	4	11	11	51	5	9	17	6	10
7	7	49	4	10	11	51	31	10	5	7	1
8	7	50	4	10	11	51	57	10	47	7	57
9	7	51	4	9	11	52	23	11	23	8	56
10	7	51	4	8	11	52	51	11	53	9	58
11	7	52	4	8	11	53	18	0	20 Soir.	11	3
12	7	52	4	7	11	53	46	0	45		
13	7	53	4	7	11	54	14	1	8	0	11 Matin.
14	7	53	4	7	11	54	43	1	34	1	21
15	7	54	4	6	11	55	11	2	3	2	34
16	7	54	4	6	11	55	40	2	36	3	52
17	7	54	4	6	11	56	10	3	15	5	11
18	7	54	4	6	11	56	39	4	1	6	27
19	7	55	4	5	11	57	9	4	55	7	40
20	7	55	4	5	11	57	38	5	57	8	44
21	7	55	4	5	11	58	8	7	6	9	40
22	7	55	4	5	11	58	38	8	21	10	27
23	7	55	4	5	11	59	8	9	35	11	3
24	7	55	4	5	11	59	38	10	47	11	39
25	7	55	4	5	0	0	8	11	55	11	59
26	7	55	4	5	0	0	38			0	24 Soir.
27	7	54	4	6	0	1	8	1	1 Matin.	0	47
28	7	54	4	6	0	1	38	2	4	1	11
29	7	54	4	6	0	2	7	3	8	1	36
30	7	53	4	7	0	2	36	4	10	2	[illegible]
31	7	53	4	7	0	3	6	5	16	2	34

ÉPOQUES.

Année de la Période julienne .... 6544.
depuis la première Olympiade d'Iphitus .... 2607.
de la fondation de Rome, selon Varron .... 2584.
de l'Époque de Nabonassar .... 2578.
de l'Ère chrétienne .... 1831.

L'année 1245 des Turcs a commencé le 3 Juillet 1829, et finira le 21 Juin 1830, selon l'usage de Constantinople.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE POUR 1831.

Nombre d'or	8.	Indiction romaine	4.
Épacte	XVII.	Lettre dominicale	B.
Cycle solaire	20.		

Déclinaison de l'aiguille aimantée (Ouest) : 1818, 22° 26'; 1827, environ 27°.

FÊTES MOBILES.

La Septuagésime, le 30 Janvier.	La Pentecôte, le 22 Mai.
Les Cendres, le 16 Février.	La Trinité, le 29 Mai.
Pâques, le 3 Avril.	La Fête-Dieu, le 2 Juin.
Les Rogations, les 9, 10 et 11 Mai.	L'Avent, le 27 Novembre.
L'Ascension, le 12 Mai.	

FÊTES OBSERVÉES EN FRANCE.

Pâques, 3 Avril.	Assomption, 15 Août.
Ascension, 12 Mai.	Toussaint, 1er Novembre.
Pentecôte, 22 Mai.	Noël, 25 Décembre.

QUATRE-TEMPS.

Février, 23, 25 et 26.	Septembre, 21, 23 et 24.
Mai, 25, 27 et 28.	Décembre, 14, 16 et 17.

HEURES DES MARÉES

DANS LES PORTS PRINCIPAUX,

Aux jours des nouvelles et pleines Lunes.

	h.	m.		h.	m.
Bayonne...........	3	30	Lorient...........	3	30
Bordeaux...........	7	45	Mont-Saint-Michel..	6	30
Boulogne..........	10	40	Rochefort.........	4	15
Brest..............	3	33	Rochelle (la)......	3	45
Calais.............	11	45	Rouen....	1	15
Cherbourg.........	7	45	Saint-Jean de Luz..	3	30
Dieppe............	10	30	Saint-Malo.........	6	00
Dunkerque.........	11	45	Saint-Vallery......	10	15
Gravelines.........	0	00	Tréguier..........	7	30
Havre (le).........	9	15	Vannes...........	3	45
Honfleur...........	9	15			

Pour connaître l'heure à laquelle la mer est pleine dans un des ports ci-dessus, il faut ajouter à l'heure de l'indication de la marée autant de fois 48 minutes qu'il s'est écoulé de jours depuis la nouvelle ou la pleine lune.

Si la somme de ces 48 minutes réunies à l'heure de la marée excède douze heures, l'excédant sera également l'heure de la pleine mer.

EXTRAIT

DES LOIS ET RÉGLEMENS

Sur le fait de la Poste aux chevaux.

AVERTISSEMENT.

L'ORDONNANCE du 17 mai 1817 a supprimé l'Administration des postes aux chevaux; elle est réunie, sous le titre de *Division*, à l'Administration des postes.

MM. les Inspecteurs des postes sont chargés de la surveillance des deux services.

EXTRAIT de la Loi du 9 Décembre 1798.

ART. Ier. L'ÉTABLISSEMENT général des Postes aux chevaux est maintenu dans toute l'étendue de la France.

II. Nul autre que les maîtres de poste munis d'une commission spéciale ne pourra établir de relais particuliers, relayer, ou conduire, à titre de louage, des voyageurs d'un relais à un autre, à peine d'être contraint de payer, par forme d'indemnité, le prix de la course, au profit des maîtres de poste et des postillons qui auront été frustrés.

III. La prohibition portée au précédent article ne s'étend point aux conducteurs de petites voitures non suspendues, connues sous le nom de *pataches* ou *carrioles*, et allant à petites ou grandes journées dans l'intérieur de la France, non plus qu'à ceux de toute autre voiture de louage allant constamment à petites journées et sans relayer.

IV. Il est défendu à tout maître de poste de relayer quiconque aurait contrevenu aux dispositions des articles précédens, sous peine de payer

lui-même la course aux maîtres de poste et postillons à qui elle serait due à titre d'indemnité.

V. Sont exceptés les relais qui seraient établis ponr le service des voitures publiques partant à jour et heure fixes, et annoncées par affiches, et le transport des dépêches partout où les maîtres de poste n'en seraient pas chargés, lorsque ces relais seront bornés an service qui leur est attribué.

Est également excepté le cas où un relais de poste se trouverait dégarni.

VI. Les maîtres de poste ne sont point sujets an droit de patente pour l'exercice public dont ils sont chargés; ils sont seulement astreints à faire enregistrer lenr commission au greffe de leurs municipalités respectives.

PRIX DE LA COURSE.

XXII. Le prix de la course est fixé à 1f 50c par cheval et par poste, et à 75c pour les guides.

NOTA. Depuis long-temps les courriers sont dans l'usage de payer les guides sur le même pied que les chevaux; l'Administration ne peut qu'approuver cette augmentation, et, en indiquant le prix déterminé par la loi, elle se propose seulement d'assurer aux courriers la faculté de restreindre les guides à leur fixation primitive, toutes les fois qu'ils auront à se plaindre de l'insubordination des postillons.

XXIII. Il est défendu à tout postillon d'exiger aucune rétribution audelà des guides fixées par la loi, d'insulter les courriers ou de leur donner aucun sujet de plainte, sous peine, en cas de récidive, de destitution, sans préjudice des peines qui pourront leur être infligées par les tribnnaux.

XXIV. Ponr constater la contravention aux dispositions de l'article précédent, il sera tenu, par chaque maître de poste, un registre, coté et paraphé par le maire de la commnne, de la sitnation des relais. Les courriers pourront consigner leurs plaintes dans ce registre.

Les inspecteurs arrêteront et relèveront ce registre à chaque tournée, et en feront rapport à l'Administration.

NOTA. Tout postillon qui insulterait des femmes voyageant en poste, et qui tiendrait devant elles des propos grossiers ou commettrait quelque indécence, sera renvoyé sans certificat, au reçu de l'avis qui en aura été donné à l'Administration.

SERVICE DES MALLES-POSTE.

MALLES DE 1re SECTION.

De Paris à
- Calais, par Clermont, Amiens, Abbeville.
- Clermont, par Moulins, Gannat et Riom.
- Lille, par Senlis, Saint-Quentin, Cambrai.
- Mézières, par Soissons, Reims, Rethel.
- Strasbourg, par Chaalons, Metz, Saverne.
- Besançon, par Troyes, Dijon, Dôle.
- Lyon, par Auxerre, Autun, Mâcon.
- Toulouse, par Orléans, Limoges, Cahors.
- Bordeaux, par Blois, Poitiers, Angoulême.
- Nantes, par Chartres, le Mans, Angers.
- Brest, par Alençon, Rennes, Saint-Brieuc.
- Caen, par Bonnières, Évreux, Lisieux.

MALLES DE 2e SECTION.

De Paris à Rouen, par Gisors et Écouis.
De Chaalons à Nancy, par Vitry et Bar-le-Duc.
De Troyes à Mulhausen, par Chaumont et Belfort.
De Moulins à Lyon, par Roanne et Tarare.
De Lyon à Strasbourg, par Besançon et Colmar.
De Lyon à Marseille, par Valence et Avignon.
D'Avignon à Toulouse, par Montpellier et Narbonne.
De Toulouse à Bayonne, par Auch et Pau.
De Bordeaux à Toulouse, par Agen et Montauban.
De Bordeaux à Bayonne, par Langon et Mont-de-Marsan.

Il y a quatre places dans les malles de première section, et trois dans celles de seconde section. Le prix de chaque place est de 1 fr. 50 cent. par poste.

Les guides des postillons qui conduisent les malles-poste étant à la charge de l'Administration, les voyageurs n'ont rien à leur donner.

Les malles-poste, dont le passage est régulier, ne sont point assujetties, quant au rang, à l'ordre établi dans le service. Les chevaux destinés à leur conduite sont prêts à l'avance : elles sont relayées dès qu'elles arrivent, et partent immédiatement après.

Dans cet état de choses, les malles-poste dépassent toutes les voitures qui les précèdent, et avec d'autant plus de raison, que, les chevaux qui sont réservés pour elles ne devant dans aucun cas être détournés de cette destination, il ne peut jamais en résulter le moindre préjudice pour les voyageurs.

RÉGLEMENT D'ORDRE ET DE POLICE,

Du 1er Prairial an VII [20 Mai 1799], en exécution de l'article XXVI de la loi du 19 Frimaire an VII [9 décembre 1798].

§ 1er. *Des Maîtres de poste et Postillons.*

MAÎTRES DE POSTE.

Art. Ier. Les maîtres de poste doivent résider à leur relais, où leur présence est constamment nécessaire pour y maintenir l'ordre, l'activité et la subordination, dont ils répondent personnellement.

RESPONSABILITÉ DES MAÎTRES DE POSTE.

VI. Les maîtres de poste sont civilement responsables des accidens arrivés par le fait de leurs postillons, ou par l'emploi de chevaux qu'ils auraient dû réformer.

POSTE DE RAFRAÎCHISSEMENT.

IX. Dans le cas d'un relais vacant ou abandonné, les deux maîtres de poste voisins sont tenus de se communiquer sur-le-champ, et sans attendre l'ordre du conseil d'administration.

Lorsqu'il n'en résultera qu'une course de deux postes et démie, les maîtres de poste ne pourront prétendre à aucun dédommagement; mais si la course se trouve plus étendue, il leur sera payé, indépendamment du prix ordinaire pour les distances parcourues, une demi-poste d'augmentation, pour tenir lieu du rafraîchissement des chevaux, jusqu'à concurrence de trois postes et demie, et le prix d'une poste entière, lorsque la course surpassera cette dernière distance, et jusqu'à concurrence de cinq postes, terme au-delà duquel ils ne peuvent être tenus de se communiquer.

REGISTRE D'ORDRE.

X. Les maîtres de poste sont tenus de présenter, à la première réquisition des courriers qui auraient des plaintes à faire, le registre que lesdits maîtres de poste doivent avoir à cet effet, conformément à l'article XXIV de la loi du 9 décembre 1798.

DÉFENSE DE FOURNIR DES CHEVAUX À TITRE DE LOUAGE.

XII. Il est expressément defendu aux maitres de poste de faire l'état de loueur de chevaux, même en prenant patente, à peine de destitution : ils peuvent néanmoins se charger de la conduite des voitures publiques annoncées par affiches, et partant à jour et heure fixes.

Nota. Il leur est également et très-expressément défendu de se servir de la voie des papiers publics, ainsi que de cartes imprimées ou faites à la main,

pour provoquer les courriers à donner la préférence à une route sur une autre qui aurait la même destination.

Enfin, les courriers ayant le droit de se faire conduire dans les auberges qui leur conviennent, les postillons sont tenus de prendre leurs ordres à cet égard et de s'y conformer.

POSTILLONS.

XIII. Tout postillon doit être âgé de seize ans au moins.

NOTA. Cette condition tient essentiellement à la responsabilité des maîtres de poste.

ÉCUSSONS DES POSTILLONS.

XVIII. Les postillons en course doivent être porteurs, au bras, d'une plaque ou écusson qui indique le nom du relais auquel ils sont attachés, et le numéro de leur rang.

NOTA. La plaque doit être aux armes du Roi.

L'infraction à cette disposition sera punie, pour la première fois, par la mise à pied pendant dix jours; pour la deuxième fois, pendant un mois, et en cas de récidive, par la destitution.

§ 2. *SERVICE À FRANC-ÉTRIER.*

ART. Ier. Tout courrier à franc-étrier qui n'accompagne pas une voiture, doit avoir un postillon monté pour lui servir de guide.

II. Un seul postillon ne peut conduire que trois courriers à franc-étrier; s'il y a quatre courriers, il faut deux postillons.

§ 7. *DU CHARGEMENT DES CHEVAUX ET VOITURES.*

ART. I.er Tout courrier à franc-étrier ne peut faire porter au cheval qu'il monte que ce que peuvent contenir en menus effets les poches de la selle. S'il y a un porte-manteau, il doit être porté en croupe par le postillon, pourvu toutefois qu'il n'excède point le poids de 15 kilogrammes ou 30 livres.

NOTA. Le poids d'une selle avec ses étriers, y compris les menus effets que peuvent contenir les sacoches, est fixé à 20 kil. ou 40 liv. Toute selle qui excéderait ce poids étant dangereuse pour les chevaux, les maîtres de poste sont autorisés à ne pas permettre que les courriers s'en servent, sauf à leur en fournir une autre jusqu'au relais suivant.

II. Les voitures montées sur deux roues, ayant brancard, celles montées sur quatre roues, à un seul fond et ayant limonière, ne pourront être chargées, sur le derrière, de plus de 100 livres, et sur le devant, de plus de 40 livres.

Ce chargement pourra consister dans une vache, soit entière, soit en deux parties, et dans une malle.

§ 9. ***Police et ordre dans le service.***

POLICE INTÉRIEURE.

ART. 1er. Il doit y avoir, dans l'écurie de chaque maître de poste, de la lumière pendant la nuit, et un postillon de garde, afin de ne pas

faire attendre les courriers : le postillon de garde allant en course, un autre doit le remplacer.

PAIEMENT DE LA COURSE.

II. Le prix de la course, conformément au tarif, doit être payé au maître de poste avant le départ du courrier.

ORDRE DANS LE SERVICE.

III. Le service des malles-poste, pour lequel au surplus les maîtres de poste doivent tenir des chevaux en réserve, et celui des courriers ou porteurs d'ordre du Gouvernement, doivent être faits de préférence à tous autres.

Hors ces deux cas, les courriers doivent être servis, dans les postes, selon l'ordre de leur arrivée, ou de celle de leur avant-courrier, quand ils en ont un qui les précède.

NOTA. Il est arrivé que des voyageurs ont contesté la préférence que doivent avoir dans le service les personnes qui se font précéder par un courrier pour retenir et faire préparer les chevaux qui leur sont nécessaires.
L'usage des avant-courriers est d'une institution très-ancienne ; il n'a point été aboli, et toute contestation à cet égard ne peut pas être fondée.

DROIT EXCLUSIF DES POSTILLONS.

IV. Les postillons attachés à un relais doivent seuls en conduire les chevaux; les courriers ne peuvent les faire remplacer par qui que ce soit.

COURRIERS À FRANC-ÉTRIER.

V. Les courriers à franc-étrier ne peuvent se servir de brides à eux appartenant; ils ne doivent pas passer le postillon qui les conduit; et le maître de la poste à laquelle ils arriveraient sans leur postillon, ne doit point leur donner de chevaux avant que ce dernier ne soit arrivé, qu'il n'ait reconnu l'état des chevaux et déclaré la course et les guides payées.

AVANT-COURRIERS.

VI. Les avant-courriers ne peuvent devancer que d'une poste la voiture qu'ils précèdent : il leur est défendu de partir, et aux maîtres de poste de leur fournir des chevaux, avant l'arrivée de la voiture au relais; et s'ils partent plus d'un quart d'heure après, il leur sera donné un guide.

ORDRE DANS LA COURSE.

VII. Les postillons ne peuvent se devancer sur la route, et doivent marcher dans l'ordre où ils sont partis du relais, à moins qu'un accident ne soit survenu à celui qui précède.

Cette disposition ne concerne ni le service des malles-poste, ni celui des estafettes.

ÉCHANGE DES CHEVAUX.

VIII. Il est défendu aux postillons, lorsqu'ils se rencontrent vers le

milieu de leur course, d'échanger leurs chevaux, à moins qu'ils n'aient obtenu le consentement respectif des courriers.

DURÉE DE LA COURSE.

La course d'une poste devant se faire, dans les localités ordinaires, dans une heure, les postillons ne pourront s'arrêter sans permission que pour laisser souffler leurs chevaux.

ORDRE ESSENTIEL POUR LA SÛRETÉ DES COURRIERS.

Il est expressément défendu aux postillons de quitter leurs chevaux, sons aucun prétexte, pendant la durée de la course.

En cas de contravention, ils seront exemplairement punis par l'Administration, sans préjudice de la responsabilité qu'ils auraient encourue, eux et les maîtres de poste, pour les accidens qui en seraient résultés.

INSUFFISANCE MOMENTANÉE DES CHEVAUX.

IX. Lorsque tous les chevaux d'une poste suffisamment garnie sont en course, les courriers doivent attendre que les chevaux soient de retour et aient rafraîchi; mais si le manque de chevaux provient de ce qu'un relais n'est pas suffisamment monté, alors les postillons seront tenus de passer avec tout ou partie seulement de leurs chevaux, après toutefois les avoir fait rafraîchir. Ils ne pourront en aucun cas être forcés à passer plus d'un relais.

ROUTES DE TRAVERSE.

X. Les maîtres de poste ne peuvent être forcés à fournir des chevaux pour les routes de traverse; cependant ils sont autorisés à conduire les courriers dans lesdites routes, à prix défendu, de manière toutefois que le service du relais ne puisse en souffrir.

MAISONS DE CAMPAGNE.

XI. Les maisons de campagne situées sur les grandes routes ou à proximité seront toujours servies au départ par le relais le plus voisin; mais à l'arrivée les courriers pourront se faire conduire par les autres relais, sans être obligés de relayer au plus voisin, pourvu toutefois que la distance qui le sépare de la maison de campagne n'excède pas une lieue, qui, DANS CE CAS, ne doit être comptée que pour une demi-poste.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES VOYAGEURS.

XII. Les maîtres de poste ne peuvent être contraints à fournir des chevaux pour être attelés à une voiture avec d'autres que ceux employés au service de la poste.

XIII. Les courriers ne doivent point forcer ni maltraiter les chevaux: dans le cas où ils se seraient portés à cet excès, et que par suite un ou plusieurs chevaux seraient mis hors de service ou viendraient à périr, ils seront tenus d'en payer le prix au maître de poste, suivant l'estimation

qui en sera faite par experts, et sur le procès-verbal qui en sera dressé en présence de l'agent municipal des lieux où le délit aura été commis.

SERVICE SUR LES PAYS ÉTRANGERS.

XIV. Les maîtres de poste qui conduiront à un relais sur les pays étrangers, sont autorisés à se faire payer sur le pied de monnaie étrangère.

DROITS À LA CHARGE DES COURRIERS.

XV. Les droits de bac, d'entretien des routes, de pont ou barrière, sont à la charge des courriers, et indépendans du prix de la course et des guides.

CHEVAUX RENVOYÉS OU RETARDÉS.

XVI. Tous ceux qui feront venir des chevaux de poste et les renverront sans s'en servir, paieront le prix d'une poste, et les guides dans la même proportion, à titre de dédommagement.

Ceux qui les auront fait venir et ne partiront pas de suite, paieront une demi-poste de plus, et les guides dans la même proportion, par chaque heure de retard.

NOTA. Les courriers dont la voiture viendrait à casser pendant le parcours d'un relais à un autre, sans que l'accident puisse être attribué à l'incapacité du postillon ou à la mauvaise qualité des chevaux, paieront, à titre de dédommagement, un quart de poste pour chaque heure de retard.

POSTILLONS ET CHEVAUX RETENUS LA NUIT.

XVII. Les courriers paieront soixante-quinze centimes par chaque homme et par chaque cheval toutes les fois que par la fermeture des portes d'une commune, ou autre empêchement de cette nature, ils seront forcés de coucher et ne pourront revenir à leur relais.

NOTA. Le temps nécessaire pour le retour doit être calculé à raison d'une demi-heure de rafraîchissement, et d'une heure et demie par poste pour la course.

Dans les villes où les courriers ont la faculté, moyennant une rétribution déterminée, de faire ouvrir les portes pendant la nuit pour entrer ou pour sortir, les maîtres de poste ne peuvent réclamer que le remboursement de cette rétribution, qui est à la charge du courrier, et qui doit être payée double, lorsque la rentrée des chevaux doit précéder l'heure ordinaire de l'ouverture des portes.

DISTANCES SUPPLÉMENTAIRES.

Il est accordé, à l'entrée et à la sortie de quelques villes, des distances dites *supplémentaires*; on en trouvera le tableau immédiatement avant l'État général des postes. Les relais dans ce cas sont désignés par l'astérisque * qui renvoie au tableau.

Les distances supplémentaires sont payées, tant pour le prix des courses que pour celui des guides, en sus des distances réelles et conformément au tarif.

POSTE ROYALE.

A l'entrée et à la sortie des lieux où le Roi fait son séjour momentanément, la première poste se paie double, mais à compter seulement de l'heure de minuit qui suit le jour où Sa Majesté est arrivée, et jusqu'à minuit après le jour qu'elle en est partie.

NOTA. Lorsque la poste royale se paie, les distances supplémentaires ne sont pas dues.

PASSE-PORTS.

Dans toute l'étendue du royaume, les maîtres de poste ne pourront donner des chevaux à aucun courrier se présentant pour la première fois pour prendre la poste, s'il n'exhibe un passe-port délivré conformément aux lois et réglemens de police.

PERMIS DE POSTE.

Les permis de poste sont indispensables aux courriers qui veulent sortir de Paris avec leurs propres chevaux pour prendre la poste à l'un des relais situés dans le rayon de quinze lieues, sur les routes environnant Paris.

Le bureau des permis est établi dans le local de la poste aux chevaux, à Paris; ils s'y délivrent *gratis* sur la représentation d'un passe-port.

INVITATION AUX VOYAGEURS.

Les courriers sont fortement invités à donner connaissance à M. le Directeur général, de toutes les infractions qui auraient lieu de la part des maîtres de poste ou des postillons, soit au tarif ci-contre, soit aux articles des lois et réglemens qui le précèdent.

Ce n'est que par la connaissance des abus que l'on peut prendre des mesures pour les faire cesser; et l'indulgence des courriers à cet égard produit réellement un mal public.

EXPLICATION ESSENTIELLE.

Dans les réglemens des postes, tous les voyageurs en poste sont ordinairement désignés sous la dénomination générale de *courriers*. Cette expression, en pareil cas, s'applique à toute sorte de personnes, et non pas exclusivement aux courriers de profession.

AVIS.

Il importe aux courriers de se bien pénétrer, non-seulement du Tarif, mais encore du développement qui le suit, afin qu'ils puissent connaître la division à laquelle leur voiture appartient, et satisfaire aux réclamations qui sont dans le cas de leur être faites au sujet de la concession du cheval de renfort.

ORDONNANCE DU ROI

Qui modifie le Tarif de la Poste aux chevaux.

Au château des Tuileries, le 1.er Mars 1829.

CHARLES, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre,

A tous ceux qui ces présentes verront, salut.

Considérant que certaines dispositions du Tarif de la poste aux chevaux paraissent onéreuses aux voyageurs et donnent souvent matière à des contestations,

Qu'il importe de faciliter autant qu'il est possible le service des relais et de faire jouir le public de tous les avantages compatibles avec l'intérêt bien entendu des maîtres de poste;

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'état des finances;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

Art. 1.er A compter du 1.er mai prochain, le prix d'un franc cinquante centimes par cheval et par poste, fixé par les anciens réglemens, ne se paiera plus que pour les chevaux réellement employés tant dans les localités ordinaires que dans celles où l'usage du cheval de renfort est prescrit.

Il sera payé un franc par poste en sus du prix des chevaux pour chaque personne excédant le nombre que comportent le genre et l'attelage des voitures, conformément au tableau annexé à la présente ordonnance.

2. Un enfant âgé de plus de dix ans sera compté pour une personne;

Un enfant de dix ans et au-dessous ne sera point compté dans le prix de la course;

Deux enfans de dix ans et au-dessous compteront pour une personne.

Il sera payé en sus cinquante centimes par poste pour chaque enfant de dix ans et au-dessous excédant le nombre de deux.

Dans aucun cas, les enfans du premier âge, c'est-à-dire

âgés de moins de trois ans, ne seront comptés dans le prix de la course.

3. L'ancien Tarif et les anciens réglemens seront exécutés dans tous les points auxquels il n'est point dérogé par les présentes.

4. Notre ministre secrétaire d'état des finances est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en notre château des Tuileries, le 1.er Mars de l'an de grâce 1829, et de notre règne le cinquième.

Signé CHARLES.

Par le Roi :

Le Ministre Secrétaire d'état des finances,

Signé Roy

Pour copie conforme :

Le Conseiller d'état, Directeur général des postes,

DE VILLENEUVE.

(Suit le Tarif.)

Tarif de la Poste aux Chevaux.

1.re DIVISION.	NOMBRE de personnes.	NOMBRE de chevaux.	PRIX à payer pour chaque cheval.	PRIX total des chevaux par poste.	NOMBRE de postillons.
Chaises ou cabriolets..	1, 2.	2.	1f 50c	3f 00c	1.
	3.	3.	1. 50.	4. 50.	1.
Petites calèches à un seul fond avec *timon*....	1, 2.	2.	1. 50.	3. 00.	1.
S'il se trouve une troisième personne, il sera payé 1 franc par poste en sus du prix des chevaux. S'il y a plus de trois personnes, la calèche sera considérée comme berline et suivra les réglemens de la 3.e division.					
2.e DIVISION. *Limonières.*					
Voitures fermées et coupées, et calèches avec *brancard*.........	1, 2, 3.	3.	1. 50.	4. 50.	1.
Il sera payé 1 franc par poste en sus pour chaque personne excédant le nombre de trois.					
3.e DIVISION. *Berlines.*					
Voitures fermées ou non à deux fonds égaux et calèches à deux fonds avec *timon*........	1, 2, 3, 4.	4.	1. 50.	6. 00.	2.
S'il y a une cinquième personne, il sera payé 1 franc par poste en sus.					
Les mêmes voitures....	6.	6.	1. 50.	9. 00.	2.
Il sera payé 1 franc par poste en sus pour chaque personne excédant le nombre de six.					

EXPLICATION.

Chacun des chevaux attelés, compris le cheval de renfort dans les localités où il est accordé, se paye à raison de 1 fr. 50 cent. par poste.

Il est dû en outre 1 franc par poste pour chaque personne excédant le nombre porté à la première colonne du tableau du tarif selon les différentes espèces de voitures.

Les enfans du premier âge, c'est-à-dire ayant moins de trois ans, ne devant, dans aucun cas, être comptés dans le prix des courses, il s'ensuit que, s'il se trouve dans la même voiture un enfant de trois à dix ans avec un ou plusieurs enfans du premier âge, il ne sera rien dû pour aucun d'eux.

Le nombre de chevaux énoncé à la 2e colonne du tableau du Tarif doit être réellement attelé. Les courriers ne sont pas obligés de payer ceux qui manqueraient à cet effectif, à moins d'une composition à l'amiable.

Chaque voiture peut être chargée d'une vache, soit en une, soit en deux parties, et d'une malle, sauf l'exception ci-après:

Les petites calèches de la 1re division du Tarif ne peuvent être chargées que d'une malle seulement, ou d'une vache.

CHEVAL DE RENFORT.

Il est accordé un cheval de renfort dans certaines postes, à cause de la difficulté des chemins et de la longueur des distances.

Cette concession a lieu, soit pour toute l'année, soit pour six mois seulement, qui commencent au 1er novembre et finissent au 30 avril. Les maîtres de poste n'en jouissent qu'autant qu'ils y sont autorisés par les indications du livre de poste, ou, à défaut, par une autorisation spéciale de l'Administration des postes, qu'ils doivent représenter aux courriers.

Ladite concession est applicable,

1° Aux chaises, cabriolets et calèches de la 1re division, lorsque ces voitures sont chargées de deux personnes ; une personne seule en est exempte.

Nota. Sont exceptés les cabriolets à deux roues et *à soufflet*, pourvu qu'ils n'aient ni malle ni vache.

Des personnes, surtout les voyageurs de commerce, ont coutume de se servir de voitures extrêmement lourdes, soit chaises de poste, calèches ou cabriolets, et dont le chargement en effets et marchandises excède le poids déterminé par l'article 2 du § 7 du réglement d'ordre et de police relaté ci-dessus.

Ces sortes de voitures ne peuvent être traînées par moins de trois chevaux, dans les localités où le cheval de renfort est accordé, et par conséquent elles doivent le prix de ce renfort, lors même qu'elles ne contiennent qu'une seule personne.

2° Aux limonières, dès qu'elles sont chargées de plus d'une personne.

Nota. Sont exceptées les calèches à brancard.

Le prix du cheval de renfort (1f 50c par poste) se paie en sus du prix des chevaux fixé par le Tarif.

Le cheval de renfort doit être attelé. Les maîtres de poste ne peuvent en exiger le paiement lorsqu'ils ne l'attellent pas.

Cependant, comme il faudrait atteler le cheval de renfort en arbalète sur les calèches de la 1re division et sur les limonières de la 2.e, et que cette sorte d'attelage occasionne souvent de graves accidens, le maître de poste peut offrir de suppléer à ce renfort en fournissant des chevaux d'une qualité supérieure, et les courriers peuvent, dans leur propre intérêt, consentir à payer le prix du cheval de renfort sans qu'il soit attelé; mais cette composition ne peut avoir lieu que par consentement mutuel.

Quant aux cabriolets à deux roues, comme l'on peut toujours y atteler un 3e cheval de front, il n'y a pas lieu à une composition semblable, et il faut toujours que le cheval de renfort soit attelé pour que le paiement en soit dû.

Toutes les fois qu'un cabriolet, en raison du nombre de personnes qu'il contient, se trouve attelé de trois chevaux, la concession du cheval de renfort n'y est plus applicable.

De même dans les localités où le cheval de renfort s'attelle sur une calèche de la 1re division du tarif, chargée de trois personnes, on paiera seulement le prix des trois chevaux, et il ne sera rien dû pour la troisième personne.

DÉVELOPPEMENT DU TARIF.

Chaque espèce de voiture a un attelage et une contenance qui lui sont propres. Par exemple, un cabriolet doit naturellement contenir deux personnes, et être conduit par un postillon et deux chevaux; une limonière, contenir trois personnes, être conduite par un postillon et trois chevaux; une berline, contenir quatre personnes ou six au plus, être conduite par deux postillons et quatre ou six chevaux. Il est également naturel que le courrier paie la poste en raison du nombre de chevaux qu'il emploie.

Le Tarif doit donc supposer cette double condition, que les voitures seront chargées du nombre de personnes qui leur est propre, et qu'elles seront attelées du nombre de chevaux que comporte aussi leur espèce.

Telle est la base du Tarif, et celle du prix qu'il détermine primitivement pour chaque sorte de voiture.

Mais, lorsque, par un surcroît de charge, vous dénaturez, pour ainsi dire, votre voiture, vous dérangez dès-lors les proportions du Tarif. Si telle voiture qui doit naturellement contenir trois personnes, en porte quatre, il faut nécessairement payer un supplément au prix convenu; car une personne de plus ne doit pas être transportée *gratis*, et le maître de poste doit être dédommagé du surcroît de charge et de fatigue qu'en ressentent ses chevaux.

En conséquence on paiera 1 franc par poste en sus du prix des chevaux, pour chaque personne excédant le nombre que comportent l'espèce et l'attelage de la voiture.

On proportionne le nombre de chevaux à celui des personnes autant que la disposition des voitures le permet. Ainsi on attelle jusqu'à trois chevaux aux cabriolets, et jusqu'à six aux berlines. On a évité de com-

prendre dans les attelages ordinaires aucun cheval qui dût être placé en arbalète, parce que cela exposerait les voitures et les voyageurs à de graves inconvéniens.

Cependant le cheval de renfort doit s'atteler sur toute sorte de voitures, fût-ce en arbalète, partout où il est accordé, à moins d'une composition contraire et expresse. La concession de ce cheval supplémentaire étant réduite à des localités difficiles qui rendent un renfort indispensable, il faut bien, dans de telles circonstances, subir les inconvéniens qui résultent d'un mauvais attelage. D'ailleurs l'habitude les rend moindres dans ces relais particuliers, et le train de la course étant ralenti par la nature des chemins, le danger n'est plus le même.

PRIX DE COMPOSITION.

Les maîtres de poste peuvent déroger aux droits que le Tarif leur accorde sous le rapport du nombre de chevaux dont les voitures doivent être attelées, s'ils les conduisent alors *à prix de composition.* Cette dérogation est purement facultative. Toute dérogation au tarif doit être convenue d'avance et par consentement mutuel entre les voyageurs et les maîtres de poste.

CALCUL *proportionnel de ce qui doit être payé par les Courriers aux Maîtres de poste.*

DISTANCES.	NOMBRE DE CHEVAUX, ET LEUR PRIX.									
	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
1 quart de poste.	0^f 38^c	0^f 75^c	1^f 13^c	1^f 50^c	1^f 88^c	2^f 25^c	2^f 63^c	3^f	3^f 38^c	3^f 75^c
Demi-poste.....	0 75	1 50	2 25	3 00	3 75	4 50	5 25	6	6 75	7 50
3 quarts de poste.	1 13	2 25	3 38	4 50	5 63	6 75	7 88	9	10 13	11 25
1 poste.........	1 50	3 00	4 50	6 00	7 50	9 00	10 50	12	13 50	15 00
1 poste 1 quart..	1 88	3 75	5 63	7 50	9 38	11 25	13 13	15	16 88	18 75
1 poste et demie.	2 25	4 50	6 75	9 00	11 25	13 50	15 75	18	20 25	22 50
1 poste 3 quarts.	2 63	5 25	7 88	10 50	13 13	15 75	18 38	21	23 63	26 25
2 postes........	3 00	6 00	9 00	12 00	15 00	18 00	21 00	24	27 00	30 00
2 postes 1 quart.	3 38	6 75	10 13	13 50	16 88	20 25	23 63	27	30 38	33 75
2 postes et demie.	3 75	7 50	11 25	15 00	18 75	22 50	26 25	30	33 75	37 50
2 postes 3 quarts.	4 13	8 25	12 38	16 50	20 63	24 75	28 88	33	37 13	41 25
3 postes........	4 50	9 00	13 50	18 00	22 50	27 00	31 50	36	40 50	45 00
3 postes 1 quart.	4 88	9 75	14 63	19 50	24 38	29 25	34 13	39	43 88	48 75
3 postes et demie.	5 25	10 50	15 75	21 00	26 25	31 50	36 75	42	47 25	52 50
3 postes 3 quarts.	5 63	11 25	16 88	22 50	28 13	33 75	39 38	45	50 63	56 25
4 postes........	6 00	12 00	18 00	24 00	30 00	36 00	42 00	48	54 00	60 00

POLICE DES ROUTES DE POSTE.

Réglement du 28 Août 1808.

Les rouliers, voituriers, charretiers, sont tenus de céder la moitié du pavé aux courriers de la malle, aux voyageurs en poste et aux voitures publiques, à peine de 50 francs d'amende, et du double en cas de récidive, sans préjudice des peines corporelles portées au réglement de police. Les postillons et les conducteurs de diligence sont autorisés à faire, en cas de contravention, leur déclaration à l'officier de police à leur arrivée, en faisant connaître le nom du roulier ou voiturier d'après sa plaque. Le délit est poursuivi à la diligence de M. le procureur du Roi.

SERVICE DES ESTAFETTES.

Il est expressément défendu aux maîtres de poste de se charger de faire transporter en estafettes les dépêches des particuliers sur leur seule réquisition; ils ne doivent fournir des chevaux et postillons pour ce service, que sur la demande expresse des directeurs des postes.

TABLEAU

DES RELAIS QUI JOUISSENT, SOIT À LA SORTIE, SOIT À L'ENTRÉE, SOIT À L'UNE COMME À L'AUTRE, D'UNE DISTANCE SUPPLÉMENTAIRE.

*Les relais indiqués au présent Tableau sont désignés, dans le Livre de poste, par l'astérisque *.*

PARIS	Il est dû, tant à l'entrée qu'à la sortie, une poste en sus de la distance marquée sur l'État.
ALENÇON ...	Il est dû un quart de poste sur toutes ses sorties, en sus de la distance, sans réciprocité.
AMIENS	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
ANGERS......	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, à sa sortie sur Saint-Mathurin seulement, sans réciprocité.
ANGOULÊME ..	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes les sorties, lorsqu'on relaye dans la ville.
ARRAS.......	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur l'Arbret et sur Lens; ce dernier relais a seul droit à la réciprocité.
AUXERRE	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur ses sorties, sans réciprocité.
BESANÇON	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, à sa sortie sur Saint-Vit seulement, sans réciprocité.
BORDEAUX....	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
BREST........	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, à l'entrée comme à la sortie de Brest.
CAEN........	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
CALAIS	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.

CAMBRAY . . .	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité, tant pour le parcours de la ville et de ses faubourgs, qu'à raison des déviations que pourraient occasionner les travaux de fortification.
CANALS.	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur Montauban.
CHAALONS-SUR-MARNE.	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
DIEPPE.	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
DIJON	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
DOUAY	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
DUNKERQUE . .	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
FONTAINEBL. . .	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
LAON.	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, tant à l'entrée qu'à la sortie de Laon.
LE HAVRE . . .	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
LILLE.	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
LIMOGES.	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
LYON	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, à l'entrée, et une poste à la sortie de Lyon.
MARSEILLE (B.-du-Rhône).	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
MAUBEUGE . . .	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, pour entrer à Mons (*Poste étrangère*).

Metz	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
Mézières	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
Montauban (Tarn-et-Gar.)	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, avec réciprocité de Canals à Montauban.
Montiéramé	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur Troyes.
Nancy	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
Nantes	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
Nismes	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, à sa sortie sur Saint-Gervasy et Uchan, sans réciprocité.
Orléans	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties : le relais de la Ferté-Saint-Aubin a seul droit à la réciprocité.
Pau	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
Reims	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
Rennes	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
Rochefort	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
Rouen	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
S.-Germain-en-Laye	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, sur Versailles.

S.t-Quentin..	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, snr toutes ses sorties, sans réciprocité.
Soissons.....	Il est dû un qnart de poste, en sus de la distance, snr toutes ses sorties. Vaurains a seul droit à la réciprocité.
Strasbourg..	Il est dû une demi-poste, en sns de la distance, sur toutes ses sorties : le relais d'Ittenheim a seul droit à la réciprocité.
Toulon......	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur ses sorties, sans réciprocité.
Toulouse....	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur Montbert, et une demi-poste sur Saint-Jory, Castanet, Leguevin, Viviers et Noé, avec réciprocité d'un quart de poste seulement, de Saint-Jory et de Leguevin à Tonlonse.
Tours.......	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, sans réciprocité.
Troyes......	Il est dû une demi-poste, en sus de la distance, sur toutes ses sorties, avec réciprocité d'un quart de poste de Montiéramé à Troyes.
Valenciennes	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur tontes ses sorties, sans réciprocité.
Velaine.....	Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, sur Nancy.
Versailles...	Il est dû nne demi-poste, en sns de la distance, sur tontes ses sorties : le relais de Saint-Germain-en-Laye a seul droit à la réciprocité.

ÉTAT GÉNÉRAL
DES POSTES ET RELAIS,
POUR L'AN 1831.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 1.	
ROUTE DE PARIS À ABBEVILLE (*Somme*).	
1re, par Beauvais (*voyez* page 91)...............	18 *trois q.*
2e, par Amiens (*voyez* page 90)................	20 *trois q.*
D'ABBEVILLE À ARRAS, 9 postes un quart.	
D'ABBEVILLE à Beaumetz..................	2 *et dem.*
Beaumetz à Doullens....................	2 *et dem.*
Doullens à ARRAS (*voyez* page 56)............	4 *un q.*
D'ABBEVILLE À DUNKERQUE, 16 postes.	
D'ABBEVILLE à Canchy..................	1.
Canchy à Hesdin....................	3.
Hesdin à Fruges....................	2.
Fruges à Avroult....................	2.
Avroult à Saint-Omer..................	2.
Saint-Omer à Cassel..................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 m. s. réc.	
Cassel à Bergues....................	2 *et dem.*
Bergues à DUNKERQUE *..................	1.
De Bergues à Rousbrugge (*poste étrangère*).....	1 *trois q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Abbeville au Havre, 19 postes trois quarts.	
D'Abbeville à Valines	2.
Valines à Eu	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois; et pour l'année, d'Eu à Valines.	
Eu à Tocqueville	1 *et dem.*
Tocqueville à Dieppe *	2.
Dieppe * au Bourg-d'Un	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Bourg-d'Un à Saint-Vallery	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois; et pour l'année, de Saint-Vallery à Bourg-d'Un.	
Saint-Vallery à Cany	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, de Cany à Saint-Vallery, sans réciprocité.	
Cany à Fécamp	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Fécamp à Goderville	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
Goderville à Épouville	1 *et dem.*
Épouville au Havre *	2.
Nota. On s'embarque au Havre pour Honfleur.	
N° 2.	
Route de PARIS à AGEN (*Lot-et-Garonne*). 76 postes et demie.	
De Paris à Limoges (*voyez* page 189)	49.
Limoges à Périgueux (*voyez* page 125)	12.
Périgueux à Agen (*voyez* page 67)	15 *et dem.*
N° 3.	
Route de PARIS à ALBY (*Tarn*). 99 postes trois quarts.	
De Paris à Toulouse (*voyez* page 189)	90 *trois q.*
Nota. De Toulouse à Alby la route n'est pas montée.	
Toulouse * à Monbert	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 m. s. réc.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Monbert à la Pointe-Saint-Sulpice............	2.
La Pointe-Saint-Sulpice à Gaillac..............	2 *et dem.*
Gaillac à ALBY..............................	2 *et dem.*
N° 4.	
ROUTE DE PARIS À ALENÇON.	
1re, par Mortagne (*voyez* page 83).............	24 *un q.*
2e, par Regmalard, 24 postes un quart.	
De PARIS à DREUX (*voyez* page 83).............	10 *un q.*
Dreux à Morvillette..........................	1 *et dem.*
Morvillette à Châteauneuf-en-Thimerais........	1.
Châteauneuf à Saint-Jean-des-Murgers.........	2 *et dem.*
Saint-Jean à Regmalard......................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Regmalard à Bellême........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 m. s. réc.	
Bellême à Mamers..........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Mamers à Neufchâtel (vacant)................	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Neufchâtel à ALENÇON *......................	1 *trois q.*
D'ALENÇON À CAEN, 12 postes un quart.	
D'ALENÇON* à Séez..........................	2 *et dem.*
Séez à Argentan............................	2 *trois q.*
Argentan à Falaise.........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Falaise à Langannerie.......................	2.
Langannerie à CAEN *.......................	2 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re division, p. 6 mois, de Caen à Langannerie.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'ALENÇON AU MANS.	
Voyez route d'Alençon à Tours..................	6.
2e, par Saint-Côme, 9 postes un quart.	
D'ALENÇON * à Neufchâtel (vacant)..............	1 *trois q.*
Neufchâtel à Mamers........................	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Mamers à Saint-Côme........................	1 *un q.*
Saint-Côme à Bonnétable....................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Bonnétable à Savigné..	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Savigné au MANS............................	1 *et dem.*
D'ALENÇON À TOURS, 16 postes.	
D'ALENÇON * à la Hutte......................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
La Hutte à Beaumont........................	1
Beaumont à la Bazoge.......................	2.
La Bazoge au MANS..........................	1 *et dem.*
MANS à Écommoy.............................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Écommoy au Château-du-Loir.................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Château-du-Loir à la Roue..................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
La Roue à Tours*...........................	2 *et dem.*
N° 5.	
ROUTE DE PARIS À AMIENS (*Somme*).	
1re, par Chantilly (*voyez* page 90).............	15 *et dem.*
2e, par Beauvais, 15 postes et demie.	
De PARIS à BEAUVAIS (*voyez* page 91)...........	8 *et dem.*
BEAUVAIS à AMIENS (*voyez* page 70)............	7.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
3e, par Mondidier, 16 postes.	
De PARIS à Saint-Just (*voyez* page 90)	9 *et dem.*
Saint-Just à Montdidier	3.
Montdidier à Moreuil	2.
Moreuil à AMIENS *	2 *et dem.*
D'AMIENS À ARRAS.	
1re, par Doullens (*voyez* page 56)	8.
2e, par Bapaume, 8 postes trois quarts.	
D'AMIENS * à Albert	3 *et dem.*
Albert à Ervillers	3 *un q.*
Ervillers à ARRAS	2.
D'AMIENS À DIEPPE, 13 postes et demie.	
D'AMIENS à Neufchâtel (*voyez* page 57)	8.
Neufchâtel à Pommereval	2.
Pommereval à DIEPPE (*voyez* page 178)	3 *et dem.*
D'AMIENS À DUNKERQUE, 18 postes et demie.	
D'AMIENS à Aire (*voyez* page 109)	11 *trois q.*
Aire à Hazebrouck	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Hazebrouck à Cassel	1 *et dem.*
Cassel à DUNKERQUE (*voyez* page 51)	3 *et dem.*
D'AMIENS AUX EAUX DE FORGES.	
D'AMIENS à Neufchâtel (*voyez* page 57)	8.
Neufchâtel à FORGES	3.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'AMIENS À LILLE.	
1re, par Arras, 13 postes trois quarts.	
D'AMIENS * à Talmas........................	2.
Talmas à Doullens........................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois. de Doullens à Talmas.	
Doullens à l'Arbret........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
L'Arbret à ARRAS *........................	2 *un q.*
ARRAS * à Lens *........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois, de Lens à Arras.	
Lens à Carvin........................	1 *et dem.*
Carvin à LILLE *........................	2 *un q.*
2e, par Péronne, 18 postes un quart.	
D'AMIENS à Péronne (*voyez* ci-dessous)........	6.
Péronne à Fins........................	2.
Fins à Bonavy........................	1 *et dem.*
Bonavy à Cambray*........................	1 *et dem.*
Cambray à LILLE (*voyez* page 123)...........	7 *un q.*
D'AMIENS À MÉZIÈRES, 24 postes un quart.	
D'AMIENS * à Villers-Bretonneux................	2.
Villers-Bretonneux à Faucaucourt.............	2 *un q.*
Faucaucourt à Péronne........................	1 *trois q.*
Péronne à Beauvois........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Beauvois à SAINT-QUENTIN*........	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
SAINT-QUENTIN* à Origny........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Origny à Guise........................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Guise à Leschelle	1 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Leschelle à la Capelle	1 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
La Capelle à MÉZIÈRES (*voyez* page 124)	8 *un q.*
D'AMIENS À REIMS, 21 postes.	
D'AMIENS* à Moreuil	2 *et dem.*
Moreuil à Montdidier	2.
Montdidier à Cuvilly	2.
Cuvilly à Compiègne	2 *et dem.*
Compiègne à Jaulzy	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Jaulzy à Soissons*	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Soissons* à Braine	2 *un q.*
Braine à REIMS (*voyez* page 144)	4 *trois q.*
D'AMIENS à ROUEN, 13 postes un quart.	
D'AMIENS* à Quevauvillers	2.
Quevauvillers à Poix	1.
Poix à Aumale	2.
Aumale à Neufchâtel	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Neufchâtel à la Boissière	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
La Boissière au Vert-Galant	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Vert-Galant à Rouen*	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
D'AMIENS À SAINT-QUENTIN.	
1re, par Péronne (*voyez* page 56)	9 *et dem.*
2e, par Roupy, 10 postes.	
D'AMIENS à Beauvois (*voyez* page 56)	8.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Beauvois à Roupy........................	1.
Roupy à SAINT-QUENTIN *...................	1.
De Beauvois à Ham........................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
N° 6.	
ROUTE DE PARIS À ANGERS (*Maine-et-Loire*).	
1re, par le Mans (*voyez* page 155)............	36 *trois q.*
2e, par Vendôme.	
De PARIS à ANGERS (*voyez* page 156)............	43.
3e, par Orléans, 43 postes et demie.	
De PARIS à TOURS (*voyez* page 74)............	29 *et dem.*
TOURS à ANGERS (*voyez* page 156)............	14.
D'ANGERS À LAVAL, 8 postes trois quarts.	
D'ANGERS au Lion-d'Angers..................	2 *et dem.*
Lion-d'Angers à Château-Gontier.............	2 *trois q.*
Château-Gontier à LAVAL....................	3 *et dem.*
De Château-Gontier à Sablé	3 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
N° 7.	
ROUTE DE PARIS À ANGOULÊME (*Charente*).	
Par Orléans (*voyez* page 74.)..................	59 *un q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
Par Chartres, 58 postes trois quarts.	
De PARIS à TOURS (*voyez* page 156).............	29.
TOURS à ANGOULÊME (*voyez* page 75)..........	29 *trois q.*

N° 8.

ROUTE DE PARIS À ANTIBES,

121 postes trois quarts.

De PARIS à LYON (*voyez* page 128).............	59 *et dem.*
LYON à AIX (*voyez* page 134).............	39 *trois q.*
Aix à Châteauneuf-le-Rouge.............	1 *et dem.*
Châteauneuf à la Grande-Pugère.............	1 *trois q.*
La Grande-Pugère à Tourves.............	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Tourves à Brignolles.............	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Brignolles à Flassans (vacant).............	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Flassans au Luc.............	1.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Luc à Vidauban.............	1 *trois q.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour 6 mois.	
Vidauban au Muy.............	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Muy à Fréjus.............	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Fréjus à l'Esterel.............	2.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
L'Esterel à Cannes.............	3.
De Cannes à l'Esterel, un cheval de renfort sur les voit. de la 1re et de la 2e division, pour l'année, sans réc.	
Nota. Les maîtres de poste de Fréjus, l'Esterel et Cannes, sont autorisés à employer et à faire payer un second postillon pour la conduite des limonières qui seront attelées de quatre chevaux, d'après les concessions dont ils jouissent, et qui sont indiquées ci-dessus.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Cannes à Antibes	2.
D'Antibes à Grasse (vacant)	2 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
De Cannes à Grasse (vacant)	2.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
Nota. Au départ de Grasse, le service appartiendra à celui des deux relais sur lequel le courrier se dirigera, soit Cannes, soit Antibes. Si néanmoins un courrier arrivant à Grasse voulait en repartir après un intervalle qui n'excédât pas deux heures, il pourrait retenir les chevaux qui l'auraient amené, pour se faire conduire n'importe sur lequel des deux points, de Cannes ou d'Antibes, à la charge de payer une poste en sus des deux courses, pour tenir lieu de l'indemnité de rafraîchissement des chevaux, conformément à l'article 9 du § Ier du réglement.	
N° 9.	
ROUTE DE PARIS À ARRAS (*Pas-de-Calais*).	
1re, par Amiens, 23 postes et demie.	
De PARIS à AMIENS (*voyez* page 54)	15 *et dem.*
AMIENS à ARRAS (*voyez* page 56)	8.
2e, par Péronne, 22 postes un quart.	
De PARIS à PÉRONNE (*voyez* page 123)	16 *trois q.*
Péronne à Sailly	1 *et dem.*
Sailly à Ervillers	2.
Ervillers à ARRAS *	2.
D'ARRAS à DUNKERQUE, 13 postes un quart.	
D'ARRAS à Souchez	1 *et dem.*
Souchez à Béthune	2.
Béthune à Lillers	1 *et dem.*
Lillers à Aire	1 *et dem.*
Aire à Cassel (*voyez* page 55)	3 *un q.*
Cassel à DUNKERQUE (*voyez* page 51)	3 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'ARRAS À MONTREUIL-SUR-MER, 9 postes trois quarts.	
D'ARRAS à Tinques	2 *trois q.*
Tinques à Saint-Pol	1 *et dem.*
Saint-Pol à Hesdin	2 *et dem.*
Hesdin à MONTREUIL-SUR-MER	3.
D'ARRAS À VALENCIENNES, 8 postes et demie.	
D'ARRAS à Marquion	2 *trois q.*
Marquion à Cambray*	1 *et dem.*
Cambray* à Bouchain	2.
Bouchain à VALENCIENNES*	2 *un q.*
Nota. Dans les cas d'interruption du passage par la porte dite *Notre-Dame*, à Valenciennes, les deux maîtres de poste de Bouchain et de Valenciennes sont autorisés à percevoir un quart de poste en sus de la distance qui leur est accordée pour conduire de l'un à l'autre relais.	
De Bouchain à Orchies	3.
N° 10.	
ROUTE DE PARIS À AUCH (*Gers*). 99 postes un quart.	
De PARIS à TOULOUSE (*voyez* page 189)	90 *trois q.*
TOULOUSE À AUCH (*voyez* page 193)	8 *et dem.*
N° 11.	
ROUTE DE PARIS À AURILLAC (*Cantal*). 68 postes trois quarts.	
De PARIS à Uzerche (*voyez* page 189)	57.
Uzerche à TULLE	3 *et dem.*
Un ch. de renf sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
TULLE à Argentat (vacant)	3 *trois q.*
Argentat à Monvert (vacant)	2.
Monvert à AURILLAC (vacant)	2 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 12.	
ROUTE DE PARIS À AUXERRE (*Yonne*).	
Voyez page 130	21.
D'AUXERRE À CHÂTEAUROUX, 24 p. un q.	
D'AUXERRE à Courson	2 *et dem.*
Courson à Clamecy	2 *et dem.*
Clamecy à Varzy	2.
Varzy à Châteauneuf (val de Bargis)	1 *trois q.*
Châteauneuf à la Charité	2 *un q.*
La Charité à BOURGES (*voyez* page 83)	5 *trois q.*
BOURGES à CHÂTEAUROUX (*voyez* page 82)	7 *et dem.*
D'AUXERRE À DIJON.	
1re, par Rouvray (*voyez* page 105)	18 *et dem.*
2e, par Semur, 19 postes.	
D'AUXERRE* à Saint-Bris	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 m. s. réc.	
Saint-Bris à Vermenton	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Vermenton à Lucy-le-Bois	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Lucy-le-Bois à Avallon	1.
Avallon à Époisses	2 *et dem.*
Époisses à Semur	1 *et dem.*
Semur à Vitteaux	2 *trois q.*
Vitteaux à la Chaleur	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
La Chaleur à DIJON (*voyez* page 105)	4.
N° 13.	
ROUTE DE PARIS À AVIGNON (*Vaucluse*).	
89 postes trois quarts.	
De PARIS À LYON (*voyez* page 128)	59 *et dem.*
LYON À AVIGNON (*voyez* page 134)	30 *un q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'AVIGNON À MARSEILLE.	
1re, par Saint-Andiol (*voyez* page 135)...........	13 *et dem.*
2e, PAR LE PONT DU GARD,	
20 postes trois quarts ou 20 postes un quart.	
Nota. *Voyez*, pour la course sur Vaucluse, le réglement particulier, *page 135.*	
D'AVIGNON à la Foux (*voyez* ci-dessous)..........	3 *trois q.*
La Foux à Tarascon.........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Nota. Cette fixation est applicable au service de Beaucaire tant à l'aller qu'au retour. (*voyez* page 69).	
Tarascon à Saint-Remy.....................	2.
Saint-Remy à Orgon.......................	2.
Orgon à MARSEILLE (*voyez* page 135).........	10.
D'AVIGNON À TOULOUSE, 45 postes un quart.	
Service de malle.	
D'AVIGNON à la Bégude-de-Saze................	1 *trois q.*
Nota. Voyez, pour la course sur Vaucluse, le réglement particulier, *page 135.*	
La Bégude-de-Saze à la Foux,	
Par le bac ou le gué de Gardon...........	2.
Par le pont du Gard........... 2 *et dem.*	
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Nota. Voyez ci-dessus pour le service sur Beaucaire.	
La Foux à Saint-Gervasy....................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois s. réc.	
Saint-Gervasy à NISMES *....................	1 *un q.*
NISMES * à Uchau..........................	1 *trois q.*
Uchau à Lunel............................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Lunel à Colombières........................	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Colombières à MONTPELLIER	1 *trois q.*
MONTPELLIER à Fabrègues	1 *et dem.*
Fabrègues à Gigean	1.
Gigean à Mèze	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Mèze à Pézenas	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Pézenas à la Bégude-de-Jordy	1 *un q.*
La Bégude-de-Jordy à Béziers	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Béziers à Nissan	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re et de la 2e div. pour l'année, sans réciprocité, de Nissan à Béziers.	
Nissan à Narbonne	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Narbonne à Cruscades	2 *un q.*
Cruscades à Moux	2.
Moux à Barbeirac	1 *et dem.*
Barbeirac à CARCASSONNE	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
CARCASSONNE à Alzonne	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Alzonne à Villepinte	1.
Villepinte à Castelnaudary	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Castelnaudary à Villefranche (Haute-Garonne)	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Villefranche à Baziége	1 *et dem.*
Baziége à Castanet	1 *et dem.*
Castanet à TOULOUSE *	1 *et dem.*

N° 14.

ROUTE DE PARIS
À BAGNÈRES-DE-BIGORRE (*Hautes-Pyrénées*).

96 postes un quart.

De PARIS à TARBES (*voyez* page 67)	93 *trois q.*
TARBES à Bagnères	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
DE BAGNÈRES À BARRÉGES.	
De BAGNÈRES à Lourdes..................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Lourdes à BARRÉGES (*voyez* page 68)...........	5 *et dem.*
N° 15.	
ROUTE DE PARIS	
À BAGNÈRES-DE-LUCHON (*Basses-Pyrénées*).	
104 postes.	
De PARIS à TARBES (*voyez* page 67).............	93 *trois q.*
TARBES à Lannemezan......................	3 *trois q.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
Lannemezan à Bertrin......................	3 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit de la 1re. div. réc. p. l'année.	
Bertrin à BAGNÈRES-DE-LUCHON...............	3.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, pour l'année, sans réciprocité.	
DE BAGNÈRES-DE-LUCHON	
À BAGNÈRES-DE-BIGORRE, 10 postes.	
De BAGNÈRES à Bertrin......................	3.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, pour l'année, de Bertrin à Bagnères.	
Bertrin à Lannemezan.......................	3 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Lannemezan à BAGNÈRES-DE-BIGORRE (*v.* p. 192.)	3 *et dem.*
N° 16.	
ROUTE DE PARIS AUX EAUX DE BAGNOLLES,	
30 postes un quart.	
De PARIS à Prez-en-Pail (*voyez* page 83).........	27 *un q.*
Prez-en-Pail à Couterne.....................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Couterne aux eaux de BAGNOLLES (vacant)......	1.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

	NOMS DES RELAIS.	POSTES.
	N° 17.	
	ROUTE DE PARIS À BAR-LE-DUC (*Meuse*).	
	Voyez page 180	31 *trois q.*
	DE BAR-LE-DUC À METZ.	
	***1re, par Beaumont*, 12 postes trois quarts.**	
	De BAR-LE-DUC à Ligny	2.
	Ligny à Saint-Aubin	1.
	Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
	Saint-Aubin à Commercy	1 *et dem.*
	Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
	Commercy à Beaumont	2.
	Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, et pour 6 mois de Beaumont à Commercy.	
	Beaumont à Pont-à-Mousson	2 *et dem.*
	Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour 6 mois, de Pont-à-Mousson à Beaumont.	
	Pont-à-Mousson à la Loupe (Moselle)	1 *et dem.*
	La Loupe à METZ *	2 *un q.*
	***2e, par Verdun*, 16 postes et demie.**	
	De BAR-LE-DUC à Saint-Mihiel (*voyez* ci-dessous) ..	4.
	Saint-Mihiel à Verdun (*voyez* page 106)	4 *un q.*
	Verdun à METZ (*voyez* page 182)	8 *un q.*
	***DE BAR-LE-DUC À NANCY*, 11 postes un quart.**	
	De BAR-LE-DUC à Villotte	2.
	Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
	Villotte à Saint-Mihiel	2.
	Saint-Mihiel à Beaumont	2 *et dem.*
	Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
	Beaumont à Rozières-en-Haye	2.
	Rozières-en-Haye à NANCY *	2 *trois q.*
	Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 18.	
ROUTE DE PARIS À BARRÉGES,	
1re, par Agen, 101 postes trois quarts.	
De PARIS à LIMOGES (*voyez* page 189)...........	49.
LIMOGES à PÉRIGUEUX (*voyez* page 125)........	12.
PÉRIGUEUX à Saint-Mamest..................	3 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Saint-Mamest à Bergerac....................	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Bergerac à Castillonès......................	2 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
Castillonès à Cancon........................	1 *et dem.*
Cancon à Villeneuve-sur-Lot.................	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, de Villeneuve à Cancon.	
Villeneuve à la Croix-Blanche (Lot-et-Garonne).	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
La Croix-Blanche à AGEN....................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour l'année, d'Agen à la Croix-Blanche, sans réciprocité.	
AGEN à Astafort............................	2 *et dem.*
Astafort à Lectoure.........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Lectoure à Montastruc......................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, de Montastruc à Lectoure.	
Montastruc à AUCH..........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
AUCH à Vicnau.............................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Vicnau à Mirande...........................	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Mirande à Miélan..........................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Miélan à Rabasteins.........................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Rabasteins à TARBES........................	2 *un q.*
TARBES à Lourdes...........................	2 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Lourdes à Pierrefitte......................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
Pierrefitte à Luz............................	2.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
Luz à BARRÉGES..............................	1.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, pour l'année, sans réciprocité.	
2e, Par Toulouse et Tarbes, 116 postes un q.	
De PARIS à TOULOUSE (*voyez* page 189)...........	90 *trois q.*
TOULOUSE à TARBES (*voyez* page 193)...........	17 *et dem.*
TARBES à BARRÉGES (*voyez* la 1re route).........	8.
3e, par Bordeaux et Pau, 116 postes trois quarts.	
De PARIS à PAU (*voyez* page 162)..............	106 *un q.*
PAU à BARRÉGES (*voyez* page 162)..............	10 *et dem.*
4e, par Bordeaux et Tarbes, 117 postes et demie.	
De PARIS à BORDEAUX (*voyez* page 74)...........	77 *trois q.*
BORDEAUX à TARBES (*voyez* page 78)...........	31 *trois q.*
TARBES à BARRÉGES (*voyez* la 1re route).........	8.

N° 19.

ROUTE DE PARIS À BAYONNE,

110 postes trois quarts.

De PARIS à BORDEAUX (*voyez* page 74)...........	77 *trois q.*
BORDEAUX à BAYONNE (*voyez* page 77)...........	33.
DE BAYONNE À OROGNE, 4 postes et demie.	
De BAYONNE à Bidart.........................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Bidart à Saint-Jean-de-Luz....................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Saint-Jean-de-Luz à Orogne....................	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 20.	
ROUTE DE PARIS À BEAUCAIRE, 97 postes.	
De PARIS à NISMES (*voyez* page 169)	93 *et dem.*
NISMES à Curbussot	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Curbussot à BEAUCAIRE	2.
Nota. Il n'y a pas de relais à Beaucaire. Le service se fait au départ par celui de Tarascon.	
DE BEAUCAIRE À MARSEILLE, 14 p. et demie.	
De BEAUCAIRE à Saint-Remy	2 *et dem.*
Saint-Remy à MARSEILLE (*voyez* page 63)	12.
De Saint-Remy à Saint-Audiol	2 *et dem.*
N° 21.	
ROUTE DE PARIS À BEAUVAIS (*Oise*).	
1re, par Beaumont (*voyez* page 91)	8 *et dem.*
2e, par Méru, 9 postes.	
De PARIS à Pontoise (*voyez* page 88)	3 *et dem.*
Pontoise à Hérouville	1.
Hérouville à Méru	1 *trois q.*
Méru à BEAUVAIS	2 *trois q.*
D'Hérouville à Beaumont	2.
3e, par la Houssoye, 10 postes trois quarts.	
De PARIS à CHARS (*voyez* page 176)	5 *trois q.*
Chars à la Houssoye	3 *un q.*
La Houssoye à BEAUVAIS	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Beauvais à Amiens, 7 postes.	
De Beauvais à Noiremont.....................	2.
Noiremont à Breteuil.....................	1 *et dem.*
Breteuil à Flers (Somme)....................	1 *et dem.*
Flers à Hébecourt.....................	1.
Hébecourt à Amiens *.....................	1.
De Beauvais à Arras, 17 postes.	
De Beauvais à Noiremont.....................	2.
Noiremont à Breteuil.....................	1 *et dem.*
Breteuil à Montdidier.....................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Montdidier à Roye.....................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Roye à Péronne (*voyez* page 123).............	3 *et dem.*
Péronne à Arras (*voyez* page 60).............	5 *et dem.*
De Beauvais à Dieppe, 12 postes et demie.	
De Beauvais au Vivier-d'Anger...............	1 *et dem.*
Vivier-d'Anger à Gournay-en-Bray...........	2.
Gournay à Dieppe (*voyez* page 103)..........	9.
De Beauvais à Rouen, par Gisors, 11 postes.	
De Beauvais à la Houssoye.....................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
La Houssoye à Gisors.....................	2.
Gisors à Étrépagny.....................	1 *et dem.*
Étrépagny à Écouis.....................	1 *et dem.*
Écouis à Rouen (*voyez* page 88)..............	4 *un q.*
De Gisors à Magny par Saint-Clair..............	2 *et dem.*
De Gisors à Méru.....................	3 *un q.*
Méru à Beaumont.....................	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 22.	
ROUTE DE PARIS À BELFORT.	
Voyez page 151	51 *un q.*
De BELFORT à Delle	2 *et dem.*
De BELFORT à Montbéliard	2.
De Montbéliard à Delle	2.
DE BELFORT À SAINT-LOUIS POUR BASLE,	
8 postes.	
De BELFORT à Chavannes	2.
Chavannes à Altkirch	2.
Altkirch à Loch-Würth	1 *trois q.*
Loch-Würth à Saint-Louis	2 *un q.*
N° 23.	
ROUTE DE PARIS À BESANÇON (*Doubs*).	
49 postes.	
Service de malle.	
De PARIS* à Charenton	1.
Charenton à Grosbois	1 *et dem.*
Grosbois à Brie-Comte-Robert	1.
Brie-Comte-Robert à Guignes	2.
Guignes à Mormant	1.
Mormant à Nangis	1 *et dem.*
Nangis à la Maison-Rouge (Seine-et-Marne)	1 *et dem.*
La Maison-Rouge à Provins	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Provins à Nogent-sur-Seine	2.
Nogent-sur-Seine à Pont-le-Roi	1.
Pont-le-Roi aux Granges	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Granges aux Grez	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Grez à TROYES*	2 *un q.*
TROYES* à Saint-Parre-les-Vaudes	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Saint-Parre-les-Vaudes à Bar-sur-Seine	1 *et dem.*
Bar-sur-Seine à Mussy-sur-Seine	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Mussy-sur-Seine à Châtillon-sur-Seine	2.
Châtillon-sur-Seine à Saint-Marc	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Saint-Marc à Ampilly	1.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 m. s. réc.	
Ampilly à Chanceaux	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Chanceaux à Saint-Seine	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Saint-Seine au Val-de-Suzon	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Val-de-Suzon à DIJON	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
DIJON à Genlis	2.
Genlis à Auxonne	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Auxonne à Dôle	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 m. s. réc.	
Dôle à Orchamps	2.
Orchamps à Saint-Vit	1 *et dem.*
Saint-Vit à BESANÇON	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Besançon à Bourbonne-les-Bains, 12 postes et demie.	
De Besançon à Voray	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Voray à Maison-Neuve (Haute-Saone)	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Maison-Neuve à Vesoul	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Vesoul à Port-sur-Saone	1 *et dem.*
Port-sur-Saone à Combeau-Fontaine	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Combeau-Fontaine à Jussey	1 *et dem.*
Jussey à Bourbonne-les-Bains	2 *et dem.*
De Besançon à Champagnolle pour Gex et Genève, 8 postes et demie.	
De Besançon à Busy	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Busy à Quingey	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Quingey à Salins	2 *et dem.*
Salins à Champagnolle	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
De Busy à Mérey	1 *et dem.*
De Besançon à Montbéliard, 10 postes.	
De Besançon à l'Isle-sur-le-Doubs (*voyez* page 137)	7 *un q.*
L'Isle-sur-le-Doubs à Montbéliard	2 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
De Besançon à Plombières, 11 p. et demie.	
De Besançon à Vesoul (*voyez* ci-dessus)	5 *et dem.*
Vesoul à Saulx	1 *et dem.*
Saulx à Saint-Sauveur	1 *trois q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Saint-Sauveur à Fougerolles................	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Fougerolles à PLOMBIÈRES....................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année ; et, de Plombières à Fougerolles, sur toutes les voitures indistinctement, ainsi qu'un cheval de renfort sur les voitures de la 2e division, pour l'année, sans réciprocité.	

N° 24.

ROUTE DE PARIS À BLOIS (*Loir-et-Cher*).

De PARIS à BLOIS (*voyez* la route de BORDEAUX)...	21 *trois q.*

N° 25.

ROUTE DE PARIS À BORDEAUX (*Gironde*).

1re, par Orléans et Poitiers, 77 postes trois quarts.

Service de malle.

De PARIS* à Berny..........................	1 *et dem.*
Berny à Lonjumeau......................	1.
Lonjumeau à Arpajon......................	1 *et dem.*
Arpajon à Étrechy........................	1 *et dem.*
Étrechy à Étampes........................	1.
Étampes à Mondesir........................	1.
Mondesir à Angerville......................	1 *un q.*
Angerville à Thoury......................	1 *trois q.*
Thoury à Artenay........................	1 *et dem.*
Artenay à Chevilly........................	1.
Chevilly à ORLÉANS*........................	1 *trois q.*
ORLÉANS* à Saint-Ay........................	1 *et dem.*
Saint-Ay à Beaugency......................	1 *et dem.*
Beaugency à Mer........................	1 *et dem.*
Mer à Menars........................	1 *et dem.*
Menars à BLOIS........................	1.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Blois à Chousy	1 *et dem.*
Chousy à Veuves	1 *et dem.*
Veuves à Amboise	1 *et dem.*
Amboise à la Frillière	1 *et dem.*
La Frillière à Tours*	1 *trois q.*
Tours* à Montbazon	2.
Montbazon à Sorigny	1.
Sorigny à Sainte-Maure	2.
Sainte-Maure aux Ormes	2.
Les Ormes à Ingrande	1 *et dem.*
Ingrande à Châtellerault	1.
Châtellerault aux Barres-de-Nintré	1.
Les Barres-de-Nintré à la Tricherie	1.
La Tricherie à Clan	1.
Clan à Poitiers	2.
Nota. Lorsque le maître de poste de Poitiers va prendre les courriers dans la ville pour les conduire à Clan ou à Croutelle, il lui est dû un quart de poste en sus de la distance.	
Poitiers à Croutelle	1.
Croutelle à Vivonne	2.
Vivonne aux Minières	1 *et dem.*
Minières à Couhé-Verac	1.
Couhé à Chaunay	1 *un q.*
Chaunay aux Maisons-Blanches	1.
Maisons-Blanches à Ruffec	1 *et dem.*
Ruffec aux Nègres	1.
Nègres à Mansle	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Mansle à Churet	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Churet à Angoulême*	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Nota. Les maîtres de poste de Churet et du Roullet sont autorisés à se faire payer un quart de poste, en sus de la distance, sur Angoulême, lorsque les courriers se font conduire dans la ville.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'ANGOULÊME * au Roullet	2.
Roullet à Pétignac	1.
Pétignac à Barbezieux	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Barbezieux à Reignac	1 et dem.
Reignac à la Graulle	1 et dem.
La Graulle à la Garde-Montlieu	2.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour 6 mois.	
La Garde-Montlieu à Chiersac	1.
Chiersac à Cavignac	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Cavignac à Cubzac	2 et dem.
Cubzac au Carbon-Blanc	1.
Nota. Il est dû un quart de poste en sus de la distance de Cubzac au Carbon-Blanc, à cause du passage du bac.	
Carbon-Blanc à BORDEAUX *	2.
2e, par Châteauroux, 75 postes un quart.	
De PARIS À LIMOGES (*voyez* page 189)	49.
LIMOGES à BORDEAUX (*voyez* page 125)	26 *un q.*
3e, par Chartres, 77 postes un quart.	
De PARIS à TOURS (*voyez* page 156)	29.
TOURS à BORDEAUX (*voyez* la 1.re route)	48 *un q.*
DE BORDEAUX À AUCH, 26 postes.	
De BORDEAUX à Port-Sainte-Marie (*voyez* page 78)	16.
Port-Sainte-Marie à Nérac	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Nérac à Condom	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Condom à Castera-Verduzan	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Castera-Verduzan à AUCH	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
De Nérac à Aiguillon	3 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Bordeaux à Bayonne, 33 postes.	
Service de malle.	
De Bordeaux* au Bouscaut	1 *trois q.*
Bouscaut à Castres	1 *trois q.*
Castres à Cerons	1 *et dem.*
Cerons à Langon	1 *et dem.*
Langon à Bazas	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année s. réc.	
Bazas à Captieux	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Captieux au Poteau	2.
Poteau à Roquefort	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Roquefort à Caloy	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 m. s réc.	
Caloy à Mont-de-Marsan	1 *et dem.*
Mont-de-Marsan à Campagne	1 *trois q.*
Campagne à Tartas	2.
Tartas à Pontons	1 *et dem.*
Pontons à Saint-Paul-lès-Dax	1 *trois q.*
Saint-Paul-lès-Dax à Saint-Geours	2.
Nota. Les courriers qui se feront conduire de Pontons ou de Saint-Geours à Dax, ou qui partiront de cette ville pour l'un ou l'autre de ces deux points, paieront un quart de poste en sus de la distance fixée.	
Saint-Geours aux Cantons	2.
Cantons à Ondres	2.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
Ondres à Bayonne	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Bordeaux à Tarbes, 31 postes et demie.	
De Bordeaux à Mont-de-Marsan (*voyez* page 77).	
Mont-de-Marsan à Grenade.................	18 *et dem.*
Grenade à Aire...........................	1 *trois q.*
Aire à Plaisance (Gers).....................	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	3 *et dem.*
Plaisance à Vic-en-Bigorre..................	3 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Vic-en-Bigorre à Tarbes....................	2.
De Bordeaux à Toulouse, 35 postes.	
Service de malle.	
De Bordeaux à Langon (*voyez* page 77)........	6 *et dem.*
Langon à Cauderot..........................	1 *et dem.*
Cauderot à la Réole.........................	1.
La Réole à la Mothe-Landeron...............	1.
La Mothe-Landeron à Marmande.............	1 *et dem.*
Marmande à Tonneins.......................	2.
Tonneins à Aiguillon.......................	1 *et dem.*
Aiguillon au Port-Sainte-Marie.............	1.
Port-Sainte-Marie au Pont-Saint-Hilaire.........	1 *et dem.*
Pont-Saint-Hilaire à Agen..................	1 *un q.*
Agen à Croquelardit.......................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 m. s. réc.	
Croquelardit à la Magistère..................	1 *et dem.*
La Magistère à Malauze.....................	1 *et dem.*
Malauze à Moissac.........................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Moissac à Castel-Sarrazin..................	1.
Castel-Sarrazin à Montauban *..............	2 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, de Montauban à Castel-Sarrazin.	
Montauban à Toulouse (*voyez* page 191).......	6 *un q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 26.	
ROUTE DE PARIS A BOURBON-L'ARCHAMBAULT.	
De PARIS à MOULINS (*voyez* page 128)...........	36 *un q.*
Moulins à Souvigny........................	1 *et dem.*
Souvigny à BOURBON-L'ARCHAMBAULT (vacant)...	3.
N° 27.	
ROUTE DE PARIS À BOURBON-VENDÉE, 52 postes trois quarts.	
De PARIS à TOURS (*voyez* p. 74)................	29 *et dem.*
TOURS à la Croix-Verte (*voyez* page 157)......	8 *un q.*
La Croix-Verte à Doué...................... Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	2 *un q.*
Nota. Cette distance est due au maître de poste de la Croix-Verte, même lorsque les voyageurs partent de Saumur, où ses chevaux viennent les prendre. Il ne doit être payé que deux postes au maître de poste de Doué, lorsque les voyageurs s'arrêtent à Saumur, au lieu de se faire conduire jusqu'à la Croix-Verte.	
Doué à Vihiers............................ Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour 6 mois, de Vihiers à Doué, sans réciprocité.	2 *un q.*
Vihiers à Vézins (vacant).................. Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	1 *et dem.*
Vézins à Chollet........................... Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	1 *trois q.*
Chollet à Mortagne........................	1 *un q.*
Mortagne aux Herbiers..................... Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	1 *trois q.*
Herbiers aux Quatre-Chemins-de-Loye......... Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	1 *un q.*
Quatre-Chemins-de-Loye aux Baraques (vacant).. Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
Des Baraques à BOURBON-VENDÉE...............	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Des Quatre-Chemins-de-Loye à Montaigu.........	2 *trois q.*
DE BOURBON AUX SABLES-D'OLONNE.	
De BOURBON à la Motte-Achard } (vacant)......	2 *un q.*
La Motte aux Sables-d'Olonne }	2.
N° 28.	
ROUTE DE PARIS À BOURBONNE-LES-BAINS.	
1re, par Langres, 39 postes et demie.	
De PARIS à Langres (*voyez* page 151)...........	34 *et dem.*
Langres à Montigny.........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Montigny à BOURBONNE-LES-BAINS..............	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
2e, par Chaumont, 37 postes.	
De PARIS à CHAUMONT (*voyez* page 151).........	30 *et dem.*
CHAUMONT à Mandres........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Mandres à Montigny........................	2.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re division, pour 6 mois, de Montigny à Mandres.	
Montigny à BOURBONNE-LES-BAINS.............	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
DE BOURBONNE À PLOMBIÈRES, 12 p. trois q.	
De BOURBONNE à Lignéville.....................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Lignéville à Mirecourt	2 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Mirecourt à ÉPINAL (*voyez* page 110)	3 *trois q.*
ÉPINAL à PLOMBIÈRES (*voyez* page 164)	3 *et dem.*

N° 29.

ROUTE DE PARIS À BOURG (*Ain*).

56 postes et demie.

De PARIS à DIJON (*voyez* page 105)	37 *trois q.*
DIJON à la Baraque	1 *et dem.*
Baraque à Nuits	1 *et dem.*
Nuits à BEAUNE	1 *trois q.*
BEAUNE à Chagny	2.
Chagny à Châlons-sur-Saone	2.
Châlons à Senecey	2.
Senecey à Tournus	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Tournus à Saint-Trivier de Courtes	2 *et dem.*
Saint-Trivier de Courtes à Montrevel	2.
Montrevel à BOURG	2.

DE BOURG À SAINT-GENIX, 13 postes trois q.

De BOURG à Pont-d'Ain	2 *et dem.*
Pont-d'Ain à Cerdon	1 *et dem.*
Cerdon à Maillac	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année, et sur celles de la 2e division, sans réciprocité.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Maillac à Nantua........................	1 *un q.*
Nantua à Saint-Germain-de-Joux..............	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Saint-Germain-de-Joux à Bellegarde............	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année, et sur celles de la 2e division, pour six mois, de Bellegarde à Saint-Germain-de-Joux.	
Bellegarde à Collonge......................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année, et sur celles de la 2e div. pour 6 mois, sans réc.	
Collonge à Saint-Genix.....................	2.
De Saint-Genix à GENÈVE (*poste étrangère*)......	1 *et dem.*
Nota. Le prix de la course et la fixation des distances, d'après les lois françaises, sont maintenus avec Genève, tant à l'aller qu'au retour.	

N° 30.

ROUTE DE PARIS À BOURGES (*Cher*).

Voyez page 191..................................	27.
DE BOURGES À CHÂTEAUROUX, 7 p. et demie.	
De BOURGES à Saint-Florent...................	1 *trois q.*
Saint-Florent à Issoudun...................	2 *et dem.*
Issoudun à CHÂTEAUROUX.....................	3 *un q.*
DE BOURGES À VIERZON, 4 postes.	
De BOURGES à Mehun-sur-Yèvre (vacant)........	2.
Mehun à Vierzon...........................	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Bourges à Nevers, 8 postes trois quarts.	
De Bourges à Coupois........................	3 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Coupois à la Charité........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois s. réc.	
La Charité à Pougues........................	1 *et dem.*
Pougues à Nevers........................	1 *et dem.*

N° 31.

Route de PARIS à BREST.

1re, par Alençon et Rennes, 75 postes un quart.

Service de malle.

De Paris* à Sèvre........................	1 *un q.*
Sèvre à Versailles*........................	1.
Versailles* à Pontchartrain........................	2 *et dem.*
Pontchartrain à la Queue........................	1 *et dem.*
La Queue à Houdan........................	1 *et dem.*
Houdan à Marolles........................	1.
Marolles à Dreux........................	1 *et dem.*
Dreux à Nonancourt........................	1 *trois q.*
Nonancourt à Tillières-sur-Avre........................	1 *et dem.*
Tillières à Verneuil........................	1 *un q.*
Verneuil à Saint-Maurice (Orne)........................	2.
Saint-Maurice à Mortagne (Orne)........................	2 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Mortagne au Mesle-sur-Sarthe........................	2.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re division, pour l'année, du Mesle-sur-Sarthe à Mortagne.	
Mesle-sur-Sarthe au Ménil-Broust........................	1 *un q.*
Ménil-Broust à Alençon*........................	1 *et dem.*
Alençon* à Saint-Denis (Orne)........................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 m. s. réc.	
Saint-Denis à Prez-en-Pail........................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Prez-en-Pail au Ribay	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Ribay à Mayenne	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois; et pour l'année, de Mayenne au Ribay.	
Mayenne à Martigné	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois, de Martigné à Mayenne.	
Martigné à LAVAL	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
LAVAL à la Gravelle	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 m. s. réc.	
La Gravelle à Vitré	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Vitré à Châteaubourg	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Châteaubourg à Noyal	1 *et dem.*
Noyal à RENNES *	1 *et dem.*
RENNES * à Pacé	1 *et dem.*
Pacé à Bedé	1 *et dem.*
Bedé à Montauban (Ille-et-Vilaine)	1 *et dem.*
Montauban à Broons	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Broons à Langouedre	1 *et dem.*
Langouedre à Lamballe	2.
Lamballe à SAINT-BRIEUC	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
SAINT-BRIEUC à Châtelaudren	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Châtelaudren à Guingamp	1 *et dem.*
Guingamp à Belle-Ile-en-terre	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Belle-Ile-en-terre au Pontou..................	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Pontou à Morlaix.........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Morlaix à Landiviziau.....................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Landiviziau à Landerneau..................	2.
Landerneau à Brest *......................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Du Mesle-sur-Sarthe à Séez....................	2 *un q.*
2e, par Caen et Pontorson, 72 postes.	
De Paris à Caen (*voyez* page 88)..............	27 *trois q.*
Caen * à Mondrainville....................	1 *et dem.*
Mondrainville à Maisoncelles..............	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Maisoncelles à Ménil-au-Zouf..............	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Ménil-au-Zouf à Vire......................	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année	
Vire à Saint-Sever	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re division, pour l'année, de Saint-Sever à Vire.	
Saint-Sever à Villedieu-les-Poëles	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois, de Villedieu à Saint-Sever.	
Villedieu-les-Poëles à Avranches..............	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Avranches à Pontorson.....................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Pontorson à Dol..........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Dol à Dinan..............................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Dinan à Jugon...........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Jugon à Lamballe.........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, sans réciprocité.	
Lamballe à BREST (*voyez* page 84).............	19 *trois q.*
3e, par Laigle et Argentan, 70 postes et demie.	
De PARIS à Verneuil (*voyez* page 83)...........	14 *trois q.*
Verneuil à Chanday.........................	1 *trois q.*
Chanday à Laigle...........................	1.
Laigle à Sainte-Gauburge.....................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Sainte-Gauburge à Nonant..................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Nonant à Argentan.........................	2 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Argentan à Falaise.........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Falaise au Pont-d'Ouilly.....................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour l'année, du Pont-d'Ouilly à Falaise.	
Pont-d'Ouilly à Condé-sur-Noireau............	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année s. réc.	
Condé-sur-Noireau à Vire..................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Vire à Lamballe (*voyez* page 85).............	17 *et dem.*
Lamballe à BREST (*voyez* page 84).............	19 *trois q.*
DE BREST À LORIENT, 17 postes trois quarts.	
De BREST * à Landerneau.....................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Landerneau au Faou.........................	2 *un q.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
Faou à Châteaulin..........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Châteaulin à QUIMPER.	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année, et réciproquement pour 6 mois sur celles de la 2e div.	
QUIMPER à Rosporden.	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Rosporden à Quimperlé.	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Quimperlé à LORIENT.	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
De Brest à Toulon, 179 postes.	
DE BREST à ROCHEFORT (*voyez* page 171).	58 *trois q.*
ROCHEFORT à TOULON (*voyez* page 172).	120 *un q.*

N° 32.

ROUTE DE PARIS À CAEN (*Calvados*).

1re, par Saint-Germain, 27 postes trois quarts.

Service de malle.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De PARIS * à Courbevoie.	1.
Courbevoie à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.	1 *trois q.*
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE à Triel.	1 *et dem.*
Triel à Meulan.	1.
Meulan à Mantes.	2.
Mantes à Bonnières.	1 *et dem.*
Bonnières à Pacy-sur-Eure.	2.
Pacy à ÉVREUX.	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
ÉVREUX à la Commanderie.	2 *un q.*
La Commanderie à la Rivière-Thibouville.	2.
La Rivière-Thibouville au Marché-Neuf.	1 *et dem.*
Marché-Neuf à l'Hôtellerie.	1 *trois q.*
L'Hôtellerie à Lisieux.	1 *trois q.*
Lisieux à Estréez.	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Estréez à Moult.	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Moult à CAEN*	2.
De Meulan au Bordeau-de-Vigny	2.
De la Commanderie à Elbeuf	2 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour 6 mois ; et pour l'année, d'Elbeuf à la Commanderie.	
De la Commanderie à Conches	2.
2e, par Courbevoie, Rouen et Lisieux, 31 p. et d.	
De PARIS* à Courbevoie	1.
Courbevoie à Herblay	1 *et dem.*
Herblay à Pontoise	1.
Pontoise au Bordeau-de-Vigny	2.
Bordeau de Vigny à Magny	1 *et dem.*
Magny aux Thilliers-en-Vexin	2.
Thilliers-en-Vexin à Écouis	2.
Écouis à Bourg-Baudouin	1 *trois q.*
Bourg-Baudouin à la Forge-Féret	1.
La Forge-Féret à ROUEN*	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re division, pour 6 mois, de Rouen à la Forge-Féret.	
ROUEN* à Moulineaux	2.
Moulineaux à Bourgtheroude	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Bourgtheroude à Brionne	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Brionne au Marché-Neuf	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re division, pour l'année, de Brionne au marché-Neuf.	
Marché-Neuf à l'Hôtellerie	1 *trois q.*
L'Hôtellerie à CAEN (*voyez* la 1.re route)	7 *et dem.*
3e, par Saint-Denis, Rouen et Lisieux, 32 postes.	
De PARIS* à Saint-Denis	1.
Saint-Denis à Herblay	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Herblay à Pontoise........................	1.
Pontoise à CAEN (*voyez* la précédente route).....	28.
4e, par Courbevoie, Rouen et Honfleur, 31 postes.	
De PARIS à Moulineaux (*voyez* page 88).........	17 *un q.*
Moulineaux à Bourgachard..................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour l'année, sans réciprocité.	
Bourgachard à Pont-Audemer	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, de Pont-Audemer à Bourgachard.	
Pont-Audemer à Honfleur	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Nota. On s'embarque à Honfleur pour le Havre.	
Honfleur à Pont-l'Évêque....................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Pont-l'Évêque à Dozulé........................	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Dozulé à Troarn..........................	1 *et dem.*
Troarn à Caen*..........................	1 *et dem.*
5e, par Saint-Denis, Rouen et Honfleur, 31 p. et d.	
De PARIS à Pontoise (*voyez* la 3e route)..........	4.
Pontoise à Moulineaux (*voyez* page 88).........	13 *trois q.*
Moulineaux à CAEN (*voyez* ci-dessus)..........	13 *trois q.*
DE CAEN À ANGERS, 30 postes trois quarts.	
De CAEN à Harcourt-Thury..................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Harcourt-Thury à Condé-sur-Noireau...........	2 *un q.*
Condé à Flers (Orne)......................	1 *et dem.*
Flers à Domfront..........................	2 *et dem.*
Domfront à Couterne........................	2 *et dem.*
Couterne à Prez-en-Pail.....................	[illegible]
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Prez-en-Pail à LAVAL (*voyez* page 84)..........	8 *un q.*
LAVAL à ANGERS (*voyez* p. 58)................	8 *trois q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Caen à Brest.	
1re, par Pontorson (*voyez* page 85).............	44 *un q.*
2e, par Condé-sur-Noireau, 45 postes et demie.	
De Caen à Condé-sur-Noireau (*voyez* page 89)...	5 *un q.*
Condé-sur-Noireau à Brest (*voyez* page 86).....	40 *un q.*
De Caen à Lorient, 38 postes.	
De Caen à Vire (*voyez* page 85)...............	7.
Vire à Rennes (*voyez* page 169)...............	13.
Rennes à Lorient (*voyez* page 127)	18.
N° 33.	
Route de PARIS à CAHORS. (*Lot.*)	
Voyez page 189................................	76 *trois q.*
N° 34.	
Route de PARIS à CALAIS.	
1re, par Amiens et Abbeville, 34 postes et demie.	
Service de malle.	
De Paris* à Saint-Denis.........................	1.
Saint-Denis à Écouen	1 *un q.*
Écouen à Luzarches..............................	1 *un q.*
Luzarches à Chantilly...........................	1 *un q.*
Nota. Il est dû un quart de poste en sus de la distance, lorsque le maître de poste de Chantilly va prendre les courriers au château ou aux écuries pour les conduire à Luzarches ou Laigneville.	
Chantilly à Laigneville.....	1 *et dem.*
Laigneville à Clermont (Oise)	1 *un q.*
Clermont à Saint-Just...........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Saint-Just à Wavignies..........................	1.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Wavignies à Breteuil	1 *et dem.*
Breteuil à Flers (Somme)	1 *et dem.*
Flers à Hébecourt	1.
Hébecourt à AMIENS*	1.
AMIENS* à Picquigny	1 *et dem.*
Picquigny à Ailly-le-Haut-Clocher	2 *un q.*
Ailly-le-Haut-Clocher à ABBEVILLE	1 *et dem.*
ABBEVILLE à Nouvion	1 *et dem.*
Nouvion à Bernay	1.
Bernay à Nampont	1.
Nampont à MONTREUIL-SUR-MER	1 *et dem.*
MONTREUIL-SUR-MER à Cormont	1 *et dem.*
Cormont à Samer	1.
Samer à BOULOGNE-SUR-MER	2.
BOULOGNE-SUR-MER à Marquise	1 *trois q.*
Marquise au Haut-Buisson	1.
Haut-Buisson à CALAIS*	1 *et dem.*
2e, par Beauvais et Abbeville, 32 postes et demie.	
De PARIS* à Saint-Denis	1.
Saint-Denis à Moisselles	1 *et dem.*
Moisselles à Beaumont-sur-Oise	1 *et dem.*
Beaumont à Puiseux	1 *un q.*
Puiseux à Noailles	1 *et dem.*
Noailles à BEAUVAIS	1 *trois q.*
BEAUVAIS à Marseilles (Oise)	2 *un q.*
Marseilles à Granvilliers	1 *un q.*
Granvilliers à Poix	1 *trois q.*
Poix à Camps	1 *et dem.*
Camps à Airaines	1 *un q.*
Airaines à ABBEVILLE	2 *un q.*
ABBEVILLE à CALAIS (*voyez* la 1re route)	13 *trois q.*
3e, par Noiremont, 34 postes et demie.	
De PARIS à BEAUVAIS (*voyez* la route précédente)	8 *et dem.*
BEAUVAIS à AMIENS (*voyez* page 70)	7.
AMIENS à CALAIS (*voyez* la 1re route)	19.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Calais à Dunkerque, 5 postes.	
De Calais * à Gravelines......................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Gravelines à Dunkerque *....................	2 *et dem.*
N° 35.	
Route de PARIS à CARCASSONNE (*Aude*).	
De Paris à Toulouse (*voyez* page 189).........	90 *trois q.*
Toulouse à Carcassonne (*voyez* page 64).....	11 *trois q.*
N° 36.	
Route de PARIS à CAUTERETS,	
100 postes un quart.	
De Paris à Tarbes (*voyez* page 67)............	93 *trois q.*
Tarbes à Lourdes..........................	2 *et dem.*
Lourdes à Pierrefitte........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur. les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
Pierrefitte à Cauterets......................	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division pour l'année, sans réciprocité.	
N° 37.	
Route de PARIS à CHAALONS (*Marne*).	
1re, par Épernay (*voyez* page 180).............	21 *un q.*
2e, par Montmirail, 20 postes un quart.	
De Paris* à Bondy..........................	1 *et dem.*
Bondy à Claye	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Claye à Meaux	2.
Meaux à Saint-Jean-les-deux-Jumeaux	1 *et dem.*
Saint-Jean à la Ferté-sous-Jouarre	1.
La Ferté-sous-Jouarre à Bussières	1 *et dem.*
Bussières à Vieux-Maisons (vacant)	1 *et dem.*
Vieux-Maisons à Montmirail	1 *et dem.*
Montmirail à Fromentières (vacant)	1 *et dem.*
Fromentières à Étoges	1 *et dem.*
Étoges à Chaintrix	2 *un q.*
Chaintrix à CHAALONS*	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
***DE CHAALONS À SAINT-QUENTIN*, 16 p. et d.**	
De CHAALONS-SUR-MARNE * aux Grandes-Loges	1 *et dem.*
Grandes-Loges à Sillery	2 *un q.*
Sillery à REIMS *	1 *et dem.*
REIMS * à Béry-au-Bac	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Béry-au-Bac à Corbeny	1.
Corbeny * à LAON *	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
LAON * à la Fère*	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
La Fère à Cerisy	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Cerisy à SAINT-QUENTIN *	1 *et dem.*
De Cerisy à Origny	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
***DE CHAALONS À TROYES*, 9 postes un quart.**	
De CHAALONS-SUR-MARNE* à Vatry	2.
Vatry à Mailly	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Mailly à Arcis-sur-Aube..................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Arcis-sur-Aube à Voué......................	1.
Voué à Troyes *.............................	2 un q.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
D'Arcis-sur-Aube à Coclois..................	2.
Coclois à Brienne...........................	2.
De Chaalons à Valenciennes,	
23 postes un quart.	
De Chaalons à Laon (*voyez* page 93)...........	11.
Laon à Valenciennes (*voyez* page 120).......	12 *un q.*
N° 38.	
Route de Paris à CHANTILLY.	
1re, par Écouen (*voyez* page 90)................	4 *trois q.*
2e, par la Chapelle-en-Serval, 5 postes et demie.	
De Paris à la Chapelle-en-Serval (*voyez* page 122).	4 *et dem.*
La Chapelle-en-Serval à Chantilly..............	1.
N° 39.	
Route de PARIS à CHARTRES (*Eure-et-Loir*).	
1re, par Rambouillet (*voyez* page 155)...........	10 *trois q.*
2e, par Berny et Orsay, 10 postes un quart.	
De Paris * à Berny..........................	1 *et dem.*
Berny à Orsay...............................	1 *et dem.*
Orsay à Bonnelles...........................	1 *trois q.*
Bonnelles à Ablis...........................	2 *un q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Ablis au Gué-de Longroy	1.
Gué de Longroy à CHARTRES	2 *un q.*
De Bonnelles à Dourdan	1 *et dem.*
DE CHARTRES À ALENÇON.	
1re, par Regmalard, 14 postes.	
DE CHARTRES à Courville	2 *un q.*
Courville à la Loupe	2 *un q.*
La Loupe à Regmalard	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois, et pour l'année de Regmalard à la Loupe.	
Regmalard à ALENÇON (*voyez* page 53)	7.
2e, par Saint-Jean-des-Murgers, 15 postes.	
DE CHARTRES à la Loupe (*voyez* ci-dessus)	4 *et dem.*
La Loupe à Saint-Jean-des-Murgers	1 *et dem.*
Saint-Jean-des-Murgers à ALENÇON (*voyez* 53)	9.
DE CHARTRES À BLOIS, 15 postes.	
DE CHARTRES à Vendôme (*voyez* page 156)	11.
Vendôme au Breuil	2.
Breuil à BLOIS	2.
DE CHARTRES À ÉVREUX.	
1re, par Dreux, 9 postes trois quarts.	
DE CHARTRES au Péage	2.
Péage à Dreux	2.
Dreux à Nonancourt	1 *trois q.*
Nonancourt à Damville	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Damville à ÉVREUX	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
2e, *par Maintenon*, 11 postes.	
DE CHARTRES à Maintenon.....................	2 *un q.*
Maintenon à Dreux..........................	3.
Dreux à ÉVREUX (*voyez* la 1re route)............	5 *trois q.*
DE CHARTRES À ORLÉANS, 12 postes.	
DE CHARTRES à Châteaudun (*voyez* page 156).....	6.
Châteaudun à Tournoisis....................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Tournoisis à ORLÉANS*.....................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
N° 40.	
ROUTE DE PARIS À CHATEAUROUX (*Indre*).	
Par Orléans (*voyez* page 189)...................	32 *trois q.*
Par Bourges, 34 postes et demie.	
DE PARIS à BOURGES (*voyez* page 191)...........	27.
BOURGES à CHÂTEAUROUX (*voyez* page 82)......	7 *et dem.*
N° 41.	
ROUTE DE PARIS À CHAUMONT-EN-BASSIGNY (*Haute-Marne*).	
Voyez page 151..............................	30 *et dem.*
DE CHAUMONT À BAR-LE-DUC, 12 postes un quart.	
DE CHAUMONT à Vignory....................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Vignory à Joinville.........................	2 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Joinville à la Neuville......................	2.
La Neuville à Saint-Dizier...................	2.
Saint-Dizier à BAR-LE-DUC (*voyez* page 181).....	3.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Chaumont à Besançon, 16 postes et demie.	
De Chaumont à Vesaignes........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Vesaignes à Langres........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
Langres à Longeau........................	1 *et dem.*
Longeau à Champlitte........................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Champlitte à Gray........................	2 *trois q.*
Gray à Bonboillon........................	1 *trois q.*
Bonboillon à Recologne........................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois, de Recologne à Bonboillon.	
Recologne à Besançon........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
De Chaumont à Dôle, 16 postes un quart.	
De Chaumont à Gray (*voyez* la route précédente)..	11 *un q.*
Gray à Pesmes........................	2 *un q.*
Pesmes à Dôle........................	2 *trois q.*
De Pesmes à { Auxonne........................	2.
De Pesmes à { Bonboillon........................	1 *et dem*
De Chaumont à Nancy.	
1re, par Neufchâteau, 15 postes un quart.	
De Chaumont à Mandres........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Mandres à Cléfmont........................	2 *et dem.*
Clefmont à Saint-Thiébault........................	1 *et dem.*
Saint-Thiébault à Neufchâteau........................	2 *et dem.*
Neufchâteau à Martigny........................	1. *et dem.*
Martigny à Colombey (Meurthe)........................	1 *et dem.*
Colombey à Bainville........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Bainville à Nancy *........................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
De Colombey à Toul........................	2 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
2e, par Dommartin, 19 postes trois quarts.	
De CHAUMONT à Suzennecourt..................	2.
Suzennecourt à Colombey-les-deux-Églises.......	1.
Colombey-les-deux-Églises à Dommartin.........	3.
Dommartin à Nancy (*voyez* page 197)..........	13 *trois q.*
N° 42.	
ROUTE DE PARIS À CHERBOURG.	
1re, par Saint-Lô, 44 postes et demie.	
De PARIS à CAEN (*voyez* page 87)..............	27 *trois q.*
CAEN * à Bretteville.........................	1 *et dem.*
Bretteville à Bayeux.........................	2.
Bayeux à Vaubadon...........................	1 *et dem.*
Vaubadon à SAINT-LO.........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
SAINT-LO à Saint-Jean-Day....................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Saint-Jean-Day à Carentan.....................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Carentan à Sainte-Mère-Église..................	1 *et dem.*
Sainte-Mère-Église à Valognes.................	2.
Valognes à CHERBOURG.......................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
De Valognes à Saint-Waast.....................	2.
2e, par la Cambe, 42 postes un quart.	
De PARIS à Bayeux (*voyez* ci-dessus).............	31 *un q.*
Bayeux à la Cambe	2 *trois q.*
La Cambe à Carentan.........................	2 *un q.*
Carentan à CHERBOURG (*voyez* ci-dessus)........	6.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
DE CHERBOURG À BREST, 48 postes.	
De CHERBOURG à Valognes.....................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Valognes à Sainte-Mère-Église:................	2.
Sainte-Mère-Église à Carentan................	1 *et dem.*
Carentan à Périers (vacant).................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Périers à Coutances.......................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Coutances à GRANVILLE.....................	3 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
GRANVILLE à Avranches......................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Avranches à BREST (*voyez* page 85)...........	31 *trois q.*
DE CHERBOURG À LORIENT, 42 postes trois quarts.	
De CHERBOURG à Avranches (*voyez* ci-dessus).....	16 *un q.*
Avranches à Lamballe (*voyez* page 85)..........	12.
Lamballe à Moncontour (vacant)..............	2.
Moncontour à Pontgand (vacant)..............	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Pontgand à Loudéac.......................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Loudéac à Pontivy.........................	2 *et dem.*
Pontivy à Baud...........................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Baud à LORIENT (*voyez* page 127).............	4.
N° 43.	
ROUTE DE PARIS À CLERMONT (*Puy-de-Dôme*).	
48 postes et demie.	
Service de malle.	
De PARIS à MOULINS (*voyez* page 128)...........	36 *un q.*
MOULINS à Châtel-de-Neuve..................	2 *et dem.*
Châtel-de-Neuve à Saint-Pourçain..............	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Saint-Pourçain au Mayet-d'École...............	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Mayet-d'École à Gannat	1 *un q.*
Gannat à Aigueperse	1.
Nota. De Gannat à Vichy (*voyez* page 203).	
Aigueperse à Riom	2.
Riom à CLERMONT	2.
D'Aigueperse à Randan	1 *trois q.*
Nota. Il n'y a pas de relais à Randan.	
DE CLERMONT À LYON.	
Par Thiers (*voyez* page 174)	22.
DE CLERMONT À MONTBRISON, 13 p. et demie.	
De CLERMONT à Boen (*voyez* page 174)	11 *et dem.*
Boen à MONTBRISON	2.
DE CLERMONT À TOULOUSE,	
Par Rodez et Montauban, 46 postes trois quarts.	
De CLERMONT à Saint-Flour (*voyez* page 141)	11 *trois q.*
Saint-Flour à Chaudesaigues. Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	3 *trois q.*
Chaudesaigues à la Guiolle. Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	3 *trois q.*
La Guiolle à Espalion. Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	2 *trois q.*
Espalion à Rodez. Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	3 *et dem.*
RODEZ à Rignac	3 *un q.*
Rignac à Villefranche (Aveyron)	3 *un q.*
Villefranche à Caylus	3 *un q.*
Caylus à Caussade	2 *et dem.*
Caussade à TOULOUSE (*voyez* page 191)	9.
N° 44.	
ROUTE DE PARIS À COLMAR. (*Haut-Rhin.*)	
58 postes trois quarts.	
De PARIS à Lunéville (*voyez* page 180)	46.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Lunéville à Ménil-Flin	2.
Ménil-Flin à Raon-l'Étape	2 *un q.*
Raon-l'Étape à Saint-Diey	2.
Saint-Diey à Fraize	2.
Fraize à la Poutroye	2.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
La Poutroye à COLMAR	2 *et dem.*
De COLMAR à Neuf-Brisach	1 *trois q.*
De Neuf-Brisach au Vieux-Brisach (*poste étrangère*).	1.
DE COLMAR À MULHAUSEN,	
Par Isenheim, 5 postes.	
De COLMAR à Hatstat	1 *un q.*
Hatstat à Isenheim	1 *et dem.*
Isenheim à MULHAUSEN	2 *un q.*
DE COLMAR À PHALSBOURG, 11 postes.	
De COLMAR à Ostheim	1 *un q.*
Ostheim à Schelestat	1 *et dem.*
Schelestat à Obernay	2 *et dem.*
Obernay à Wasselonne	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Wasselonne à Saverne	1 *trois q.*
Saverne à PHALSBOURG	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
DE COLMAR À STRASBOURG.	
1re, par Schelestat (*voyez* page 137)	8.
2e, par Entzheim.	
De COLMAR à Obernay (*voyez* ci-dessus)	5 *un q.*
Obernay à Entzheim	1 *et dem.*
Entzheim à STRASBOURG *	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 45.	
ROUTE DE PARIS À COMPIÈGNE.	
1re, par le Bourget (*voyez* page 122)............	9 *et dem.*
2e, par Saint-Denis, 10 postes.	
De PARIS * à Saint-Denis.......................	1.
Saint-Denis à Louvres..........................	2 *et dem.*
Louvres à Compiègne (*voyez* page 122).......	6 *et dem.*
De Louvres à { Menil-Amelot....................	2 *et dem.*
De Louvres à { Mortfontaine.....................	1 *et dem.*
N° 46.	
ROUTE DE PARIS À COULOMMIERS,	
7 postes et demie.	
De PARIS * à Neuilly-sur-Marne.................	2.
Neuilly à Pomponne...........................	1 *trois q.*
Pomponne à Couilly...........................	1 *et dem.*
Couilly à Coulommiers........................	2 *un q.*
De Coulommiers à la Ferté-Gaucher (vacant)......	2.
N° 47.	
ROUTE DE PARIS À DIEPPE.	
1re, par Courbevoie et Gisors, 19 postes et dem.	
De PARIS à Pontoise (*voyez* page 88)...........	3 *et dem.*
Pontoise à Chars..............................	2 *un q.*
Chars à Gisors................................	2.
Gisors à Talmontier..........................	1 *et dem.*
Talmontier à Gournay-en-Bray................	1 *un q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Gournay à Forges.	2 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Forges à Pommereval.	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Pommereval à Bois-Robert.	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Bois-Robert à DIEPPE *.	1 et dem.
2e, par Saint-Denis et Gisors, 20 postes.	
De PARIS à Pontoise (*voyez* page 88).	4.
Pontoise à DIEPPE (*voyez* la 1re route).	16.
3e, par Courbevoie et Rouen, 22 postes un quart.	
De PARIS à Pontoise (*voyez* page 88).	3 *et dem.*
Pontoise à DIEPPE (*voyez* la route qui suit).	18 *trois q.*
4e, par Saint-Denis et Rouen, 22 p. trois quarts.	
De PARIS à Pontoise (*voyez* page 88).	4.
Pontoise au Bordeau-de-Vigny.	2.
Bordeau-de-Vigny à Magny.	1 *et dem.*
Magny aux Thilliers.	2.
Thilliers à Écouis.	2.
Écouis à ROUEN (*voyez* page 88).	4 *un q.*
ROUEN * aux Cambres.	2.
Cambres à Totes.	1 *et dem.*
Totes à Omonville.	1 *et dem.*
Omonville à DIEPPE *.	2.
N° 48.	
ROUTE DE PARIS À DIGNE (*Basses-Alpes*).	
97 postes.	
De PARIS à LYON (*voyez* page 128).	59 *et dem.*
LYON à Bourgoin (*voyez* page 166).	5 *un q.*
Bourgoin à Eclose.	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Éclose à la Frette...........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
La Frette à Rives..........................	1 *et dem.*
Rives à Voreppe..........................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re et de la 2e div. pour l'année, de Voreppe à Rives.	
Voreppe à GRENOBLE.......................	2.
GRENOBLE à Vizille.......................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Vizille à la Frey..........................	1.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, pour l'année, sans réciprocité.	
La Frey à la Mure.........................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
La Mure aux Souchons.....................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Souchons à Corps.........................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Corps à la Guinguette-de-Boyer...............	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
La Guinguette à Brutinet....................	1 *un q.*
Brutinet à GAP...........................	1 *trois q.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
GAP à Sisteron (*voyez* page 113)............	5 *trois q.*
Nota. De Sisteron à Digne, la route n'est pas montée.	
Sisteron à Lescale.........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Lescale aux Grillons.......................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Grillons à Digne...........................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
De Rives à.. Voiron......................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re et de la 2e div. réc. pour l'année, de Voiron à Rives.	
De Rives à.. Tullins......................	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, pour l'année, de Tullins à Rives.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 49.	
ROUTE DE PARIS À DIJON (*Côte-d'Or*).	
1re, par Troyes (*voyez* page 71)................	37 *trois q.*
2e, par Auxerre, 39 postes et demie.	
De PARIS à AUXERRE } (*voyez* page 130).......	21.
AUXERRE à Rouvray }	8 *trois q.*
Rouvray à Maison-Neuve (Côte-d'Or)..........	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, de Maison-Neuve à Rouvray.	
Maison-Neuve à Vitteaux....................	2.
Vitteaux à la Chaleur.......................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
La Chaleur au Pont-de-Pany..................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour l'année, du Pont-de-Pany à la Chaleur.	
Pont-de-Pany à DIJON.......................	2 *et dem.*
3e, par Tonnerre, 38 postes trois quarts.	
De PARIS à Joigny (*voyez* page 130)............	17 *et dem.*
Joigny à Esnon..............................	2.
Esnon à Saint-Florentin......................	1 *et dem.*
Saint-Florentin à Flogny....................	1 *et dem.*
Flogny à Tonnerre...........................	1 *trois q.*
Tonnerre à Ancy-le-Franc....................	2 *un q.*
Ancy-le-Franc à Aizy-sur-Armançon...........	2.
Aizy-sur-Armançon à Montbard...............	1 *et dem.*
Montbard à Villeneuve-les-Couvers	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
Villeneuve-les-Couvers à Chanceaux...........	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Chanceaux à DIJON (*voyez* page 72)...........	4 *trois q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
4e, par Fontainebleau, 40 postes.	
De PARIS à FONTAINEBLEAU (*voyez* page 128)......	7 *un q.*
FONTAINEBLEAU * à Fossard..................	3.
Fossard à Villeneuve-la-Guiard................	1.
Villeneuve-la-Guiard à Rouvray (*voyez* page 130).	19.
Rouvray à DIJON (*voyez* la 2e route)...........	9 *trois q.*
DE DIJON À BELFORT, 21 postes un quart.	
De DIJON à Combeau-Fontaine (*voyez* page 107)...	10 *et dem.*
Combeau-Fontaine à BELFORT (*voyez* page 151)..	10 *trois q.*
DE DIJON À SEDAN, 38 postes trois quarts.	
De DIJON * à Norges-le-Pont..................	1 *et dem.*
Norges-le-Pont à Thil-le-Châtel...............	2.
Thil-le-Châtel à Prauthoy....................	2 *et dem.*
Prauthoy à Longeau........................	1 *et dem.*
Longeau à Langres.........................	1 *et dem.*
Langres à Montigny........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Montigny à Clefmont........................	1 *et dem.*
Clefmont à Saint-Thiébault..................	1 *et dem.*
Saint-Thiébault à Neufchâteau................	2 *et dem.*
Neufchâteau à Domremy....................	1 *un q.*
Domremy à Vaucouleurs.....................	2 *un q.*
Vaucouleurs à Void........................	1 *et dem.*
Void à Commercy..........................	1.
Commercy à Saint-Mihiel....................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Saint-Mihiel à Troyon......................	1 *trois q.*
Troyon à Verdun..........................	2 *et dem.*
Verdun à Samoigneux......................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Samoigneux à Sivry-sur-Meuse...............	1.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Sivry-sur-Meuse à Dun	1 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Dun à Stenay	1 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Stenay à Mouzon	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Mouzon à SEDAN	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
DE DIJON À VESOUL, 13 postes et demie.	
De DIJON à Mirebeau	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Mirebeau à Gray	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Gray à Vaitte	2 *un q.*
Vaitte à Combeau-Fontaine	2 *un q.*
Combeau-Fontaine à VESOUL (*voyez* page 151)	3.
N° 50.	
ROUTE DE PARIS À DOUAY.	
1re, par Arras, 26 postes trois quarts.	
De PARIS à ARRAS (*voyez* page 60)	23 *et dem.*
ARRAS à Gavrelle	1 *un q.*
Gavrelle à DOUAY *	2.
2e, par Cambray, 27 postes un quart.	
De PARIS à Cambray (*voyez* page 122)	22 *trois q.*
Cambray* à Bouchain	2.
Bouchain à DOUAY *	2 *et dem.*
De DOUAY * à Orchies	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Douay à Lille.	
1re, par Carvin, 6 postes un quart.	
De Douay * à Lens...........................	2 *et dem.*
Lens à Lille (*voyez* page 56).................	3 *trois q.*
2e, par Béthune, 9 postes un quart.	
De Douay * à Lens...........................	2 *et dem.*
Lens à Béthune..............................	2 *un q.*
Béthune à la Bassée.........................	1 *et dem.*
La Bassée à Lille *..........................	3.
N° 51.	
Route de PARIS à DRAGUIGNAN (*Var*).	
113 postes.	
De Paris à Lyon (*voyez* page 128)..............	59 *et dem.*
Lyon à Aix (*voyez* page 134)..................	39 *trois q.*
Aix à Vidauban (*voyez* page 59)...............	11 *trois q.*
Vidauban à Draguignan......................	2.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, sans réciprocité, pour l'année.	
De Draguignan au Muy........................	1 *trois q.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, pour 6 mois, du Muy à Draguignan.	
N° 52.	
Route de PARIS à DUNKERQUE.	
1re, par Amiens, 34 postes.	
De Paris à Amiens (*voyez* page 54).............	15 *et dem.*
Amiens à Dunkerque (*voyez* page 55).........	18 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
2e, par Saint-Pol et Aire, 35 postes trois quarts.	
De PARIS à AMIENS (*voyez* page 54).............	15 *et dem.*
AMIENS* à Talmas.........................	2.
Talmas à Doullens.........................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois, de Doullens à Talmas.	
Doullens à Frevent.........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Frevent à Saint-Pol.........................	1 *et dem.*
Saint-Pol à Pernes.........................	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re division, pour 6 mois, de Pernes à Saint-Pol.	
Pernes à Lillers.........................	1 *et dem.*
Lillers à Aire.........................	1 *et dem.*
Aire à Saint-Omer.........................	2.
Saint-Omer à la Recousse.........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
La Recousse à Gravelines.........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Gravelines à DUNKERQUE*.........................	2 *et dem.*
De la Recousse à Ardres.........................	1.
Ardres à CALAIS*.........................	2.
D'Ardres à Marquise.........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
3e, par Lille, 39 postes et demie.	
De PARIS à LILLE (*voyez* page 122).............	30.
LILLE* à Armentières.........................	2.
Armentières à Bailleul.........................	1 *et dem.*
Bailleul à Cassel.........................	2 *et dem.*
Cassel à DUNKERQUE (*voyez* page 51)..........	3 *et dem.*
De Bailleul à Hazebrouck.........................	2 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 53.	
ROUTE DE PARIS À ELBEUF.	
16 postes et demie.	
De PARIS à Louviers (*voyez* page 176)	13 *trois q.*
Louviers à ELBEUF	2 *trois q.*
N° 54.	
ROUTE DE PARIS À ÉPINAL. (*Vosges.*)	
1re, par Neufchâteau, 48 postes.	
De PARIS à Ligny (*voyez* page 180)	33 *trois q.*
Ligny à Houdelaincourt	2 *et dem.*
Houdelaincourt à Domremy	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Domremy à Neufchâteau	1 *un q.*
Neufchâteau à Houécourt	2.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, p. l'année, de Houécourt à Neufchâteau.	
Houécourt à Mirecourt	2 *un q.*
Mirecourt à Darnieulle	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Darnieulle à ÉPINAL	1 *un q.*
De Mirecourt à Charmes	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
2e, par Charmes, 51 postes.	
De PARIS à NANCY (*voyez* page 180)	42 *et dem.*
NANCY* à Flavigny	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Flavigny à Neuviller	1 *et dem.*
Neuviller à Charmes	1 *trois q.*
Charmes à Igney	1 *et dem.*
Igney à ÉPINAL	1 *et dem.*

N° 55.

ROUTE DE PARIS À EVREUX (*Eure*).

Voyez page 87	12 *trois q.*

D'ÉVREUX À ALENÇON.

1re, par Laigle, 14 postes.

D'Évreux à Conches	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Conches à Lire	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour 6 mois; et pour l'année, de Lire à Conches.	
Lire à Laigle	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Laigle à Sainte-Gauburge	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Sainte-Gauburge à Nonant	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Nonant à Séez	1 *et dem.*
Séez à ALENÇON*	2 *et dem.*

De Conches à Damville	2.

2e, par Mortagne, 14 postes trois quarts.

D'ÉVREUX à Damville	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Damville à Verneuil	2 *trois q.*
Verneuil à ALENÇON (*voyez* page 83)	9 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'ÉVREUX AU MANS, 19 postes.	
D'ÉVREUX à Mortagne (*voyez* la précédente route)..	10.
Mortagne à Bellême..........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Bellême à Saint-Côme......................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour l'année, de Saint-Côme à Bellême.	
Saint-Côme au MANS (*voyez* page 54)...........	5.

N° 56.

ROUTE DE PARIS À FÉCAMP,

23 postes et demie.

De PARIS à Rouen (*voyez* page 176).............	15 *un q.*
ROUEN à Barentin..........................	2.
Barentin à Yvetot..........................	2 *un q.*
Yvetot à Ypreville..........................	2 *et dem.*
Ypreville à FÉCAMP..........................	1 *et dem.*

N° 57.

ROUTE DE PARIS À FOIX (*Ariége*).

100 postes et demie.

De PARIS à TOULOUSE (*voyez* page 189).........	90 *trois q.*
TOULOUSE* à Viviers..........................	3 *un q.*
Viviers à Saverdun..........................	2 *et dem.*
Saverdun à Pamiers..........................	1 *trois q.*
Pamiers à FOIX..........................	2 *un q.*
De Foix à Tarascon (Ariége)..................	1 *trois q.*

N° 58.

ROUTE DE PARIS À FONTAINEBLEAU.

De PARIS à FONTAINEBLEAU (*voyez* page 128).....	7 *un q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 59.	
ROUTE DE PARIS AUX EAUX DE FORGES.	
Voyez page 102	13.
N° 60.	
ROUTE DE PARIS À GAP (*Hautes-Alpes*).	
86 postes un quart.	
De PARIS à LYON (*voyez* page 128)	59 *et dem.*
LYON à GAP (*voyez* page 103)	26 *trois q.*
DE GAP À BRIANÇON, 10 postes un quart.	
De GAP à Chorges	2.
Chorges à Embrun	2 *trois q.*
Embrun à Saint-Crépin (Hautes-Alpes)	2 *et dem.*
Saint-Crépin à Briançon	3.
DE GAP À MARSEILLE, 22 postes un quart.	
De GAP au Vivas de Vitrolles	2 *et dem.*
Vivas de Vitrolles à Rourebeau	1 *et dem.*
Rourebeau à Sisteron	1 *trois q.*
Sisteron à Peyruis	2 *trois q.*
Peyruis à la Brillanne	1 *et dem.*
La Brillanne à Manosque	1 *trois q.*
Manosque à Mirabeau	2 *et dem.*
Mirabeau à Peyrolles	1 *et dem.*
Peyrolles à Aix	2 *et dem.*
Aix à MARSEILLE (*voyez* page 135)	4.
N° 61.	
ROUTE DE PARIS À GEX (*Ain*).	
1re, par Poligny, 61 postes.	
De PARIS à Dôle (*voyez* page 71)	43 *et dem.*
Dôle à Mont-sous-Vaudrey	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Mont-sous-Vaudrey à Poligny...............	2 *un q.*
Poligny à Montrond (Jura)..................	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, pour l'année, sans réciprocité.	
Montrond à Champagnole....................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, de Champagnole à Montrond.	
Champagnole à Maisonneuve (Jura)...........	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année; et sur celles de la 2e div. p. l'année, sans réc.	
Maisonneuve à Saint-Laurent (Jura)...........	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année; et sur celles de la 2e div. pour l'année, sans réc.	
Saint-Laurent à Morey......................	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
Morey aux Rousses.........................	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, pour l'année sans réciprocité.	
Les Rousses à la Vattay.....................	1 *trois q.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, pour l'année, sans réciprocité.	
Nota. Les courriers qui se feront conduire des Rousses à Saint-Cergues, relais étranger, paieront la course sur le pied du tarif français, à raison d'une poste et demie, et il en sera de même de Saint-Cergues aux Rousses. Il est défendu au maître de poste des Rousses de conduire au-delà de Saint-Cergues, sous peine de destitution.	
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re et de la 2e div. est également accordé pour l'année, des Rousses à Saint-Cergues.	
La Vattay à Gex.........................	2.
Le maître de poste de Gex est autorisé à faire payer sur la Vattay le prix des renforts ci-après, indépendamment de ce qui est dû, suivant les différens cas, pour le nombre de chevaux fixé par le tarif.	
Le cheval de renfort sur toutes les voitures de la 1re division du tarif sans exception, lors même qu'elles ne sont chargées que d'une personne.	
Le cheval de renfort sur toutes les voitures de la 2e division du tarif sans exception, lors même qu'elles ne sont chargées que d'une personne.	
Lorsque les voitures seront chargées de quatre personnes ou plus, le maître de poste pourra atteler cinq chevaux conduits par	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
deux postillons, et, dans ce cas, le prix des guides sera dû au second postillon. Il est dû le prix d'un cheval de renfort sur les voitures de la 3e division du tarif, quel que soit le nombre de personnes dont elles sont chargées. Néanmoins le maître de poste n'est tenu, dans aucun cas, d'atteler au-delà du nombre de six chevaux. Le tout, pendant l'année entière.	
De Gex à Saint-Genix	2.
2e, par Arbois, 62 postes trois quarts.	
De Paris à Mont-sous-Vaudrey (*voyez* la précédente route)	46.
Mont-sous-Vaudrey à Arbois	2.
Arbois à Salins	2.
Salins à Champagnole	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Champagnole à Gex (*voyez* la précédente route)	9 *trois q.*
N° 62.	
ROUTE DE PARIS À GIVET,	
38 postes.	
De Paris à Mézières (*voyez* page 143)	29 *trois q.*
Mézières* à Lonny	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Lonny à Rocroy	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour l'année; et pour 6 mois de Rocroy à Lonny.	
Rocroy à Fumay	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Fumay à Givet	2 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
De Givet à Marienbourg (*Postes étrangères*)	2 *et dem.*
Un chev. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. pour l'année.	
De Givet à Philippeville (*Postes étrangères*)	2 *et dem.*
Un chev. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 63.	
ROUTE DE PARIS À GRANVILLE,	
41 postes un quart.	
DE PARIS à CAEN (*voyez* page 87)................	27 *trois q.*
CAEN à Villedieu-les-Poêles (*voyez* page 85).....	10.
Villedieu-les-Poêles à GRANVILLE...............	3 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
N° 64.	
ROUTE DE PARIS À GRENOBLE (*Isère*).	
1re, par Bourgoin, 73 postes un quart.	
DE PARIS à LYON (*voyez* page 128).............	59 *et dem.*
LYON à GRENOBLE (*voyez* page 103)...........	13 *trois q.*
2e, par le Gaz, 74 postes un quart.	
DE PARIS à LYON (*voyez* page 128)............	59 *et dem.*
LYON au Gaz (*voyez* page 166)...............	8 *un q.*
Gaz à Montferrat..............................	1.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
Montferrat à Voiron...........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Voiron à Voreppe.............................	1 *et dem.*
Voreppe à GRENOBLE...........................	2.
3e, par Vienne, 73 postes et demie.	
DE PARIS à LYON (*voyez* page 128)............	59 *et dem.*
LYON à Vienne (*voyez* page 134)..............	3 *et dem.*
Vienne à la Détourbe..........................	1 *trois q.*
La Détourbe à Chatonnay.......................	1 *et dem.*
Chatonnay à la Frette.........................	2 *un q.*
La Frette à GRENOBLE (*voyez* page 103).........	5.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Grenoble à Chambéry, 7 postes.	
De Grenoble à Lumbin	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Lumbin à Chapareillan	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Chapareillan à Chambéry (*poste étrangère*)	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
N° 65.	
Route de PARIS à GUÉRET (*Creuse*).	
1re, par Bourges (*voyez* page 191)	42.
2e, par Châteauroux, 43 postes et demie.	
De Paris à Châteauroux (*voyez* page 189)	32 *trois q.*
Châteauroux à Guéret (*voyez* page 194)	10 *trois q.*
N° 66.	
Route de PARIS au HAVRE.	
1re, par Pontoise et Rouen, 25 p. trois quarts.	
De Paris à Rouen (*voyez* page 176)	15 *un q.*
Rouen * à Barentin	2.
Barentin à Yvetot	2 *un q.*
Yvetot à Bolbec	2 *trois q.*
Bolbec à la Botte	1 *et dem.*
La Botte au Havre*	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, du Havre à la Botte.	
Nota. On s'embarque au Havre pour Honfleur.	
2e, par Saint-Denis et Pontoise, 26 p. un quart.	
De Paris* à Saint-Denis	1.
Saint-Denis à Herblay	2.
Herblay à Pontoise	1.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Pontoise à ROUEN (*voyez* page 88)...........	11 *trois q.*
ROUEN au HAVRE (*voyez* la 1re route)...........	10 *et dem.*
DU HAVRE À ALENÇON, 26 postes et demie.	
Du HAVRE* à la Botte........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
La Botte à Bolbec...........................	1 *et dem.*
Bolbec à Yvetot.............................	2 *trois q.*
Yvetot à Caudebec...........................	1 *un q.*
Caudebec à la Mailleraye....................	1.
La Mailleraye à Pont-Audemer................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Pont-Audemer à Cormeille (vacant)...........	2.
Cormeille à Lisieux.........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Lisieux à Livarot...........................	2.
Livarot à Vimoutier.........................	1 *un q.*
Vimoutier à Gacé............................	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Gacé à ALENÇON (*voyez* page 177)...........	5 *et dem.*
De Lisieux à Pont-l'Évêque..................	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
DU HAVRE À CHERBOURG, 36 postes un quart.	
Du HAVRE* à la Botte........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
La Botte à Lillebonne.......................	2.
Lillebonne à Caudebec.......................	1 *trois q.*
Un chev. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, de Caudebec à Lillebonne.	
Caudebec à la Mailleraye....................	1.
La Mailleraye au Pont-Audemer...............	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Pont-Audemer à Honfleur.....................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Nota. On s'embarque à Honfleur pour le Havre.	
Honfleur à CAEN (*voyez* page 89)...........	7 *un q.*
CAEN à CHERBOURG (*voyez* page 98)..........	16 *trois q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 67.	
ROUTE DE PARIS À HUNINGUE,	
59 postes un quart.	
De PARIS à BELFORT (*voyez* page 151)............	51 *un q.*
BELFORT à Loch-Würth (*voyez* page 71)........	5 *trois q.*
Loch-Würth à HUNINGUE.....................	2 *un q.*
Nota. Il n'y a pas de relais à Huningue; les courriers qui en partent pour se rendre, soit à Loch-Würth, soit à Sierentz, sont conduits à l'un ou à l'autre de ces deux relais, par le maître de poste de Saint-Louis, sur le pied de deux postes un quart.	
N° 68.	
ROUTE DE PARIS À HYÈRES (*Var*).	
110 postes et demie.	
De PARIS à TOULON (*voyez* page 188)............	108 *et dem.*
TOULON à HYÈRES...........................	2.
D'HYÈRES à Cucrs, *pour Nice*.................	2 *trois q.*
N° 69.	
ROUTE DE PARIS À LAON (*Aisne*).	
1re, par Soissons, 17 postes.	
De PARIS à Soissons (*voyez* page 143)...........	12 *trois q.*
Soissons* à Vaurains*......................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Vaurains à LAON*..........................	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour l'année; et pour 6 mois, de Laon à Vaurains.	
De Soissons* à Oulchy-le-Château..............	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Oulchy-le-Château à Château-Thierry...........	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
2e, par Noyon, 18 postes et demie.	
De PARIS à Noyon (*voyez* page 122)	12 *et dem.*
Noyon à Chauny	2.
Chauny à la Fère	1 *et dem.*
La Fère à LAON*	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
DE LAON À VALENCIENNES, 12 postes un quart.	
De LAON* à Marle	2 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Marle à Guise	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Guise à Étreux-Landernas	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Étreux-Landernas à Landrecies	2.
Landrecies au Quesnoy	1 *et dem.*
Quesnoy à Jenlain	1.
Jenlain à VALENCIENNES*	1.
N° 70.	
ROUTE DE PARIS À LAUTERBOURG.	
1re, par Nancy, 63 postes et demie.	
De PARIS à NANCY (*voyez* page 180)	42 *et dem.*
NANCY* à Champenoux	1 *trois q.*
Champenoux à Moyenvic	2
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Moyenvic à Dieuze	1 *et dem.*
Dieuze à Loudrefing	1 *et dem.*
Loudrefing à Fénestrange	1 *et dem.*
Fénestrange à Phalsbourg	2 *et dem.*
Phalsbourg à Saverne	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, de Saverne à Phalsbourg.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Saverne à Hochfeld	1 *trois q.*
Hochfeld à Haguenau	2.
Haguenau à Beinheim	3.
Beinheim à LAUTERBOURG	2.
2e, par Strasbourg, 68 postes et demie.	
De PARIS à STRASBOURG (*voyez* page 180)	61.
STRASBOURG* à la Wantzenau	1 *et dem.*
La Wantzenau à Drusenheim	2.
Drusenheim à Beinheim	2.
Beinheim à LAUTERBOURG	2.

N° 71.

ROUTE DE PARIS À LAVAL (*Mayenne*).

Voyez page 83	35 *et dem.*
DE LAVAL À TOURS.	
1re, par Château-la-Vallière, 17 postes.	
De LAVAL à Meslay	2 *et dem.*
Meslay à Sablé	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Sablé à la Flèche	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
La Flèche au Lude	2 *et dem.*
Lude au Château-la-Vallière	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Château-la-Vallière à la Roue	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
La Roue à TOURS*	2 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De la Flèche à Saumur, 6 postes et demie.	
De la Flèche à Baugé..........................	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Baugé à Longué..........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Longué à la Croix-Verte....................	2.
Nota. Il est dû une demi-poste en sus de la fixation par les voyageurs qui se font conduire à Saumur ou qui partent de cette ville.	
2e, par Château-du-Loir, 18 postes.	
De Laval au Lude (*voyez* la 1re route)...........	10 *et dem.*
Lude au Château-du-Loir....................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Château-du-Loir à Tours (*voyez* page 54).......	5.
N° 72.	
Route de PARIS à LILLE (*Nord*).	
1re, par Saint-Quentin, 30 postes.	
Service de malle.	
De Paris* au Bourget..........................	1 *et dem.*
Bourget à Louvres..........................	1 *et dem.*
Louvres à la Chapelle-en-Serval..............	1 *et dem.*
La Chapelle en-Serval à Senlis................	1.
Senlis à Villeneuve-sur-Verberie.............	1 *et dem.*
Villeneuve à la Croix-Saint-Ouen..............	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois, de la Croix-Saint-Ouen à Villeneuve.	
La Croix-Saint-Ouen à Compiègne..............	1.
Compiègne à Ribecourt..........................	1 *trois q.*
Ribecourt à Noyon..........................	1 *un q.*
Noyon à Guiscard..........................	1 *et dem.*
Guiscard à Ham..........................	1 *un q.*
Ham à Roupy..........................	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Roupy à SAINT-QUENTIN*....................	1.
SAINT-QUENTIN* à Bellicourt..................	1 *trois q.*
Bellicourt à Bonavy..........................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Bonavy à Cambray*............................	1 *et dem.*
Cambray* au Bac-au-Bencheul..................	1 *et dem.*
Bac-au-Bencheul à DOUAY*.....................	1 *trois q.*
DOUAY* à Pont-à-Marcq........................	2 *et dem.*
Pont-à-Marcq à LILLE*........................	1 *et dem.*
De LILLE* à Pont-à-Tressin...................	1 *et dem.*
2e, par Péronne et Cambray, 29 postes.	
De PARIS* à Senlis (*voyez* la 1re route)....	5 *et dem.*
Senlis à Pont-Sainte-Maxence.................	1 *et dem.*
Pont-Sainte-Maxence au Bois-de-Lihus.........	1 *et dem.*
Bois-de-Lihus à Gournay-sur-Aronde...........	1 *un q.*
Gournay-sur-Aronde à Cuvilly.................	1.
Cuvilly à Conchy-les-Pots....................	1.
Conchy-les-Pots à Roye.......................	1 *et dem.*
Roye à Fonches...............................	1.
Fonches à Marché-le-Pot......................	1.
Marché-le-Pot à Péronne......................	1 *et dem.*
Péronne à Fins...............................	2.
Fins à Bonavy................................	1 *et dem.*
Bonavy à Cambray*............................	1 *et dem.*
Cambray à LILLE (*voyez* la 1re route).......	7 *un q.*
De Senlis à Laigneville......................	2.
3e, par Péronne et Arras, 28 postes.	
De PARIS à ARRAS (*voyez* page 60)...........	22 *un q.*
ARRAS à LILLE (*voyez* page 56)..............	5 *trois q.*
4e, par Amiens, 29 postes un quart.	
De PARIS à AMIENS (*voyez* page 54)..........	15 *et dem.*
AMIENS à LILLE (*voyez* page 56).............	13 *trois q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Lille à Boulogne-sur-mer, 15 postes.	
De Lille à Cassel (*voyez* page 109).............	6.
Cassel à Saint-Omer.........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois, de Saint-Omer à Cassel.	
Saint-Omer à la Motte-Bayenghem.............	2.
La Motte-Bayenghem à Colembert.............	2 *un q.*
Colembert à Boulogne-sur-mer................	2 *un q.*
De Lille à Mézières, 24 postes trois quarts.	
De Lille* à Pont-à-Marcq.....................	1 *et dem.*
Pont-à-Marcq à Douay*......................	2 *et dem.*
Douay* au Bac-au-Bencheul..................	1 *trois q.*
Bac-au-Bencheul à Cambray*.................	1 *et dem.*
Cambray* à Beauvois........................	1 *et dem.*
Beauvois au Cateau..........................	1 *et dem.*
Cateau à Landrecies..........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Landrecies à Avesnes........................	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Avesnes à la Capelle.........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
La Capelle à Hirson..........................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Hirson à Bellevue............................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Bellevue à Maubert-Fontaine..................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Maubert-Fontaine à Lonny....................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Lonny à Mézières*..........................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
De Maubert-Fontaine à Rocroy.................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Lille à Valenciennes, 6 postes et demie.	
De Lille* à Pont-à-Marcq	1 *et dem.*
Pont-à-Marcq à Orchies	1 *et dem.*
Orchies à Saint-Amand	2.
Saint-Amand à Valenciennes*	1 *et dem.*
Nota. Les courriers qui se feront conduire directement d'Orchies et de Valenciennes à l'établissement des Eaux de Saint-Amand, ne paieront que demi-poste en sus de la distance. Il en sera de même pour ceux qui se feront relayer audit établissement par les chevaux de Saint-Amand.	
N° 73.	
Route de PARIS à LIMOGES (*Haute-Vienne*).	
Voyez page 189	49.
De Limoges à Bordeaux, 26 postes un q.	
De Limoges* à Aixe	1 *et dem.*
Aixe à Chalus	2 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Chalus à la Coquille	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
La Coquille à Thiviers	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Thiviers aux Palissons	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Palissons à Périgueux	2 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Périgueux à la Massoulie	2 *un q.*
La Massoulie à Mucidan	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
Mucidan à Monpon	2.
Monpon à Saint-Médard	2.
Saint-Médard à Libourne	2 *et dem.*
Libourne à Beychac	1 *trois q.*
Beychac à Bordeaux*	1 *trois q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Libourne à Bergerac, 7 postes et demie.	
De Libourne à Castillon........................	2 *un q.*
Castillon à Sainte-Foy........................	2 *et dem.*
Sainte-Foy à Bergerac........................	2 *trois q.*
N° 74.	
ROUTE DE PARIS À LONGWY,	
38 postes et demie.	
De PARIS à Verdun (*voyez* page 182)........	31 *et dem.*
Verdun à Étain........................	2.
Étain à Spincourt........................	1 *et dem.*
Spincourt à Longuyon (vacant)........	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Longuyon à LONGWY........................	2.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
De LONGWY à Arlon (*poste étrangère*)........	2 *et dem.*
N° 75.	
ROUTE DE PARIS À LONS-LE-SAULNIER (*Jura*).	
49 postes trois quarts.	
De PARIS à Dôle (*voyez* page 71)........	43 *et dem.*
Dôle à Tassenière........................	2 *et dem.*
Tassenière à Mantry........................	2.
Mantry à LONS-LE-SAULNIER........................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
N° 76.	
ROUTE DE PARIS À LORIENT.	
63 postes.	
De PARIS à RENNES (*voyez* page 83)........	45.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Rennes à Ploermel (*voyez* page 200)	7 *et dem.*
Ploermel à Josselin........................	1 *et dem.*
Josselin à Locminé........................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Locminé à Baud........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Baud à Hennebon........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Hennebon à Lorient........................	1 *et dem.*
De Josselin à Pontivy........................	4 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
D'Hennebon au Port-Louis........................	1 *et dem.*
N° 77.	
Route de PARIS à LOUVIERS.	
Par Vernon, 13 postes trois quarts.	
De Paris à Bonnières (*voyez* page 87).........	8 *trois q.*
Bonnières à Louviers (*voyez* page 176).........	5.
***Par Évreux,* 15 postes un quart.**	
De Paris à Évreux (*voyez* page 87).........	12 *trois q.*
Évreux à Louviers........................	2 *et dem.*
De Louviers à Rouen.	
1re, par le Port-Saint-Ouen (*voyez* page 176).......	3 *et dem.*
2e, par Elbeuf, 5 postes.	
De Louviers à Elbeuf........................	2 *trois q.*
Elbeuf à Rouen........................	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 78.	
ROUTE DE PARIS À LYON (*Rhône*).	
1re, par Nevers et Moulins, 59 postes et demie.	
Service de malle de Paris à Moulins.	
DE PARIS* à Villejuif	1.
Villejuif à Fromenteau	1 *un q.*
Fromenteau à Essonne	1 *et dem.*
Essonne à Ponthierry	1 *un q.*
Ponthierry à Chailly	1.
Chailly à FONTAINEBLEAU*	1 *un q.*
FONTAINEBLEAU* à Nemours	2.
Nemours à la Croisière	1 *et dem.*
La Croisière à Fontenay	1.
Fontenay à Montargis	2.
Montargis à la Commodité	1 *un q.*
La Commodité à Nogent-sur-Vernisson	1.
Nogent-sur-Vernisson à la Bussière. Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour 6 mois.	1 *et dem.*
La Bussière à Briare. Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour 6 mois.	1 *et dem.*
Briare à Neuvy-sur-Loire	2.
Neuvy à Cosne	1 *trois q.*
Cosne à Pouilly	1 *trois q.*
Pouilly à la Charité	1 *et dem.*
La Charité à Pougues	1 *et dem.*
Pougues à NEVERS	1 *et dem.*
NEVERS à Magny	1 *et dem.*
Magny à Saint-Pierre-le-Moutier	1 *et dem.*
Saint-Pierre-le-Moutier à Saint-Imbert	1 *un q.*
Saint-Imbert à Villeneuve-sur-Allier	1 *et dem.*
Villeneuve-sur-Allier à MOULINS	1 *et dem.*
Service de malle de Moulins à Lyon.	
MOULINS à Bessay	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Bessay à Varennes......................	2.
Varennes à Saint-Gérand-le-Puy...............	1 *et dem.*
Saint-Gérand-le-Puy à la Palisse...............	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année, de la Palisse à Saint-Gérand.	
La Palisse à Droiturier......................	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
Nota. De la Palisse à Vichy (*voyez page* 203).	
Droiturier à Saint-Martin-d'Estréaux............	1.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Saint-Martin-d'Estréaux à la Pacaudière........	1.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour l'année, de la Pacaudière à Saint-Martin-d'Estréaux.	
La Pacaudière à Saint-Germain-l'Espinasse.......	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Saint-Germain-l'Espinasse à Roanne	1 *et dem.*
Roanne à Saint-Symphorien-de-Lay..........	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Saint-Symphorien à Pain-Bouchain...........	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
Pain-Bouchain à Tarare....................	1 *et dem.*
Nota. Vu les difficultés de la montagne de Tararé, les concessions suivantes ont été accordées, de Tarare à Pain-Bouchain, sans réciprocité, savoir: Un cheval de renfort, pendant l'année entière, sur les cabriolets à glaces ou calèches assimilés aux cabriolets attelés de deux chevaux; Un cheval de renfort, également pendant l'année, sur les limonières, sans en excepter les calèches; Et deux chevaux de renfort sur les berlines ou toute autre voiture à double fond et à timon, lorsque, d'après le tarif, elles comportent l'emploi seulement de quatre chevaux, de manière que toutes les voitures de cette espèce devront être conduites en tout temps avec six chevaux et deux postillons. Cependant, lorsque les neiges ou les verglas rendront le parcours de la route plus difficile que dans les temps ordinaires de la mauvaise saison, les voyageurs seront tenus de payer, en outre des renforts ci-dessus indiqués, le surcroît de chevaux qu'il deviendra indispensable d'atteler en raison de ces circonstances accidentelles.	
De Tarare aux Arnas......................	1 *et dem.*
Arnas à Salvagny.........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Salvagny à LYON *	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voitures de la 1re et de la 2e div. pour l'année, de Lyon à Salvagny.	
2e, par Auxerre et Autun, 59 postes trois q.	
Service de malle.	
De PARIS * à Charenton	1.
Charenton à Villeneuve-Saint-Georges	1 *un q.*
Villeneuve-Saint-Georges à Lieusaint	1 *trois q.*
Lieusaint à MELUN	1 *trois q.*
MELUN au Châtelet	1 *un q.*
Châtelet à Panfou	1.
Panfou à Fossard	1 *trois q.*
Fossard à Villeneuve-la-Guiard	1.
Villeneuve-la-Guiard à Pont-sur-Yonne	1 *et dem.*
Pont-sur-Yonne à Sens	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Sens à Villeneuve-le-Roi	1 *trois q.*
Villeneuve-le-Roi à Villevallier	1.
Villevallier à Joigny	1.
Joigny à Bassou	1 *et dem.*
Bassou à AUXERRE *	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
AUXERRE * à Saint-Bris	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 m. s. réc.	
Saint-Bris à Vermenton	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Vermenton à Lucy-le-Bois	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Lucy-le-Bois à Avallon	1.
Avallon à Rouvray	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Rouvray à la Roche-en-Brenil	1.
La Roche-en-Brenil à Saulieu	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Saulieu à Pierre-Écrite	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Pierre-Écrite à Chissey......................	1 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour l'année, de Chissey à Pierre-Écrite.	
Chissey à Autun...........................	2 et dem.
Autun à Saint-Émilan.......................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, d'Autun à Saint-Émilan; et pour 6 mois, de Saint-Émilan à Autun.	
Saint-Émilan à Saint-Léger..................	1 trois q.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, de Saint-Léger à Saint-Émilan.	
Saint-Léger au Bourgneuf...................	1.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour l'année; et pour 6 mois, du Bourgneuf à Saint-Léger.	
Le Bourgneuf à Châlons-sur-Saone............	1 et dem.
Châlons à Senecey.........................	2.
Senecey à Tournus.........................	1 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. rée. p. 6 mois.	
Tournus à Saint-Albin......................	2.
Saint-Albin à MÂCON.......................	2.
MÂCON à la Maison-Blanche..................	2.
La Maison-Blanche à Saint-Georges-de-Reneins...	1 trois q.
Saint-Georges à Anse.......................	1 trois q.
Anse à Limonest...........................	1 et dem.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, pour l'année, sans réciprocité.	
Limonest à LYON *.........................	1 et dem.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, pour l'année, de Lyon à Limonest.	
3e, par Auxerre, Arnay-le-Duc et Châlons-sur-Saone, 58 postes.	
De PARIS à Saulieu (*voyez* page 130)............	32 un q.
Saulieu à Maupas..........................	1 et dem.
Maupas à Arnay-le-Duc......................	1 trois q.
Arnay-le-Duc à Ivry........................	2.
Ivry à la Rochepot.........................	1 un q.
La Rochepot à Chagny.......................	1 un q.
Chagny à Châlons-sur-Saone.................	2.
Châlons à LYON (*voyez* ci-dessus).............	16.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
4e, par Troyes et Dijon, 62 postes trois quarts.	
De PARIS à DIJON (*voyez* page 105)............	37 *trois q.*
DIJON à Tournus (*voyez* page 81).............	12 *et dem.*
Tournus à LYON (*voyez* page 131)............	12 *et dem.*
DE LYON À ANNONAY, 10 postes trois quarts.	
De LYON à Saint-Rambert (*voyez* page 134).......	8.
Saint-Rambert à Annonay...................	2 *trois q.*
DE LYON À BORDEAUX, 65 postes un quart.	
De LYON * au Grand-Buisson..................	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
Grand-Buisson à la Braly..................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
La Braly à Duerne......................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année; et pour 6 mois, de Duerne à la Braly.	
Duerne à Fenoylh......................	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
Fenoylh à Saint-Barthélemy-de-l'Estra..........	1.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Saint-Barthélemy à Feurs..................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, de Feurs à Saint-Barthélemy.	
Feurs à Boen...........................	2.
Boen à Saint-Thurin......................	2.
Saint-Thurin à Noiretable..................	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
Noiretable à la Bergère....................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re et de la 2e div. p. l'année, de la Bergère à Noiretable.	
La Bergère à Thiers......................	1 *trois q.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e div. pour 6 mois; et p. l'ann. de Thiers à la Bergère.	
Thiers à Lezoux.........................	1 *trois q.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e div. p. l'année, et p. 6 mois, de Lezoux à Thiers.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Lezoux à Pont-du-Château.................. Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	1 *et dem.*
Pont-du-Château à CLERMONT................ Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour 6 mois.	1 *trois q.*
CLERMONT à Rochefort.................... Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	3 *et dem.*
Rochefort au Bourg-Lastic................. Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	3.
Bourg-Lastic à Ussel..................... Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	3 *un q.*
Ussel à la Chapelle (Corrèze)............. Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	1 *trois q.*
La Chapelle à la Rebeyrotte............... Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	3.
La Rebeyrotte à TULLE.................... Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	2 *et dem.*
TULLE à la Borde......................... Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	1 *trois q.*
La Borde à Brive......................... Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, pour l'année, de Brive à la Borde.	1 *trois q.*
Brive à Terrasson.........................	2 *un q.*
Terrasson à Azérat........................	1 *trois q.*
Azérat à Saint-Crépin-d'Auberoche............	2 *et dem.*
Saint-Crépin à PÉRIGUEUX....................	2.
PÉRIGUEUX à BORDEAUX (*voyez* page 125).......	14 *un q.*
Du Bourg-Lastic au MONT-D'OR................. Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	3 *trois q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Lyon à Marseille, 43 postes trois quarts.	
Service de malle.	
De Lyon * à Saint-Fons*.	1.
Saint-Fons à Saint-Symphorien-d'Ozon.	1.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
Saint-Symphorien-d'Ozon à Vienne (Isère).	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
Vienne à Auberive.	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Auberive au Péage-de-Roussillon.	1.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois; et pour l'année, du Péage à Auberive.	
Peage-de-Roussillon à Saint-Rambert.	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour 6 mois.	
Saint-Rambert à Saint-Vallier.	1 *et dem.*
Un chev. de renf. sur les voit. de la 1re et de la 2e div. réciproquement pour 6 mois.	
Saint-Vallier à Tain.	1 *trois q.*
Tain à Valence (Drôme).	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Valence à la Paillasse.	1 *et dem.*
La Paillasse à Loriol.	1 *et dem.*
Loriol à Derbières.	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour 6 mois.	
Derbières à Montelimart.	1 *et dem.*
Montelimart à Donzère.	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Donzère à la Palud.	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
La Palud à Mornas.	1 *et dem*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Mornas à Orange.........................	1 *et dem.*
Nota. Les maîtres de poste de Sorgues, Avignon et Saint-Andiol, ont le droit de conduire à Vaucluse et de ramener à leur relais, en percevant, savoir : De Sorgues à Vaucluse.... 3 postes. D'Avignon à *id*.......... 3 *et demie*. De Saint-Andiol à *id*..... 2 *et demie*. Outre les distances spécifiées, il est dû une demi-poste de rafraîchissement, conformément à l'article 9 du § I[er] du Réglement, toutes les fois que le service se prolonge au-delà de Vaucluse. Dans ce cas, les maîtres de poste de Sorgues et de Saint-Andiol ne peuvent conduire qu'à Avignon, et réciproquement le maître de poste d'Avignon à Sorgues ou à Saint-Andiol. Lorsque les voyageurs se feront ramener de Vaucluse au relais qui les y aura conduits, ils devront également payer la demi-poste de rafraîchissement.	
Orange à Sorgues.........................	2.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1[re] et de la 2[e] division, réciproquement pour 6 mois.	
Sorgues à AVIGNON.........................	1 *et dem.*
Nota. La route d'Avignon à Marseille par le Pont du Gard est à la page 63.	
AVIGNON à Saint-Andiol.........................	2 *un q.*
Saint-Andiol à Orgon.........................	1 *un q.*
Orgon au Pont-Royal.........................	2.
Pont-Royal à Saint-Canat.........................	2
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1[re] div. réc. p. 6 mois.	
Saint-Canat à Aix.........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1[re] div. réc. p. 6 mois.	
Aix au Pin.........................	2.
Pin à MARSEILLE.........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1[re] div. pour l'année, de Marseille au Pin; et p. 6 mois, du Pin à Marseille.	
De Saint-Vallier à Annonay.........................	2 *trois q.*
DE LYON au PUY, 15 postes trois quarts.	
De LYON * à Brignais.........................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1[re] div. réc. p. l'année.	
Brignais à Rive-de-Gier.........................	2 *un q.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1[re] et de la 2[e] division, réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Rive-de-Gier à Saint-Chamond.	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, pour l'année, sans réciprocité.	
Saint-Chamond à Saint Étienne	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, pour l'année, sans réciprocité.	
Saint-Étienne à Pont-Salomon	2 *un q.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
Pont-Salomon à Issengeaux	3 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
Issengeaux au Puy	3 *un q.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
De Lyon à Strasbourg, 56 p. trois quarts.	
Service de malle.	
De Lyon * à Miribel	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Miribel à Mont-Luel	1 *et dem.*
Mont-Luel à Meximieux	1 *trois q.*
Meximieux à Bublanne	1 *et dem.*
Bublanne au Pont-d'Ain	1 *et dem.*
Pont-d'Ain à Bourg	2 *et dem.*
Bourg à Saint-Étienne-du-Bois	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Saint-Étienne-du-Bois à Saint-Amour	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Saint-Amour à Beaufort	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Beaufort à Lons-le-Saulnier	2.
Lons-le-Saulnier à Mantry	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Mantry à Poligny	1 *trois q.*
Poligny à Arbois	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Arbois à Mouchard	1.
Mouchard à Quingey	2.
Quingey à Busy	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Busy à BESANÇON	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
BESANÇON à Roulans	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Roulans à Baume-les-Dames	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois; et pour l'année, de Beaume à Roulans.	
Baume-les-Dames à Clerval	2.
Clerval à l'Ile-sur-le-Doubs	1 *et dem.*
L'Ile-sur-le-Doubs à Tavey	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Tavey à BELFORT	1 *et dem.*
BELFORT à la Chapelle	2.
La Chapelle à Aspach	1 *et dem.*
Aspach à Isenheim	2 *un q.*
Isenheim à Hatstat	1 *et dem.*
Hatstat à COLMAR	1 *un q.*
COLMAR à Ostheim	1 *un q.*
Ostheim à Schelestat	1 *et dem.*
Schelestat à Benfeld	2.
Benfeld à Saint-Ludan	1 *et dem.*
Saint-Ludan à STRASBOURG *	1 *trois q.*

N° 79.

ROUTE DE PARIS À MACON (*Saone-et-Loire*).

Voyez page 130	51.
De MÂCON au Logis-Neuf	2.
Logis-Neuf à BOURG (Ain)	2.

N° 80.

ROUTE DE PARIS AU MANS (*Sarthe*).

1re, par Chartres (*voyez* page 155)	25 *un q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
2e, par Bellême, 26 postes un quart.	
De Paris à Dreux (*voyez* page 83).............	10 *un q.*
Dreux à Bellême (*voyez* page 53).............	9.
Bellême au Mans (*voyez* page 112)............	7.
Du Mans à Laval, 8 postes trois quarts.	
Du Mans à Coulans..........................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
Coulans à Saint-Denis-d'Orques...............	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Saint-Denis à Vaiges.........................	2.
Vaiges à Laval...............................	2 *et dem.*

N° 81.

Route de PARIS à MARSEILLE (*B.-du-Rhône*),

103 postes un quart.

De Paris à Lyon (*voyez* page 128).............	59 *et dem.*
Lyon à Marseille (*voyez* page 134)...........	43 *trois q.*
De Marseille à Toulon, 7 postes et demie.	
De Marseille à Aubagne	2.
Aubagne à Cujes...........................	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour 6 mois.	
Cujes à Toulon (*voyez* page 188).............	4.
D'Aubagne à Roquevaire.....................	1.
Roquevaire à Tourves.......................	3 *trois q.*
Tourves à Brignolles........................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	

N° 82.

Route de PARIS à MAUBEUGE,

27 postes et demie.

De Paris à Laon (*voyez* page 119).............	17.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De LAON* à Marle	2 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Marle à Vervins	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Vervins à la Capelle	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
La Capelle à Avesnes	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Avesnes à MAUBEUGE	2
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 m. s. réc.	
D'Avesnes à Solre-le-Château	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 m. s. réc.	
D'Avesnes à Trelon	2.

N° 83.

ROUTE DE PARIS À MELUN (*Seine-et-Marne*).

1re, par Villeneuve-Saint-Georges (*voyez* page 130).	5 *trois q.*
2e, par Brie-Comte-Robert, 5 postes et demie.	
De PARIS* à Charenton	1.
Charenton à Grosbois	1 *et dem.*
Grosbois à Brie-Comte-Robert	1.
Brie-Comte-Robert à MELUN	2.
DE MELUN À DAMMARTIN, 8 postes et demie.	
De MELUN à Guignes	2.
Guignes à Fontenay (vacant)	1.
Fontenay à Couilly	2 *et dem.*
Couilly à Meaux	1.
Meaux à Dammartin	2.
DE MELUN À FONTAINEBLEAU, 3 p. trois q.	
De MELUN à Ponthierry	1 *et dem.*
Ponthierry à Chailly	1.
Chailly à FONTAINEBLEAU*	1 *un q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Melun à Laon, 18 postes trois quarts.	
De Melun à Meaux (*voyez* page 139)	6 *et dem.*
Meaux à May-en-Mulcien	2.
May à Villers-Cotterets	3.
Villers-Cotterets à Soissons (*voyez* page 144)	3.
Soissons à Laon (*voyez* page 119)	4 *un q.*
De Melun à Orléans, 13 postes.	
De Melun à Fontainebleau *	2.
Fontainebleau * à la Chapelle	2.
La Chapelle à Malesherbes	1 *et dem.*
Malesherbes à Pithiviers	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Pithiviers à Chilleurs-aux-Bois	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Chilleurs à Loury (vacant)	1 *un q.*
Loury à Orléans*	2 *un q.*
De Melun à Troyes.	
1re, par Nangis, 14 postes et demie.	
De Melun à Châtillon-Laborde	1 *un q.*
Châtillon-Laborde à Nangis	1 *trois q.*
Nangis à Troyes (*voyez* page 71)	11 *et dem.*
2e, par Sens, 16 postes.	
De Melun à Sens (*voyez* page 130)	8.
Sens à Maslay-le-Petit (vacant)	1.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Maslay à Villeneuve-l'Archevêque	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Villeneuve à Estissac........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Estissac à TROYES*........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	

N° 84.

ROUTE DE PARIS À MENDE (*Lozère*),

69 postes trois quarts.

De PARIS à MOULINS (*voyez* page 128)............	36 *un q.*
MOULINS à CLERMONT (*voyez* page 99).........	12 *un q.*
CLERMONT à Lempde (*voyez* page 167)..........	6 *un q.*
Lempde à la Baraque........................	3.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
La Baraque à Saint-Flour....................	2 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
Saint-Flour à la Bessière-de-Lair (vacant)......	1 *trois q.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
La Bessière à Saint-Chely....................	2 *un q.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
Saint-Chely à Saint-Amans..................	3.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour 6 mois.	
Saint-Amans à MENDE.......................	2 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	

N° 85.

ROUTE DE PARIS À METZ (*Moselle*).

1re, par Épernay, 39 postes trois quarts.

De PARIS à CHAALONS (*voyez* page 180)..........	21 *un q.*
CHAALONS à METZ (*voyez* page 181)...........	18 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
2e, par Montmirail, 38 postes trois quarts.	
De PARIS à CHAALONS (*voyez* page 92, 2e route)...	20 *un q.*
CHAALONS à METZ (*voyez* page 181)............	18 *et dem.*
DE METZ À DEUX-PONTS, 16 postes et demie.	
De METZ* à Courcelles-Chaussy..................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Courcelles-Chaussy à Fouligny.................	1.
Fouligny à Saint-Avold......................	2.
Saint-Avold à Puttelange.....................	2.
Puttelange à Sarreguemines...................	1 *et dem.*
Sarreguemines à Rorbach (Moselle)...........	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Rorbach à Bitche............................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Bitche à Eschweiler.........................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Eschweiler à Deux-Ponts (*poste étrangère*)......	2.
De Puttelange à { Altrof........................	2.
De Puttelange à { Bouquenon.....................	2.
De Sarreguemines à SARREBRUCK (*poste étrangère*).	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
DE METZ À LUXEMBOURG, 7 postes et demie.	
De METZ* à Mondelange......................	2 *un q.*
Mondelange à Thionville......................	1 *et dem.*
Thionville à Frisange.. } (*postes étrangères*)....	2.
Frisange à LUXEMBOURG } (*postes étrangères*)....	1 *trois q.*
DE METZ À NANCY,	
1re, par Belleville, 7 postes un quart.	
De METZ à Pont-à-Mousson (*voyez* route suivante)..	3 *trois q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Pont-à-Mousson à Belleville	1 *et dem.*
Belleville à NANCY *	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
2e, *par Velaine*, 10 postes trois quarts.	
De METZ* à la Loupe (Moselle)	2 *un q.*
La Loupe à Pont-à-Mousson	1 *et dem.*
Pont-à-Mousson à Rozières-en-Haye	2.
Rozières-en-Haye à Toul	2.
Toul à NANCY (*voyez* page 181)	3.
DE METZ À PHALSBOURG.	
Par Château-Salins (*voyez* page 182)	14 *un q.*
DE METZ À SARREBOURG, pour Trèves.	
De METZ à Thionville (*voyez* page 142)	3 *trois q.*
Thionville à Sierck	2 *un q.*
Sierck à Sarrebourg (*poste étrangère*)	3.
DE METZ À SARRELOUIS, 6 postes trois quarts.	
De METZ* aux Étangs	2.
Les Étangs à Boulay	1 *un q.*
Boulay à Tromborn	1 *et dem.*
Tromborn à SARRELOUIS (*poste étrangère*)	2.
Un ch de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

N° 86.

ROUTE DE PARIS À MÉZIÈRES (*Ardennes*),

29 postes trois quarts.

Service de malle.

De PARIS* au Bourget	1 *et dem.*
Bourget au Mesnil-Amelot	2.
Mesnil à Dammartin	1.
Dammartin à Nanteuil-le-Haudouin	1 *trois q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Nanteuil à Levignen	1 *et dem.*
Levignen à Villers-Cotterets	2.
Villers-Cotterets à Verte-Feuille	1 *et dem.*
Verte-Feuille à Soissons*	1 *et dem.*
Soissons* à Braine-sur-Vesle	2 *un q.*
Braine à Fismes	1 *et dem.*
Fismes à Jonchery	1 *un q.*
Jonchery à REIMS*	2.
REIMS* à Isle	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Isle à Rethel	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Rethel à Sauce-au-Bois	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Sauce-au-Bois à Launoy	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Launoy à MÉZIÈRES*	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
De Rethel à Pauvre	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
DE MÉZIÈRES À LUXEMBOURG, 17 p. un q.	
De MÉZIÈRES* à Sedan	2 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Sedan à Carignan	2 *un q.*
Carignan à MONTMÉDY	2 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
MONTMÉDY à Longuyon (vacant)	3.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
Longuyon à Longwy	2.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
Longwy à LUXEMBOURG (*poste étrangère*)	4 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Mézières à Montmédy, 16 postes.	
1re, par Carignan (*voyez* page 144).............	*7 trois q.*
2e, par Stenay (*voyez* ci-dessous).............	*8 un q.*
De Mézières à Strasbourg.	
1re, par Thionville, 40 postes et demie.	
De Mézières* à Sedan......................	*2 trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Sedan à Mouzon...........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Mouzon à Stenay..........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Stenay à Montmédy........................	*1 et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Montmédy à Longwy (*voyez* page 144)........	5.
Longwy à Aumetz..........................	*2 et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Aumetz à Fontoy..........................	1.
Fontoy à Thionville......................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Thionville à Bouzonville..................	*3 et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Bouzonville à Sarrelouis (*poste étrangère*)......	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 m. s. réc.	
Sarrelouis à Forbach......................	*2 et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, de Forbach à Sarrelouis.	
Forbach à Sarreguemines..................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Sarreguemines à Bouquenom................	*2 et dem.*
Bouquenom à Druling......................	*1 et dem.*
Druling à Phalsbourg.....................	*1 et dem.*
Phalsbourg à Strasbourg (*voyez* page 181).....	*6 un q.*
De Fontoy à Mondelange...................	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
2e, par Metz, 40 postes trois quarts.	
De MÉZIÈRES à Longuyon (*voyez* page 144)......	10 *trois q.*
Longuyon à Spincourt	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Spincourt à Etain........................	1 *et dem.*
Étain à Jarny	2 *trois q.*
Jarny à Gravelotte........................	1 *et dem.*
Gravelotte à METZ*........................	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, de Metz à Gravelotte, sans réciprocité.	
METZ à STRASBOURG (*voyez* page 182).........	20 *et dem.*

N° 87.

ROUTE DE PARIS À MONTAUBAN (*T.-et-Gar.*).

Voyez page 189........................	84 *et dem.*

N° 88.

ROUTE DE PARIS À MONTBRISON (*Loire*),

61 postes et demie.

De PARIS à Roanne (*voyez* page 128)...........	49 *un q.*
Roanne à Villemontois........................	1 *et dem.*
Villemontois à Saint-Just-en-Chevalet..........	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Saint-Just-en-Chevalet à la Bergère..	2.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
La Bergère à Noiretable........................	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, pour l'année, sans réciprocité.	
Noiretable à Saint-Thurin........................	1 *un q*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, de Saint-Thurin à Noiretable.	
Saint-Thurin à Boen........................	2.
Boen à MONTBRISON........................	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Roanne à Saint-Étienne, 9 postes.	
De Roanne à Neulise	2 *un q.*
Neulise à Feurs	2 *un q.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, pour l'année, de Feurs à Neulise.	
Feurs à Montrond (Loire)	1 *un q.*
Montrond à la Gouyonnière	1 *trois q.*
La Gouyonnière à Saint-Étienne	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
De Montbrison à Lyon, 9 postes un quart.	
De Montbrison à Montrond (Loire)	1 *et dem.*
Montrond à Chazelles	1 *trois q.*
Chazelles à Duerne	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, pour l'année, sans réciprocité.	
Duerne à Lyon (*voyez* page 175)	4 *et dem.*
2e, par Feurs, 10 postes et demie.	
De Montbrison à Feurs	2.
Feurs à Lyon (*voyez* page 174)	8 *et dem.*
De Montbrison au Puy, 13 postes.	
De Montbrison à la Gouyonnière	2 *et dem.*
Gouyonnière à Saint-Étienne	1 *et dem*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
Saint-Étienne au Puy (*voyez* page 136)	9.
N° 89.	
Route de PARIS À MONT-DE-MARSAN (*Land.*), 96 postes un quart.	
De Paris à Bordeaux (*voyez* page 74)	77 *trois q.*
Bordeaux à Mont-de-Marsan (*voyez* page 77)	18 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 90.	
ROUTE DE PARIS AUX EAUX DU MONT-D'OR,	
55 postes.	
De PARIS À CLERMONT (*voyez* page 99)...........	48 *et dem.*
CLERMONT à Rochefort........................	3 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
Rochefort au Mont-d'Or......................	3.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
N° 91.	
ROUTE DE PARIS À MONTMÉDY,	
33 postes.	
De PARIS à Isle (*voyez* page 143)............	21 *trois q.*
Isle à Pauvre..............................	2 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Pauvre à Vouziers..........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Vouziers à Boult-aux-Bois....................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Boult-aux-Bois à Buzancy....................	1.
Buzancy à Stenay...........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Stenay à MONTMÉDY..........................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
DE MONTMÉDY À VERDUN, 6 postes.	
De MONTMÉDY à Wavrille.......................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Wavrille à Verdun..........................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
De Wavrille à Étain.........................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 m. s. réc.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 92.	
ROUTE DE PARIS À MONTPELLIER (*Hér.*), 100 postes un quart.	
De PARIS à LYON (*voyez* page 128).............	59 *et dem.*
LYON à la Palud (*voyez* page 134).............	23 *trois q.*
La Palud au Pont-Saint-Esprit................ Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	1.
Pont-Saint-Esprit à Bagnols................ Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	1 *trois q.*
Bagnols à Connaux................ Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour 6 mois, de Connaux à Bagnols.	1 *et dem.*
Connaux à Valiguières................ Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	1 *trois q.*
Valiguières à la Foux................ Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour l'année, de la Foux à Valignières, sans réciprocité.	1 *et dem.*
La Foux à Saint-Gervasy................ Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois s. réc.	1 *et dem.*
Saint-Gervasy à NISMES*................	1 *un q.*
NISMES* à Uchau................	1 *trois q.*
Uchau à Lunel................ Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	1 *trois q.*
Lunel à Colombières................	1 *et dem.*
Colombières à MONTPELLIER................	1 *trois q.*
Du Pont-Saint-Esprit à Mornas................ Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	1 *et dem.*
N° 93.	
ROUTE DE PARIS À MOULINS (*Allier*).	
Voyez page 128................	36 *un q.*
DE MOULINS À BESANÇON, par Autun, 30 p. et demie.	
De MOULINS à Chevagnes (vacant)................ Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Chevagnes à Bourbon-Lancy................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Bourbon-Lancy à Luzy..................	3 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Luzy à la Maison-de-Bourgogne..............	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
La Maison-de-Bourgogne à Autun.............	2 *et dem.*
Autun à Ladrée........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour l'année; et pour 6 mois, de Ladrée à Autun.	
Ladrée à la Rochepot....................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
La Rochepot à Beaune...................	1 *trois q.*
Beaune à Moisey (vacant)................	1 *et dem.*
Moisey à Seurre........................	1 *et dem.*
Seurre à Grand-Noir....................	1 *et dem.*
Grand-Noir à Dôle.....................	2 *et dem.*
Dôle à BESANÇON (*voyez* page 72)............	5 *et dem.*
DE MOULINS À BORDEAUX, 52 postes trois q.	
De MOULINS à Souvigny....................	1 *et dem.*
Souvigny au Montet-aux-Moines..............	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
Montet-aux-Moines à Mont-Marault............	1 *et dem.*
Mont-Marault à Doyet....................	1 *et dem.*
Doyet à Mont-Luçon.....................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, de Mont-Luçon à Doyet.	
Mont-Luçon à Lamayd....................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 m. s. réc.	
Lamayd à Gouzon......................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour 6 mois; et pour l'année, de Gouzon à Lamayd.	
Gouzon à Feuya.......................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, et pour 6 mois, de Feuya à Gouzon.	
Feuya à GUÉRET.......................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
GUÉRET à LIMOGES (*voyez* page 191)...........	10.
LIMOGES à BORDEAUX (*voyez* page 125)........	26 *un q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Moulins aux Eaux de Néris, 10 p. un q.	
De Moulins à Mont-Luçon (*voyez* page 150).....	8 *trois q.*
Mont-Luçon à Néris (vacant)................	1 *et dem.*
N° 94.	
Route de PARIS À MULHAUSEN, 57 postes et demie.	
De Paris* à Troyes (*voyez* page 71)............	19 *et dem.*
Service de malle de Troyes à Mulhausen.	
Troyes* à Montiéramé*.....................	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Montiéramé à Vandeuvre..................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Vandeuvre à Bar-sur-Aube..................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour 6 mois, de Bar-sur-Aube à Vandeuvre.	
Bar-sur-Aube à Colombey-les-deux-Églises	1 *trois q.*
Colombey-les-deux-Églises à Suzennecourt	1.
Suzennecourt à Chaumont-en-Bassigny.........	2.
Chaumont-en-Bassigny à Vesaignes..........	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Vesaignes à Langres......................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
Langres aux Griffonottes....................	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re division, pour 6 mois, des Griffonottes à Langres.	
Griffonottes au Fay-Billot....................	1 *et dem.*
Fay-Billot à Cintrey........................	1 *et dem.*
Cintrey à Combeau-Fontaine................	1 *et dem.*
Combeau-Fontaine à Port-sur-Saone..........	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Port-sur-Saone à Vesoul....................	1 *et dem.*
Vesoul à Calmoutier......................	1 *et dem.*
Calmoutier à Lure........................	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Lure à Champagney	2 un q.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
Champagney à BELFORT	2.
BELFORT à Chavannes	2.
Chavannes à Altkirch	2.
Altkirch à MULHAUSEN	2 un q.
Des Granges à Méry-sur-Seine	1 et dem.
Méry à Arcis-sur-Aube	2 un q.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
De Bar-sur-Aube à Brienne	2 trois q.
De Bar-sur-Aube à Clairvaux	2.
Nota. Il n'y a pas de relais à Clairvaux.	
De Lure à Saint-Sauveur	2.
De MULHAUSEN à Bantzenheim	2 un q.
DE MULHAUSEN À ÉPINAL, 13 p. un quart.	
De MULHAUSEN à Aspach	2 un q.
Aspach à Orbey	2 trois q.
Orbey à Saint-Maurice	1 trois q.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
Saint-Maurice à la Roche (vacant)	1 trois q.
La Roche à Remiremont	1 trois q.
Remiremont à Pouxeux (vacant)	1 et dem.
Pouxeux à ÉPINAL	1 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois, de Remiremont à Épinal, tant que durera la vacance du relais de Pouxeux.	
DE MULHAUSEN À PLOMBIÈRES, 12 p. un q.	
De MULHAUSEN à Remiremont (*voyez* ci-dessus)	10 un q.
Remiremont à PLOMBIÈRES	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année, sur toutes les voitures à deux chevaux indistinctement, ainsi que sur celles de la 2e division, sur toute espèce de limonière.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 95.	
ROUTE DE PARIS À NANCY (*Meurthe*).	
1re, par Épernay et Chaalons (*voyez* page 180)....	42 *et dem.*
2e, par Montmirail et Chaalons, 41 p. et demie.	
De PARIS à CHAALONS (*voyez* page 92, 2e route)...	20 *un q.*
CHAALONS à NANCY (*voyez* page 180)..........	21 *un q.*
DE NANCY À DEUX-PONTS, 17 postes un quart.	
De NANCY à Fénestrange (*voyez* page 120).......	8 *un q.*
Fénestrange à Bouquenom................	1 *et dem.*
Bouquenom à Rorbach (Moselle).............	2.
Rorbach à Deux-Ponts (*voyez* page 142)........	5 *et dem.*
DE NANCY À ÉPINAL.	
1re, par Charmes (*voyez* page 110).............	8 *et dem.*
2e, par Rambervillers, 11 postes.	
De NANCY * à Domballe.....................	2.
Domballe à Lunéville......................	1 *et dem.*
Lunéville à Moyen.........................	2.
Moyen à Rambervillers....................	2.
Rambervillers à Girecourt..................	1 *et dem.*
Girecourt à ÉPINAL........................	2.
DE NANCY À MARCKOLSHEIM, *pour Saint-Louis et Basle*, 25 postes et demie.	
De NANCY * à Domballe.....................	2.
Domballe à Lunéville......................	1 *et dem.*
Lunéville à Saint-Diey (*voyez* page 101).......	6 *un q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Saint-Diey à Gemaingotte	1 *et dem.*
Gemaingotte à Sainte-Marie-aux-Mines	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Sainte-Marie-aux-Mines à SCHELESTAT	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois, de Schelestat à Sainte-Marie-aux-Mines.	
SCHELESTAT à Marckolsheim	2.
Marckolsheim à Saint-Louis (*voyez* page 183)	8 *un q.*
DE NANCY À MIRECOURT, 5 postes trois quarts.	
De NANCY à Flavigny (*voyez* page 110)	2 *un q.*
Flavigny à Monplaisir	1 *un q.*
Monplaisir à Mirecourt	2 *un q.*
De Monplaisir à { Colombey (Meurthe)	3 *un q.*
De Monplaisir à { Charmes	2.
DE NANCY À SARRELOUIS.	
1re, par Baronville, 13 postes trois quarts.	
De NANCY * à Champenoux	1 *trois q.*
Champenoux à Château-Salins	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Château-Salins à Baronville	2.
Baronville à Faulquemont	1 *et dem.*
Fauiquemont à Fouligny	1.
Fouligny à Saint-Avold	2.
Saint-Avold à SARRELOUIS (*poste étrangère*)	3 *et dem.*
2e, par Dieuze, 12 postes trois quarts.	
De NANCY à Dieuze (*voyez* page 120)	5 *un q.*
Dieuze à Altrof	2.
Altrof à Saint-Avold	2.
Saint-Avold à SARRELOUIS	3 *et dem.*
3e, par Grostenquin, 12 postes trois quarts.	
De NANCY à Baronville (*voyez* la 1.re route)	5 *trois q.*
Baronville à Grostenquin	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Grostenquin à Saint-Avold..................	2.
Saint-Avold à SARRELOUIS..................	3 *et dem.*
De Saint-Avold à Faulquemont................	2.
DE NANCY À STRASBOURG.	
1re, par Wasselonne (*voyez* page 181)...........	18 *et dem.*
2e, par Stutzheim, 18 postes et demie.	
De NANCY à Saverne (*voyez* page 181).........	13 *trois q.*
Saverne à Wiltheim..........................	2.
Wiltheim à Stutzheim........................	1 *un q.*
Stutzheim à STRASBOURG*.....................	1 *et dem.*
N° 96.	
ROUTE DE PARIS À NANTES (*Loire-Inférieure*).	
1re, par le Mans, 48 postes.	
Service de malle.	
De PARIS * à Sèvre	1 *un q.*
Sèvre à VERSAILLES *........................	1.
VERSAILLES * à Coignières...................	2.
Coignières à Rambouillet....................	1 *trois q.*
Rambouillet à Épernon.......................	1 *et dem.*
Épernon à Maintenon.........................	1.
Maintenon à CHARTRES........................	2 *un q.*
CHARTRES à Courville........................	2 *un q.*
Courville à Montlandon......................	2.
Montlandon à Nogent-le-Rotrou...............	2 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re division, de Nogent à Montlandon, pour l'année.	
Nogent-le-Rotrou à la Ferté-Bernard............	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De la Ferté-Bernard à Connerré	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Connerré à Saint-Mars-la-Bruyère	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Saint-Mars-la-Bruyère au MANS	1 *trois q.*
MANS au Guécelard	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Guécelard à Foulletourte	1.
Foulletourte à la Flèche	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
La Flèche à Durtal	1 *et dem.*
Durtal à Suette	2.
Suette à ANGERS	2 *et dem.*
ANGERS à Saint-Georges	2 *un q.*
Saint-Georges à Champtocé	1.
Champtocé à Varades	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Varades à Ancenis	1 *trois q.*
Ancenis à Oudon	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Oudon à la Sailleraye	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
La Sailleraye à NANTES *	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
2e, par Vendôme, 54 postes un quart.	
De PARIS à CHARTRES (*voyez* la 1re route)	10 *trois q.*
CHARTRES à la Bourdinière	2.
La Bourdinière à Bonneval	2.
Bonneval à Châteaudun	2.
Châteaudun à Cloye	1 *et dem.*
Cloye à Pezou	2.
Pezou à Vendôme	1 *et dem.*
Vendôme à Neuve-Saint-Amand	1 *trois q.*
Neuve-Saint-Amand à Château-Regnault	1 *trois q.*
Château-Regnault à Monnoye	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Monnoye à Tours	1 *trois q.*
Tours * à Luynes	1 *et dem.*
Luynes à Langeais	1 *et dem.*
Langeais aux Trois-Volets	1 *et dem.*
Trois-Volets à Chouzé	1 *et dem.*
Chouzé à la Croix-Verte	2 *un q.*
Nota. Il est dû une demi-poste de plus que la fixation, par les courriers qui se feront conduire à Saumur, soit de Chouzé, soit des Rosiers et de Longué, ou qui partiront de cette ville.	
La Croix-Verte aux Rosiers	2.
Rosiers à Saint-Mathurin	1 *un q.*
Saint-Mathurin à Angers *	2 *et dem.*
Angers à Nantes (*voyez* la 1.re route)	11 *un q.*
3e, par Châteauneuf, 48 postes un quart.	
De Paris à Dreux (*voyez* page 83)	10 *un q.*
Dreux à Morvillette	1 *et dem.*
Morvillette à Châteauneuf-en-Thimerais	1.
Châteauneuf à la Loupe	2 *et dem.*
La Loupe à Nogent-le-Rotrou	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Nogent-le-Rotrou à Nantes (*voyez* la 1.re route)	30 *et dem.*
4e, par Orléans et Tours, 54 postes trois quarts.	
De Paris à Tours (*voyez* page 74)	29 *et dem.*
Tours à Nantes (*voyez* la 1.re route)	25 *un q.*
De Nantes à Bordeaux, 43 p. trois q.	
De Nantes * à la Jaunaye	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
La Jaunaye à Montaigu	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Montaigu à Belleville	2 trois q.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Belleville à BOURBON-VENDÉE	1 et dem.
BOURBON à Mareuil	2 et dem.
Mareuil à Luçon	1 un q.
Luçon à Mouzeil (vacant)	1 trois q.
Mouzeil à Fontenay (Vendée)	1 et dem.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re division, réciproquement pour 6 mois, de Fontenay à Luçon, pendant la vacance du relais de Mouzeil.	
Fontenay à Oulme	1 et dem.
Oulme à NIORT	2 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
NIORT à Villeneuve (Charente-Inférieure)	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Villeneuve à Saint-Jean-d'Angely	2 et dem.
Saint-Jean-d'Angely à Saint-Hilaire (vacant)	1 un q.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Saint-Hilaire à Saintes	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Saintes à la Jard	1 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
La Jard à Pons	1.
Pons à Saint-Genis	1 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour 6 mois, et pour l'année, de Saint-Genis à Pons.	
Saint-Genis à Mirambeau	1 et dem.
Mirambeau à Étauliers	2.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
Étauliers à Blaye	1 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Blaye à Gravier (vacant)	1 trois q.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Gravier à Cubzac........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Cubzac au Carbon-Blanc..................	1.
Nota. Il est dû un quart de poste en sus de la distance au maître de poste de Cubzac, à cause de la difficulté du bac.	
Carbon-Blanc à Bordeaux*..................	2.
N° 97.	
Route de PARIS aux Eaux de NÉRIS,	
39 postes et demie.	
De Paris à Bourges (*voyez* page 191)...........	27.
Bourges à Levet..........................	2 *un q.*
Levet à Saint-Amand......................	3.
Saint-Amand à Maulne.....................	2 *un q.*
Maulne à Mont-Luçon......................	3 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Mont-Luçon à Néris (vacant)...............	1 *et dem.*
N° 98.	
Route de PARIS à NEVERS (*Nièvre*).	
Voyez page 128..........................	29.
N° 99.	
Route de PARIS à NIORT (*Deux-Sèvres*),	
53 postes trois quarts.	
De Paris à Croutelle (*voyez* page 74)...........	45.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Croutelle à Lusignan......................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. rée. p. 6 mois.	
Lusignan à la Villedieu-du-Perron..........	1 *et dem.*
La Villedieu-du-Perron à Saint-Maixent.........	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, de Saint-Maixent à la Villedieu-du-Perron.	
Saint-Maixent à la Crèche....................	1 *un q.*
La Crèche à NIORT..........................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. rée. p. l'année.	

N° 100.

ROUTE DE PARIS À NISMES (*Gard*),

93 postes et demie.

De PARIS à LYON (*voyez* page 128)................	59 *et dem.*
LYON à la Palud (*voyez* page 134)..............	23 *trois q.*
La Palud à NISMES (*voyez* page 149)...........	10 *un q.*

DE NISMES À MARSEILLE, 17 postes et dem.

De NISMES à Curbussot........................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. rée. p. 6 mois.	
Curbussot à Tarascon..........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. rée. p. l'année.	
Tarascon à MARSEILLE (*voyez* page 63).........	14.

Communications hors route.

D'Arles à { Tarascon...........................	2.
Saint-Remy.........................	2 *trois q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 101.	
ROUTE DE PARIS À ORLÉANS (*Loiret*).	
Voyez page 74	14 *trois q.*
D'ORLÉANS À CHÂTEAUROUX.	
1re, par Vatan (*voyez* page 189)	18.
2e, par Issoudun, 18 postes et demie.	
D'ORLÉANS à Massay (*voyez* page 189)	12 *un q.*
Massay à Issoudun	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Issoudun à CHÂTEAUROUX	3 *un q.*
D'ORLÉANS À LYON, 49 postes.	
D'ORLÉANS* à Châteauneuf (Loiret)	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Châteauneuf à Ouzouer	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Ouzouer à Gien	1 *trois q.*
Gien à Briare	1 *un q.*
Briare à LYON (*voyez* page 128)	40 *et dem.*
D'ORLÉANS À NOGENT-LE-ROTROU, 12 p. un q.	
D'ORLÉANS* à Tournoisis	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Tournoisis à Châteaudun	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Châteaudun à Brou	2 *et dem.*
Brou à Beaumont-le-Chartif	2.
Beaumont à Nogent-le-Rotrou	1 *trois q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 102.	
ROUTE DE PARIS À PAU (*Basses-Pyrénées*).	
106 postes un quart.	
De PARIS à BORDEAUX (*voyez* page 74)..........	77 *trois q.*
BORDEAUX à Aire (*voyez* page 78)..............	22 *et dem.*
Aire à Garlin..............................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
Garlin à Auriac............................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Auriac à PAU*..............................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
DE PAU À BAGNÈRES.	
1re, par Tarbes, 7 postes et demie.	
De PAU à TARBES (*voyez* page 193).............	5.
TARBES à BAGNÈRES (*voyez* page 64)..........	2 *et dem.*
2e., par Lourdes, 8 postes.	
De PAU* à Lestelle.........................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Lestelle à Lourdes.........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Lourdes à BAGNÈRES........................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
DE PAU À BARRÉGES, 10 postes et demie.	
De PAU à Lourdes (*voyez* ci-dessus).............	5.
Lourdes à BARRÉGES (*voyez* page 68)..........	5 *et dem.*
DE PAU AUX EAUX-BONNES, 5 postes et demie.	
De PAU* à Sévignac.........................	3.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, pour l'année, sans réciprocité.	
Sévignac aux Eaux-Bonnes (vacant)..........	2 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, pour l'année, sans réciprocité.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Pau aux Eaux-Chaudes, 5 p. et demie.	
De Pau à Sévignac (*voyez* page 162)............	3.
Sévignac aux Eaux-Chaudes (vacant)..........	2 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, pour l'année, sans réciprocité.	
N° 103.	
Route de PARIS À PÉRIGUEUX (*Dordogne*), 61 postes.	
De Paris à Limoges (*voyez* page 189)..........	49.
Limoges à Périgueux (*voyez* page 125)..........	12.
N° 104.	
Route de PARIS À PERPIGNAN (*Pyr.-Orient.*).	
1re, par Orléans, 118 postes.	
De Paris à Toulouse (*voyez* page 189)..........	90 *trois q.*
Toulouse à Narbonne (*voyez* page 64)........	19 *et dem.*
Narbonne à Sigean...........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Sigean à Fitou..............................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Fitou à Salces..............................	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Salces à Perpignan..........................	2.
2e, par Lyon, 120 postes et demie.	
De Paris à Lyon (*voyez* page 128).............	59 *et dem.*
Lyon à la Palud (*voyez* page 134).............	23 *trois q.*
La Palud à Montpellier (*voyez* page 149)......	17.
Montpellier à Narbonne (*voyez* page 64)......	12 *et dem.*
Narbonne à Perpignan (*voyez* ci-dessus)........	7 *trois q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De PERPIGNAN au Boulou....................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
De Perpignan à Port-Vendre, 4 postes.	
De PERPIGNAN à Elne (vacant).................	1 *et dem.*
Elne à Collioure (vacant).................	1 *et dem.*
Collioure à Port-Vendre (vacant)............	1.
N° 105.	
ROUTE DE PARIS À PLOMBIÈRES.	
1re, par Troyes et Vesoul, 49 postes et demie.	
De PARIS à VESOUL (*voyez* page 151)...........	43 *et dem.*
VESOUL à PLOMBIÈRES (*voyez* page 73)........	6.
2e, par Nancy et Épinal, 51 postes et demie.	
De PARIS à Ligny (*voyez* page 180)........	33 *trois q.*
Ligny à ÉPINAL (*voyez* page 110)........	14 *un q.*
ÉPINAL à Xertigny............	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Xertigny à PLOMBIÈRES............	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année; et de Plombières à Xertigny, sur toutes les voitures indistinctement, ainsi que sur celles de la 2e div. pour l'année, sur toute espèce de limonière.	
De Xertigny à Bains........................	1 *et dem.*
De Bains à { Luxeuil...................	2 *trois q.*
{ Saint-Sauveur...................	3.
Nota. Il n'y a point de relais à Luxeuil, le service au départ s'effectue par Saint-Sauveur.	
N° 106.	
ROUTE DE PARIS À POITIERS (*Vienne*).	
1re, par Orléans (*voyez* page 74)................	44.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
2e, par Chartres, 43 postes et demie.	
De Paris à Tours (*voyez* page 155)	29.
Tours à Poitiers (*voyez* page 75)	14 *et dem.*
De Poitiers à Limoges, 24 postes.	
De Poitiers à Mansle (*voyez* page 75)...........	11 *trois q.*
Mansle à la Rochefoucauld....................	3.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
La Rochefoucauld à Limoges (*voyez* page 173)...	9 *un q.*

N° 107.

Route de PARIS à PONTARLIER.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
1re, par Salins, 54 postes.	
De Paris à Dôle (*voyez* page 71)...............	43 *et dem.*
Dôle à Mont-sous-Vaudrey....................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Mont-sous-Vaudrey à Mouchard	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Mouchard à Salins...........................	1.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Salins à Levier................................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année, et sur celles de la 2e division, sans réciprocité.	
Levier à Pontarlier..........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
2e, par Besançon, 56 postes et demie.	
De Paris à Besançon (*voyez* page 71)...........	49.
Besançon à Merey............................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
Merey à Ornans...............................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, d'Ornans à Merey, et sur celles de la 2e div. s. réc.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Ornans à la Grange-d'Aleine.................	2.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, p. l'année; et réc. p. l'année sur celles de la 1re division.	
La Grange-d'Aleine à PONTARLIER.............	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
De PONTARLIER À Jougne......................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
De PONTARLIER à la sortie des Verrières de France, route de Neufchâtel et Berne, frontière de la Suisse.	1 *un q.*

N° 108.

ROUTE DE PARIS AU PONT-DE-BEAUVOISIN,

69 postes.

De PARIS à LYON (*voyez* page 128).............	59 *et dem.*
LYON * à Bron..............................	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
Bron à Saint-Laurent-des-Mûres..............	1.
Saint-Laurent-des-Mûres à la Verpillière........	1 *et dem.*
La Verpillière à Bourgoin....................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Bourgoin à la Tour-du-Pin..................	2.
La Tour-du-Pin au Gaz......................	1.
Gaz au PONT-DE-BEAUVOISIN.................	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour l'année, du Pont-de-Beauvoisin au Gaz, sans réciprocité.	

N° 109.

ROUTE DE PARIS À PRIVAS (*Ardèche*).

De PARIS à LYON (*voyez* page 128).............	59 *et dem.*
LYON à VALENCE (*voyez* page 134).............	13 *trois q.*
Nota. De Valence à Privas, la route n'est pas montée.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 110.	
ROUTE DE PARIS AU PUY (*Haute-Loire*),	
63 postes.	
De PARIS à MOULINS (*voyez* page 128)...........	36 *un q.*
MOULINS à CLERMONT (*voyez* page 99)..........	12 *un q.*
CLERMONT à Coudes........................	2 *trois q.*
Coudes à Issoire........................	1 *un q.*
Issoire à Lempde........................	2 *un q.*
Lempde à la Chaumette	3.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
La Chaumette à Fix......................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Fix au PUY	2 *trois q*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
N° 111.	
ROUTE DE PARIS À QUIMPER (*Finistère*),	
66 postes et demie.	
De PARIS À Mayenne (*voyez* page 83)............	31 *et dem.*
Mayenne à Ploermel (*voyez* page 199)..........	18.
Ploermel à Hennebon (*voyez* page 127)........	9.
Hennebon à QUIMPER (*voyez* page 172)........	8.
N° 112.	
ROUTE DE PARIS À RAMBOUILLET.	
1re, par Coignières (*voyez* page 155).............	6.
2e, par Pontchartrain, 7 postes trois quarts.	
De PARIS à VERSAILLES (*voyez* page 155).........	2 *un q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De VERSAILLES* à Pontchartrain	2 *et dem.*
Pontchartrain à RAMBOUILLET	3.
De RAMBOUILLET à Ablis	2.
D'Ablis à Dourdan	2.
De Dourdan à Arpajon	3.
D'Arpajon à { Bonnelle	2 *un q.*
D'Arpajon à { Essonne	3.
N° 113.	
ROUTE DE PARIS À REIMS.	
Voyez page 143	19 *trois q.*
DE REIMS À TROYES.	
1re, par Sillery, 14 postes et demie.	
De REIMS* à Sillery	1 *et dem.*
Sillery aux Grandes-Loges	2 *un q.*
Grandes-Loges à CHAALONS*	1 *et dem.*
CHAALONS à TROYES (*voyez* page 93)	9 *un q.*
2e, par Épernay, 16 postes et demie.	
De REIMS* à Monchenot	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Monchenot à Epernay	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Épernay à Jalons	2.
Jalons à CHAALONS-SUR-MARNE*	2.
CHAALONS à TROYES (*voyez* page 93)	9 *un q.*
N° 114.	
ROUTE DE PARIS À RENNES (*Ille-et-Vilaine*).	
1re, par Alençon (*voyez* page 83)	45.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
2e, par Fougères, 42 postes.	
De PARIS à Mayenne (*voyez* page 83)............	31 *et dem.*
Mayenne à RENNES (*voyez* page 199)...........	10 *et dem.*
DE RENNES À NANTES, 14 postes un quart.	
De RENNES* au Bout-de-Lande....................	2.
Bout-de-Lande à Roudun.........................	2.
Roudun à la Breharaye..........................	2.
La Breharaye à Derval..........................	1 *et dem.*
Derval à Nozay.................................	1 *et dem.*
Nozay à la Croix-Blanche (*Loire-Inférieure*)...	2.
La Croix-Blanche à Gesvres.....................	1 *et dem.*
Gesvres à NANTES*..............................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
DE RENNES À SAINT-LÔ.	
1re, par Avranches, 15 postes un quart.	
De RENNES* à Santoger..........................	3.
Santoger à Antrain.............................	2.
Antrain à Pontorson............................	1 *un q.*
Pontorson à Avranches..........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Avranches à Villedieu-les-Poêles...............	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Villedieu à Villebaudon (vacant)...............	1 *trois q.*
Villebaudon à SAINT-LÔ.........................	2 *un q.*
2e, par Vire, 17 postes et demie.	
De RENNES à Fougères (*voyez* page 199)........	5.
Fougères à Louvigné............................	2.
Louvigné à Saint-Hilaire-du-Harcouet...........	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Saint-Hilaire-du-Harcouet à Sourdeval..........	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Sourdeval à Vire...............................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Vire à Torigny.................................	3.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re division pour l'année, de Torigny à Vire, sans réciprocité.	
Torigny à SAINT-LÔ.............................	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Rennes à Saint-Malo.	
1re, par Châteauneuf, 8 postes.	
De Rennes* à Hédé. Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	2 *et dem.*
Hédé à Saint-Pierre-de-Plesguen. Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	2 *et dem.*
Saint-Pierre-de-Plesguen à Châteauneuf (*Ille-et-Vil.*)	1 *et dem.*
Châteauneuf à Saint-Malo	1 *et dem.*
Et pendant la hauteur de la marée, 2 postes.	
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
2e, par Combourg, 9 postes un quart.	
De Rennes* à Hédé. Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	2 *et dem.*
Hédé à Combourg (vacant). Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	1 *et dem.*
Combourg à Dol. Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	2.
Dol à Saint-Malo. Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	3 *un q.*
N° 115.	
Route de PARIS à ROCHEFORT,	
61 postes trois quarts.	
De Paris à Croutelle (*voyez* page 74)	45.
Croutelle à Niort (*voyez* page 160)	8 *trois q.*
Niort à Frontenay	1 *et dem.*
Frontenay à Mauzé	1 *et dem.*
Mauzé à Surgères	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Surgères à Muron	1 *et dem.*
Muron à ROCHEFORT*	2.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour 6 mois.	
De Rochefort à Bordeaux, 20 p. trois quarts.	
De ROCHEFORT à Saintes (*voyez* page 172)	5.
Saintes à Bordeaux (*voyez* page 158)	15 *trois q.*
De Rochefort à Brest, 58 postes trois quarts.	
De ROCHEFORT * au Passage	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Passage à LA ROCHELLE	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
LA ROCHELLE à Grolaud	1.
Grolaud à Marans	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Marans à Moreilles	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Moreilles à Luçon	1 *un q.*
Luçon à Mareuil	1 *un q.*
Mareuil à BOURBON-VENDÉE	2 *et dem.*
BOURBON à Belleville	1 *et dem.*
Belleville à Montaigu	2 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Montaigu à la Jaunaye	2.
La Jaunaye à NANTES *	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
NANTES * au Temple	2 *et dem.*
Temple à la Moere	1 *et dem.*
La Moere à Pont-Château	2.
Pont-Château à la Roche-Bernard	2 *un q.*
La Roche-Bernard à Muzillac	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Muzillac à VANNES..........................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
VANNES à Auray..............................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Auray à Landevan............................	2.
Landevan à Hennebon.........................	1 et dem.
Hennebon à Quimperlé........................	2 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Quimperlé à Rospordén.......................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Rospordén à QUIMPER.........................	2 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
QUIMPER à Châteaulin........................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année, et pour 6 mois sur celles de la 2e division.	
Châteaulin à Faou...........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Faou à Landerneau...........................	2 un q.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
Landerneau à BREST*.........................	2 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
DE ROCHEFORT À TOULON, 120 postes un quart.	
De ROCHEFORT* à Saint-Hypolite..............	1 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Saint-Hypolite à Saint-Porchaire............	1 et dem.
Saint-Porchaire à Saintes...................	2.
Saintes à Pontreau..........................	1 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Pontreau à Cognac...........................	1 trois q.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois; et pour l'année, de Cognac à Pontreau.	
Cognac à Jarnac.............................	1 trois q.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Jarnac à Hiersac............................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Hiersac à ANGOULÊME.	1 *et demi.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour l'année, d'Angoulême à Hiersac, sans réciprocité.	
Nota. Il est dû un quart de poste de plus lorsque les voyageurs se font conduire dans la ville.	
ANGOULÊME à la Rochefoucault.	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Nota. Il est dû un quart de poste en sus au maître de poste de la Rochefoucault, lorsqu'il conduit dans la ville d'Angoulême.	
La Rochefoucault à Fontafie.	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Fontafie à Chabannais.	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Chabannais à Saint-Junien.	
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	1 *trois q.*
Saint-Junien à la Barre.	
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	1 *et dem.*
La Barre à LIMOGES*.	
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	2.
LIMOGES † au Mazet.	
Mazet à Saint-Léonard.	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	1 *et dem.*
Saint-Léonard à Sauviat.	
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	1 *et dem.*
Sauviat à Bourganeuf.	
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	1 *trois q.*
Bourganeuf à Charbonnier.	
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	2 *un q.*
Charbonnier à Aubusson.	
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	2 *un q.*
Aubusson au Poux.	
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	2.
Poux à la Villeneuve.	
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	1 *un q.*
La Villeneuve à Saint-Avit.	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Saint-Avit à Pont-au-Mur....................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois; et pour l'année, de Pont-au-Mur à Saint-Avit.	
Pont-au-Mur à Pont-Gibaud..................	2 *un q.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproqnement pour l'année.	
Pont-Gibaud à CLERMONT....................	2 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproqnement pour l'année.	
CLERMONT à Pont-du-Château..................	1 *trois q.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement ponr 6 mois.	
Pont-du-Château à Lezoux....................	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
Lezoux à Thiers..........................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re et de la 2e division ponr 6 mois; et pour l'année, de Thiers à Lezoux.	
Thiers à la Bergère......................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re et de la 2e division, pour l'année; et pour 6 mois, de la Bergère à Thiers.	
La Bergère à Noiretable....................	1 *et dem.*
Un cheval de renfort snr les voitures de la 1re et de la 2e division, ponr l'année, sans réciprocité.	
Noiretable à Saint-Thurin....................	1 *un q.*
Un ch. de renf. snr les voit. de la 1re div. p. l'année, de Saint-Thurin à Noiretable.	
Saint-Thurin à Boen........................	2.
Boen à Feurs..............................	2.
Feurs à Saint-Barthélemy-de-l'Estra............	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
Saint-Barthélemy à Fenoylh..................	1.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Fenoylh à Duerne.........................	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Duerne à la Braly..........................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois; et pour l'année, de la Braly à Duerne.	
La Braly au Grand-Buisson....................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour l'année, du Grand-Buisson à la Braly.	
Grand-Buisson à LYON*......................	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, de Lyon au Grand-Buisson.	
LYON à MARSEILLE (*voyez* page 134)..........	43 *trois q.*
MARSEILLE à TOULON (*voyez* page 138).........	7 *et dem.*

N° 116.

ROUTE DE PARIS À LA ROCHELLE (*Ch.-Inf.*),

62 postes.

De PARIS à Croutelle (*voyez* page 74)............	45.
Croutelle à NIORT (*voyez* page 160)...........	8 *trois q.*
NIORT à Mauzé (*voyez* page 170)..............	3.
Mauzé à la Laigne..............................	1.
La Laigne à Nuaillé............................	1 *trois q.*
Nuaillé à Groland..............................	1 *et dem.*
Groland à LA ROCHELLE........................	1.
De Nuaillé à Marans............................	2 *et dem.*

N° 117.

ROUTE DE PARIS À ROCROY,

33 postes un quart.

De PARIS à MÉZIÈRES (*voyez* page 143)..........	29 *trois q.*
MÉZIÈRES* à Lonny..............................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Lonny à Rocroy..................................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour l'année; et pour 6 mois, de Rocroy à Lonny.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 118.	
ROUTE DE PARIS À ROUEN (*Seine-Inférieure*).	
1re, par Pontoise, route d'en haut (*voyez* page 88)..	15 *un q.*
2e, par Saint-Germain, route d'en bas, 17 p. un q.	
De PARIS à Bonnières (*voyez* page 87)...........	8 *trois q.*
Bonnières à Vernon........................	1 *et dem.*
Vernon à Gaillon..........................	1 *trois q.*
Gaillon à Louviers........................	1 *trois q.*
Louviers au Port-Saint-Ouen................	2.
Port-Saint-Ouen à ROUEN *..................	1 *et dem.*
3e, par Gisors et Écouis, 15 postes.	
Service de malle.	
De PARIS * à Courbevoie.....................	1.
Courbevoie à Herblay......................	1 *et dem.*
Herblay à Pontoise........................	1.
Pontoise à Chars..........................	2 *un q.*
Chars à Gisors............................	2.
Gisors à Etrépagny........................	1 *et dem.*
Étrépagny à Écouis........................	1 *et dem.*
Écouis à Bourg-Baudoin....................	1 *trois q.*
Bourg-Baudoin à la Forge-Féret.............	1.
La Forge-Féret à ROUEN *...................	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re division, pour 6 mois, de Rouen à la Forge-Féret.	
DE ROUEN À ABBEVILLE, 11 postes et demie.	
De ROUEN * au Vert-Galant..................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Vert-Galant à la Boissière................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
La Boissière à Neufchâtel.................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	

NOMS DES RELAIS	POSTES.
De Neufchâtel à Foucarmont	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Foucarmont à Blangy	1 un q.
Blangy à Huppy	1 et dem.
Huppy à ABBEVILLE	1 et dem.
DE ROUEN À ALENÇON, 18 postes.	
De ROUEN à Brionne (*voyez* page 88)	5 et dem.
Brionne à Bernay (Eure)	2
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Bernay à Broglie	1 un q.
Broglie à Verneusse	1 trois q.
Verneusse à Gacé	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Gacé à Nonant	1 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour 6 mois; et pour l'année, de Nonant à Gacé.	
Nonant à Séez	1 et dem.
Séez à ALENÇON *	2 et dem.
De Bernay à la rivière Thibouville	1 trois q.
Un chev. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour l'année sans réc.	
De Bernay au Marché-Neuf	1 trois q.
De Brionne à la Rivière-Thibouville	1 un q.
DE ROUEN À BREST, 60 postes trois quarts.	
De ROUEN à l'Hôtellerie (*voyez* page 88)	8 trois q.
L'Hôtellerie à Lisieux	1 trois q.
Lisieux à Estréez	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Estréez à Canon	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Canon à Falaise	2 et dem
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Falaise à BREST (*voyez* page 86)	43 trois q.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Rouen à Dieppe.	
1re, par les Cambres (*voyez* page 103)...........	7.
2e, par la Boissière, 9 postes.	
De Rouen à la Boissière (*voyez* page 176).......	3 *et dem.*
La Boissière à Pommereval..................	2.
Pommereval à Bois-Robert...................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Bois-Robert à Dieppe *......................	1 *et dem.*
De Rouen aux Eaux de Forges.	
De Rouen à la Boissière (*voyez* page 176).......	3 *et dem.*
La Boissière à Forges.......................	3.
De Rouen au Havre.	
1re, par Barentin (*voyez* page 117).............	10 *et dem.*
2e, par Caudebec, 9 postes trois quarts.	
De Rouen * à Duclair.........................	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
Duclair à Caudebec..........................	1 *trois q.*
Caudebec à Lillebonne.......................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
Lillebonne à la Botte.......................	2.
La Botte au Havre *..........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour l'année, du Havre à la Botte.	
De Lillebonne à Bolbec.......................	1.
De Duclair à la Mailleraye....................	1 *et dem.*
De Rouen à Orléans, 24 postes et demie.	
De Rouen à Louviers (*voyez* page 176)..........	3 *et dem.*
Louviers à Évreux...........................	2 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'ÉVREUX à CHARTRES (*voyez* page 95)	9 *trois q.*
CHARTRES à Allonne	2.
Allonne à Allaines	2 *un q.*
Allaines à Artenay	1 *trois q.*
Artenay à ORLÉANS (*voyez* page 74)	2 *trois q.*
DE ROUEN À REIMS, 28 postes un quart.	
De ROUEN * à Croisy	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Croisy à Gournay-en-Bray	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Gournay au Vivier-d'Anger	2.
Vivier-d'Anger à BEAUVAIS	1 *et dem.*
BEAUVAIS à Clermont	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Clermont au Bois-de-Lihus	2.
Bois-de-Lihus à Compiègne	1 *trois q.*
Compiègne à Jaulzy	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Jaulzy à Soissons *	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Soissons * à Braine	2 *un q.*
Braine à REIMS (*voyez* page 144)	4 *trois q.*

N° 119.

ROUTE DE PARIS À SARREBRUCK,

49 postes.

De PARIS à METZ (*voyez* page 181)	39 *trois q.*
METZ * à Courcelles-Chaussy	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Courcelles à Fouligny	1.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Fouligny à Saint-Avold....................	2.
Saint-Avold à Forbach......................	2 *un q.*
Forbach à SARREBRUCK (*poste étrangère*).......	1 *et dem.*

N° 120.

ROUTE DE PARIS À SEDAN.

De PARIS à MÉZIÈRES (*voyez* page 143).........	29 *trois q.*
MÉZIÈRES* à SEDAN.........................	2 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. rét. p. 6 mois.	

N° 121.

ROUTE DE PARIS À STRASBOURG (*Bas-Rhin*).

1re, par Épernay, Chaalons et Nancy, 61 postes.

De PARIS* à Bondy........................	1 *et dem.*
Bondy à Claye............................	2.
Claye à Meaux............................	2.
Meaux à Saint-Jean-les-deux-Jumeaux........	1 *et dem.*
St-Jean-les-deux-Jumeaux à la Ferté-sous-Jouarre.	1.
La Ferté-sous-Jouarre à la Ferme-de-Paris.....	2.
La Ferme-de-Paris à Château-Thierry........	1 *et dem.*
Château-Thierry à Crésancy................	1.
Crésancy à Dormans.......................	1 *trois q.*
Dormans au Port-à-Binson..................	1.
Port-à-Binson à Épernay....................	2.
Épernay à Jalons..........................	2.
Jalons à CHAALONS-SUR-MARNE*.............	2.
Service de malle de Chaalons à Nancy.	
CHAALONS* à la Chaussée..................	2.
La Chaussée à Vitry-sur-Marne..............	2.
Vitry-sur-Marne à Longchamp................	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Longchamp à Saint-Dizier	1 *et dem.*
Saint-Dizier à Saudrupt	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Saudrupt à BAR-LE-DUC	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
BAR-LE-DUC à Ligny	2.
Ligny à Saint-Aubin	1.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	.
Saint-Aubin à Void	1 *trois q.*
Void à Lay-Saint-Remy	1 *et dem.*
Lay à Toul	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, de Toul à Laye.	
Toul à Velaine	1 *et dem.*
Velaine* à NANCY*	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
NANCY* à Domballe	2.
Domballe à Lunéville	1 *et dem.*
Lunéville à Bénaménil	1 *trois q.*
Bénaménil à Blamont	2.
Blamont à Heming	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Heming à Sarrebourg	1.
Sarrebourg à Hommarting	1.
Hommarting à Phalsbourg	1.
Nota. Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, aux maîtres de poste d'Hommarting et de Phalsbourg, toutes les fois que leurs chevaux ne peuvent pas traverser la ville de Phalsbourg.	
Phalsbourg à Saverne	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, de Saverne à Phalsbourg.	
Saverne à Wasselonne	1 *trois q.*
Wasselonne à Ittenheim	1 *et dem.*
Ittenheim* à STRASBOURG*	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
2e, par Montmirail, Chaalons et Nancy, 60 postes.	
De PARIS à CHAALONS *par Montmirail* (*v.* p. 92)...	20 *un q.*
CHAALONS à STRASBOURG (*voyez* la précédente route)................................	39 *trois q.*
3e, par Épernay, Chaalons et Metz, 60 p. un q.	
Service de malle.	
De PARIS à CHAALONS *par Épernay* (*voy.* p. 180)...	21 *un q.*
CHAALONS* à Somme-Vesle..................	2.
Somme-Vesle à Orbeval..................	2.
Orbeval à Sainte-Menehould..................	1.
Sainte-Menehould à Clermont-en-Argonne......	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Clermont-en-Argonne à Domballe..............	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Domballe à Verdun..................	2.
Verdun à Manheule..................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Manheule à Harville..................	1 *un q.*
Harville à Mars-la-Tour..................	1 *et dem.*
Mars-la-Tour à Gravelotte..................	1 *un q.*
Gravelotte à METZ*..................	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, de Metz à Gravelotte, sans réciprocité.	
METZ* à la Horgne..................	1 *et dem.*
La Horgne à Solgne..................	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 m. s. réc.	
Solgne à Delme..................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Delme à Château-Salins..................	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Château-Salins à Moyenvic	1.
Moyenvic à Bourdonnay	2.
Bourdonnay à Heming	2 *et dem.*
Heming à Sarrebourg	1.
Sarrebourg à Hommarting	1.
Hommarting à Phalsbourg	1.
Nota. Il est dû un quart de poste, en sus de la distance, aux maîtres de poste d'Hommarting et de Phalsbourg, toutes les fois que leurs chevaux ne peuvent pas traverser la ville de Phalsbourg.	
Phalsbourg à Saverne	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, de Saverne à Phalsbourg.	
Saverne à STRASBOURG (*voyez* page 181)	4 *trois q.*
4e, par Montmirail, Chaalons et Metz, 59 p. un q.	
De PARIS à CHAALONS (*voyez* page 92)	20 *un q.*
CHAALONS à STRASBOURG (*voyez* la route précédente)	39.
DE STRASBOURG À SAINT-LOUIS, pour Basle.	
1re, par Neuf-Brisach, 14 postes.	
De STRASBOURG * à Krafft	2.
Krafft à Frisenheim	1 *et dem.*
Frisenheim à Marckolsheim	2 *un q.*
Marckolsheim à Neuf-Brisach	2.
Neuf-Brisach à Fessenheim (vacant)	1 *et dem.*
Fessenheim à Bantzenheim	1 *un q.*
Bantzenheim à Gros-Kembs	2.
Gros-Kembs à Saint-Louis	1 *et dem.*
2e, par Colmar, 16 postes trois quarts.	
De STRASBOURG * à Saint-Ludan	1 *trois q.*
Saint-Ludan à Benfeld	1 *et dem.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Benfeld à Schelestat	2.
Schelestat à Ostheim	1 *et dem.*
Ostheim à COLMAR	1 *un q.*
COLMAR à Meyenheim	2 *un q.*
Meyenheim à MULHAUSEN	2 *et dem.*
MULHAUSEN à Sierentz	2 *un q.*
Sierentz à Saint-Louis	1 *trois q.*
Nota. Le maître de poste de Sierentz conduit à Huningue sur le pied de deux postes. Attendu qu'il n'y a point de relais à Huningue, le maître de poste de Saint-Louis va y prendre les courriers et les conduit à Sierentz, à raison également de deux postes.	
DE STRASBOURG À DEUX-PONTS, 12 postes.	
De STRASBOURG à Haguenau (*voyez* page 204)	3 *et dem.*
Haguenau à Nider-Bronn	2.
Nider-Bronn à Bitche	3.
Bitche à DEUX-PONTS (*voyez* page 142)	3 *et dem.*
N° 122.	
ROUTE DE PARIS À SAINT-BRIEUC (*C.-du-N.*).	
Voyez page 83	58.
DE SAINT-BRIEUC À MORLAIX.	
1re, par Belle-Ile-en-terre (*voyez* page 84)	10 *un q.*
2e, par Lannion, 11 postes et demie.	
De SAINT-BRIEUC à Châtelaudren	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Châtelaudren à Guingamp	1 *et dem.*
Guingamp à Lannion	3 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Lannion à Plestin (vacant)	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Plestin à MORLAIX	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 123.	
ROUTE DE PARIS À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.	
Voyez page 87	2 *trois q.*
DE SAINT-GERMAIN À DREUX, 11 p. un quart.	
De SAINT-GERMAIN à Mantes (*voyez* page 87)......	4 *et dem.*
Mantes à Septeuil	1 *un q.*
Septeuil à Houdan	1 *et dem.*
Houdan à Anet	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Anet à DREUX	2.
Septeuil à Pontchartrain	2 *et dem.*
DE SAINT-GERMAIN À ÉVREUX, 13 p. tr. quarts.	
De SAINT-GERMAIN à Anet (*voyez* ci-dessus)......	9 *un q.*
Anet à Pacy-sur-Eure	2 *et dem.*
Pacy à ÉVREUX	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
N° 124.	
ROUTE DE PARIS À SAINT-LO (*Manche*).	
Voyez page 98	35 *un q.*
DE SAINT-LO À GRANVILLE.	
1re, par Coutances, 6 postes trois quarts.	
De SAINT-LO à la Fosse (vacant)	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De la Fosse à Coutances	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Coutances à GRANVILLE	3 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
2e, par Villebaudon, 7 postes et demie.	
De SAINT-LO à Villebaudon (vacant)	2 *un q.*
Villebaudon à Villedieu-les-Poêles	1 *trois q.*
Villedieu-les-Poêles à GRANVILLE	3 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
N° 125.	
ROUTE DE PARIS À SAINT-MALO,	
Par Alençon, 46 postes un quart.	
De PARIS à Mayenne (*voyez* page 83)	31 *et dem.*
Mayenne à Ernée	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Ernée à Fougères	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Fougères à Saint-Brice (vacant)	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Saint-Brice à Antrain	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Antrain à Trans (vacant)	1.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Trans à Dol	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Dol à Saint-Malo	3 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
De Dol au faubourg de Saint-Servan (vacant)	3 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
DE SAINT-MALO À SAINT-BRIEUC,	
Par Châteauneuf, 10 postes et demie.	
De SAINT-MALO à Châteauneuf (Ille-et-Vilaine)....	1 *et dem.*
Et pendant la hauteur de la marée, 2 postes.	
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Châteauneuf à Dinan.....................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Dinan à Lamballe (*voyez* page 86)...........	4 *et dem.*
Lamballe à SAINT-BRIEUC	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
N° 126.	
ROUTE DE PARIS À SAINT-QUENTIN.	
Voyez page 122..............................	17 *trois q.*
N° 127.	
ROUTE DE PARIS AUX EAUX DE St-SAUVEUR	
(*Hautes-Pyrénées*), 116 postes.	
De PARIS à PAU (*voyez* page 162)............	106 *un q.*
PAU à Lourdes (*voyez* page 162)..............	5.
Lourdes à Luz (*voyez* page 68)................	4 *et dem.*
Luz à SAINT-SAUVEUR	*u un q.*
N° 128.	
ROUTE DE PARIS À St-VALLERY-EN-CAUX,	
22 postes un quart.	
De PARIS à ROUEN (*voyez* page 88).............	15 *un q.*
ROUEN* à Barentin	2.
Barentin à Doudeville..........................	3.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Doudeville à SAINT-VALLERY................	2.
De Doudeville à Yvetot........................	2.
N° 129.	
ROUTE DE PARIS À TARBES (*Hautes-Pyr.*).	
Voyez page 67..........................	93 *trois q.*
N° 130.	
ROUTE DE PARIS À TOULON,	
108 postes et demie.	
De PARIS à LYON (*voyez* page 128)...............	59 *et dem.*
LYON à Aix (*voyez* page 134)...................	39 *trois q.*
Aix à la Barque................................	1 *un q.*
La Barque à Roquevaire.........................	2.
Roquevaire à Cujes.............................	2.
Cujes au Beausset..............................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Beausset à TOULON *...........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois, de Toulon au Beausset.	
DE TOULON AU LUC, pour Antibes,	
5 postes trois quarts.	
De TOULON * à Cuers............................	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Cuers à Carnoules (vacant).....................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Carnoules au Luc...............................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 131.	
ROUTE DE PARIS À TOULOUSE (*Haute-Garonne*).	
1re, par Orléans, 90 postes trois quarts.	
Service de malle.	
De PARIS * à ORLÉANS (*voyez* page 74)	14 *trois q.*
ORLÉANS * à la Ferté-Saint-Aubin *	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
La Ferté-Saint-Aubin aux Gyons	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Gyons à Nouan-le-Fuzelier............	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Nouan à Salbris..........................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Salbris à la Loge........................	1 *un q.*
La Loge à Vierzon........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Vierzon à Massay........................	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Massay à Vatan..........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Vatan à la Maison-Neuve (Indre)............	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
La Maison-Neuve à CHÂTEAUROUX..............	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
CHÂTEAUROUX à Lottier.....................	2.
Lottier à Argenton........................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Argenton au Fay..........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Fay à la Ville-au-Brun......................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De la Ville-au-Brun à Morterol.................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Morterol à Chanteloube....................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Chanteloube à la Maison-Rouge (Haute-Vienne)..	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
La Maison-Rouge à LIMOGES *................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
LIMOGES* à Pierre-Buffière....................	3.
Pierre-Buffière à Magnac (vacant)..............	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Magnac à Masseré..........................	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Masseré à Uzerche..........................	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Uzerche à Saint-Pardoux......................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Saint-Pardoux à Donzenac....................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Donzenac à Brive..........................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Brive à Cressensac..........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Cressensac à Souillac.......................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Nota. Le maître de poste de Souillac est autorisé à faire mettre une paire de bœufs sur toutes les voitures à quatre roues qu'il conduit, soit à Peyrac, soit à Cressensac, laquelle lui sera payée 3 francs pour la course, compris le pour-boire du bouvier. Dans ce cas les bœufs tiennent lieu du cheval de renfort.	
Souillac à Peyrac...........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Peyrac au Pont-de-Rodes......................	2 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Pont-de-Rodes à Pélacoy.....................	2 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Pélacoy à CAHORS........	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
CAHORS à la Madeleine........	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
La Madeleine à Caussade........	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année	
Caussade à MONTAUBAN * (Tarn-et-Garonne).....	2 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
MONTAUBAN * à Canals *........	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Canals à Saint-Jory *........	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Saint-Jory * à TOULOUSE *........	2 *un q.*
2e, *par Bourges et Guéret*, 93 postes trois quarts.	
De PARIS * à Nogent-sur-Vernisson (*voyez* p. 128)..	16.
Nogent à Gien........	2 *et dem.*
Gien à Argent........	2 *un q.*
Argent à la Chapelle-d'Angillon........	2 *et dem.*
La Chapelle à Grange-Neuve........	1 *et dem.*
Grange-Neuve à BOURGES........	2 *un q.*
BOURGES à Levet........	2 *un q.*
Levet à Lignières........	3 *un q.*
Lignières à la Châtre........	3.
La Châtre à Genouillac........	3 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Genouillac à GUÉRET........	3 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
GUÉRET à Drouille........	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Drouille à Bourganeuf........	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Bourganeuf à Sauviat........	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Sauviat à Saint-Léonard	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Saint-Léonard au Mazet	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Mazet à LIMOGES	1 *et dem.*
LIMOGES à TOULOUSE (*voyez* page 190)	41 *trois q.*
3e, par Bourges et Châteauroux, 92 p. et demie.	
De PARIS à BOURGES (*voyez* la 1re route)	27.
BOURGES à CHÂTEAUROUX (*voyez* page 82)	7 *et dem.*
CHÂTEAUROUX à TOULOUSE (*voyez* la 1re route)	58.
DE TOULOUSE À BAGNÈRES-DE-BIGORRE.	
1re, par Saint-Gaudens, 17 postes un quart.	
De TOULOUSE * à Noé	3 *trois q.*
Noé à Martres	3 *un q.*
Martres à Saint-Gaudens	3 *un q.*
Saint-Gaudens à Lannemezan	3 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
Lannemezan à l'Escaledieu	1 *trois q.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e div. pour l'année, de l'Escaledieu à Lannemezan.	
L'Escaledieu à Bagnères-de-Bigorre	1 *trois q.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
2e, par Tarbes, 20 postes.	
De TOULOUSE à TARBES (*voyez* page 193)	17 *et dem.*
TARBES à Bagnères	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
DE TOULOUSE À BAGNÈRES-DE-LUCHON,	
15 postes et demie.	
De TOULOUSE à Saint-Gaudens (*voyez* page 192)...	10 *un q.*
Saint-Gaudens à Bertrin....................	2 *un q.*
Bertrin à Bagnères-de-Luchon...............	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re et de la 2e div. pour l'année, sans réciprocité.	
DE TOULOUSE À BAYONNE, 35 postes et demie.	
Service de malle.	
De TOULOUSE * à Léguevin *..................	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Léguevin à l'Ile-en-Jourdain................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
L'Ile-en-Jourdain à Gimont..................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Gimont à Aubiet...........................	1.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Aubiet à AUCH.............................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
AUCH à Vicnau.............................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Vicnau à Mirande..........................	1 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Mirande à Miélan..........................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Miélan à Rabasteins.......................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Rabasteins à TARBES.......................	2 *un q.*
TARBES à Bordes-d'Expoey..................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Bordes-d'Expoey à PAU *...................	2.
PAU * à Arthix............................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour l'année, d'Arthix à Pau.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
D'Arthix à Orthès...........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour l'année, d'Orthès à Arthix.	
Orthès à Puyoo...........................	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Puyoo à Peyrehorade........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Peyrehorade à Biaudos......................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Biaudos à BAYONNE.........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

N° 132.

ROUTE DE PARIS À TOURS (*Indre-et-Loire*).

1re, par Orléans (*voyez* page 74)...............	29 *et dem.*
2e, par Vendôme (*voyez* page 156)..............	29.

DE TOURS À LYON, 59 postes.

De TOURS * à Cormery........................	2 *et dem.*
Cormery à Loches...........................	2 *et dem.*
Loches à Châtillon-sur-Indre................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Châtillon-sur-Indre à Buzançois.............	3.
Buzançois à CHÂTEAUROUX.....................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
CHÂTEAUROUX à la Chapelle (Indre)..........	2 *et dem.*
La Chapelle à la Châtre.....................	1 *trois q.*
La Châtre à Genouillac......................	3 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Genouillac à GUÉRET.	3 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
GUÉRET à Feuya.	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Feuya à Gouzon.	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour 6 mois; et pour l'année, de Gouzon à Feuya.	
Gouzon à Lamayd.	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année; et pour 6 mois, de Lamayd à Gouzon.	
Lamayd à Mont-Luçon.	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois, de Mont-Luçon à Lamayd.	
Mont-Luçon à Doyet.	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'ann. s. réc.	
Doyet à Mont-Marault.	1 *et dem.*
Mont-Marault à Saint-Pourçain.	3 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Saint-Pourçain à Varennes.	1.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Varennes à LYON (*voyez* page 129).	19 *un q.*
DE TOURS À NANTES.	
1re, par Chouzé (*voyez* page 156).	25 *un q.*
2e, par Château-la-Vallière et Baugé, 24 p. et d.	
De TOURS* à la Roue.	2 *et dem.*
La Roue au Château-la-Vallière.	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Château-la-Vallière à Baugé.	4.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Baugé à Suette.	2 *un q.*
Suette à ANGERS.	2 *et dem.*
ANGERS à NANTES (*voyez* page 156).	11 *un q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 133.	
ROUTE DE PARIS À TROYES (*Aube*).	
Voyez page 71	19 *et dem.*
DE TROYES À LYON.	
1re, par Dijon, 43 postes un quart.	
De TROYES à DIJON (*voyez* page 72)	18 *un q.*
DIJON à Tournus (*voyez* page 81)	12 *et dem.*
Tournus à LYON (*voyez* page 131)	12 *et dem.*
2e, par Autun, 44 postes un quart.	
De TROYES à Châtillon-sur-Seine (*voyez* page 72)...	8 *un q.*
Châtillon-sur-Seine à Coulmier-le-Sec	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Coulmier à Montbard	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Montbard à Semur	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Semur à la Maison-Neuve (Côte-d'Or)	1 *et dem.*
La Maison-Neuve à Saulieu	1 *et dem.*
Saulieu à LYON (*voyez* page 130)	27 *et dem.*
DE TROYES À NANCY, 22 postes et demie.	
De TROYES * à Piney	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Piney à Brienne	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. pour 6 mois, de Brienne à Piney.	
Brienne à Tremilly	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 m. s. réc.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Tremilly à Dommartin-le-Saint-Père..........	1 *et dem.*
Dommartin à Joinville........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Joinville à Saudron..........................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Saudron à Houdelaincourt.....................	1 *trois q.*
Houdelaincourt à Vaucouleurs.................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Vaucouleurs à Toul...........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Toul à NANCY (*voyez* page 181)...............	3.
N° 134.	
ROUTE DE PARIS À TULLE (*Corrèze*),	
60 postes et demie.	
De PARIS à Uzerche (*voyez* page 189)..........	57.
Uzerche à TULLE (*voyez* page 61).............	3 *et dem.*
DE TULLE À TOULOUSE, 32 postes un quart.	
De TULLE à la Borde..........................	1 *trois q.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
La Borde à Brive.............................	1 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re et de la 2e divis. pour l'année, de Brive à la Borde.	
Brive à TOULOUSE (*voyez* page 190)...........	28 *trois q.*
N° 135.	
ROUTE DE PARIS À VALENCE (*Drôme*),	
73 postes un quart.	
De PARIS à LYON (*voyez* page 128)............	59 *et dem.*
LYON à VALENCE (*voyez* page 134).............	13 *trois q.*

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Valence à Grenoble, 11 postes et demie.	
De Valence à Tullins (*voyez* ci-dessous)	8.
Tullins à Voreppe	1 *et dem.*
Voreppe à Grenoble	2.
De Valence au Pont-de-Beauvoisin, 13 postes.	
De Valence à Romans	2.
Romans aux Fauris	1 *et dem.*
Fauris à Saint-Marcellin	1 *et dem.*
Saint-Marcellin à l'Allégrerie	1 *et dem.*
L'Allégrerie à Tullins	1 *et dem.*
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	
Tullins à Voiron	1 *et dem.*
Voiron à Montferrat	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Montferrat au Pont-de-Beauvoisin	1 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, du Pont-de-Beauvoisin à Montferrat.	
De Romans à Tain	2 *un q.*

N° 136.

Route de PARIS à VALENCIENNES.

1re, par Senlis et Péronne, 26 postes.

De Paris à Péronne (*voyez* page 123)	16 *trois q.*
Péronne à Fins	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Fins à Bonavy...........................	1 *et dem.*
Bonavy à Cambray*........................	1 *et dem.*
Cambray à VALENCIENNES (*voyez* page 61)......	4 *un q.*
2ᵉ, par Noyon et Saint-Quentin, 27 postes.	
De PARIS à Cambray (*voyez* page 122)...........	22 *trois q.*
Cambray à VALENCIENNES (*voyez* page 61)......	4 *un q.*
De VALENCIENNES* au Quesnoy................	2.
DE VALENCIENNES À MAUBEUGE, 4 postes.	
De VALENCIENNES* à Jenlain..................	1.
Jenlain à Bavay............................	1 *et dem.*
Bavay à Maubeuge.........................	1 *et dem.*
De Maubeuge à Coursolre....................	1 *et dem.*
Coursolre à Barbançon (*poste étrangère*)......	1 *et dem.*
N° 137.	
ROUTE DE **PARIS À VANNES** (*Morbihan*),	
55 postes un quart.	
De PARIS à Mayenne (*voyez* page 83)...........	31 *et dem.*
Mayenne à Ernée...........................	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Ernée à Fougères..........................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Fougères à Saint-Aubin-du-Cormier...........	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Saint-Aubin-du-Cormier à Liffré (vacant)	1.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Liffré à Rennes*	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Rennes* à Mordelles	2.
Mordelles à Plélan	2 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	
Plélan à Ploërmel	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Ploërmel au Roc-Saint-André	1.
Roc-Saint-André à Pont-Guillemet	2.
Pont-Guillemet à Vannes	2 un q.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
De Vannes au Port-Louis, 6 p. un quart.	
De Vannes à Landevan (*voyez* page 172)	4.
Landevan au Port-Louis	2 un q.
De Vannes à Saint-Brieuc, 16 postes.	
De Vannes à Locminé	2 un q.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Locminé à Pontivy	2 trois q.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Pontivy à Loudéac	2 et dem.
Loudéac à Pontgand (vacant)	1 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Pontgand à Moncontour (vacant)	1 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Moncontour à Lamballe	2.
Lamballe à Saint-Brieuc	2 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. 6 mois.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 138.	
ROUTE DE PARIS À VERSAILLES (*S.-et-Oise*).	
Voyez page 83..............................	2 *un q.*
DE VERSAILLES À ALENÇON.	
Voyez page 83..............................	22.
DE VERSAILLES À COMPIÈGNE, 12 postes.	
De VERSAILLES* à Sèvre........................	1.
Sèvre à Saint-Denis........................	2.
Nota. Lorsque la course a lieu par Saint-Cloud et Neuilly, on paie trois postes; *voyez* à cet égard à la page 202.	
Saint-Denis à COMPIÈGNE (*voyez* page 102)......	9.
DE VERSAILLES À ÉVREUX,	
Par Dreux, 13 postes trois quarts.	
De VERSAILLES à Dreux (*voyez* page 83)........	8.
Dreux à ÉVREUX (*voyez* page 95).............	5 *trois q.*
DE VERSAILLES À FONTAINEBLEAU.	
1re, par Essonne, 8 post s.	
De VERSAILLES à Lonjumeau..................	2 *un q.*
Lonjumeau à Essonne......................	2 *un q.*
Essonne à FONTAINEBLEAU (*voyez* page 128).....	3 *et dem.*
2e, par Fromenteau, 9 postes.	
De VERSAILLES* à Berny.....................	2.
Berny à Fromenteau......................	2.
Fromenteau à FONTAINEBLEAU (*voyez* page 128)..	5.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
De Versailles à Orléans, 14 postes tr. quarts.	
De Versailles* à Orsay......................	2.
Orsay à Arpajon..........................	2.
Arpajon à Orléans (*voyez* page 74)...........	10 *trois q.*
De Versailles à Pithiviers,	
10 postes trois quarts.	
De Versailles* à Orsay......................	2.
Orsay à Dourdan.	3.
Dourdan à Étampes..........................	2.
Étampes à Sermaises........................	2.
Sermaises à Pithiviers.....................	1 *trois q.*
De Versailles à Rambouillet.	
1re, par Coignières (voyez 155)...............	3 *trois q.*
2e, par Pontchartrain (voyez page 168).........	5 *et dem.*
De Versailles à Rouen.	
De Versailles* à Saint-Germain-en-Laye*........	1 *et dem.*
Saint-Germain à Bonnières (*voyez* page 87).....	6.
Bonnières à Rouen (*voyez* page 176)...........	8 *et dem.*
De Versailles à Saint-Denis.	
De Versailles* à Sèvre......................	1.
Sèvre à Saint-Denis par { le bois de Boulogne...	2.
Sèvre à Saint-Denis par { Saint-Cloud et Neuilly..	3.
Nota. Le bois de Boulogne étant une propriété royale close, cette communication n'est indiquée ici que pour les cas où il serait permis d'y passer.	
De Saint-Denis au Bourget....................	1.
De Paris* à Saint-Cloud......................	1 *et dem.*
Nota. Le relais de Sèvre fait le service au départ de Saint-Cloud.	

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
N° 139.	
ROUTE DE PARIS À VESOUL (*Haute-Saone*).	
Voyez page 151	43 *et dem.*
N° 140.	
ROUTE DE PARIS AUX EAUX DE VICHY,	
44 postes trois quarts.	
De PARIS à Saint-Gérand-le-Puy (*voyez* page 128)	41 *trois q.*
Saint-Gérand-le-Puy à VICHY	3.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement.	
Communications du relais de Vichy.	
Nota. Le relais de Vichy n'est monté que pendant la saison des eaux.	
De Vichy à Gannat (*route de Clermont*, page 100).	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re et de la 2e div. réc.	
De Vichy à la Palisse (*route de Lyon*, page 129)	3 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re et de la 2e div. réc.	
De Vichy à Randan	1 *trois q.*
Nota. Il n'y a point de relais à Randan.	
N° 141.	
ROUTE DE PARIS À WISSEMBOURG.	
1re, par Nancy, 65 postes et demie.	
De PARIS à NANCY (*voyez* page 180)	42 *et dem.*
NANCY à LAUTERBOURG (*voyez* page 120)	21.
LAUTERBOURG à WISSEMBOURG	2.

NOMS DES RELAIS.	POSTES.
2e, par Strasbourg, 68 postes un quart.	
De Paris à Strasbourg (*voyez* page 180)........	61.
Strasbourg * à Brumath.....................	2.
Brumath à Haguenau.........................	1 *et dem.*
Haguenau à Sulzt...........................	2.
Sultz à Wissembourg........................	1 *trois q.*

FIN

COMMUNICATIONS

AVEC

LES PAYS ÉTRANGERS.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
N° 142.	
ROUTE DE PARIS À AIX (*Savoie*).	
1re, par Genève et Frangy, 72 postes trois q.	
De PARIS à GENÈVE (*voyez* page 227)...........	63.
GENÈVE à AIX (*voyez* page 213)..............	9 *trois q.*
2e, par Genève et Annecy, 71 postes trois q.	
De PARIS à GENÈVE (*voyez* page 227)..........	63.
GENÈVE à AIX (*voyez* page 213)...............	8 *trois q.*
3e, par Chambéry, 76 postes.	
De PARIS à CHAMBÉRY (*voyez* page 212)..........	74.
CHAMBÉRY à AIX..........................	2.
N° 143.	
ROUTE DE PARIS À AIX-LA-CHAPELLE.	
1re, par Valenciennes, 55 postes.	
De PARIS à BRUXELLES (*voyez* page 209)..........	37 *un q.*
Nota. Il est dû une demi-poste à l'entrée et à la sortie de Bruxelles.	
BRUXELLES à Cortenberg....................	1 *trois q.*
Cortenberg à Louvain......................	1 *et dem.*
Louvain à Tirlemont.......................	2 *un q.*
Tirlemont à Saint-Trond....................	2 *un q.*

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Saint-Trond à Orey.	2 *un q.*
Orey à Liége.	2 *un q.*
Nota. Il est dû un quart de poste à la sortie de Liége.	
Liége à Battice.	2 *et dem.*
Battice à Aix-la-Chapelle.	3.
2e, *par Sedan*, 54 postes.	
De Paris à Sedan (*voyez* page 180).	32 *et dem.*
Sedan à Bouillon (*poste étrangère*).	1 *et dem.*
Bouillon à Paliseul.	1 *et dem.*
Paliseul à Tellin.	2 *trois q.*
Tellin à Marche.	2 *et dem.*
Marche à Bonsaint.	2 *et dem.*
Bonsaint à Fraimeux.	2 *un q.*
Fraineux à Liége.	3.
Nota. Il est dû un quart de poste à la sortie de Liége.	
Liége à Aix-la-Chapelle (*voyez* la 1re route).	5 *et dem.*
3e, *par Givet et Namur*, 57 postes un quart.	
De Paris à Liége (*voyez* page 227).	51 *trois q.*
Liége à Aix-la-Chapelle (*voyez* la 1re route).	5 *et dem.*
N° 144.	
Route de PARIS à AMSTERDAM.	
1re, *par Bruxelles et la Haye*, 64 postes trois q.	
De Paris à Bruxelles (*voyez* page 209).	37 *un q.*
Nota. Il est dû une demi-poste à l'entrée et à la sortie de Bruxelles.	
Bruxelles à Vilvorte.	1 *un q.*
Vilvorte à Malines.	1 *et dem.*
Malines à Anvers.	2 *trois q.*
Anvers à Gooring.	2 *un q.*
Gooring à Grotzundert.	1 *trois q.*

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Grotzundert à Breda........................	2.
Breda au Mordyck........................	2 *trois q.*
Nota. On s'embarque pour Willemsdors.	
Willemsdors à Dordrecht........................	1 *et dem.*
Dordrecht à Rotterdam........................	2 *et dem.*
Rotterdam à LA HAYE........................	3.
LA HAYE à Leyde........................	2 *un q.*
Leyde à Haarlem........................	2.
Haarlem à AMSTERDAM........................	2.
Nota. Il est dû une demi-poste à l'entrée et à la sortie d'Amsterdam.	
2ᵉ, *par Gand et Utrecht,* 60 postes.	
De PARIS à GAND (*voyez* page 225)........................	37.
Nota. Il est dû un quart de poste à la sortie de Gand.	
GAND à Lokeren........................	2 *et dem.*
Lokeren à Saint-Nicolas........................	1 *trois q.*
Saint-Nicolas à la Tête-de-Flandres........................	1 *trois q.*
Nota. On s'y embarque pour Anvers.	
ANVERS à Gooring........................	2.
Gooring à Breda........................	2.
Breda à Raemsdonck........................	2.
Raemsdonck à Gorcum........................	2.
Gorcum à Lexmond........................	2.
Lexmond à UTRECHT........................	2.
UTRECHT à Loenem........................	2 *et dem.*
Loenem à AMSTERDAM........................	2 *et dem.*
Nota. Il est dû une demi-poste à l'entrée et à la sortie d'Amsterdam.	

N° 145.

ROUTE DE PARIS À BADE,

69 postes et demie.

De PARIS à STRASBOURG (*voyez* page 180)........	61.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De STRASBOURG à Rastadt (*voyez* page 255)........	7.
Rastadt à BADE..............................	1 *et dem.*
N° 146.	
ROUTE DE PARIS À BASLE,	
60 postes un quart.	
De PARIS à BELFORT (*voyez* page 151)...........	51 *un q.*
BELFORT à Saint-Louis (*voyez* page 71)..........	8.
Saint-Louis à BASLE (*poste étrangère*)........	1.
DE BASLE à GENÈVE, 23 milles et demi d'Allem.	
De BASLE à Liechstall............................	1 *et dem.*
Liechstall à Wallenbourg.........................	1 *et dem.*
Wallenbourg à Balstadt...........................	1 *un q.*
Balstadt à Wittlispach...........................	2.
Wittlispach à SOLEURE............................	1.
SOLEURE à Fraubrounnen...........................	1 *trois q.*
Fraubrounnen à BERNE.............................	1 *et dem.*
BERNE à Allenluften..............................	1 *un q.*
Allenluften à Mourten............................	1 *et dem.*
Mourten à Peterlingen............................	1.
Peterlingen à Marnand............................	*u trois q.*
Marnand à Moudon.................................	1 *un q.*
Moudon à LAUSANNE................................	2.
LAUSANNE à Morges................................	1.
Morges à Rolle...................................	1 *un q.*
Rolle à Nyon.....................................	1.
Nyon à Copet.....................................	*u trois q.*
Copet à GENÈVE...................................	1 *un q.*
N° 147.	
ROUTE DE PARIS À BERLIN,	
137 postes et demie.	
De PARIS à FRANCFORT (*voyez* page 223)........	73.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste de France.	
De FRANCFORT à Hanau.	2.
Hanau à Gelnhausen.	3.
Gelnhausen à Saalmünster.	2.
Saalmünster à Schlüchtern.	2.
Schlüchtern à Neuhof.	2.
Neuhof à Fuld.	1 *et dem.*
Fuld à Hünfeld.	2.
Hünfeld à Buttlar.	2.
Buttlar à Vach.	1 *et dem.*
Vach à Marksuhl.	2.
Marksuhl à Eisenach.	1 *et dem.*
Eisenach à GOTHA.	3 *et dem.*
GOTHA à Erfurt.	3.
Erfurt à Weimar.	3.
Weimar à Eckartsberge.	3.
Eckartsberge à Naumburg.	2.
Naumburg à Weissenfels.	2.
Weissenfels à Lutzen.	2.
Lutzen à LEIPZIG.	2 *et dem.*
LEIPZIG à Crensitz.	2.
Crensitz à Düben.	2.
Düben à Schmiedeberg.	2.
Schmiedeberg à Wittenberg.	2 *et dem.*
Wittenberg à Kroppstadt.	2.
Kroppstadt à Trenenbrietzen.	2 *et dem.*
Trenenbrietzen à Belitz.	2 *un q.*
Belitz à Potsdam.	2 *trois q.*
Potsdam à Zehlendorf.	2.
Zehlendorf à BERLIN.	2.
N° 148.	
ROUTE DE **PARIS À BRUXELLES.**	
1re, par Valenciennes, 37 postes un quart.	
De PARIS à VALENCIENNES (*voyez* page 198).	26.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De VALENCIENNES* à Quiévrain (*poste étrangère*).	1 *et dem.*
Quiévrain à Boussu........................	1 *un q.*
Boussu à MONS*...........................	1 *et dem.*
Nota. Il est dû un quart de poste à la sortie de Mons.	
MONS à Soignies...........................	2.
Soignies à la Genette.......................	1 *et dem.*
La Genette à Hal..........................	1 *et dem.*
Hal à BRUXELLES..........................	2.
Nota. Il est dû une demi-poste à l'entrée et à la sortie de Bruxelles.	
2e, par Lille et Tournay, 42 postes trois quarts.	
De PARIS à TOURNAY (*voyez* page 252)........	33 *un q.*
Tournay à Leuze...........................	2.
Leuze à Ath..............................	1 *et dem.*
Ath à Enghien............................	2 *un q.*
Enghien à Hal............................	1 *trois q.*
Hal à BRUXELLES..........................	2.
Nota. Il est dû une demi-poste à l'entrée et à la sortie de Bruxelles.	
3e, par Mézières et Rocroy, 48 postes.	
De PARIS à ROCROY (*voyez* page 175).........	33 *un q.*
Rocroy à Marienbourg......................	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. *rdc.* p. l'année.	
Marienbourg à Philippeville (*postes étrangères*)..	2.
Philippeville à Charleroy....................	4.
Charleroy à Genappe.......................	2 *trois q.*
Genappe à BRUXELLES......................	3 *et dem.*
Nota. Il est dû une demi-poste à l'entrée et à la sortie de Bruxelles.	

N° 149.

ROUTE DE PARIS À CADIX,

117 postes un quart et 216 lieues.

De PARIS à Irun (*voyez* page 233)...............	117 *un q.*
Irun à MADRID (*voyez* idem)............ lieues.	105 *et dem.*
MADRID à Valdemoro.......................	4.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Valdemoro à ARANJUEZ	3.
ARANJUEZ à Ocana	2.
Ocana à la Guardia	3 *et dem.*
La Guardia à Tembleque	2.
Tembleque à Canada de la Higuera	2.
Canada à Madridejos	2.
Madridejos al Puerto de la Piche	3.
Puerto de la Piche à Villaharta	2.
Villaharta à la Casa-Nueva del Rey	2 *et dem.*
La Casa-Nueva del Rey à Manzanarez	2 *et dem.*
Manzanarez à Nostra-S.ra de la Consolacion	2.
Nostra-S.ra de la Consolacion à Valdepenas	2.
Valdepenas à Santa-Crux de Mudela	2.
Santa-Crux de Mudela al Visillo	2.
Visillo à la Venta de Cardenas	2.
La Venta de Cardenas à Santa-Elena	2.
Santa-Elena à la Carolina	2.
La Carolina à Guarroman	2.
Guarroman à Baylen	2.
Baylen à la Casa del Rey	2 *et dem.*
La Casa del Rey à Andujar	2 *et dem.*
Andujar à Aldea del Rio	3 *et dem.*
Aldea del Rio al Carpio	3 *et dem.*
Carpio à la Casa blanca del Rey	2 *et dem.*
La Casa blanca del Rey à Cordoba	2 *et dem.*
Cordoba à Cortijo de Mango-Negro	3.
Cortijo à la Carlota	3.
La Carlota à Ecija	4.
Ecija à Luisiana	3.
Luisiana à la Venta de la Portuguesa	3 *et dem.*
La Venta de la Portuguesa à Carmona	2 *et dem.*
Carmona à Mayrena	2.
Mayrena à Alcala de Guadayra	2.
Alcala de Guadayra à Seville	2.
Seville à Utrera	3.
Utrera al Ventorillo de las Tortes de Locaz	3 *et dem.*
Ventorillo à la Real Casa del Cuervo	3 *et dem.*
La Real Casa à Xerez de la Frontera	3 *et dem.*

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Xerez al Puerto de Santa-Maria	2 *et dem.*
Puerto de Santa-Maria à la Isla de Leon	3.
La Isla de Leon à CADIZ	3.

N° 150.

ROUTE DE PARIS À CASSEL,

91 postes un quart.

De PARIS à LUXEMBOURG (*voyez* page 232)	43.
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste de France.	
LUXEMBOURG à Grevenmachern	3.
Grevenmachern à TRÈVES	2.
TRÈVES à Hetzerath	2 *et dem.*
Hetzerath à Wittlich	2.
Wittlich à Lutzerath	3 *et dem.*
Lutzerath à Kaisersesch	2.
Kaisersesch à Polch	2.
Polch à COBLENTZ	3.
COBLENTZ à Montabaur	3.
Montabaur à Limbourg	3.
Limbourg à Weilburg	3.
Weilburg à Wetzlar	3.
Wetzlar à Giessen	2.
Giessen à Belnhausen	2.
Belnhausen à Marburg	1 *et dem.*
Marburg à Schönstädt	1 *un q.*
Schönstädt à Halsdorf	1 *un q.*
Halsdorf à Jesberg	2 *un q.*
Jesberg à Kerstenhausen	1 *un q.*
Kerstenhausen à Wabern	1 *un q.*
Wabern à Dissen	1 *et dem.*
Dissen à CASSEL	2.

N° 151.

ROUTE DE PARIS À CHAMBÉRY.

1re, *par le Pont-de-Beauvoisin*, 74 postes.

De PARIS au PONT-DE-BEAUVOISIN (*voyez* page 166)	69.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De PONT-DE-BEAUVOISIN aux Échelles-de-Savoie . . .	2.
Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re et de la 2e division, réciproquement pour l'année.	1 et dem.
Échelles-de-Savoie à Saint-Thibault-de-Coux.	
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re et de la 2e div. réc. du 1er novembre au 30 avril.	1 et dem.
Saint-Thibault-de-Coux à CHAMBÉRY.	
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re et de la 2e div. réc. du 1er novembre au 30 avril.	
2e, par Genève et Frangy, 74 postes trois q.	
De PARIS à GENÈVE (*voyez* page 227)	63.
Nota. Voyez l'observation qui termine la 1re route de Paris à Genève.	
GENÈVE au Luiset	2.
Luiset à Frangy	2.
Le 3e et le 4e cheval réciproquement pour l'année.	
Frangy à Mionas.	1 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re et de la 2e div. réc. du 1er novembre au 30 avril.	
Mionas à Rumilly.	1 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re et de la 2e div. de Rumilly à Mionas, du 1er novembre au 30 avril.	
Rumilly à Albens.	1 un q.
Albens à Aix.	1 et dem.
Aix à CHAMBÉRY.	2.
3e, par Genève et Annecy, 73 postes trois q.	
De PARIS à GENÈVE (*voyez* page 227).	63.
Voyez le *nota* de la précédente route.	
GENÈVE à Cruseilles	2 trois q.
Le 3e et le 4e cheval réciproquement pour l'année.	
Cruseilles à Annecy	2.
Le 3e et le 4e cheval pour l'année, d'Annecy à Cruseilles.	
Annecy à Albens	2 et dem.
Le 3e et le 4e cheval réciproquement pour l'année.	
Albens à CHAMBÉRY (*voyez* la précédente route).	3 et dem.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Chambéry à Dovaine, pour le Simplon, 12 postes.	
De Chambéry à Albens	1 *et dem.*
Albens à Annecy	2 *et dem.*
Le 3e et le 4e cheval réciproquement pour l'année.	
Annecy à Bonneville	4 *un q.*
Le 3e et le 4e cheval réciproquement pour l'année.	
Bonneville à Dovaine	3 *trois q.*
N° 152.	
Route de PARIS À COLOGNE, 63 postes trois quarts.	
De Paris à Aix-la-Chapelle (*voyez page 205*)	55.
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste française.	
Aix-la-Chapelle à Juliers	3 *un q.*
Juliers à Bergheim	2 *et dem.*
Bergheim à Cologne	3.
De Cologne à Francfort, 24 postes et demie.	
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste française.	
De Cologne à Bonn	3.
Bonn à Remagen	2 *et dem.*
Remagen à Andernach	3.
Andernach à Coblentz	2.
Coblentz à Thal	1.
Thal à Ems	1.
Ems à Singhofen	2.
Singhofen à Schwalbach	3.
Schwalbach à Wiesbaden	2.
Wiesbaden à Hattersheim	3.
Hattersheim à Hoechst	1.
Hoechst à Francfort	1.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
N° 153.	
ROUTE DE PARIS À CONSTANTINOPLE.	
1re, par Laybach, 194 postes trois quarts, et 304 lieues et demie de caravane.	
De PARIS à MILAN (*voyez* page 243)........	111 *et dem.*
MILAN à Colombirolo........	1 *et dem.*
Colombirolo à Cassano........	1.
Cassano à Caravaggio........	1.
Caravaggio à Antignate........	1.
Antignate à Chiari........	1.
Chiari à Ospedaletto........	1.
Ospedaletto à BRESCIA........	1.
BRESCIA à Pontelibero........	1 *et dem.*
Pontelibero à Desenzano........	1.
Desenzano à Castelnuovo........	1 *et dem.*
Castelnuovo à VERONE........	1 *et dem.*
VERONE à Caldiero........	1.
Caldiero à Montebello........	1 *et dem.*
Montebello à VICENCE........	1 *un q.*
VICENCE à Cittadella........	1 *trois q.*
Cittadella à Castelfranca........	1 *un q.*
Castelfranca à TREVISE........	1 *trois q.*
TREVISE à Spreziano........	1.
Spreziano à Conegliano........	1.
Conegliano à Sacile........	1 *et dem.*
Sacile à Pordenone........	1.
Pordenone à Valvasone........	1 *et dem.*
Valvasone à Codroipo........	1.
Codroipo à UDINE........	1 *trois q.*
UDINE à ROMANS........	2 *un q.*
Romans à Montefalcone........	1 *un q.*
Montefalcone à Santa-Croce........	1 *et dem.*
Santa-Croce à Trieste........	1.
Trieste à Sessana........	2.
Sessana à Prewald........	3.

RELAIS ÉTRANGERS.		POSTES.
De Prewald à Adelsberg		2.
Adelsberg à Planina		2.
Planina à Loitsch		2.
Loitsch à Oberlaybach		2.
Oberlaybach à LAYBACH		3.
LAYBACH à Saint-Marein		2.
Saint-Marein à Posendorff		2.
Posendorff à Tressen		3.
Tressen à Neustadt		3.
Neustadt à Motling		4.
Motling à Novigrad		2.
Novigrad à Carlstadt		2.
Carlstadt à Voinich		3.
Voinich à Vergimost		2.
Vergimost à Glina		2.
Glina à Petrina		2.
Petrina à Pietnik		2.
Pietnik à Costanicza		2.
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en heures de chemin, pas de caravane, réduites en lieues de 2970 toises.		
	heures.	lieues.
Costanicza à Jellovatz	3	4 *et dem.*
Jellovatz à Pichorine	4	6.
Pichorine à Kararacz	3	4 *et dem.*
Kararacz à Jabari	5	7 *et dem.*
Jabari à Bania-Luca	4	6.
Bania-Luca à Vacup	8	12.
Vacup à TRAUNIK	10	15.
TRAUNIK à Bussovaz	5	7 *et dem.*
Bussovaz à Jovaz	4	6.
Jovaz à Vissoka	2	3.
Vissoka à SERAGLIO	6	9.
SERAGLIO à Prascia	8	12.
Prascia à Gorusdé	5 1/2.	8.
Gorusdé à Sianizza	3 1/2.	5.
Sianizza à Volenich	5	7 *et dem.*
Volenich à Tazlizza	4	6.
Tazlizza à Priepol	6	9.

RELAIS ÉTRANGERS.	heures.	POSTES. lieues.
De Priepol à Sargik	2	3.
Sargik au Han-de-Melesdol	2 1/2.	3 *et dem.*
Han-de-Melesdol à Zenizza	4 1/2.	6 *et dem.*
Zenizza à Bussovacha	5	7 *et dem.*
Bussovacha à NOVI-PAZAR	5	7 *et dem.*
NOVI-PAZAR à Bagniska	6	9.
Bagniska à Mitrovizza	3	4 *et dem.*
Mitrovizza à Vusitrina	2	3.
Vusitrina à Pristina	4	6.
Pristina à Charlovizza	2	3.
Charlovizza à Suzele	4	6.
Sazele à Camenoflave	2	3.
Camenoflave à Kacianik	2	3.
Kacianik à Uscup	6	9.
Uscup à Comanova	6	9.
Comanova à Strasin	5	7 *et dem.*
Strasin à Palanka	6	9.
Palanka à Gustendil	8	12.
Gustendil à Dubnizza	7	10 *et dem.*
Dubnizza à Samakof	6	9.
Samakof à Bana	5	7 *et dem.*
Bana à Tatar-Bazargik	9	13 *et dem.*
Tatar-Bazargik à Philippopoli	6	9.
Philippopoli à Papasli	6	9.
Papasli à Curukesmé	6	9.
Curukesmé à Usundgiova	4	6.
Usundgiova à Harmanli	4	6.
Harmanli à Ebibza	4	6.
Ebibza à Mustapha-Keupri	3	4 *et dem.*
Mustapha-Keupri à ANDRINOPLE	6	9.
ANDRINOPLE à Apsa	5	[illegible] *et dem.*
Apsa à Kuleli	2 1/2.	3 *et dem.*
Kuleli à Baba-Eskisi	2 1/2.	3 *et dem.*
Baba-Eskisi à Bourgas	4	6.
Bourgas à Karistran	4	6.
Karistran à Ciurlu	6	9.
Ciurlu à Kinikli	3	4 *et dem.*

RELAIS ÉTRANGERS.		POSTES.
	heures.	lieues.
De Kinikli à Silivria....................	5...	7 *et dem.*
Silivria à Civates.....................	1 1/2.	2.
Civates à Cambourgas................	2....	3.
Cambourgas à Ponte-Grande	1 1/2.	2.
Ponte-Grande à Ponte-Piccolo..........	3....	4 *et dem.*
Ponte-Piccolo à CONSTANTINOPLE........	4....	6.
2e, par Vienne et Belgrade (Semlin), 255 p. et dem., et 275 lieues et demie de caravane.		
De PARIS à VIENNE (*voyez* page 254)..............		167.
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste française.		
VIENNE à Schwechat..................		2.
Schwechat à Fischament..............		2
Fischament à Riegelsbroun............		2.
Riegelsbroun à Haimbourg............		2.
Haimbourg à Kittsée..................		2.
Kittsée à Ragendorf..................		2.
Ragendorf à Wielsbourg...............		2.
Wielsbourg à Hochstrass..............		3.
Hochstrass à Raab....................		2.
Raab à Goengoe......................		2.
Goengoe à Aes.......................		2.
Aes à Uj. Szoeny.....................		2.
Uj. Szoeny à Nefsmuhl................		2 *et dem.*
Nefsmuhl à Nenndorf.................		2.
Nenndorf à Dorogh...................		2.
Dorogh à Voereswar..................		3.
Voereswar à OFEN-PEST *ou* BUDE.........		2.
OFEN à Soroksar.....................		2.
Soroksar à Lashaza..................		3.
Lashaza à Kun-St-Miklos...............		3.
Kun-St-Miklos à Szab-Szalos............		2.
Szab-Szalos à Iszak..................		2.
Iszak à Vatkert.......................		4.
Vatkert à Halas.......................		2 *et dem.*

RELAIS ÉTRANGERS.		POSTES.
D'Halas à Meliknt		3 *et dem.*
Melikut à M. Therestopl		4.
M. Therestopl à Crantawer		3.
Crantawer à Topolya		2.
Topolya à Kishegys		2.
Kishegys à Uj. Verbas		2.
Uj. Verbas à Altker		2.
Altker à Peterwardein		4.
Peterwardein à Petschka		4.
Petschka à Banofze		4.
Banofze à BELGRADE (Semlin)		3.
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en heures de chemin, pas de caravane, réduites en lieues de 2970 toises.		
	heures.	lieues.
BELGRADE à Poleczi	3	4 *et dem.*
Poleczi à Tsargik	2	3.
Tsargik à Kollar	5	7 *et dem.*
Kollar à Hassan Pacha Palanka	6	9.
Hassan Pacha Palanka à Batisina	6	9.
Batisina à Baidan	3	4 *et dem.*
Baidan à Tagodina	3	4 *et dem.*
Tagodina à Morava Keupri	2	3.
Morava Keupri à Pasnakini	2	3.
Pasnakini à Rasna	6	9.
Rasna à Alesnieza	4	6.
Alesnieza à NISSA	6	9.
NISSA à Acpalanka	8	12.
Acpalanka à Sarkin	4	6.
Sarkin à Zaribriut	6 1/2	9 *et dem.*
Zaribriut à Kalkali	6	9.
Kalkali à SOPHIA	6	9.
SOPHIA à Jeni Han	6	9.
Jeni Han à Vacaselli	3	4 *et dem.*
Vacaselli à Tkliman	2	3.
Tkliman à Capulu Dervent	2	3.
Capulu Dervent à Palanka	3	4 *et dem.*
Palanka à Yanikeni	1	1 *et dem.*
Yanikeni à Busuglia	3	4 *et dem.*

RELAIS ÉTRANGERS.		POSTES.
	heures.	lieues.
De Busuglia à Tatar Bazargik	3....	4 *et dem.*
Tatar Bazargik à CONSTANTINOPLE (*voyez* page 217)	83....	123 *et dem.*

N° 154.

ROUTE DE PARIS À COPPENHAGUE,

166 postes trois quarts.

De PARIS à HAMBOURG (*voyez* page 227)	121 *tr. q.*
HAMBOURG à Wandsbeck	0 *demie.*
Wandsbeck à Arensbourg	3 *et dem.*
Arensbourg à Oldeslohe	3.
Odeslohe à LUBECK	3 *et dem.*
LUBECK à Neustadt	4.
Neustadt à Oldenbourg	3.
Oldenbourg à Heiligenhafen	1 *un q.*
Nota. On s'embarque sur la Baltique.	
Heiligenhafen à Neystedt	7 *et dem.*
Neystedt à Nyckjöbing	2.
Nyckjöbing à Vordingborg	3 *trois q.*
Vordingborg à Peralstal	2.
Peralstal à Vindbycholte	1.
Vindbycholte à Kjoge	5.
Kjoge à COPPENHAGUE	5.

N° 155.

ROUTE DE PARIS À DRESDE,

128 postes un quart.

De PARIS à LEIPZIG (*voyez* page 208)	115 *et dem.*
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste française.	
LEIPZIG à Wurzen	3.
Wurzen à Luppe	2.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Luppe à Oschatz	1 *un q.*
Oschatz à Klappendorf	2.
Klappendorf à Meissen	1 *et dem.*
Meissen à DRESDE	3.
***DE DRESDE À VIENNE*, 63 milles.**	
***Nota.* Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste française.**	
De DRESDE à Zehista	2 *un q.*
Zehista à Peterswalde	2 *un q.*
Peterswalde à Aussig	2.
Aussig à Lobositz	3.
Lobositz à Budin	2.
Budin à Schlau	3.
Schlau à Strzedokluk	2.
Strzedokluk à PRAGUE	2.
PRAGUE à Bischowitz	2.
Bischowitz à Böhm. Brod	2.
Böhm. Brod à Planian	2.
Planian à Collin	2.
Collin à Czaslau	2.
Czaslau à Jenikau	4.
Jenikau à Steinsdorf	2.
Steinsdorf à Deutsch Brod	2.
Deutsch-Brod à Stocken	2.
Stocken à Iglau	2.
Iglau à Staunern	2.
Staunern à Schelletau	2.
Schelletau à Budwitz	2.
Budwitz à Freynersdorf	2.
Freynersdorf à Znayn	2.
Znayn à Jetzelsdorf	2 *et dem.*
Jetzelsdorf à Hollabrun	2.
Hollabrun à Mallebern	2.
Mallebern à Stockerau	2.
Stockerau à Enzersdorf	2.
Enzersdorf à VIENNE	2.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
N° 156.	
ROUTE DE PARIS À FLORENCE.	
1re, par le Simplon, 139 postes trois quarts.	
De PARIS à BOLOGNE (*voyez* page 243)	130 *trois q.*
BOLOGNE à FLORENCE (*voyez* page 247)	9.
2e, par le Montcenis, 163 postes et demie.	
DE PARIS à FLORENCE (*voyez* page 243)	163 *et dem.*
3e, par Gênes, 162 postes trois quarts.	
De PARIS à GÊNES (*voyez* page 226)	131 *et dem.*
GÊNES à Recco	3.
Nota. Il est dû une demi-poste à l'entrée et à la sortie de Gênes.	
Recco à Rapallo	1 *et dem.*
Le 3e et le 4e cheval réciproquement pour l'année.	
Rapallo à Chiavari	1 *trois q.*
Le 3e et le 4e cheval réciproquement pour l'année.	
Chiavari à Braco	2 *trois q.*
Le 3e et le 4e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Braco à Mattarana	1 *et dem.*
Le 3e et le 4e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Mattarana à Borghetto	1 *et dem.*
Le 3e et le 4e cheval pour l'année, sans réciprocité, de Borghetto à Mattarana.	
Borghetto à la Spezia	3.
Le 3e et le 4e cheval réciproquement pour l'année.	
La Spezia à Sarzanne	2 *un q.*
Le 3e et le 4e cheval, du 1er novembre au 30 avril.	
Sarzane à Lavenza	1.
Lavenza à Massa	1.
Massa à Pietrasanta	1.
Pietrasanta à Montramido	1.
Montramido à LUCQUES	2.
Nota. Il est dû un quart de poste à la sortie de Lucques.	
LUCQUES à Pise	2.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Pise aux Fornacette....	1.
Fornacette à Castel-del-Bosco	1.
Castel-del-Bosco à la Scala	1.
La Scala à l'Ambrogiana	1.
L'Ambrogiana à la Lastra	1.
La Lastra à FLORENCE	1.
DE FLORENCE À ROME, par Perugia, 27 p. un q.	
De FLORENCE à Pontassieve	1 *et dem.*
Pontassieve à l'Incisa	1 *et dem.*
L'Incisa à San-Giovanni	1.
San-Giovani à Levane	1.
Levane à Ponticino	1.
Ponticino à Arezzo	1.
Arezzo à Rigutino	1.
Rigutino à Camuscia	1.
Camuscia à Case del Piano	1 *et dem.*
Case del Piano à la Maggione	1.
Maggione à Perugia	1 *et dem.*
Perugia aux Anges	1.
Anges à Foligno	1.
Foligno à ROME (*voyez* page 245)	12 *un q.*

N° 157.

ROUTE DE PARIS À FRANCFORT (*Mein*),

73 postes.

De PARIS à SARREBRUCK (*voyez* page 179)	49.
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun equivaut à une poste française.	
SARREBRUCK à Rorbach	2.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Rorbach à Hombourg......................	2.
Hombourg à Bruchmuhlbach..................	1 *et dem.*
Bruchmuhlbach à Landstuhl..................	1.
Landstuhl à Kaisers-Lautern................	2.
Kaisers-Lautern à Sembach..................	1 *et dem.*
Sembach à Standenbuhl......................	2.
Standenbuhl à Kircheim-Boland..............	1 *et dem.*
Kircheim-Boland à Alzey....................	1 *et dem.*
Alzey à Woerstadt..........................	1 *et dem.*
Woerstadt à Niderulm.......................	1 *et dem.*
Niderulm à MAYENCE.........................	1 *et dem.*
MAYENCE à Hattersheim......................	2 *et dem.*
Hattersheim à FRANCFORT....................	2.
2e *par Strasbourg*, 90 postes un quart.	
De PARIS à STRASBOURG (*voyez* page 180).....	61.
Nota. Au départ de Kehl, les distances sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste de France.	
De STRASBOURG à CARLSROUHE (*voyez* page 255)..	10.
CARLSROUHE à Bruchsal......................	3.
Bruchsal à Wiesloch........................	3.
Wiesloch à Heidelberg......................	2.
Heidelberg à Weinheim......................	2 *et dem.*
Weinheim à Heppenheim......................	2.
Heippeinheim à Bickenbach..................	1 *trois q.*
Bickenbach à Darmstadt.....................	1 *trois q.*
Darmstadt à Langen.........................	1 *trois q.*
Langen à FRANCFORT.........................	1 *et dem.*
DE FRANCFORT À VIENNE, 94 milles.	
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste française.	
De FRANCFORT à Seligenstadt................	3.
Seligenstadt à Asschaffenbourg.............	2.
Asschaffenbourg à Hessenthal...............	2.
Hessenthal à Esselbach.....................	3.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
D'Esselbach à Rossbrunn....................	3.
Rossbrunn à Würzbourg....................	2.
Würzbourg à Kitzingen....................	2.
Kitzingen à Possenheim....................	2.
Possenheim à Langenfeld....................	2 *et dem.*
Langenfeld à Emskirchen....................	2.
Emskirchen à Langenzenn....................	1.
Langenzenn à Farnbach....................	1 *et dem.*
Farnbach à NUREMBERG....................	2.
NUREMBERG à Feucht....................	2.
Feucht à Neumarkt....................	3.
Neumarkt à Dasswang....................	3.
Dasswang à Schambach....................	3.
Schambach à RATISBONNE....................	3.
RATISBONNE à Pfatter....................	3.
Pfatter à Straubing....................	2 *et dem.*
Straubing à Plattling....................	3 *et dem.*
Plattling à Vilshofen....................	4.
Vilshofen à Furstenzell....................	2 *et dem.*
Furstenzell à Scharding....................	2.
Scharding à VIENNE (*voyez* page 255)....................	34 *et dem.*

N° 158.

ROUTE DE PARIS À GAND.

1re, par Valenciennes, 37 postes.

De PARIS à VALENCIENNES (*voyez* page 198)........	26.
VALENCIENNES* à Condé....................	1 *et dem.*
Condé à Leuze (*poste étrangère*)..............	2 *un q.*
Leuze à Renaix....................	2.
Renaix à Oudenard....................	2 *un q.*
Oudenard à GAND....................	3.

Nota. Il est dû un quart de poste à la sortie de Gand.

2e, par Lille, 38 postes un quart.

De PARIS à LILLE (*voyez* page 122)..............	30.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De LILLE à Menin (*poste étrangère*)............	2.
Menin à Courtray....................	1 *un q.*
Courtray à Vive-Saint-Éloy..................	1 *et dem.*
Vive-Saint-Éloy à Peteghem..................	1 *et dem.*
Peteghem à GAND....................	2.
DE GAND À BRUXELLES, 6 postes un quart.	
De GAND à Quadrecht....................	1 *un q.*
Quadrecht à Alost....................	2.
Alost à Assche....................	1 *et dem.*
Assche à BRUXELLES....................	1 *et dem.*
Nota. Il est dû une demi-poste à l'entrée et à la sortie de Bruxelles.	

N° 159.

ROUTE DE PARIS À GÊNES.

1re, par Alexandrie, 131 postes et demie.

De PARIS à ALEXANDRIE (*voyez* page 245)........	120.
ALEXANDRIE à Novi....................	3 *et dem.*
Nota. Il est dû un quart de poste à la sortie d'Alexandrie.	
Novi à Arquata....................	1 *et dem.*
Arquata à Ronco....................	2.
Ronco à Ponte Decimo....................	2 *et dem.*
Ponte Decimo à GÊNES....................	2.
Nota. Il est dû un quart de poste à l'entrée et à la sortie de Gênes.	

2e, par Nice, 160 postes et demie.

DE PARIS à NICE (*voyez* page 241)...............	124 *trois q.*
NICE à Menton....................	6.
Menton à Vintimille....................	1 *et dem.*
Vintimille à Saint-Remo....................	3.
Saint-Remo à Saint-Étienne....................	2 *un q.*
Saint-Étienne à Oneille....................	2 *trois q.*
Oneille à Alassio....................	4.
Alassio à Louan....................	2 *trois q.*
Louan à Final....................	1 *trois q*

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Final à Savone	3 *trois q.*
Savone à Voltri	4 *et dem.*
Voltri à GÊNES	3 *et dem.*

Nota. Il est dû une demi-poste à l'entrée et à la sortie de Gênes.

N° 160.

ROUTE DE PARIS À GENÈVE,

63 postes.

De PARIS à GEX (*voyez* page 113)	61.
Gex à GENÈVE (*poste étrangère*)	2.

Nota. Le prix de la course et la fixation de la distance, d'après les lois françaises, sont maintenus avec Genève, tant à l'aller qu'au retour.

DE GENÈVE À SALLANCHES.

De GENÈVE à Bonneville	3 *un q.*
Bonneville à Sallanches	3 *trois q.*

N° 161.

ROUTE DE PARIS À HAMBOURG.

1re, par Givet et Liége, 121 postes trois quarts.

De PARIS à GIVET (*voyez* page 115)	38.
GIVET à Dinant (*poste étrangère*)	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Dinant à Burnot	1 *trois q.*
Burnot à NAMUR	1 *et dem.*
Namur à Selayen	1 *trois q.*
Selayen à Huy	2.
Huy à Choquier	2 *un q.*
Choquier à LIÉGE	2.

Nota. Il est dû un quart de poste à la sortie de Liége.

LIÉGE à MASTRICHT	3 *un q.*

Nota. Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne dont chacun équivaut à une poste de France.

Mastricht à Beck	1 *trois q.*
Beck à Susteren	1 *trois q.*

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Susteren à Ruremonde	2 *un q.*
Ruremonde à Venlo	2 *trois q.*
Venlo à Gueldres	2 *et dem.*
Gueldres à Wesel	3 *et dem.*
Wesel à Schermbeek	1 *un q.*
Schermbeek à Tüshans	3 *et dem.*
Tüshans à Dülmen	3 *et dem.*
Dülmen à Appelhülsen	2.
Appelhülsen à MÜNSTER	2 *et dem.*
MÜNSTER à Osthevern	2 *et dem.*
Osthevern à Glandorf	1 *trois q.*
Glandorf à OSNABRUCK	3 *un q.*
OSNABRUCK à Ostercappeln	2.
Ostercappeln à Bohmte	1.
Bohmte à Lemförde	2.
Lemförde à Diepholz	2 *un q.*
Diepholz à Sulingen	4 *et dem.*
Sulingen à Nienburg	4.
Nienburg à Rethem	3.
Rethem à Wisselhövede	3 *trois q.*
Wisselhövede à Welle	4 *trois q.*
Welle à Haarbourg	4.
Haarbourg à HAMBOURG	0 *trois q.*
2e, par Bruxelles et Amsterdam, 118 postes.	
De PARIS à AMSTERDAM (*voyez* page 206)	64 *trois q.*
Nota. Il est dû une demi-poste à l'entrée et à la sortie d'Amsterdam.	
AMSTERDAM à Naarden	2 *et dem.*
Naarden à Amersfoort	3 *trois q.*
Amersfoort à Woorthuisen	2.
Woorthuisen à Appeldoorn	3 *un q.*
Appeldoorn à Deventer	2.
Deventer à Holten	2 *et dem.*
Holten à Almelo	3.
Almelo à Ottmarsum	2 *un q.*
Ottmarsum à Nordhorn	2.
Nordhorn à Lingen	2 *un q.*

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Lingen à Hazelunen	2 *et dem.*
Hazelunen à Loeningen	2.
Loeningen à Cloeppenbourg	2.
Cloeppenbourg à Wildeshausen	3.
Wildeshausen à BRÊME	4.
BRÊME à Ottersberg	3 *et dem.*
Ottersberg à Rotenbourg	2 *et dem.*
Rotenbourg à Tostadt	3 *trois q.*
Tostadt à Haarbourg	3 *trois q.*
Haarbourg à HAMBOURG	0 *trois q.*
D'HAMBOURG À LEIPZIC, 47 milles trois q.	
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste française.	
D'HAMBOURG à Haarbourg	0 *trois q.*
Haarbourg à Welle	4.
Welle à Soltau	4.
Soltau à Bergen	3 *un q.*
Bergen à CELLE	3 *un q.*
CELLE à Ohof	3 *et dem.*
Ohof à BRUNSWICK	3 *et dem.*
BRUNSWICK à Wolfenbuttel	1 *et dem.*
Wolfenbuttel à Roclum	3.
Roclum à HALBERSTADT	4.
HALBERSTADT à Aschersleben	4 *trois q.*
Aschersleben à Coennern	3 *trois q.*
Coennern à HALLE	3 *et dem.*
HALLE à Schkeuditz	3.
Schkeuditz à LEIPZIC	2.
N° 162.	
ROUTE DE **PARIS À HANOVRE,**	
106 postes.	
De PARIS à AIX-LA-CHAPELLE (*voyez* page 205)	**55.**
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste française.	

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
D'AIX-LA-CHAPELLE à Juliers	3 un q.
Juliers à Furth	3.
Furth à Neufs	2.
Neufs à DUSSELDORF	1 et dem.
DUSSELDORF à Muhlheim	3.
Muhlheim à Oberhausen	1 et dem.
Oberhausen à Dorsten	3.
Dorsten à Haltern	2 un q.
Haltern à Dülmen	2.
Dülmen à OSNABRUCK (*voyez* page 228)	12.
OSNABRUCK à Pr. Oldendorf	4 trois q.
Pr. Oldendorf à Minden	4 et dem.
Minden à Buckebourg	1 un q.
Buckebourg à Nenndorf	3 et dem.
Nenndorf à HANOVRE	3 et dem.
D'HANOVRE À PYRMONT, 9 milles un quart.	
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste française.	
D'HANOVRE à Springe	3 un q.
Springe à Hobusen	1 et dem.
Hobusen à Hameln	1 et dem.
Hameln à PYRMONT	3.

N° 163.

ROUTE DE PARIS À LAUSANNE,

62 postes trois quarts.

De PARIS à PONTARLIER (*voyez* page 165)	54.
PONTARLIER à Jougne (*voyez* page 166)	2 et dem.
Jougne à Orbe (*poste étrangère*)	2 et dem.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Nota. Le prix de la course et la fixation de la distance, d'après les lois françaises, sont maintenus tant à l'aller qu'au retour.	
Orbe à Cossonnay	1 trois q.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Cossonnay à LAUSANNE......................	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année, de Lausanne à Cossonnay.	

N° 164.

ROUTE DE PARIS À LISBONNE,

117 postes un quart et 202 lieues et demie d'Espagne et de Portugal.

De PARIS à MADRID (v. p. 233.) 117 p. un q. et lieues.	105 et dem.
MADRID à Mostoles........................	3.
Mostoles à Navalcarnero..................	2.
Navalcarnero à Valmojado..................	2.
Valmojado à Santa-Crux del Retamar..........	3.
Santa-Crux del Retamar à Maqueda............	2.
Maqueda à Seralbo........................	3.
Seralbo à Casalejas......................	2.
Casalejas à Talaveyra de la Reyna............	2.
Talaveyra à el Cañizo......................	4.
El Cañizo à la Calzada de Oropesa............	4.
La Calzada à Navalmoral de Plasencia..........	4.
Navalmoral à Almaraz......................	2.
Almaraz à las Casas del Puerto de Miravete......	2.
Las Casas del Puerto à Jarayceje..............	2.
Jarayceje à Carrascal......................	2.
Carrascal à Truxillo......................	2.
Truxillo à las Casas del Puerto de Santa-Crux.....	3.
Las Casas del Puerto de Santa-Crux à Meajadas..	3.
Meajadas à la Venta de la Guia..............	3.
La Venta de la Guia à San-Pedro de Merida....	3.
San-Pedro à Merida......................	2.
Merida à Perales........................	3.
Perales à Talavera la Real..................	3.
Talavera la Real à Badajoz..................	3.
Badajoz à Elvas..........................	3.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
D'Elvas à Alcravizas	4.
Alcravizas à Estremos	2.
Estremos à la Venta del Duque	3.
La Venta del Duque à Arrayolos	3.
Arrayolos à Montemor Novo	3.
Montemor Novo à las Ventas Nuevas	4.
Las Ventas Nuevas à los Pregones	3.
Los Pregones à Aldea Gallega	5.
Aldea Gallega à LISBONNE	3.

Nota. On traverse le Tage à Aldea Gallega pour se rendre à LISBONNE.

N° 165.

ROUTE DE PARIS À LUXEMBOURG,

43 postes.

De PARIS à LONGWY (*voyez* page 126)	38 *et dem.*
LONGWY à LUXEMBOURG	4 *et dem.*

DE LUXEMBOURG À BRUXELLES, 23 p. trois q.

De LUXEMBOURG à Steinfort	2.
Steinfort à Attert	2.
Attert à Malmaison	2 *un q.*
Malmaison à Flamisoul	2 *un q.*
Flamisoul à Bellevue (Forêts)	1 *et dem.*
Bellevue à Marche	2 *un q.*
Marche à Emptine	2 *et dem.*
Emptine à Vivier-l'Agneau	1 *et dem.*
Vivier-l'Agneau à NAMUR	1 *et dem.*
NAMUR à Sombref	2 *et dem.*
Sombref à Genappe	2.
Genappe à BRUXELLES	3 *et dem.*

Nota. Il est dû une demi-poste à l'entrée et à la sortie de Bruxelles.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.

De Luxembourg à Mayence, 22 milles et dem.

Nota. Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste de France.

Luxembourg à Grevenmachern	3.
Grevenmachern à Trèves	2.
Trèves à Hetzerath	2 *et dem.*
Hetzerath à Monzelfeld	3.
Monzelfeld à Bückebeuren	2 *un q.*
Bückebeuren à Kirchberg	1 *un q.*
Kirchberg à Simmern	1 *et dem.*
Simmern à Bingen	4.
Bingen à Niederingelheim	1 *et dem.*
Niederingelheim à Mayence	1 *et dem.*

N° 166.

Route de PARIS à MADRID.

1re, par Bayonne, 117 postes un q. et 105 l. et dem.

De Paris à Bayonne (*voyez* page 68)	110 *trois q.*
Bayonne à Orogne (*voyez* page 68)	4 *et dem.*
Orogne à Irun (*poste étrangère*)	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 m. a. réc.	

Nota. Les distances qui suivent sont réglées en lieues d'Espagne et de Portugal.

Irun à Oyarzun	2 *et dem.*
Oyarzun à Urnieta	3 *et dem.*
Urnieta à Tolosa	3.
Tolosa à Villafranca de Guipuscoa	3.
Villafranca à Villareal de Urrechu	3.
Villareal à Bergara	2.
Bergara à Mondragon	2 *et dem.*
Mondragon à Salinas	2.
Salinas à Gamboa	2.
Gamboa à Victoria	2.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Victoria à la Puebla de Arganzon............	3.
La Puebla de Arganzon à Miranda de Ebro.....	3.
Miranda de Ebro à Pancorbo................	3 *et dem.*
Pancorbo à Briviesca.......................	4 *et dem.*
Briviesca al Monasterio de Rodilla.............	3 *et dem.*
Monasterio de Rodilla à Burgos...............	4 *et dem.*
Burgos à Celada............................	4.
Celada à Villaodrigo........................	4.
Villaodrigo à Torrequemada..................	4.
Torrequemada à Baños......................	3.
Baños à Trigueros..........................	3.
Trigueros à Valladolid......................	4.
Valladolid à Valdesillas.....................	4.
Valdesillas à Olmedo.......................	4.
Olmedo à Belleguillo.......................	2.
Belleguillo à las Navas de Coca..............	2.
Las Navas à Santa-Maria de la Nieve..........	2.
Santa-Maria de la Nieve à Gareillano.........	3.
Gareillano à Segovia.......................	2.
Segovia à Otero de Herreros.................	3.
Otero à la Fonda de San-Rafael..............	2.
La Fonda de San-Rafael à Guadarrama.........	2 *et dem.*
Guadarrama à Galapagar.....................	3
Galapagar al Puente del Retamar..............	2 *et dem*
Puente del Retamar à Abulagas...............	2.
Abulagas à MADRID..........................	2.
2e, *par Perpignan*, 124 postes et 135 lieues et demie d'Espagne.	
De PARIS à PERPIGNAN (*voyez* page 163)........	118.
PERPIGNAN au Boulou (*voyez* page 164).........	3.
Boulou à la Jonquière (*Poste étrangère*)........	3.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année.	
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en lieues d'Espagne.	
La Jonquière à Figuères.....................	3.
Figuères à Bascara.........................	3.
Bascara à Girone...........................	2.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Girone à las Mallorquinas	4.
Las Mallorquinas à Hostalrich	2.
Hostalrich à San-Seloni	2 et dem.
San-Seloni à Llinas	3.
Llinas à Mommalo	2.
Mommalo à Moncada	2.
Moncada à Barcelone	2.
Barcelone à San-Feliù	2.
San-Feliù à Martorell	3.
Martorell à la Fonda del Codul	3.
La Fonda del Codul à Castel-oli	2 et dem.
Castel-oli à Igualada	2 et dem.
Igualada al Gancho ô Gancho	2.
Gancho à la Panadella	2 et dem.
La Panadella à Cervera	2 et dem.
Cervera à Villagrasa	2 et dem.
Villagrasa à Gomez	2 et dem.
Gomez à Benlloch	2 et dem.
Benlloch à Lerida	2 et dem.
Lerida à Alcarraz	2.
Alcarraz à Fraga	3.
Fraga à la Venta de Fraga ô Buars	2.
La Venta de Fraga à Candasnos	2.
Candasnos à Bujaraloz	3.
Bujaraloz à la Venta de Santa-Lucia	3.
La Venta de Santa-Lucia à Osera	3.
Osera à la Puebla de Alfenden	3.
La Puebla de Alfenden à Saragosse	3.
Saragosse à Garrapinillos ô Venta del Leon	2.
Garrapinillos à la Muela	2.
La Muela à la Venta de la Ramera	2.
La Venta de la Ramora à la Almunia	3.
La Almunia al Frasno	3.
Frasno à Calatayud	3.
Calatayud à Ateca	2.
Ateca à Bubierca	2.
Bubierca à Cetina	2.
Cetina à Montreal de Ariza	2.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Montreal de Ariza à Arcos.................	3.
Arcos à Lodares..........................	2 *et dem.*
Lodares à Bujarrabal.......................	2 *et dem.*
Bujarrabal à Torremocha....................	2 *et dem.*
Torremocha à Almadrones....................	3.
Almadrones à Grajanejos....................	2 *et dem.*
Grajanejos à Torija........................	3.
Torija à Guadalaxara.......................	3.
Guadalaxara à la Venta de Meco.............	3 *et dem.*
La Venta de Meco à Torrejon de Ardoz.......	3 *et dem.*
Torrejon de Ardoz à MADRID.................	4.

N° 167.

ROUTE DE PARIS À MANHEIM,

70 postes et demie.

De PARIS à WISSEMBOURG (*voyez* page 203)......	65 *et dem.*
WISSEMBOURG à Oggersheim (*voyez* page 237).....	3.
Oggersheim à MANHEIM......................	2.

N° 168.

ROUTE DE PARIS À MARIENBOURG,

30 postes et demie.

De PARIS à Avesnes (*voyez* page 138)............		25 *et dem.*
Avesnes à Trelon (*voyez* page 139).............		2.
Trelon à Chimay.......................... Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re div. réciproquement pour l'année.	*Poste étrang.*	1 *et dem.*
Chimay à Marienbourg...................... Un cheval de renfort sur les voitures de la 1re div. réciproquement pour l'année.		1 *et dem.*

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
N° 169.	
ROUTE DE PARIS À MAYENCE.	
1re, par Metz et Sarrebruck.	
De PARIS à MAYENCE (*voyez* page 223)...........	68 *et dem.*
2e, par Nancy et Lauterbourg, 79 postes et dem.	
De PARIS à LAUTERBOURG (*voyez* page 120)........	63 *et dem.*
Lauterbourg à Rhinzabern (*poste étrangère*)....	2.
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste de France.	
Rhinzabern à Germersheim.....................	2.
Germersheim à SPIRE..........................	2.
SPIRE à Oggersheim...........................	2 *et dem.*
Oggersheim à MAYENCE (*voyez* la 1re route).....	7 *et dem.*
3e, par Strasbourg et Lauterbourg, 84 p. et dem.	
De PARIS à LAUTERBOURG (*voyez* page 121).......	68 *et dem.*
LAUTERBOURG à MAYENCE (*voyez* la précéd. route).	16.
4e, par Strasbourg et Wissembourg, 83 p. tr. q.	
De PARIS à WISSEMBOURG (*voyez* page 204).......	68 *un q.*
Wissembourg à Bergzabern (*poste étrangère*)...	1 *et dem.*
Bergzabern à Landau..........................	1 *et dem.*
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste de France.	
Landau à Neustadt............................	2.
Neustadt à Hochdorf..........................	1 *et dem.*
Hochdorf à Oggersheim........................	1 *et dem.*
Oggersheim à WORMS..........................	2.
WORMS à Oppenheim............................	3.
Oppenheim à MAYENCE..........................	2 *et dem.*

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Mayence à Cologne, 21 milles et demi.	
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste française.	
De Mayence à Niederingelheim..................	1 *et dem.*
Niederingelheim à Bingen..................	1 *et dem.*
Bingen à Bacharach..................	2.
Bacharach à Saint-Goar..................	1 *trois q.*
Saint-Goar à Boppart..................	1 *trois q.*
Boppart à Coblentz..................	2 *et dem.*
Coblentz à Andernach..................	2.
Andernach à Remagen..................	3.
Remagen à Bonn..................	2 *et dem.*
Bonn à Cologne..................	3.
N° 170.	
Route de PARIS à MILAN.	
1re, par Genève.	
De Paris à Milan (*voyez* page 243)..............	111 *et dem.*
2e, par le Mont-Cenis (*voyez* page 245)........	132 *un q.*
De Milan à Venise, 21 postes un quart.	
De Milan à Vicence (*voyez* page 215)..............	16 *trois q.*
Vicence à Arslesega..................	1 *un q.*
Arslesega à Padoue..................	1 *un q.*
Padoue à Stra..................	1.
Stra à Mera..................	1.
Mera à Fusina ô Mestro..................	1.
Fusina à Venise..................	0.
Nota. Le trajet de Fusina à Venise s'exécute par eau.	

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
N° 171.	
ROUTE DE PARIS À MONS.	
1re, par Valenciennes.	
De PARIS à MONS (*voyez* page 209)...........	30 *un q.*
2e, par Maubeuge, 30 postes.	
De PARIS à MAUBEUGE (*voyez* page 138).........	27 *et dem.*
MAUBEUGE à MONS.........................	2 *et dem.*
3e, par Rocroy, 43 postes trois quarts.	
De PARIS à ROCROY (*voyez* page 175)...........	33 *un q.*
ROCROY à Chimay...........................	3 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
Chimay à Beaumont (*poste étrangère*).........	3 *et dem.*
Beaumont à Grandreng........................	2.
Grandreng à MONS..........................	1 *trois q.*
Nota. Il est dû un quart de poste à la sortie de Mons.	
N° 172.	
ROUTE DE PARIS À MUNICH.	
1re, par Strasbourg (*voyez* page 255)...........	110 *et dem.*
2e, par Basle, 103 postes un quart.	
De PARIS à BASLE (*voyez* page 208).............	60 *un q.*
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste française.	
BASLE à Rhinfeld...........................	2.
Rhinfeld à Laufenbourg......................	3.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Laufenbourg à Waldshout	2.
Waldshout à Lauchingen	1 *et dem.*
Lauchingen à SCHAFHOUSE	3 *et dem.*
SCHAFHOUSE à Singen	2 *et dem.*
Singen à Stockach	2 *et dem.*
Stockach à Pfullendorf	3.
Pfullendorf à Althausen	2 *et dem.*
Althausen à Waldesee	2.
Waldesee à Wurzach	2.
Wurzach à Memmingen	3.
Memmingen à Mindelheim	3.
Mindelheim à Buchloe	2.
Buchloe à Landsberg	2.
Landsberg à Inningen	2 *et dem.*
Inningen à Pfaffenhofen	2.
Pfaffenhofen à MUNICH	2.

N° 173.

ROUTE DE PARIS À NAPLES,

192 postes et demie.

De PARIS à ROME (*voyez* page 243)	170 *un q.*
ROME à Torre di Mezza-Via	2.
Torre di Mezza-Via à Albano	1 *et dem.*
Albano à Genzano	*"* *trois q.*
Genzano à Velletri	1.
Velletri à Cisterna	1
Cisterna à Tor-tre-Ponti	1 *et dem.*
Tor-tre-Ponti à Bocca-di-Fiume	1.
Bocca-di-Fiume à Mesa	1.
Mesa à Ponte-Maggiore	1.
Ponte-Maggiore à Terracina	1.
Terracina à Fondi	1 *et dem.*
Fondi à Itri	1.
Itri à Mola-di-Gaeta	1.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Mola-di-Gaeta au Garigliano	1.
Garigliano à Santa-Agata	1.
Santa-Agata à Sparanisi	1.
Sparanisi à Capoue	1 *et dem.*
Capoue à Aversa	1.
Aversa à NAPLES	1 *et dem.*

N° 174.

ROUTE DE PARIS À NICE,

124 postes trois quarts.

De PARIS à ANTIBES (*voyez* page 69)	121 *trois q.*
ANTIBES à NICE (*poste étrangère*)	3.

Un ch. de renf. sur les voit. de la 1[re] div. réc. p. l'année.

N° 175.

ROUTE DE PARIS À NUREMBERG,

101 postes.

Nota. Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste française.

De PARIS à CARLSROUHE (*voyez* page 255)	71.
CARLSROUHE à Bretten	3 *et dem.*
Bretten à Eppingen	3.
Eppingen à Heilbronn	3 *et dem.*
Heilbronn à Oeningen	3.
Oeningen à Souab. Hall	3.
Souab. Hall à Crailsheim	3 *et dem.*
Crailsheim à Feuchtwang	2 *et dem.*
Feuchtwang à Ansbach	3.
Ansbach à Kloster-Heilsbronn	2.
Kloster-Heilsbronn à NUREMBERG	3.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
N° 176.	
ROUTE DE PARIS À OSTENDE.	
1re, par Dunkerque, 41 postes un quart.	
De PARIS à DUNKERQUE (*voyez* page 108)........	34.
DUNKERQUE* à Furnes (*poste étrangère*)........	2 *trois q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. l'année.	
Furnes à Ghistel........................	3 *et dem.*
Ghistel à OSTENDE........................	1.
2e, par Lille, 44 postes.	
De PARIS à LILLE (*voyez* page 122)............	30.
LILLE à Ypres (*poste étrangère*)............	4.
Ypres à Rousbrugge........................	2 *trois q.*
Rousbrugge à Furnes........................	2 *trois q.*
Furnes à OSTENDE (*voyez* ci-dessus)............	4 *et dem.*
N° 177.	
ROUTE DE PARIS À PHILIPPEVILLE.	
31 postes et demie.	
De PARIS à Avesnes (*voyez* page 138)............	25 *et dem.*
Avesnes à Solre-le-Château (*voyez* page 139).....	1 *et dem.*
Solre-le-Château à BARBANÇON (*poste étrangère*)..	2.
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
BARBANÇON à Philippeville (*postes étrangères*)...	2 *et dem.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. réc. p. l'année.	
N° 178.	
ROUTE DE PARIS À PORENTRUY,	
55 postes un quart.	
De PARIS à BELFORT (*voyez* page 151)............	51 *un q.*
BELFORT à Delle (*voyez* page 71)...............	2 *et dem.*
Delle à PORENTRUY........................	1 *et dem.*

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.

N° 179.

Route de PARIS à ROME.

1re, par Genève, Milan, Bologne et Ancône,

170 postes un quart.

De Paris à Genève (*voyez page 227*)	63.
Genève à Dovaine	2 *et dem.*
Dovaine à Thonon	2.
Thonon à Évian	1 *et dem.*
Évian à Saint-Gingoux	2 *et dem.*
Saint-Gingoux à Vionnaz	2 *un q.*
Vionnaz à Saint-Maurice	2 *un q.*
Saint-Maurice à Martigny	2 *un q.*
Martigny à Riddes	2 *un q.*
Riddes à Sion	2 *un q.*
Sion à Sierre	2 *un q.*
Sierre à Tourtemagne	2 *un q.*
Tourtemagne à Viége	2 *un q.*
Viége à Glise ou Brigue	1 *et dem.*

PASSAGE DU SIMPLON.

De Brigue à Ganter ou Berisaal et de Ganter ou Berisaal au Simplon, et réciproquement, il sera payé par poste un cheval de renfort pour les chars à banc, cabriolets, chaises et limonières à un fond; et deux chevaux de renfort pour les berlines, voitures à timon et limonières à deux fonds égaux.

Glise ou Brigue à Berisaal	3.
Berisaal au Simplon	3.

Nota. Le prix de la course, du 1er novembre au 30 avril, est augmenté de 50 centimes par poste et par cheval, en faveur des relais suivans, et sans réciprocité :

D'Iselle au Simplon.
De Domo-Dossola à Iselle.

Simplon à Iselle	1 *et dem.*
Iselle à Domo-Dossola	2 *et dem.*
Domo-Dossola à Vogogna	1 *un q.*
Vogogna à Bavino	2.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Bavino à Belgirate	1.
Belgirate à Cesto-Calende	1 *et dem.*
Cesto-Calende à Cascina	2.
Cascina à Rho	1 *et dem.*
Rho à MILAN	1 *un q.*
MILAN à Melegnano	1 *et dem.*
Melegnano à Lodi	1 *un q.*
Lodi à Casalpusterlengo	1 *et dem.*
Casalpusterlengo à Pizzighettone	1.
Pizzighettone à CRÉMONE	2.
CRÉMONE à Cigognole	1.
Cigognole à Piadena	1 *un q.*
Piadena à Casal-Maggiore	1 *un q.*
Casal-Maggiore à Brescello	1.
Brescello à REGGIO	2 *et dem.*
REGGIO à Rubbiera	1.
RUBBIERA à MODÈNE	1.
MODÈNE à la Samoggia	1 *et dem.*
Samoggia à BOLOGNE	1 *et dem.*
BOLOGNE à Saint-Nicolas	1 *un q.*
Saint-Nicolas à Imola	1 *un q.*
Imola à Faenza	1.
Faenza à FORLI	1.
FORLI à Césène	1 *et dem.*
Césène à Savignano	1.
Savignano à Rimini	1.
Rimini à la Cattolica	1 *et dem.*
La Cattolica à Pesaro	1.
Pesaro à Fano	1.
Fano à la Marotta	1.
La Marotta à Sinigaglia	1.
Sinigaglia aux Case-Bruciate	1.
Case-Bruciate à ANCONE	1 *un q.*
ANCONE à Osimo	1 *et dem.*
Osimo à Lorete	1.
Lorete à Recanati	*" trois q.*
Recanati à Sambuchetto	*" trois q.*
Sambuchetto à Macerata	1.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Macerata à Tolentino....................	1 et dem.
Tolentino à Valcimara....................	1.
Valcimara à Ponte-alla-Trave....................	1.
Ponte-alla-Trave à Serravalle....................	1.
Serravalle aux Case-Nuove....................	1.
Case-Nuove à Foligno....................	1.
Foligno aux Vene....................	1.
Vene à SPOLETO....................	1.
SPOLETO à Strettura....................	1.
Strettura à Terni....................	1.
Terni à Narni....................	1.
Narni à Otricoli....................	1.
Otricoli à Borghetto....................	1 trois q.
Borghetto à Civita-Castellana....................	1 trois q.
Civita-Castellana à Nepi....................	1 trois q.
Nepi à Monterosi....................	1 trois q.
Monterosi à Baccano....................	1.
Baccano à la Storta....................	1.
La Storta à ROME....................	1 un q.
2e, par Chambéry, Alexandrie, Milan et Florence, 184 postes trois quarts.	
De PARIS à CHAMBÉRY (*voyez* page 212)....................	74.
CHAMBÉRY à Montmeillant.................... Le 3e et le 4e cheval réc. du 1er novembre au 30 avril.	2.
Montmeillant à Maltaverne.................... Le 3e et le 4e cheval réc. du 1er novembre au 30 avril.	1 et dem.
Maltaverne à Aiguebelle.................... Le 3e et le 4e cheval réc. du 1er novembre au 30 avril.	1 et dem.
Aiguebelle à Grande-Maison.................... Le 3e et le 4e cheval réc. du 1er novembre au 30 avril.	2 trois q.
Grande-Maison à Saint-Jean.................... Le 3e et le 4e cheval réc. du 1er novembre au 30 avril.	2.
Saint-Jean à Saint-Michel.................... Le 3e et le 4e cheval réc. du 1er novembre au 30 avril.	2.
Saint-Michel à Modane.................... Le 3e et le 4e cheval réc. du 1er novembre au 30 avril.	2 et dem.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Modane à Verney	2.
Le 3e et le 4e cheval réciproquement pour l'année.	
Verney à Lanslebourg	2.
Le 3e et le 4e cheval réciproquement pour l'année.	
Lanslebourg au Mont-Cenis	3.
Le 3e et le 4e cheval sans réc. du 1er mai au 31 octobre.	
Mont-Cenis au Molaret	3.
Le 3e et le 4e cheval *idem* sans réciprocité.	
Nota. Le prix de la course, du 1er novembre au 30 avril, est augmenté de 50 centimes par cheval et par poste, en faveur des relais suivans, et sans réciprocité :	
De Lanslebourg au Mont-Cenis.	
Du Mont-Cenis au Mont-Cenis.	
De Suze au Moralet.	
Molaret à Suze	2.
Le 3e et le 4e cheval sans réciprocité, de Suze au Molaret, du 1er mai au 31 octobre.	
Suze à Saint-Joire	1 *et dem.*
Saint-Joire à Saint-Antonin	1.
Nota. Il est dû un quart de poste de faveur réciproquement.	
Saint-Antonin à Saint-Ambroise	1.
Saint-Ambroise à Rivoli	1 *trois q.*
Nota. Il est dû une demi-poste à l'entrée et à la sortie de Turin.	
Rivoli à TURIN	1 *trois q.*
TURIN à Truffarel	1 *et dem.*
Truffarel à Poyrin	1 *et dem.*
Poyrin à Dusin	1 *et dem.*
Dusin à Gambetta	1 *et dem.*
Gambetta à Asti	1 *et dem.*
Asti à Annone	1 *et dem.*
Annone à Felissan	1 *et dem.*
Felissan à ALEXANDRIE	2 *un q.*
ALEXANDRIE à Tortone	3.
Nota. Il est dû un quart de poste de faveur sans réciprocité.	
Tortone à Voguère	2 *un q.*
Voguère à Casteggio	1 *un q.*

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Casteggio à PAVIE	3 *et dem.*
PAVIE à Binasco	1 *un q.*
Binasco à Milan	1 *et dem.*
MILAN à BOLOGNE (*voyez* la 1re route)	19 *un q.*
BOLOGNE à Pianoro	1 *et dem.*
Pianoro à Lojano	1 *et dem.*
Lojano aux Filigare	1.
Les Filigare à Covigliajo	1.
Covigliajo à Montecarelli	1.
Montecarelli à Caffaggiolo	1.
Caffaggiolo à Fontebuona	1.
Fontebuona à FLORENCE	1.
FLORENCE à San-Casciano	1.
San-Casciano aux Tavarnelle	1.
Tavarnelle à Poggibonsi	1.
Poggibonsi à Castiglioncello	1.
Castiglioncello à SIENNE	1.
SIENNE à Montaroni	1.
Montaroni à Buon-Convento	1.
Buon-Convento à Torrinieri	1.
Torrinieri à la Poderina	1.
La Poderina à Ricorsi	1.
Ricorsi à Radicofani	1.
Radicofani à Pontecentino	1 *et dem.*
Pontecentino à Acquapendente	1.
Acquapendente à San-Lorenzo-Nuovo	*trois q.*
San-Lorenzo-Nuovo à Bolzena	1.
Bolzena à Montefiascone	1.
Montefiascone à Viterbe	1 *un q.*
Viterbe à la Montagne de Viterbe	1.
Montagne de Viterbe à Ronciglione	1.
Ronciglione à Monterosi	1.
Monterosi à Baccano	1.
Baccano à la Storta	1.
La Storta à ROME	1 *un q.*

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
N° 180.	
ROUTE DE PARIS À SPA,	
55 postes.	
De PARIS à LIÉGE (*voyez* page 205)	49 *et dem.*
LIÉGE à Spa	5 *et dem.*
Nota. Il est dû un quart de poste à la sortie de Liége.	
N° 181.	
ROUTE DE PARIS À STOCKOLM,	
234 postes trois quarts.	
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste française.	
De PARIS à HAMBOURG (*voyez* page 227)	121 *trois q.*
HAMBOURG à Altona	" *et dem.*
Altona à Ulzbourg	3 *et dem.*
Ulzbourg à Bramstedt	2 *et dem.*
Bramstedt à Neumunster	3.
Neumunster à Nortorf	2.
Nortorf à Rendsbourg	2 *et dem.*
Rendsbourg à SCHLESWIG	3 *et dem.*
SCHLESWIG à Flenzbourg	4 *et dem.*
Flenzbourg à Apenrade	2 *et dem.*
Apenrade à Hadersleben	2 *et dem.*
Hadersleben à Arwesund	2.
Nota. On passe le Petit-Belt pour se rendre à Assens.	
Arwesund à Assens	2.
Assens à Odensée	5.
Odensée à Nyborg	4.
Nota. On passe le Grand-Belt pour se rendre à Korsoer.	
Nyborg à Korsoer	4.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Korsoer à Soroc	4.
Soroc à Osteedt	4 *et dem.*
Osteedt à Jlangereck	4 *et dem.*
Jlangereck à Helsingoer	5.
Nota. On passe le Sund pour se rendre à Helsingborg.	
Helsingoer à Helsingborg	1.
Helsingborg à Engelholm	3.
Engelholm à Laholm	3.
Laholm à Halmstadt	2.
Halmstadt à Quatsibo	10.
Quatsibo à Jonkoping	6.
Jonkoping à Grenna	3.
Grenna à Skeninge	6.
Skeninge à Linkioping	3.
Linkioping à Norkoping	4.
Norkoping à Telge	7 *et dem.*
Telge à STOCKOLM	2 *et dem.*
N° 182.	
ROUTE DE PARIS À SAINT-PÉTERSBOURG,	
248 postes et 830 werstes.	
De PARIS à BERLIN (*voyez* page 203)	137 *et dem.*
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste française.	
BERLIN à Vogelsdorf	3.
Vogelsdorf à Muncheberg	3 *trois q.*
Muncheberg à Seelow	2 *un q.*
Seelow à CUSTRIN	2 *et dem.*
CUSTRIN à Balz	3 *un q.*
Balz à Landsberg	3.
Landsberg à Friedeberg	3 *trois q.*
Friedeberg à Woldenberg	2 *et dem.*
Woldenberg à Hoczeit	2.
Hoczeit à Schloppe	2.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Schloppe à Rouschendorf....................	2.
Rouschendorf à Deutsch-Crone................	2 *et dem.*
Deutsch-Crone à Freudenfiehr................	2.
Freudenfiehr à Jastrow.....................	2 *et dem.*
Jastrow à Peterswalde......................	3 *un q.*
Peterswalde à Schlochau....................	3.
Schlochau à Konitz.........................	2.
Konitz Kosaboude...........................	3 *un q.*
Kosaboude à Kyschau........................	4 *et dem.*
Kyschau à Schoeneck........................	3.
Schoeneck à Praust.........................	4.
Praust à Dantzig...........................	1 *et dem.*
Dantzig à Nickelswalde.....................	4 *et dem.*
Nickelswaldo à Stouthof....................	2 *et dem.*
Stouthof à Kahlberg........................	3 *et dem.*
Kahlberg à Poulsky.........................	3.
Poulsky à Neutief..........................	2.
Neutief à Pillau...........................	2.
Pillau à Fischhausen.......................	2.
Fischhausen à Widitten.....................	2.
Widitten à Kœnigsberg......................	3 *un q.*
Kœnigsberg à Mulsen........................	3 *et dem.*
Mulsen à Sarkau............................	3.
Sarkau à Rositten..........................	3 *et dem.*
Rositten à Nidden..........................	3 *un q.*
Nidden à Schwarzort........................	4.
Schwarzort à Memel.........................	3.
Memel à Mimmersat..........................	3.
Mimmersat à Polangen.......................	1.
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en werstes de Russie.	
Polangen à Oberbartau......................	27.
Oberbartau à Tadeyken......................	28.
Tadeyken à Drogen..........................	25 *et dem.*
Drogen à Schrundern........................	19.
Schrundern à Trauenburg....................	23 *et dem.*
Trauenburg à Bechhoff......................	29.
Bechhoff à Doblen..........................	29.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Doblen à Mitau	24.
Mitau à Oley	28 *et dem.*
Oley à Riga	21.
Riga à Neuenmuhlen	19.
Neuenmuhlen à Hilekensfehr	11.
Hilekensfehr à Engelhartshoff	15.
Engelhartshoff à Ropp	18.
Ropp à Lentzenhoff	20.
Lentzenhoff à Wolmar	21.
Wolmar à Stackeln	19.
Stackeln à Gulben	20.
Gulben à Teinitz	20.
Teinitz à Kuickatz	18.
Kuickatz à Uddern	22.
Uddern à Dorpat	24.
Dorpat à Iggafer	25.
Iggafer à Torma	23.
Torma à Nennal	28.
Nennal à Rana-Pungern	25.
Rana-Pungern à Klein-Pungern	25.
Klein-Pungern à Jewe	21.
Jewe à Fokenhoff	22.
Fokenhoff à Waiwara	12.
Waiwara à Narva	17.
Narva à Jambourg	22.
Jambourg à Opolje	20.
Opolje à Tschirkowitz	15.
Tschirkowitz à Kaskowa	22 *et dem.*
Kaskova à Kiepna	29.
Kiepna à Strelna	22 *et dem.*
Strelna à SAINT-PÉTERSBOURG	19 *et dem.*

N° 183.

ROUTE DE PARIS À TOURNAY.

1re, par Valenciennes, 29 postes trois quarts.

De PARIS à VALENCIENNES (*voyez* page 198)	26.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De VALENCIENNES à Saint-Amand (*voyez* page 125).	1 *et dem.*
Saint-Amand à TOURNAY....................	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois.	
2e, par Douay, 30 postes trois quarts.	
De PARIS à DOUAY (*voyez* page 107)............	26 *trois q.*
DOUAY à Orchies (*voyez* page 107)..............	2.
Orchies à TOURNAY......................	2.
3e, par Lille, 33 postes un quart.	
De PARIS à LILLE (*voyez* page 122)............	30.
LILLE à Pont-à-Tressin (*voyez* page 123)........	1 *et dem.*
Pont-à-Tressin à TOURNAY..................	1 *trois q.*
N° 184.	
ROUTE DE PARIS A TURIN.	
1re, par Chambéry (*voyez* page 245).........	107 *un q.*
2e, par Nice, 148 postes un quart.	
De PARIS à NICE (*voyez* page 241).............	121 *trois q.*
NICE à Scarène........................	2 *et dem.*
Le 3e et le 4e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Scarène à Sospel.........................	2 *trois q.*
Le 3e et le 4e cheval réciproquement pour l'année.	
Sospel à Giandola........................	2 *et dem.*
Le 3e et le 4e cheval réciproquement pour l'année.	
Giandola à Tende.........................	2 *et dem.*
Le 3e et le 4e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Tende à Limon............................	4.
Le 3e et le 4e cheval réciproquement pour l'année.	
Limon à Robillante........................	1 *trois q.*
Le 3e et le 4e cheval, du 1er novembre au 30 avril, de Robillante à Limon.	
Robillante à Cuneo........................	1 *et dem.*
Le 3e et le 4e cheval, du 1er novembre au 30 avril, de Cuneo à Robillante.	

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Cuneo à Cental	1 *et dem.*
Cental a Savillan	2 *un q.*
Savillan à Racconis	1 *et dem.*
Racconis à Carignan	2 *un q.*
Carignan à TURIN	2 *un q.*
Nota. Il est dû une demi-poste à l'entrée et à la sortie de Turin.	
DE TURIN À FLORENCE,	
par Alexandrie, Parme et Bologne, 52 postes.	
De TURIN à Casteggio (*voyez* page 247)	19 *un q.*
Casteggio à Broni	1 *trois q.*
Broni à Castel-San-Giovani	2.
Castel-San-Giovani à Plaisance	3 *et dem.*
Plaisance à Fiorenzola	3 *et dem.*
Fiorenzola à Borgo San-Donino	1 *trois q.*
Borgo San-Donino à Castel-Guelfo	1 *trois q.*
Castel-Guelfo à Parme	1 *trois q.*
Parme à San-Ilario	1 *trois q.*
San-Ilario à Reggio	1.
Reggio à Rubbiera	1.
Rubbiera à MODÈNE	1.
MODÈNE à la Samoggia	1 *et dem.*
La Samoggia à BOLOGNE	1 *et dem.*
BOLOGNE à FLORENCE (*voyez* page 247)	9.
DE TURIN À GÊNES.	
De TURIN à ALEXANDRIE (*voyez* page 246)	12 *trois q.*
ALEXANDRIE à GÊNES (*voyez* page 226)	11 *et dem.*

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Bavino à Belgirate	1.
Belgirate à Cesto-Calende	1 *et dem.*
Cesto-Calende à Cascina	2.
Cascina à Rho	1 *et dem.*
Rho à MILAN	1 *un q.*
MILAN à Melegnano	1 *et dem.*
Melegnano à Lodi	1 *un q.*
Lodi à Casalpusterlengo	1 *et dem.*
Casalpusterlengo à Pizzighettone	1.
Pizzighettone à CRÉMONE	2.
CRÉMONE à Cigoguole	1.
Cigognole à Piadena	1 *un q.*
Piadena à Casal-Maggiore	1 *un q.*
Casal-Maggiore à Brescello	1.
Brescello à REGGIO	2 *et dem.*
REGGIO à Rubbiera	1.
RUBBIERA à MODÈNE	1.
MODÈNE à la Samoggia	1 *et dem.*
Samoggia à BOLOGNE	1 *et dem.*
BOLOGNE à Saint-Nicolas	1 *un q.*
Saint-Nicolas à Imola	1 *un q.*
Imola à Faenza	1.
Faenza à FORLI	1.
FORLI à Césène	1 *et dem.*
Césène à Savignano	1.
Savignano à Rimini	1.
Rimini à la Cattolica	1 *et dem.*
La Cattolica à Pesaro	1.
Pesaro à Fano	1.
Fano à la Marotta	1.
La Marotta à Sinigaglia	1.
Sinigaglia aux Case-Bruciate	1.
Case-Bruciate à ANCONE	1 *un q.*
ANCONE à Osimo	1 *et dem.*
Osimo à Lorete	1.
Lorete à Recanati	*» trois q.*
Recanati à Sambuchetto	*» trois q.*
Sambuchetto à Macerata	1.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Macerata à Tolentino	1 et dem.
Tolentino à Valcimara	1.
Valcimara à Ponte-alla-Trave	1.
Ponte-alla-Trave à Serravalle	1.
Serravalle aux Case-Nuove	1.
Case-Nuove à Foligno	1.
Foligno aux Vene	1.
Vene à SPOLETO	1.
SPOLETO à Strettura	1.
Strettura à Terni	1.
Terni à Narni	1.
Narni à Otricoli	1.
Otricoli à Borghetto	1/2 trois q.
Borghetto à Civita-Castellana	1/2 trois q.
Civita-Castellana à Nepi	1/2 trois q.
Nepi à Monterosi	1/2 trois q.
Monterosi à Baccano	1.
Baccano à la Storta	1.
La Storta à ROME	1 un q.
2e, par Chambéry, Alexandrie, Milan et Florence,	
184 postes trois quarts.	
De PARIS à CHAMBÉRY (*voyez* page 212)	74.
CHAMBÉRY à Montmeillant. Le 3e et le 4e cheval réc. du 1er novembre au 30 avril.	2.
Montmeillant à Maltaverne. Le 3e et le 4e cheval réc. du 1er novembre au 30 avril.	1 et dem.
Maltaverne à Aiguebelle. Le 3e et le 4e cheval réc. du 1er novembre au 30 avril.	1 et dem.
Aiguebelle à Grande-Maison. Le 3e et le 4e cheval réc. du 1er novembre au 30 avril.	2 trois q.
Grande-Maison à Saint-Jean. Le 3e et le 4e cheval réc. du 1er novembre au 30 avril.	2.
Saint-Jean à Saint-Michel. Le 3e et le 4e cheval réc. du 1er novembre au 30 avril.	2.
Saint-Michel à Modane. Le 3e et le 4e cheval réc. du 1er novembre au 30 avril.	2 et dem.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Modane à Verney	2.
Le 3e et le 4e cheval réciproquement pour l'année.	
Verney à Lanslebourg	2.
Le 3e et le 4e cheval réciproquement pour l'année.	
Lanslebourg au Mont-Cenis	3.
Le 3e et le 4e cheval sans réc. du 1er mai au 31 octobre.	
Mont-Cenis au Molaret	3.
Le 3e et le 4e cheval *idem* sans réciprocité.	
Nota. Le prix de la course, du 1er novembre au 30 avril, est augmenté de 50 centimes par cheval et par poste, en faveur des relais suivans, et sans réciprocité :	
De Lanslebourg au Mont-Cenis.	
Du Molaret au Mont-Cenis.	
De Suze au Molaret.	
Molaret à Suze	2.
Le 3e et le 4e cheval sans réciprocité, de Suze au Molaret, du 1er mai au 31 octobre.	
Suze à Saint-Joire	1 *et dem.*
Saint-Joire à Saint-Antonin	1.
Nota. Il est dû un quart de poste de faveur réciproquement.	
Saint-Antonin à Saint-Ambroise	1.
Saint-Ambroise à Rivoli	1 *trois q.*
Nota. Il est dû une demi-poste à l'entrée et à la sortie de Turin.	
Rivoli à TURIN	1 *trois q.*
TURIN à Trullarel	1 *et dem.*
Truffarel à Poyrin	1 *et dem.*
Poyrin à Dusin	1 *et dem.*
Dusin à Gambetta	1 *et dem.*
Gambetta à Asti	1 *et dem.*
Asti à Annone	1 *et dem.*
Annone à Felissan	1 *et dem.*
Felissan à ALEXANDRIE	2 *un q.*
ALEXANDRIE à Tortone	3.
Nota. Il est dû un quart de poste de faveur sans réciprocité.	
Tortone à Voguère	2 *un q.*
Voguère à Casteggio	1 *un q.*

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Casteggio à PAVIE	3 *et dem.*
PAVIE à Binasco	1 *un q.*
Binasco à Milan	1 *et dem.*
MILAN à BOLOGNE (*voyez* la 1re route)	19 *un q.*
BOLOGNE à Pianoro	1 *et dem.*
Pianoro à Lojano	1 *et dem.*
Lojano aux Filigare	1.
Les Filigare à Covigliajo	1.
Covigliajo à Montecarelli	1.
Montecarelli à Caffaggiolo	1.
Caffaggiolo à Fontebuona	1.
Fontebuona à FLORENCE	1.
FLORENCE à San-Casciano	1.
San-Casciano aux Tavarnelle	1.
Tavarnelle à Poggibonsi	1.
Poggibonsi à Castiglioncello	1.
Castiglioncello à SIENNE	1.
SIENNE à Montaroni	1.
Montaroni à Buon-Convento	1.
Buon-Convento à Torrinieri	1.
Torrinieri à la Poderina	1.
La Poderina à Ricorsi	1.
Ricorsi à Radicofani	1.
Radicofani à Pontecentino	1 *et dem.*
Pontecentino à Acquapendente	1.
Acquapendente à San-Lorenzo-Nuovo	*trois q.*
San-Lorenzo-Nuovo à Bolzena	1.
Bolzena à Montefiascone	1.
Montefiascone à Viterbe	1 *un q.*
Viterbe à la Montagne de Viterbe	1.
Montagne de Viterbe à Ronciglione	1.
Ronciglione à Monterosi	1.
Monterosi à Baccano	1.
Baccano à la Storta	1.
La Storta à ROME	1 *un q.*

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
N° 180.	
ROUTE DE PARIS À SPA,	
55 postes.	
De PARIS à LIÉGE (*voyez* page 205).........	49 *et dem.*
LIÉGE à Spa..........................	5 *et dem.*
Nota. Il est dû un quart de poste à la sortie de Liége.	
N° 181.	
ROUTE DE PARIS À STOCKOLM,	
234 postes trois quarts.	
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste française.	
De PARIS à HAMBOURG (*voyez* page 227).........	121 *trois q.*
HAMBOURG à Altona........................	*u et dem.*
Altona à Ulzbourg........................	3 *et dem.*
Ulzbourg à Bramstedt.....................	2 *et dem.*
Bramstedt à Neumunster...................	3.
Neumunster à Nortorf.....................	2.
Nortorf à Rendsbourg.....................	2 *et dem.*
Rendsbourg à SCHLESWIG...................	3 *et dem.*
SCHLESWIG à Flenzbourg...................	4 *et dem.*
Flenzbourg à Apenrade....................	2 *et dem.*
Apenrade à Hadersleben...................	2 *et dem.*
Hadersleben à Arwesund...................	2.
Nota. On passe le Petit-Belt pour se rendre à Assens.	
Arwesund à Assens........................	2.
Assens à Odensée.........................	5.
Odensée à Nyborg.........................	4,
Nota. On passe le Grand-Belt pour se rendre à Korsoer.	
Nyborg à Korsoer.........................	4.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Korsoer à Soroc	4.
Soroc à Osteedt	4 *et dem.*
Osteedt à Jlangereck	4 *et dem.*
Jlangereck à Helsingoer	5.

Nota. On passe le Sund pour se rendre à Helsingborg.

Helsingoer à Helsingborg	1.
Helsingborg à Engelholm	3.
Engelholm à Laholm	3.
Laholm à Halmstadt	2.
Halmstadt à Quatsibo	10.
Quatsibo à Jonkoping	6.
Jonkoping à Grenna	3.
Grenna à Skeninge	6.
Skeninge à Linkioping	3.
Linkioping à Norkoping	4.
Norkoping à Telge	7 *et dem.*
Telge à STOCKOLM	2 *et dem.*

N°. 182.

ROUTE DE PARIS À SAINT-PÉTERSBOURG,

248 postes et 830 werstes.

De PARIS à BERLIN (*voyez* page 203)	137 *et dem.*

Nota. Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste française.

BERLIN à Vogelsdorf	3.
Vogelsdorf à Muncheberg	3 *trois q.*
Muncheberg à Seelow	2 *un q.*
Seelow à CUSTRIN	2 *et dem.*
CUSTRIN à Balz	3 *un q.*
Balz à Landsberg	3.
Landsberg à Friedeberg	3 *trois q.*
Friedeberg à Woldenberg	2 *et dem.*
Woldenberg à Hoczeit	2.
Hoczeit à Schloppe	2.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Schloppe à Rouschendorf	2.
Rouschendorf à Deutsch-Crone	2 *et dem.*
Deutsch-Crone à Freudenfiehr	2.
Freudenfiehr à Jastrow	2 *et dem.*
Jastrow à Peterswalde	3 *un q.*
Peterswalde à Schlochau	3.
Schlochau à Konitz	2.
Konitz Kosaboude	3 *un q.*
Kosaboude à Kyschau	4 *et dem.*
Kyschau à Schoeneck	3.
Schoeneck à Praust	4.
Praust à Dantzig	1 *et dem.*
Dantzig à Nickelswalde	4 *et dem.*
Nickelswaldo à Stouthof	2 *et dem.*
Stouthof à Kahlberg	3 *et dem.*
Kahlberg à Poulsky	3.
Poulsky à Neutief	2.
Neutief à Pillau	2.
Pillau à Fischhausen	2.
Fischhausen à Widitten	2.
Widitten à Kœnigsberg	3 *un q.*
Kœnigsberg à Mulsen	3 *et dem.*
Mulsen à Sarkau	3.
Sarkau à Rositten	3 *et dem.*
Rositten à Nidden	3 *un q.*
Nidden à Schwarzort	4.
Schwarzort à Memel	3.
Memel à Minmersat	3.
Minmersat à Polangen	1.
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en werstes de Russie.	
Polangen à Oberbartau	27.
Oberbartau à Tadeyken	28.
Tadeyken à Drogen	25 *et dem.*
Drogen à Schrundern	19.
Schrundern à Trauenburg	23 *et dem.*
Trauenburg à Bechhoff	29.
Bechhoff à Doblen	29.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Doblen à Mitau	24.
Mitau à Oley	28 *et dem.*
Oley à Riga	21.
Riga à Neuenmuhlen	19.
Neuenmuhlen à Hilekensfehr	11.
Hilekensfehr à Engelhartshoff	15.
Engelhartshoff à Ropp	18.
Ropp à Lentzenhoff	20.
Lentzenhoff à Wolmar	21.
Wolmar à Stackeln	19.
Stackeln à Gulben	20.
Gulben à Teinitz	20.
Teinitz à Kuickatz	18.
Kuickatz à Uddern	22.
Uddern à Dorpat	24.
Dorpat à Iggafer	25.
Iggafer à Torma	23.
Torma à Nennal	28.
Nennal à Rana-Pungern	25.
Rana-Pungern à Klein-Pungern	25.
Klein-Pungern à Jewe	21.
Jewe à Fokenhoff	22.
Fokenhoff à Waiwara	12.
Waiwara à Narva	17.
Narva à Jambourg	22.
Jambourg à Opolje	20.
Opolje à Tschirkowitz	15.
Tschirkowitz à Kaskowa	22 *et dem.*
Kaskova à Kiepna	29.
Kiepna à Strelna	22 *et dem.*
Strelna à SAINT-PÉTERSBOURG	19 *et dem.*

N° 183.

ROUTE DE PARIS À TOURNAY.

1re, par Valenciennes, 29 postes trois quarts.

De PARIS à VALENCIENNES (*voyez* page 198)	26.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De VALENCIENNES à Saint-Amand (*voyez* page 125).	1 *et dem.*
Saint-Amand à TOURNAY	2 *un q.*
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1re div. p. 6 mois.	
2e, *par Douay,* 30 postes trois quarts.	
De PARIS à DOUAY (*voyez* page 107)	26 *trois q.*
DOUAY à Orchies (*voyez* page 107)	2.
Orchies à TOURNAY	2.
3e, *par Lille,* 33 postes un quart.	
De PARIS à LILLE (*voyez* page 122)	30.
LILLE à Pont-à-Tressin (*voyez* page 123)	1 *et dem.*
Pont-à-Tressin à TOURNAY	1 *trois q.*
No 184.	
ROUTE DE PARIS A TURIN.	
1re, *par Chambéry (voyez* page 245)	107 *un q.*
2e, *par Nice,* 148 postes un quart.	
De PARIS à NICE (*voyez* page 241)	121 *trois q.*
NICE à Scarène	2 *et dem.*
Le 3e et le 4e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Scarène à Sospel	2 *trois q.*
Le 3e et le 4e cheval réciproquement pour l'année.	
Sospel à Giandola	2 *et dem.*
Le 3e et le 4e cheval réciproquement pour l'année.	
Giandola à Tende	2 *et dem.*
Le 3e et le 4e cheval pour l'année, sans réciprocité.	
Tende à Limon	4.
Le 3e et le 4e cheval réciproquement pour l'année.	
Limon à Robillante	1 *trois q.*
Le 3e et le 4e cheval, du 1er novembre au 30 avril, de Robillante à Limon.	
Robillante à Cuneo	1 *et dem.*
Le 3e et le 4e cheval, du 1er novembre au 30 avril, de Cuneo à Robillante.	

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
De Cuneo à Cental	1 *et dem.*
Cental à Savillan	2 *un q.*
Savillan à Racconis	1 *et dem.*
Racconis à Carignan	2 *un q.*
Carignan à TURIN	2 *un q.*
Nota. Il est dû une demi-poste à l'entrée et à la sortie de Turin.	
DE TURIN À FLORENCE,	
par Alexandrie, Parme et Bologne, 52 postes.	
De TURIN à Casteggio (*voyez* page 247)	19 *un q.*
Casteggio à Broni	1 *trois q.*
Broni à Castel-San-Giovani	2.
Castel-San-Giovani à Plaisance	3 *et dem.*
Plaisance à Fiorenzola	3 *et dem.*
Fiorenzola à Borgo San-Donino	1 *trois q.*
Borgo San-Donino à Castel-Guelfo	1 *trois q.*
Castel-Guelfo à Parme	1 *trois q.*
Parme à San-Ilario	1 *trois q.*
San-Ilario à Reggio	1.
Reggio à Rubbiera	1.
Rubbiera à MODÈNE	1.
MODÈNE à la Samoggia	1 *et dem.*
La Samoggia à BOLOGNE	1 *et dem.*
BOLOGNE à FLORENCE (*voyez* page 247)	9.
DE TURIN À GÊNES.	
De TURIN à ALEXANDRIE (*voyez* page 246)	12 *trois q.*
ALEXANDRIE à GÊNES (*voyez* page 226)	11 *et dem.*

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
N° 185.	
ROUTE DE PARIS À VARSOVIE,	
214 postes trois quarts.	
De PARIS à BERLIN (*voyez* page 208)........	137 *et dem.*
Nota. Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste française.	
BERLIN à Vogelsdorf........	3.
Vogelsdorf à Muncheberg........	3 *trois q.*
Muncheberg à FRANCFORT (Oder)........	5.
FRANCFORT à Drossen........	3 *et dem.*
Drossen à Zielenzig........	2 *et dem.*
Zielenzig à Mezeritz........	4 *et dem.*
Mezeritz à Schillen........	2 *trois q.*
Schillen à Pinne........	4.
Pinne à Bythie........	2.
Bythie à POSEN........	4 *un q.*
POSEN à Kostrzyn........	2 *trois q.*
Kostrzyn à Wrzesznia (Wreschen)........	3 *et dem.*
Wrzesznia à Strzalkowo........	3 *un q.*
Strzalkowo à Konin........	4 *un q.*
Konin à Babiak........	3 *un q.*
Babiak à Klodawa........	3.
Klodawa à Glaszno........	2 *un q.*
Glaszno à Kutno........	2 *un q.*
Kutno à Pniewie........	2 *et dem.*
Pniewie à Lowicz........	3 *trois q.*
Lowicz à Sochaczew........	3 *et dem.*
Sochaczew à Blonie........	3 *trois q.*
Blonie à VARSOVIE........	4.
N° 186.	
ROUTE DE PARIS À VIENNE,	
167 postes.	
De PARIS à STRASBOURG (*voyez* page 180)........	60 *trois q.*

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
Nota. Au départ de Kelh, les distances sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste de France.	
De STRASBOURG * à Kelh	1.
Kelh à Bischofsheim	2.
Bischofsheim à Stollhofen	2.
Stollhofen à Rastadt	2.
Rastadt à CARLSROUHE	3.
CARLSROUHE à Wilferdingen	2.
Wilferdingen à Pforzheim	1 *et dem.*
Pforzheim à Illingen	2 *et dem.*
Illingen à Schwieberdingen	2.
Schwieberdingen à STOUTGART	2.
STOUTGART à Polchingen	3.
Polchingen à Göppingen	2.
Göppingen à Geislingen	2.
Geislingen à Luizhausen	2.
Luizhausen à ULM	2.
ULM à Günzbourg	3.
Günzbourg à Burgau	1 *et dem.*
Burgau à Zusmarshausen	2 *et dem.*
Zusmarshausen à AUGSBOURG	3.
AUGSBOURG à Eurasbourg	2 *et dem.*
Eurasbourg à Schwabhausen	3.
Schwabhausen à MUNICH	3.
MUNICH à Parsdorf	2.
Parsdorf à Hohenlinden	2.
Hohenlinden à Haag	2.
Haag à Ampfing	3.
Ampfing à Altöthing	3.
Altöthing à Marktl	3.
Marktl à Lengdorf	2.
Lengdorf à Malching	2.
Malching à Schärding	3.
Schärding à Siegharding	2.
Siegharding à Baierbach	2.
Baierbach à Efferding	3.
Efferding à Linz	3.
Linz à Ens	3.

RELAIS ÉTRANGERS.	POSTES.
D'Ens à Stremberg	2.
Stremberg à Amestetten	3.
Amestetten à Kemmelbach	3.
Kemmelbach à Mölk	1 *et dem.*
Mölk à Saint-Polten	3.
Saint-Polten à Perschling	2.
Perschling à Sieghardskirchen	3.
Sieghardskirchen à Burkerdorf	2.
Burkerdorf à VIENNE	2.

N°. 187.

ROUTE DE PARIS À ZURIC,

69 postes trois quarts.

De PARIS à BASLE (*voyez* page 208)	60 *un q.*

Nota. **Les distances qui suivent sont réglées en milles d'Allemagne, dont chacun équivaut à une poste française.**

BASLE à Rhinfeld	2.
Rhinfeld à Frick	1 *et dem.*
Frick à Brougg	2.
Brougg à Baden	2.
Baden à ZURIC	2.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

ET DES ROUTES DE POSTE.

LOIS ET RÉGLEMENS.

ROUTES DE POSTE.				Postes.	Pages.
De Paris à	Alençon			24 1/4.	83.
		Alençon à	Brest	51.	83.
			Caen	12 1/4.	53.
			Laval	11 1/4.	83.
			Mans	6.	54.
			Rennes	20 3/4.	83.
			Saint-Brieuc	33 3/4.	83.
			Tours	16.	54.
	Amiens	Par Beauvais		15 1/2.	54.
		Par Chantilly		15 1/2.	90.
		Par Montdidier		16.	55.
		Amiens à	Abbeville	5 1/4.	91.
			Arras	8.	55.
			Boulogne	14 3/4.	91.
			Calais	19.	91.
			Dieppe	13 1/2.	55.
			Dunkerque	18 1/2.	55.
			Eaux de Forges	11.	55.
			Lille	13 3/4.	56.
			Mézières	24 1/4.	56.
			Montreuil	10 1/4.	91.
			Reims	21.	57
			Rouen	13 1/4.	57
			Saint-Quentin	9 1/2.	56.
	Angers	Par le Mans		36 3/4.	155.
		Par Orléans		43 1/2.	58.
		Par Vendôme		43.	156.
		Angers à	Laval	8 3/4.	58.
			Nantes	11 1/4.	156.
	Angoulême	Par Orléans		59 1/4.	74.
		Par Chartres		58 3/4.	59.
		Angoulême à	Bordeaux	18 1/2.	75.
			Clermont	33 1/2.	173.
			Limoges	11 3/4.	173.
			Lyon	55 1/2.	173.
			Marseille	99 1/4.	173.
			Toulon	106 3/4.	173.
	Antibes			121 3/4.	59.
	Arras	Par Amiens		23 1/2.	60.
		Par Péronne		22 1/4.	60.

ROUTES DE POSTE.			Postes.	Pages.
DE PARIS à	Arras à	Dunkerque	13 1/4.	60.
		Montreuil-sur-m.	9 3/4.	61.
		Valenciennes	8 1/2.	61.
	Auch		99 1/4.	61.
	Auch à	Barrèges	16 3/4.	67.
		Bayonne	26 3/4	193.
		Pau	13 3/4.	193.
		Tarbes	8 3/4.	67.
	Aurillac		68 3/4.	61.
	Auxerre		21.	130.
	Auxerre à	Bourges	16 3/4.	62.
		Châteauroux	24 1/4.	62.
		Dijon	18 1/2.	62.
		Lyon	38 3/4.	130.
		Mâcon	30 1/4.	130.
	Avignon		89 3/4.	62.
	Avignon à	Carcassonne	33 1/2.	63.
		Marseille	13 1/2.	63.
		Montpellier	13 1/4.	63.
		Nismes	6 1/2.	63.
		Toulouse	45 1/4.	63.

COMMUNICATIONS AVEC LES PAYS ÉTRANGERS.

			Postes.	Pages.
DE PARIS à	*Aix*	*Par Chambéry*	76.	205.
		Par Genève et Frangy.	72 3/4.	205.
		Par Genève et Annecy.	71 3/4.	205.
	Aix-la-Chapelle	*Par Valenciennes.*	55.	205.
		Par Sedan.	54.	206.
		Par Givet	57 1/4.	206.
	Amsterdam.	*Par Bruxelles*	64 3/4.	206.
		Par Gand.	60.	207.
	Anvers	*Par Bruxelles*	42 3/4.	206.
		Par Gand.	43.	207.
	Augsbourg		101 3/4.	254.

ROUTES DE POSTE.			Postes.	Pages.
De Paris à	Bagnères-de-Bigorre		96 1/4.	64.
	Bagnères à	Barréges	8 1/2.	65.
	Bagnères-de-Luchon		104.	65.
	Bagnères à	Bagnères-de-Big.	10.	65.
	Bagnolles (Eaux de)		30 1/4.	65.
	Bar-le-Duc		31 3/4.	180.
	Bar-le-Duc à	Metz	12 3/4.	66.
		Nancy	11 1/4.	66.
		Strasbourg	29 1/4.	180.
	Barréges		101 3/4.	67.
	Bayonne		110 3/4.	68.
	Beauvais	Par Beaumont	8 1/2.	91.
		Par la Houssoye	10 3/4.	69.
		Par Méru	9.	69.
	Beauvais à	Abbeville	10 1/4.	91.
		Amiens	7.	70.
		Arras	17.	70.
		Calais	24.	91.
		Dieppe	12 1/2.	70.
		Reims	18 3/4.	179.
		Rouen	11.	70.
	Beaucaire		97.	69.
	Beaucaire à	Marseille	14 1/2.	69.
	Belfort		51 1/4.	151.
	Belfort à	Colmar	6 1/2.	137.
		Strasbourg	16 1/2.	137.
	Besançon		49.	71.
	Besançon à	Belfort	11 1/4.	137.
		Bourbonne-les-Bains	12 1/2.	73.
		Colmar	19 3/4.	137.
		Montbéliard	10.	73.
		Plombières	11 1/2.	73.
		Pontarlier	7 1/2.	165.
		Strasbourg	27 3/4.	137.
		Vesoul	5 1/2.	73.
	Blois		21 3/4.	74.
	Blois à	Angoulême	37 1/2.	75.
		Bordeaux	56.	75.
		Poitiers	22 1/4.	75.
		Tours	7 3/4.	75.

ROUTES DE POSTE.			Postes.	Pages.
De Paris à	Bordeaux	Par Poitiers	77 3/4.	74.
		Par Châteauroux	75 1/4.	76.
		Par Chartres	77 1/4.	76.
	Bordeaux à	Agen	18 3/4.	78.
		Auch	26.	76.
		Bayonne	33.	77.
		Mont-de-Marsan	18 1/2.	77.
		Pau	28 1/2.	162.
		Tarbes	31 1/2.	78.
		Toulouse	35.	78.
	Boulogne-sur-m.	Par Amiens	30 1/4.	90.
		Par Beauvais	28 1/4.	91.
	Boulogne à	Calais	4 1/4.	91.
	Bourbon-l'Archambault		40 3/4.	79.
	Bourbon-Vendée		52 3/4.	79.
	Bourbon à	Bordeaux	35 1/2.	158.
		Brest	44 3/4.	171.
		Nantes	8 1/4.	171.
		Niort	11.	158.
		Quimper	35.	171.
		Vannes	21 1/2.	171.
	Bourbonne-les-Bains.	Par Langres	39 1/2.	80.
		Par Chaumont	37.	80.
	Bourbonne à	Plombières	12 3/4.	80.
	Bourg		56 1/2.	81.
	Bourg à	Belfort	30.	136.
		Besançon	18 3/4.	136.
		Colmar	38 1/2.	136.
		Lons-le-Saulnier	8.	136.
		Strasbourg	46 1/2.	136.
	Bourges		27.	191.
	Bourges à	Châteauroux	7 1/2.	82.
		Guéret	15.	191.
		Limoges	25.	191.
		Nevers	8 3/4.	83.
		Néris (Eaux de)	12 1/2.	159.
		Toulouse	66 3/4.	191.
	Brest	Par Rennes	75 1/4.	83.
		Par Pontorson	72.	85.
		Par Laigle	70 1/2.	86.
	Brest à	Lorient	17 3/4.	86.
		Toulon	179.	87.

ROUTES DE POSTE.			Postes.	Pages.
COMMUNICATIONS AVEC LES PAYS ÉTRANGERS.				
De Paris à	*Bade*		69 1/2.	207.
	Basle		60 1/4.	208.
	Basle à	*Genève*	23 1/2.	209.
	Belgrade		255 1/2.	218.
	Berlin		137 1/2.	208.
	Bologne	*Par le Simplon*	130 3/4.	243.
		Par le Mont-Cenis	152.	245.
	Breme		103 3/4.	228.
	Brescia		119.	215.
	Bruxelles	*Par Valenciennes*	37 1/4.	209.
		Par Lille	42 3/4.	210.
		Par Mézières et Rocroy	48.	210.
De Paris à	Caen	Par Évreux	27 3/4.	87.
		Par Lisieux	31 1/2.	88.
		Par Honfleur	31.	89.
	Caen à	Angers	30 3/4.	89.
		Brest	44 1/4.	90.
		Cherbourg	16 3/4.	98.
		Granville	13 1/2.	116.
		Laval	22.	89.
		Lorient	38.	90.
		Saint-Lô	7 1/2.	98.
	Cahors		76 3/4.	189.
	Cahors à	Montauban	7 3/4.	191.
		Toulouse	14.	191.
	Calais	Par Amiens	34 1/2.	90.
		Par Beauvais	32 1/2.	91.
		Par Noiremont	34 1/2.	91.
	Calais à	Dunkerque	5.	92.
	Carcassonne		102 1/2.	92.
	Carcassonne à	Toulouse	11 3/4.	64.
	Cauterets		100 1/4.	92.
	Chaalons	Par Épernay	21 1/4.	180.
		Par Montmirail	20 1/4.	92.

ROUTES DE POSTE.			Postes.	Pages.
De Paris à	Chaalons à	Bar-le-Duc	10 1/2.	180.
		Laon	11.	93.
		Metz	18 1/2.	181.
		Nancy	21 1/4.	180.
		Reims	5 1/4.	93.
		Strasbourg	39 3/4.	180.
		Saint-Quentin	16 1/2.	93.
		Troyes	9 1/4.	93.
		Valenciennes	23 1/4.	94.
	Chantilly		4 3/4.	94.
	Chartres	Par Rambouillet	10 3/4.	155.
		Par Orsay	10 1/4.	94.
	Chartres à	Alençon	14.	95.
		Angers	26.	155.
		Blois	15.	95.
		Évreux	9 3/4.	95.
		Mans	14 1/2.	155.
		Nantes	37 1/4.	155.
		Orléans	12.	96.
		Tours	18 1/4.	156.
	Châteauroux	Par Orléans	32 3/4.	189.
		Par Bourges	34 1/2.	96.
	Châteauroux à	Cahors	44.	189.
		Guéret	10 3/4.	194.
		Limoges	16 1/4.	189.
		Lyon	45 1/2.	194.
		Montauban	51 3/4.	189.
		Toulouse	58.	189.
	Chaumont		30 1/2.	96.
	Chaumont à	Bar-le-Duc	12 1/4.	96.
		Belfort	20 3/4.	151.
		Besançon	16 1/2.	97.
		Bourbonne-les-B.	6 1/2.	80.
		Mulhausen	27.	151.
		Nancy	15 1/4.	97.
		Vesoul	13.	151.
	Cherbourg		44 1/2.	98.
	Cherbourg à	Brest	48.	99.
		Granville	13 1/4.	99.
		Lorient	42 3/4.	99.
	Clermont		48 1/2.	99.

Routes de poste.			Postes.	Pages.
De Paris à	Clermont à	Bordeaux	43 1/4.	133.
		Lyon	22.	100.
		Mende	21 1/4.	141.
		Montbrison	13 1/2.	100.
		Mont-d'Or	6 1/2.	148.
		Périgueux	29.	133.
		Puy	14 1/2.	167.
		Toulouse	46 3/4.	100.
		Tulle	17.	133.
	Colmar		58 3/4.	100.
	Colmar à	Mulhausen	5.	101.
		Phalsbourg	11.	101.
		Strasbourg	8.	101.
	Compiègne		9 1/2.	102.
	Coulommiers		7 1/2.	102.

COMMUNICATIONS AVEC LES PAYS ÉTRANGERS.

			Postes.	Pages.
De Paris à	*Cadix*	216 *lieues et*	117 1/4.	210.
	Carlsrouhe		71.	255.
	Cassel		91 1/4.	212.
	Chambéry	*Par le pont de Beauv.n.*	74.	212.
		Par Genève et Frangy.	74 3/4.	213.
		Par Genève et Annecy.	73 3/4.	213.
	Coblentz		62 3/4.	212.
	Cologne		63 3/4.	214.
	Cologne	*à Francfort Mein.*	24 1/2.	214.
	Constantinople	*Par Laybach, 304 l. 1/2 et.*	194 3/4.	215.
		Par Belgrade, 275 l. 1/2 et.	255 1/2.	218.
	Copenhague		163 3/4.	220.
	Custrin		148 3/4.	249.

			Postes.	Pages.
De Paris à	Dieppe	Par Gisors	19 1/2.	102.
		Par Rouen	22 3/4.	103.
	Dieppe à	Fécamp	7 1/4.	52.
		Havre	12 1/4.	52.
		Saint-Vallery-en-Caux.	3 1/2.	52.

ROUTES DE POSTE.			Postes.	Pages.
DE PARIS à	Digne		97.	103.
	Dijon	Par Troyes	37 3/4.	71.
		Par Auxerre	39 1/2.	105.
		Par Tonnerre	38 3/4.	105.
		Par Fontainebleau	40.	106.
	Dijon à	Beaune	4 3/4.	81.
		Belfort	21 1/4.	106.
		Besançon	11 1/4.	72.
		Bourg	18 3/4.	81.
		Lyon	24 3/4.	132.
		Sedan	88 3/4.	106.
		Vesoul	13 1/2.	107.
	Douay		26 3/4.	107.
	Douay à	Lille	6 1/4.	108.
		Mézières	20 3/4.	124.
	Draguignan		113.	108.
	Dunkerque	Par Amiens	34.	108.
		Par Lille	39 1/2.	109.
		Par Saint-Pol	35 3/4.	109.

COMMUNICATIONS AVEC LES PAYS ÉTRANGERS.

DE PARIS à	*Dantzig*		199.	249.
	Dresde		128 1/4.	220.
	Dresde à	*Prague*	18 1/2.	221.
		Vienne	63.	221.
	Dusseldorf		64 3/4.	229.

DE PARIS à	Elbeuf		16 1/2.	110.
	Épinal	Par Neufchâteau	48.	110.
		Par Charmes	51.	110.
	Épinal à	Plombières	3 1/2.	164.
	Évreux		12 3/4.	87.
	Évreux à	Alençon	14.	111.
		Caen	15.	87.
		Mans	19.	112.

ROUTES DE POSTE.			Postes.	Pages.
DE PARIS à	Fécamp		23 1/2.	112.
	Fécamp au	Havre	5.	52.
	Foix		100 1/2.	112.
	Fontainebleau		7 1/4.	128.
	Fontainebleau à	Dijon	32 3/4.	106.
		Lyon	52 1/4.	128.
		Moulins	29.	128.
		Nevers	21 3/4.	128.
		Orléans	11.	140.
	Forges (Eaux de)		13.	113.

COMMUNICATIONS AVEC LES PAYS ÉTRANGERS.

DE PARIS à	*Florence*	*Par Genève*	139 3/4.	222.
		Par Chambéry	163 1/2.	245.
		Par Gênes	162 3/4.	222.
	Flor.ce à Rome	*Par Perugia*	27 1/4.	223.
	Francfort (M.)	*Par Metz et Sarrebruck*	73.	223.
		Par Strasbourg	90 1/4.	224.
	Francfort à	*Nuremberg*	28.	224.
		Ratisbonne	42.	224.
		Vienne	94.	224.
	Francfort Oder		149 1/4.	234.

DE PARIS à	Gap		86 1/4.	113.
	Gap à	Digne	10 3/4.	97.
		Marseille	22 1/4.	113.
	Gex		61.	113.
	Givet		38.	115.
	Granville		41 1/4.	116.
	Granville à	Brest	34 3/4.	99.
	Grenoble		73 1/4.	116.
	Grenoble à	Chambéry	7.	117.
		Digne	23 3/4.	104.
		Gap	13.	104.
	Guéret	Par Bourges	42.	191.
		Par Châteauroux	43 1/2.	117.

ROUTES DE POSTE.			Postes.	Pages.
	Guéret à	Limoges	10.	191.
		Lyon	34 3/4.	195.
		Toulouse	51 3/4.	191.

COMMUNICATIONS AVEC LES PAYS ÉTRANGERS.

DE PARIS à	*Gand*	*Par Lille*	38 1/4.	225.
		Par Valenciennes	37.	225.
	Gênes	*Par Alexandrie*	131 1/2.	226.
		Par Nice	160 1/2.	226.
	Genève		63.	227.
	Gotha		97.	224.
DE PARIS à	Havre		25 3/4.	117.
	Havre à	Alençon	26 1/2.	118.
		Caen	19 1/2.	118.
		Cherbourg	36 1/4.	118.
	Paris à	Huningue	59 1/4.	119.
	Hyères		110 1/2.	119.

COMMUNICATIONS AVEC LES PAYS ÉTRANGERS.

DE PARIS à	*Hambourg*	*Par Givet et Munster*	121 3/4.	227.
		Par Amsterdam	118.	228.
	Hambourg à	*Brunswick*	22 1/4.	229.
		Leipzig	47 3/4.	229.
	Hanovre		106.	229.
	Hanovre à	*Pyrmont*	9 1/4.	230.
	Koenigsberg		223 3/4.	249.
DE PARIS à	Laon	Par Soissons	17.	119.
		Par Noyon	18 1/2.	120.
	Laon à	Maubeuge	10 1/2.	139.
		Saint-Quentin	5 1/2.	93.
		Valenciennes	12 1/4.	120.

ROUTES DE POSTE.				Postes.	Pages.
DE PARIS à	Lauterbourg	Par Nancy		63.	120.
		Par Strasbourg		68 1/2.	121.
	Laval			35 1/2.	83.
	Laval à	Brest		39 3/4.	84.
		Rennes		9 1/2.	84.
		Saint-Brieuc		22 1/2.	84.
		Tours		17.	121.
	Lille	Par Saint-Quentin		30.	122.
		Par Amiens		29 1/4.	123.
		Par Péronne		29.	123.
	Lille à	Boulogne-sur-me.		15.	124.
		Dunkerque		9 1/2.	109.
		Mézières		24 3/4.	124.
		Valenciennes		6 1/2.	125.
	Limoges			49.	189.
	Limoges à	Bordeaux		26 1/4.	125.
		Cahors		27 3/4.	190.
		Clermont		21 3/4.	173.
		Lyon		43 3/4.	173.
		Montauban		35 1/2.	190.
		Périgueux		12.	125.
		Toulouse		41 3/4.	190.
	Longwy			38 1/2.	126.
	Lons-le-Saulnier			49 3/4.	126.
	Lons-le-Sauln. à	Belfort		22.	136.
		Besançon		10 3/4.	136.
		Colmar		30 1/2.	136.
		Strasbourg		38 1/2.	136.
	Lorient			63.	126.
	Louviers	Par Vernon		13 3/4.	127.
		Par Évreux		15 1/4.	127.
	Louviers à	Rouen		3 1/2.	127.
	Lyon	Par Arnay-le-Duc		58.	131.
		Par Nevers		59 1/2.	128.
		Par Auxerre		59 3/4.	130.
		Par Troyes		62 3/4.	132.
	Lyon à	Annonay		10 3/4.	132.
		Avignon		30 1/4.	134.
		Belfort		40 1/4.	136.

ROUTES DE POSTE.			Postes.	Pages.
De Paris à	Lyon à........ (*Suite.*)	Besançon	29.	136.
		Bordeaux.......	65 1/4.	132.
		Bourg.	10 1/4.	136.
		Clermont.......	22.	132.
		Colmar	48 3/4.	136.
		Digne	37 1/2.	103.
		Gap...........	26 3/4.	103.
		Grenoble.......	13 3/4.	116.
		Lons-le-Saulnier .	18 1/4.	136.
		Marseille.......	43 3/4.	134.
		Montpellier.....	40 3/4.	149.
		Nismes.........	34.	149.
		Périgueux......	51.	132.
		Au Puy........	15 3/4.	135.
		Au Pont-de-Beauvois.	9 1/2.	166.
		Strasbourg......	56 3/4.	136.
		Tulle..........	39.	132.
		Valence.......	13 3/4.	134.

COMMUNICATIONS AVEC LES PAYS ÉTRANGERS.

De Paris à	*Lahaye*........................		58 1/2.	206.
	Lausanne......................		62 3/4.	230.
	Laybach.......................		163 3/4.	215.
	Leipzig.......................		115 1/2.	208.
	Liége........	*Par Valenciennes*....	49 1/2.	205.
		Par Sedan...........	48 1/2.	206.
		Par Givet...........	51 3/4.	227.
	Lisbonne, 202 lieues 1/2 et..........		117 1/4.	231.
	Luback........................		132 1/4.	220.
	Luques........................		154 3/4.	222.
	Luxembourg....................		43.	232.
	Luxembourg à..	*Bruxelles*......	25 3/4.	232.
		Mayence.......	22 1/2.	233.
		Namur........	17 3/4.	232.

De Paris à	Mâcon........................		51 1/4.	130.
	Mâcon à	Bourg.........	4.	81.
		Lyon..........	8 1/2.	131.

Routes de poste.			Postes.	Pages.
De Paris à	Mans		25 1/4.	155.
	Mans à	Angers	11 1/2.	156.
	Mans à	Laval	8 3/4.	138.
	Mans à	Nantes	22 3/4.	156.
	Mans à	Tours	10.	54.
De Paris à	Marseille		103 1/4.	138.
	Marseille à	Toulon	7 1/2.	138.
De Paris à	Maubeuge		27 1/2.	138.
De Paris à	Melun	Par Lieusaint	6 3/4.	130.
	Melun	Par Brie	5 1/2.	139.
	Melun à	Auxerre	13 1/4.	130.
	Melun à	Fontainebleau	3 3/4.	139.
	Melun à	Laon	18 3/4.	140.
	Melun à	Lyon	54.	130.
	Melun à	Mâcon	45 1/2.	130.
	Melun à	Orléans	13.	140.
	Melun à	Troyes	14 1/2.	140.
De Paris à	Mende		69 3/4.	141.
De Paris à	Metz		39 3/4.	141.
	Metz à	Deux-Ponts	16 1/2.	142.
	Metz à	Luxembourg	7 1/2.	142.
	Metz à	Nancy	10 3/4.	142.
	Metz à	Phalsbourg	14 1/4.	182.
	Metz à	Sarrebruck	9 1/4.	179.
	Metz à	Sarrelouis	6 3/4.	143.
	Metz à	Strasbourg	20 1/2.	182.
De Paris à	Mézières		29 3/4.	143.
	Mézières à	Givet	8 1/4.	115.
	Mézières à	Luxembourg	17 1/4.	144.
	Mézières à	Metz	20 1/4.	146.
	Mézières à	Montmédy	7 3/4.	145.
	Mézières à	Strasbourg	40 1/2.	145.
De Paris à	Montauban		84 1/2.	189.
	Montauban à	Toulouse	6 1/4.	191.
De Paris à	Montbrison		61 1/2.	146.
	Montbrison à	Lyon	9 1/4.	147.
	Montbrison à	Puy	13.	147.

ROUTES DE POSTE.			Postes.	Pages.
De Paris à	Mont-de-Marsan		96 1/4.	147.
	Mont-de-Marsan à	Bayonne	14 1/2.	77.
		Tarbes	13.	78.
	Mont-d'Or		55.	148.
	Montmédy		33.	148.
	Montmédy à	Strasbourg	32 1/4.	145.
		Verdun	6.	148.
	Montpellier		100 1/4.	149.
	Montpellier à	Carcassonne	20 1/4.	64.
		Toulouse	32.	64.
	Montreuil-sur-mer		25 3/4.	90.
	Morlaix		68 1/4.	83.
	Morlaix à	Brest	7.	83.
	Moulins		36 1/4.	128.
	Moulins à	Besançon	30 1/2.	149.
		Bordeaux	52 3/4.	150.
		Clermont	12 1/4.	99.
		Guéret	16 1/2.	150.
		Limoges	26 1/2.	150.
		Lyon	23 1/4.	128.
		Néris (Eaux de)	10 1/4.	151.
	Mulhausen		57 1/2.	151.
	Mulhausen à	Épinal	13 1/4.	152.
		Plombières	12 1/4.	152.

COMMUNICATIONS AVEC LES PAYS ÉTRANGERS.

De Paris à	*Madrid*	*Par Baïonne, 105 l. 1/2*	117 1/4.	233.
		Par Perpignan, 135 1/2	124.	234.
	Manheim		70 1/2.	236.
	Mariembourg		30 1/2.	236.
	Maestricht		55.	227.
	Mayence	*Par Metz et Sarrebruck*	68 1/2.	223.
		Par Nancy et Lauterbourg.	79 1/2.	237.
		Par Strasb. et Lauterbourg.	84 1/2.	237.
		Par Strasb. et Wissembourg.	83 3/4.	237.
	Mayence à	*Coblentz*	11.	238.
		Cologne	21 1/2.	238.

ROUTES DE POSTE.			Postes.	Pages.
De Paris à	*Memel*		244.	249.
	Milan	*Par Genève*	111 1/2.	243.
		Par Turin	132 1/4.	245.
	Milan à	*Venise*	21 1/4.	238.
	Mons	*Par Valenciennes*	30 1/4.	209.
		Par Maubeuge	30.	239.
		Par Rocroy	43 3/4.	239.
	Munich	*Par Strasbourg*	110 1/2.	254.
		Par Bâle	103 1/4.	239.
	Munster		82 1/4.	227.
De Paris à	Nancy		42 1/2.	180.
	Nancy à	Deux-Ponts	17.	153.
		Epinal	8 1/2.	153.
		Lauterbourg	21 1/4.	120.
		Sarrelouis	13 3/4.	154.
		Strasbourg	18 1/2.	155.
	Nantes	Par le Mans	48.	155.
		Par Vendôme	54 1/4.	156.
		Par Châteauneuf	48 1/4.	157.
		Par Orléans	54 3/4.	157.
	Nantes à	Bordeaux	43 3/4.	157.
		Bourbon-Vendée	8 1/4.	157.
		Brest	36 1/2.	171.
		Niort	19 1/4.	157.
		Quimper	26 3/4.	171.
		Vannes	13 1/4.	171.
	Neris (Eaux de)		39 1/2.	159.
	Nevers		29.	128.
	Nevers à	Lyon	30 1/2.	128.
		Moulins	7 1/4.	128.
	Niort		53 3/4.	159.
	Niort à	Rochefort	8.	170.
		la Rochelle	8 1/4.	175.
	Nismes		93 1/2.	160.

S

ROUTES DE POSTE.			Postes.	Pages.
Nismes à		Beaucaire	3 1/2.	69.
Nismes à		Marseille	17 1/2.	160.
Nismes à		Montpellier	6 3/4.	63.
Nismes à		Carcassonne	27	63.
Nismes à		Toulouse	38 3/4.	63.
COMMUNICATIONS AVEC LES PAYS ÉTRANGERS.				
De Paris à	*Namur*		43 3/4.	227.
De Paris à	*Naples*		192 1/2.	240.
De Paris à	*Nice*		124 3/4.	241.
De Paris à	*Nuremberg*		101.	241.
De Paris à	Orléans		14 3/4.	74.
De Paris à	Orléans à	Angoulême	44 1/2.	74.
De Paris à	Orléans à	Blois	7.	74.
De Paris à	Orléans à	Bordeaux	63.	74.
De Paris à	Orléans à	Cahors	62 1/2.	189.
De Paris à	Orléans à	Châteauroux	18.	161.
De Paris à	Orléans à	Limoges	34 3/4.	189.
De Paris à	Orléans à	Lyon	49.	161.
De Paris à	Orléans à	Montauban	70 1/4.	189.
De Paris à	Orléans à	Nogent-le-Rotrou	12 1/4.	161.
De Paris à	Orléans à	Poitiers	29 1/4.	74.
De Paris à	Orléans à	Toulouse	76 1/2.	189.
De Paris à	Orléans à	Tours	14 3/4.	74.
COMMUNICATIONS AVEC LES PAYS ÉTRANGERS.				
De Paris à	*Ofen-Pest*		203 1/2.	218.
De Paris à	*Osnabruck*	*Par Dusseldorf*	88 1/2.	230.
De Paris à	*Osnabruck*	*Par Maestricht*	89 3/4.	227.
De Paris à	*Ostende*	*Par Dunkerque*	41 1/4.	242.
De Paris à	*Ostende*	*Par Lille*	44.	242.
De Paris à	Pau		106 1/4.	162.
De Paris à	Pau à	Bagnères	7 1/2.	162.
De Paris à	Pau à	Barréges	10 1/2.	162.
De Paris à	Pau à	Bayonne	13.	193.
De Paris à	Pau à	Eaux-Bonnes	5 1/2.	162.
De Paris à	Pau à	Eaux-Chaudes	5 1/2.	163.
De Paris à	Pau à	Saint-Sauveur	9 3/4.	187.

ROUTES DE POSTE.			Postes.	Pages.
De Paris à	Périgueux		61.	163.
	Périgueux à	Agen	15 1/2.	67.
		Auch	24.	67.
		Barréges	40 3/4.	67.
		Bordeaux	14 1/4.	125.
		Tarbes	32 3/4.	67.
	Perpignan	Par Orléans	118.	163.
		Par Lyon	120 1/2.	163.
	Perpignan à	Port-Vendre	4.	164.
	Plombières	Par Troyes	49 1/2.	164.
		Par Nancy	51 1/4.	164.
	Poitiers	Par Orléans	44.	74.
		Par Chartres	43 1/2.	165.
	Poitiers à	Angoulême	15 1/4.	75.
		Bordeaux	33 3/4.	75.
		Limoges	24.	165.
	Pontarlier		54.	165.
	Pont de Beauvoisin		69.	166.
	Privas		73 1/4.	166.
	Puy		63.	167.

COMMUNICATIONS AVEC LES PAYS ÉTRANGERS.

De Paris à	*Philippeville*		31 1/2.	242.
	Porentruy		55 1/4.	242.
	Posen		172 1/2.	254.

De Paris à	Quimper		66 1/2.	167.
	Quimper	Brest	9 3/4.	172.
		Lorient	8.	87.
	Rambouillet		6.	167.
	Reims		19 3/4.	143.
	Reims à	Chaalons	5 1/4.	168.
		Laon	5 3/4.	93.
		Mézières	10.	144.

ROUTES DE POSTE.			Postes.	Pages.
De Paris à	Reims à (*suite*)	Saint-Quentin	11 1/4.	93.
		Troyes	14 1/2.	168.
	Rennes	Par Alençon	45.	83.
		Par Fougères	42.	169.
	Rennes à	Brest	30 1/4.	84.
		Lorient	18.	127.
		Morlaix	23 1/4.	84.
		Nantes	14 1/4.	169.
		Saint-Brieuc	13.	84.
		Saint-Lô	15 1/4.	169.
		Saint-Malo	8.	170.
		Vannes	12 3/4.	200.
	Rochefort		61 3/4.	170.
	Rochefort à	Angoulême	13 1/4.	172.
		Bordeaux	20 3/4.	171.
		Bourbon-Vendée	14.	171.
		Brest	58 3/4.	171.
		Clermont	47.	172.
		Limoges	25 1/4.	172.
		Lyon	69.	172.
		Nantes	22 1/4.	171.
		Quimper	49.	171.
		la Rochelle	4.	171.
		Toulon	120. 1/4.	172.
		Vannes	35 1/2.	171.
	Rochelle (la)		62.	175.
	La Rochelle à	Bourbon-Vendée	10.	171.
		Brest	54 3/4.	171.
		Nantes	18 1/4.	171.
	Rocroy		33 1/4.	175.
	Rouen	Par Pontoise	15 1/4.	88.
		Par Meulan	17 1/4.	176.
		Par Gisors	15.	176.
	Rouen à	Abbeville	11 1/2.	176.
		Alençon	18.	177.
		Beauvais	9 1/2.	178.
		Brest	60 3/4.	177.
		Caen	16 1/4.	88.

ROUTES DE POSTE.			Postes.	Pages.
De Paris à	Rouen à (*suite*).	Chartres	15 3/4.	178.
		Dieppe	7.	178.
		Eaux de Forges	6 1/2.	178.
		Fécamp	8 1/4.	112.
		Havre	10 1/2.	178.
		Orléans	24 1/2.	178.
		Reims	28 1/4.	179.
		Saint-Vallery	7.	187.

COMMUNICATIONS AVEC LES PAYS ÉTRANGERS.

			Postes.	Pages.
De Paris à	*Rome*	*Par Genève, Milan et Ancone*	170 1/4.	243.
		Par Turin, Alexandrie, Milan et Florence	184 3/4.	245.
Rome à	*Naples*		21 1/4.	
De Paris à	Sarrebruck		49.	179.
	Sedan		32 1/2.	180.
	Sedan à	Strasbourg	37 3/4.	145.
	Strasbourg	Par Nancy	61.	180.
		Par Metz	60 1/4.	182.
		Par Montmirail	59 1/4.	183.
	Strasbourg à	Deux-Ponts	12.	184.
		Lauterbourg	7 1/2.	121.
		Saint-Louis	14.	183.
	Saint-Brieuc		58.	83.
	Saint-Brieuc à	Brest	17 1/4.	84.
		Morlaix	10 1/4.	184.
	Saint-Germain-en-Laye		2 3/4.	87.
	Saint-Germain à	Caen	25.	87.
		Dreux	11 1/4.	184.
		Évreux	10 3/4.	87.
	Saint-Lô		35 1/4.	98.
	Saint-Lô à	Cherbourg	9 1/4.	98.
		Granville	6 3/4.	185.

ROUTES DE POSTE.			Postes.	Pages.
De Paris à	Saint-Malo		46 1/4.	186.
	Saint-Malo à...	Saint-Brieuc	10 1/2.	187.
	Saint-Quentin		17 3/4.	122.
	Saint-Quentin..	Douai	8 1/4.	123.
		Lille	12 1/4.	123.
		Mézières	14 3/4.	56.
	Saint-Sauveur (Eaux de)		116.	187.
	Saint-Vallery-en-Caux		22 1/4.	187.
	Saint-Vallery au	Havre	8 3/4.	52.

COMMUNICATIONS AVEC LES PAYS ÉTRANGERS.

			Postes.	Pages.
De Paris à	*Schafhouse*		72 1/4.	239.
	Spa		55.	248.
	Stockholm		234 3/4.	248.
	Stoutgard		81.	254.
	Saint-Pétersbourg, 830 werstes et		248.	249.

			Postes.	Pages.
De Paris à	Tarbes		93 3/4.	67.
	Tarbes à......	Bagnère-de-Luch.	10 1/4.	73.
		Bagnères-de-Big.	2 1/2.	192.
		Barréges	8.	67.
		Bayonne	18.	193.
		Cauterets	6 1/2.	92.
		Pau	5.	193.
	Toulon		108 1/2.	188.
	Toulouse....	Par Orléans	90 3/4.	189.
		Par Bourges	93 3/4.	191.
	Toulouse à....	Alby	9.	52.
		Auch	8 3/4.	193.
		Bagnères-de-Big.	17 1/4.	192.
		Bagnères-de-Luch	15 1/2.	193.
		Bayonne	35 1/2.	193.
		Foix	9 3/4.	112.
		Pau	22 1/2.	193.
		Tarbes	17 1/2.	193.

ROUTES DE POSTE.			Postes.	Pages.
De Paris à	Tours	Par Orléans	29 1/2.	74.
		Par Vendôme	29.	156.
	Tours à	Angers	14.	157.
		Angoulême	29 3/4.	75.
		Bordeaux	48 1/4.	75.
		Bourbon-Vendée.	23 1/4.	79.
		Châteauroux	13 1/2.	194.
		Guéret	24 1/4.	194
		Lyon	59.	194.
		Nantes	25 1/4.	195.
		Poitiers	14 1/2.	75.
	Troyes		19 1/2.	71.
	Troyes à	Belfort	31 3/4.	151.
		Besançon	29 1/2.	72.
		Chaumont	11.	151.
		Dijon	18 1/4.	72.
		Lyon	43 1/4.	196.
		Mulhausen	38.	151.
		Nancy	22 1/2.	196.
		Vesoul	24.	151.
	Tulle		60 1/2.	197.
	Tulle à	Aurillac	8 1/4.	61.
		Bordeaux	26 1/4.	133.
		Périgueux	12.	133.
		Toulouse	32 1/4.	197.

COMMUNICATIONS AVEC LES PAYS ÉTRANGERS.

De Paris à	*Tournay*	*Par Valenciennes*	29 3/4.	251.
		Par Douai	30 3/4.	252.
		Par Lille	33 1/4.	252.
	Trèves		48.	212.
	Trieste		148 3/4.	215.
	Turin	*Par le Mont-Cénis*	107 1/4.	245.
		Par Nice et Gênes	148 1/4.	252.
	Turin à Florence par Plaisance et Parme.		52.	253.
	Udine		141 3/4.	215.
	Ulm		92.	254.
	Utrecht		55.	207.

ROUTES DE POSTE.			Postes.	Pages.
De Paris à	Valence		73 1/4.	197.
	Valence à	Avignon	16 1/2.	134.
		Grenoble	11 1/2.	198.
		Marseille	30.	134.
		Pont-de-Beauvois.	13.	198.
	Valenciennes.	Par Senlis	26.	198.
		Par Noyon	27.	199.
	Valenciennes à Maubeuge		4.	199.
	Vannes		55 1/4.	199.
	Vannes à	Brest	23 1/4.	172.
		Port-Louis	6 1/4.	200.
		Quimper	13 1/2.	172.
		Saint-Brieuc	16.	200.
	Versailles		2 1/4.	
	Versailles à	Alençon	22.	83.
		Angers	34 1/2.	155.
		Brest	73.	83.
		Chartres	8 1/2.	155.
		Compiègne	12.	201.
		Évreux	13 3/4.	201.
		Fontainebleau	8.	201.
		Laval	33 1/4.	83.
		Mans	23.	155.
		Morlaix	66.	83.
		Nantes	45 3/4.	155.
		Orléans	14 3/4.	202.
		Pithiviers	10 3/4.	202.
		Rambouillet	3 3/4.	202.
		Rennes	42 3/4.	83.
		Rouen	16.	202.
		Saint-Brieuc	55 3/4.	83.
	Vesoul		43 1/2.	151.
	Vesoul à	Belfort	7 3/4.	151.
		Bourbonne-les-Bains	7.	73.
		Mulhausen	14.	151.
		Plombières	6.	73.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

RELAIS DE POSTE.

A

A

RELAIS ÉTRANGERS.

B

B

B

B

B

RELAIS ÉTRANGERS.

B

B

C

C

C

E

RELAIS ÉTRANGERS.

F

F

RELAIS ÉTRANGERS.

G

G

H

H

RELAIS ÉTRANGERS.

K

L

L

PAYS ÉTRANGERS.

L

L

M

M

M

M

M

N

N

RELAIS ÉTRANGERS.

N

O

RELAIS ÉTRANGERS.

O

P

P

P

P

RELAIS ÉTRANGERS.

P

S

S

S

S

T

U

RELAIS ÉTRANGERS.

V

V

V

RELAIS ÉTRANGERS.

V

W

RELAIS ÉTRANGERS.

X

X

Y

Y

Z

FIN DE LA TABLE DES RELAIS DE POSTE ÉTRANGERS.

